TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9472 · 38 PAGES · VENDREDI 4 JUILLET 1975

M. Sekou Touré retarde l'annonce de la reprise des relations franco-guinéennes

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE PHILIPPE DECRAENE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les malentendus franco-soviétiques

Les ambiguïtés de la politique étrangère française et la ligne résolument anticommuniste — et parfois même antisoviétique — de plusieurs des ministres les plus influents inquiètent de plus en plus les dirigeants de Moscou. On vient d'en avoir une preuve supplémentaire avec le commentaire diffusé le mercredi 2 juillet par l'agence Tass pour condamner les déclarations faites le 28 juin à Salon-de-Provence par M. Poniatowski.

Se référant au fameux « document ultra-secret » de « Republica » — dont on soupçonnait déjà la nature plus que douteuse, — le ministre de l'intérieur avait non seulement attaqué avec violence, une fois de plus, le parti communiste français mais annoncé qu'il donnerait la plus large diffusion à l'article de M. Boris Ponomarev qui a servi de « trame » aux rédacteurs anonymes de la prétendue note du Kremlin aux partis communistes occidentaux. Il s'agit là, pour l'agence Tass, d'un discours « irresponsable et hostile à l'Union soviétique », discours qui souligne une fois de plus l'« anticommunisme effréné » du ministre de l'intérieur.

Mais le commentaire soviétique va plus loin. Il constitue en fait un avertissement à peine discret adressé à Paris. Pour l'agence soviétique, les derniers propos de M. Poniatowski « sont en contradiction flagrante avec la politique officielle de Paris concernant le développement des relations franco-soviétiques ». Ce n'est d'ailleurs pas là le premier avertissement lancé par Moscou. Au mois de novembre dernier, déjà la « Pravda » avait très vivement critiqué M. Poniatowski pour ses attaques contre l'attitude du parti communiste français et contre la politique soviétique pendant les premières années de la deuxième guerre mondiale. La polémique devait être évoquée un mois plus tard par M. Brejnev, au cours de son voyage en France. Moscou affirme que M. Giscard d'Estaing aurait alors promis de mettre un terme aux « provocations » de son ami, le ministre de l'intérieur.

L'intervention de M. Brejnev devait pourtant se révéler vaine, puisque, en février dernier, et à Moscou cette fois-ci, où il était l'invité du gouvernement soviétique, M. Chirac devait reprendre les thèmes chers à M. Poniatowski, et faire allusion aux « liens qui existent entre M. Marchais et M. Brejnev ». La sortie du premier ministre fut peu appréciée des Soviétiques.

Ces querelles franco-soviétiques s'inscrivent dans un cadre qui dépasse la politique intérieure française. Depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing — qu'ils ont pourtant appelée de leurs vœux, — les dirigeants soviétiques cachent de moins en moins leur inquiétude devant un retour camouflé de la France dans l'organisation militaire de l'OTAN. Sans craindre la contradiction, ils enregistrent aussi, sans aucun enthousiasme, toutes les allusions faites à Paris à propos d'une intégration politique de l'Europe et de la création — pourtant combien hypothétique — d'une défense européenne. Conformément aux méthodes en usage à Moscou, M. Giscard d'Estaing a toujours été épargné — encore qu'il se soit fait « accrocher » par la « Pravda » pour avoir supprimé les fêtes du 8 mai, — mais il ne faut pas se faire d'illusions : le président de la République est dorénavant considéré par les Soviétiques comme un partenaire suspect, bien que privilégié.

Ce contentieux pèsera très certainement sur le voyage que M. Giscard d'Estaing doit faire à l'automne, en U.R.S.S. Il semble d'ailleurs déjà peser sur les travaux de la grande commission pour la coopération franco-soviétique, réunie actuellement à Moscou, ainsi que sur les échanges commerciaux entre les deux pays.

On ne pourra plus longtemps esquiver la réponse à la question suivante : y a-t-il un manque de cohérence au sein du gouvernement français ou un manque de cohérence entre sa politique intérieure et sa politique étrangère ?

Au cours de son voyage d'étude dans les départements lorrains

M. Chirac annonce le transfert aux régions de crédits d'État et de responsabilités

M. Jacques Chirac regagne Paris ce jeudi 3 juillet dans la soirée, après avoir présidé des réunions de travail à Epinal, Nancy et Bar-le-Duc. Mercredi au cours de l'après-midi et tard dans la soirée, le premier ministre avait participé, à Metz, à une assemblée commune du conseil régional et du comité économique de Lorraine au cours de laquelle il avait abordé les problèmes de l'emploi, de la démographie et des équipements. Les élus communistes avaient quitté la séance mais n'ont pas été suivis par les socialistes.

A propos de la réforme régionale, M. Chirac a répondu à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, qu'il n'y avait pas lieu de modifier la loi du 5 juillet 1972, mais que l'État était disposé à transférer davantage de crédits, dans plusieurs secteurs, aux régions.

M. Servan-Schreiber a aussi fait savoir qu'il ne briguerait pas, en 1977, la mairie de Nancy.

De notre envoyé spécial

Metz. — L'intérêt politique de cette rencontre entre le chef du gouvernement accompagné de quatre ministres, Mme Simone Veil, ministre de la santé, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, M. Christian Poncelet, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, est apparu dès l'ouverture de la séance de mercredi. M. César Depiétri, député communiste de la 3e circonscription de Moselle a, en effet, aussitôt annoncé qu'il contestait l'intérêt de cette réunion, estimant que *« la gauche, qui n'a que cinq représentants en Lorraine, mais qui représente 46 % des voix lors des élections présidentielles, aurait dû pouvoir s'exprimer au même titre que la majorité et faire des propositions constructives pour la relance de notre économie »*. Mais avant que le député ne quitte la salle, M. Chirac lui a répondu : *« Ce n'est pas en contestant avant même que la réunion commence que l'on adopte une attitude constructive. Si vous ne voulez pas assister à cette réunion, nous ne vous regretterons pas. »*

M. Jean Bernard, député socialiste de la première circonscription de la Meuse et maire de Bar-le-Duc, a pris la parole pour affirmer que *« ce débat ne répondrait pas à l'attente des travailleurs »*, mais à la différence de son collègue communiste, il a accepté de demeurer dans la salle des séances, et le premier ministre l'en a remercié. Il en a été de même pour les autres membres du parti socialiste, comme M. Blanc, conseiller municipal d'Epinal, ou M. Cureau, conseiller municipal de Nancy, qui a longuement, mais avec une certaine retenue et sans violence, critiqué la politique générale du gouvernement.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 25.)

A LA RECHERCHE DE « CARLOS »

L'enquête sur l'affaire de la rue Toullier prend un développement international

Mais les circonstances de la fusillade restent mal connues

L'enquête menée après la fusillade de la rue Toullier, à Paris, le 27 juin, prend un caractère de plus en plus international. Il semble ne plus faire de doute que la valise chargée d'armes découverte à Londres, le 1er juillet, appartenait au dénommé « Carlos », le meurtrier des deux inspecteurs de la D.S.T. (le Monde du 3 juillet). Ce dernier aurait correspondu, immédiatement après la fusillade du quartier Latin, avec la locataire de l'appartement où se trouvait la valise, pour lui annoncer son départ de Paris.

Après l'analyse du contenu de l'arsenal découvert à Paris, le 30 juin, il se confirme également que le groupe auquel appartenait « Carlos » pouvait être en relation avec des organisations terroristes telles que le groupe allemand Baader-Meinhof et certains commandos pro-palestiniens tels que celui qui était l'auteur de la prise d'otages à l'ambassade de France à La Haye, en septembre 1974.

Les divers rapprochements et recoupements constatés pour l'instant dans cette affaire permettent-ils de conclure à l'existence d'un vaste réseau de terrorisme international ? On peut encore en douter. Si certaines organisations sont liées au niveau de leurs moyens d'action, rien n'indique qu'il puisse exister entre elles une stratégie globale.

Les premières expertises faites par les laboratoires de police sur l'armement saisi dans l'appartement parisien utilisé comme dépôt par « Carlos », ont porté d'une part sur un lot de grenades volées dans un dépôt militaire américain à Mesau, en République fédérale d'Allemagne. Ce vol avait été imputé à des membres de la « bande à Baader ». Les grenades seraient en tout point semblables à celles utilisées par des terroristes japonais lors de la prise d'otages à l'ambassade de France à La Haye, le 13 septembre 1974, et à celle qui a explosé, quelques jours plus tard, au Drugstore de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Une autre grenade, de fabrication bulgare serait identique à celles trouvées l'an dernier dans une valise abandonnée à la porte Maillot par des terroristes japonais, alors que la D.S.T. venait de démanteler un réseau de l'Armée rouge japonaise qui soutenait l'action de certains réseaux palestiniens.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 24.)

A LYON

M. François Renaud juge d'instruction est assassiné par quatre inconnus

M. François Renaud, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, a été tué de plusieurs balles de revolver, le matin du jeudi 3 juillet, alors qu'il regagnait vers 2 h. 45 son domicile, situé Montée-de-l'Observance, dans le cinquième arrondissement de la ville.

De notre correspondant régional

Lyon. — Le magistrat, qui avait passé la soirée chez des amis, à Fontaine-sur-Saône, dans les environs de l'agglomération, rentrait chez lui à bord de sa voiture personnelle en compagnie d'une amie. Selon celle-ci, qui fut l'unique témoin du drame, une autre voiture de couleur blanche vint alors se ranger près de celle de M. Renaud. Quatre hommes armés, masqués, étaient à son bord.

A leur vue, le magistrat sembla avoir tout de suite compris leur intention. Abandonnant son propre véhicule, sans doute pour éviter que sa compagne ne soit blessée, il traversa la rue, cherchant un moment à se réfugier derrière des voitures en stationnement. Mais déjà ses adversaires avaient ouvert le feu sur lui. Atteint de plusieurs projectiles, il était décédé lorsqu'il arriva au service des urgences de l'hôpital Edouard-Herriot, où on l'avait transporté.

Cette fin tragique de M. Renaud a quelque chose d'autant plus ironiquement cruel qu'elle est celle d'un homme qui avait reçu dans le milieu judiciaire lyonnais le surnom, aussi affectueux que grinçant, selon ceux qui le lui donnaient, de « shérif ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

La carotte et les bâtons

Un député a dit que M. Valéry Giscard d'Estaing tenait la carotte et que MM. Poniatowski et Chirac tenaient le bâton.

L'image n'est pas nouvelle, mais elle est étrangement formulée. Il y a un bâton de trop et il manque un âne dans le trio.

A moins que, comme à Guignol, les deux porteurs de bâton ne se servent de leur gourdin pour cogner l'un sur l'autre. Auquel cas il ne restera au troisième larron qu'à croquer lui-même sa carotte en regardant le combat.

ROBERT ESCARPIT.

Ne pas se tromper de crise

I. — LE CAPITALISME EN A VU D'AUTRES...

par PIERRE DROUIN

Certains mots commodes évitent de nommer exactement une situation qu'on ne comprend pas. Mai 1968 a ainsi été rangé dans la catégorie des « événements ». Face à la « nécessité », M. Jacques Monod invoque le « hasard » pour classer les phénomènes qu'il ne peut expliquer. Les économistes parlent à tout propos de « crise », ce qui permet de noyer dans un brouillard d'analyses les tensions fortes et variées que les sociétés occidentales subissent aujourd'hui.

L'ennui, avec ces facilités de langage, c'est qu'elles peuvent conduire à égarer l'opinion, et, par ricochet, les gouvernements, plus sensibles qu'il y a une ou deux décennies aux variations d'humeur du public. Avant de passer en revue les caractéristiques des bouleversements que nous connaissons, sans essayer au reste d'en tirer une synthèse globale à notre avis trop ambitieuse, il semble important dans un premier article de mettre en garde contre deux dangers, l'un qui vient de l'histoire, l'autre de l'eschatologie.

La crise de 1929 a tellement frappé les esprits qu'on devient peu ou prou prisonnier de son schéma. D'autre part, l'espoir de voir le capitalisme mourir de ses propres excès entraîne certains à regarder ses vicissitudes actuelles comme l'expression de sa « lutte finale ».

Même si ces thèmes ont été souvent brassés, et puisqu'une nouvelle actualité leur a été donnée lors du colloque organisé les 5 et 6 juin par le parti socialiste à Suresnes, il faut tenir ouvert ce dossier capital.

Pourquoi, malgré les travaux d'experts, en dépit des précautions prises, le diable de 1929 jaillit-il toujours de sa boîte lorsqu'on parle de crise ? Sans doute parce que c'est la plus pénible épreuve que l'Occident ait connue en ce siècle, hormis les guerres. L'imagination s'en contente. Le malheur est plus crédible lorsqu'il a des références.

C'est aussi que, dans la description de nos misères, le mot de chômage revient avec de plus en plus d'insistance. Or, n'est-ce pas à cette vision des théories de gens sans emploi que l'on reconnaît précisément la « grande crise » ?

Pour comprendre que ce qui se passait en 1929 était vraiment d'un autre ordre, il faut tout de même avoir quelques chiffres en tête. Le comble de l'infortune est détenu aujourd'hui par les États-Unis, qui voient réduire au chômage quelque 9 % de leur population active. Ce taux était dans ce pays de 36 % en 1933. Il était alors de 29 % au Canada, de 21 % en Allemagne, de 16 % au Japon, de 14 % en Grande-Bretagne, de 13 % en France.

Encore, note Arghiri Emmanuel (1), ces pourcentages ne donnent-ils pas la véritable image de la situation, car la population active n'avait pas alors la même structure que maintenant. Du fait du nombre relativement important, alors, d'agriculteurs, de domestiques (11,8 % de la population active en Grande-Bretagne, en 1934) et d'oisifs des classes aisées, il serait plus juste de compter les chômeurs par rapport aux salariés productifs. Par exemple, le Japon n'avait, en 1933-1934, que 7 millions d'ouvriers sur plus de 20 millions d'actifs, et, sur les 7 millions d'ouvriers, il y avait 2 880 000 chômeurs, soit 40 % !

(Lire la suite page 35.)

(1) *Le Profit et les Crises*. Ed. F. Maspéro, 1974.

LE PRÉSIDENT DE L'ÉTAT DES ÉMIRATS ARABES UNIS A PARIS

Le président de l'État des Emirats arabes unis, cheikh Zayed ben Sultan El Nahyan, est attendu, ce jeudi après-midi 3 juillet à Paris, pour une visite officielle de deux jours en France.

Cheikh Zayed devait être accueilli à l'aéroport d'Orly par M. Giscard d'Estaing.

Nous publions, pages 7 à 16, un supplément consacré à l'État des Emirats arabes unis.

La lecture publique rattachée à la politique culturelle

Dix mesures pour le livre

En guise de cadeau de vacances aux Français, le gouvernement vient d'arrêter, au cours du conseil des ministres, un ensemble de dix mesures concernant le livre.

On se souvient qu'en septembre 1974, le premier ministre avait chargé M. Paul Granet, secrétaire d'État auprès du premier ministre, d'une mission d'information sur ces problèmes. La commission interministérielle constituée par ce dernier et présidée par M. Paul-Marie de La Gorce, avait alors élaboré un rapport, rédigé par M. Paul Bégué, qui fut soumis au conseil des ministres du 16 avril.

Une première proposition, incluse dans ce rapport et relative au statut social de l'écrivain (affiliation à la Sécurité sociale, retraite, etc.) avait été adoptée par le conseil des ministres du 4 juin dernier.

Le nouveau train de mesures qui vient s'y ajouter, s'il n'épuise pas le contentieux ni ne résout tous les problèmes, constitue néanmoins une première ébauche d'une politique globale dans un domaine jusqu'alors peu favorisé par la sollicitude gouvernementale.

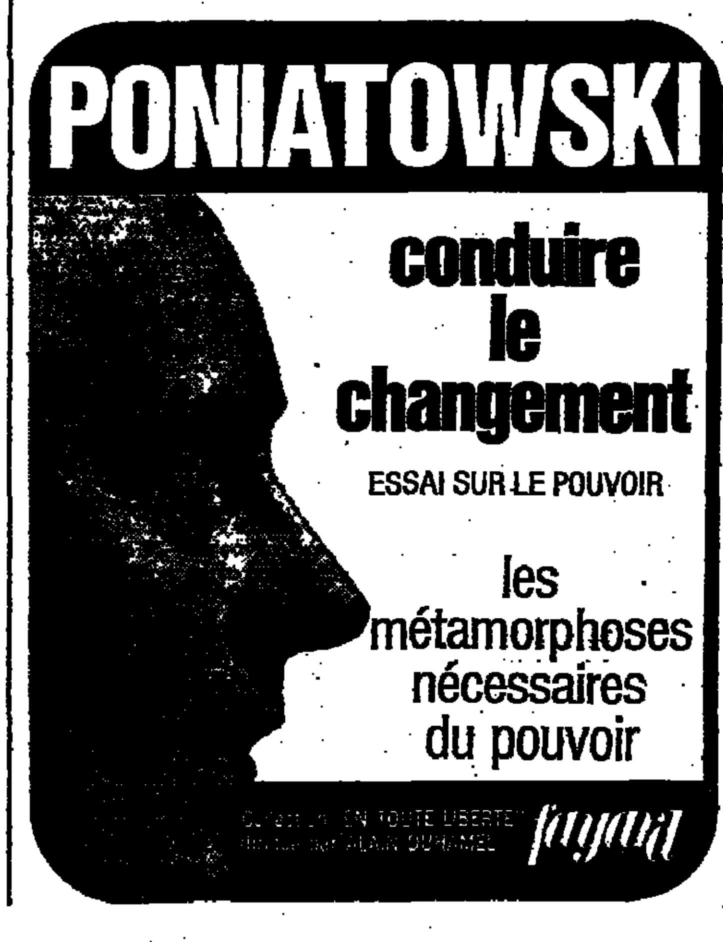
Parmi ces mesures, quatre paraissent fondamentales :

● LA REORGANISATION DU CENTRE NATIONAL DES LETTRES qui devient Centre national du livre, avec une meilleure représentation des professions et une mission renforcée d'aide à la création et à l'édition.

● LA CREATION SOUS LA TUTELLE DU SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE DE RESSOURCES NOUVELLES alimentées par une redevance sur les appareils de reproduction (100 F par an et par appareil) et par une taxe de 0,5 % sur les chiffres d'affaires produits par les ouvrages tombés dans le domaine public. Cette disposition remplace celle qui prolongeait de quinze ans la propriété littéraire au bénéfice de l'État. Les ressources procurées par ces deux décisions devraient être de l'ordre de 30 à 40 millions de francs. Elles contribueront au financement des actions du Centre national du livre, du service de la lecture publique et de la direction des bibliothèques universitaires, ainsi qu'à la promotion du livre français à l'étranger.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 27.)



EUROPE

La Turquie après Chypre

II. — L'EUROPE OU LA DIPLOMATIE DU WESTERN

Dans le précédent article (« le Monde » du 3 juillet), notre envoyé spécial a exposé les effets du conflit chypriote sur la Turquie et sur les liens qui unissent la Turquie à l'Occident, les Etats-Unis d'une part, la Communauté européenne de l'autre.

De notre envoyé spécial MAURICE DELARUE

Ankara. — L'inquiétude et le *scepticisme sur l'avenir de la* Turquie dans la Communauté se rencontrent moins chez les industriels — *fort actifs*, et qui, jusqu'à la crise actuelle, ne doutaient pas de la capacité de leur pays à tenir *son rang dans la* compétition européenne — que chez les technocrates, qu'ils soient dans l'administration ou dans l'opposition politique de gauche quand ils ne sont pas dans les deux à la fois. *Pour ces « anti-Marché commun »*, la Turquie ne surmontera pas ses faiblesses sans une dose sérieuse, voire massive, de planification, médecine qu'il sera plus difficile de lui administrer si elle s'insère trop tôt dans la grande machine libérale de la Communauté.

A cette objection, le gouvernement actuel répond par un prudent réalisme. Le premier ministre, M. Demirel, bien que tout acquis au libéralisme économique, se refuse à engager une course de vitesse avec la Grèce, qui veut, elle, brûler les étapes et vient de poser sa candidature pour *devenir* membre à part entière de la C.E.E. La Turquie — dit M. Demirel — *ne deviendra un membre de la* Communauté comme les autres que lorsque son économie sera capable d'en *supporter le choc*, mais le calendrier d'adhésion qu'elle a accepté est un stimulant *qui l'aidera à atteindre ses objectifs. Il n'empêche que la Turquie* serait pour le moins agacée que la Grèce, par le biais du Marché commun, participe pleinement avant elle à la coopération politique européenne.

Il reste que le débat sur les *relations avec la Communauté* est une question de doctrine économique (dirigisme contre libéralisme), *de délais et de moyens*. Il ne met pas en cause la finalité occidentale de la politique d'Ankara. D'ailleurs, quelle autre direction la Turquie pourrait-elle prendre ? L'alternative soviétique *n'est pas sérieusement considérée* et susciterait la coalition des modernistes pro-occidentaux et des *traditionalistes pro-orientaux*. Mais ces derniers n'offrent-ils pas une solution ?

Il y a quelques mois, la question n'aurait provoqué qu'un haussement d'épaules. Mais, dans la conjoncture actuelle, l'extrême droite *nationaliste et islamique* s'est rendue indispensable. Elle fournit aujourd'hui à la majorité de M. Demirel, *comme hier à celle* de son prédécesseur, M. Ecevit, actuel chef de l'opposition, un appoint *parlementaire irremplaçable*. Son chef le plus actif, M. Erbakan, vice-président du Conseil *aujourd'hui comme hier*, mène en pays arabes une sorte de diplomatie parallèle. M. Jalloud, *premier ministre libyen*, a été reçu, en décembre, en visite officielle à Ankara. C'est en Iran, partenaire solide et richement pourvu, que le président de la République turque, M. Koruturk, vient de faire sa première visite officielle à l'étranger. Sur ce terrain, les Turcs ont cependant à remonter le rude handicap du ressentiment *contre l'empire ottoman*. Aussi ne semble-t-il pas que M. Erbakan ait trouvé chez ses amis arabes les *satisfactions* financières qu'il attendait.

Pour le moment, en tout cas, l'Islam et le monde arabe offrent des *arguments tactiques* à la diplomatie turque, non de nouveaux objectifs stratégiques. La *Turquie ne s'engagerait dans la voie « orientale » que si elle était* rejetée par l'Ouest. Beaucoup de Turcs sont d'ailleurs convaincus que *tel* est l'objectif de la diplomatie d'Athènes, afin que la Grèce demeure le seul interlocuteur de l'Occident dans cette région du monde.

« J'ai changé d'avis »

Mais, pour la Turquie, la voie occidentale n'est plus simple. Jusqu'à l'année dernière, elle paraissait aux *dirigeants* turcs définitivement tracée, difficile certes, mais sans complications. La distinction *entre* l'Occident européen et l'Occident américain, ou plus précisément entre « l'Europe *européenne* » *et* « l'Europe atlantique », leur paraissait spécieuse. Pas plus, et même beaucoup moins que les autres *membres de* l'Alliance atlantique — les Français exceptés, bien sûr, — ils ne *discutaient le « leadership » américain*. Mais la crise de Chypre, déclenchant l'embargo sur les *armes américaines*, puis l'effondrement des régimes pro-américains de Phnom-Penh et de Saïgon ont bouleversé beaucoup d'esprits.

Voici ce que dit par exemple une personnalité influente très proche de M. Demirel : « *Nous ne pouvons plus nous engager dans une entente politique et militaire à 100 % avec les Etats-Unis. Je n'aurais pas dit cela il y a quelques mois. L'embargo et ce qui vient de se passer au Vietnam ont été, pour moi, déterminants. Les Etats-Unis n'ont pas de tradition internationale. Les circonstances agissent sur eux avec une puissance énorme. La diplomatie américaine, c'est la diplomatie du western, faite de sentiments et d'impulsions. Nous sommes obligés de chercher une solution de rechange et je n'en vois pas d'autre que l'Europe occidentale. Le général de Gaulle, à la poursuite de son « Europe européenne », me paraissait irréaliste et dangereux. Eh bien ! j'ai changé d'avis.* »

La France eût été bien placée pour recueillir les retombées de ce désenchantement. Mais elle *non plus n'est pas sortie sans* dommage de la crise chypriote. Jusqu'alors, elle bénéficiait à Ankara et Istambul d'un préjugé favorable, né de relations amicales très anciennes, de François Ier au général de Gaulle qui, en se prononçant dès 1964, dans des conversations privées, pour le regroupement des Turcs et des Grecs de Chypre, comblait les vœux d'Ankara. Economiquement, la France occupe sur le marché turc une place appréciable (elle est le cinquième fournisseur et le septième client de la Turquie). L'an dernier, les ventes de la France à la Turquie ont été à peine inférieures à ses ventes à l'Iran et supérieures à ses ventes à l'Irak, clients très courtisés par *des visiteurs français de haut* rang.

La langue française est largement distancée par l'anglais dans *l'enseignement* turc. Mais, grâce à Galatasaraï — le lycée franco-turc d'Istanbul — et à quelques autres établissements laïcs ou religieux, elle tient toujours une place, que l'on peut dire qualitative, enviable et enviée. Il existe dans les milieux dirigeants, y compris les milieux techniques et scientifiques (plusieurs centaines d'ingénieurs ont *fait* leurs études en France et deux mille y ont fait des stages), une sorte de confrérie francophone *et francophile* influente. On imagine mal à Paris le capital de sympathie que peuvent *susciter des investissements* culturels sous forme de quelques professeurs bien choisis et bien placés.

On a pu craindre l'été dernier que la France n'ait ruiné sa position en épousant la cause du gouvernement d'Athènes dès que le régime des colonels eut été renversé. La colère explosa quand elle s'employa à faire condamner nommément la Turquie, sans succès d'ailleurs, après le second débarquement à Chypre, au Conseil de sécurité de l'ONU. A Ankara, les partenaires de la France dans l'Europe des Neuf ne se privèrent pas de faire savoir qu'ils n'avaient *pas approuvé* cet acharnement du gouvernemen[t] français. Les journaux turc[s] n'avaient pas alors de mots asse[z] durs pour stigmatiser l[e] « cynisme » de la France, grand[e] pourvoyeuse des « *machines d[e] mort les plus redoutables d[e] l'univers* » à leurs ennemis grec[s].

L'exemple franco-allemand

Depuis, le temps a fait so[n] *œuvre et les relations* entre Par[is] et Ankara se sont quelque pe[u] rassérénées. Une visite de M Sau[]vagnargues en Turquie est env[i]sagée : ce sera la première d'[un] ministre des affaires étrangèr[es] français depuis que M. Deb[ré] accompagna le général de Gaul[le] en 1968 (alors que les ministr[es] des autres Etats de la Comm[u]nauté se succèdent en Turqui[e]. Des contacts ont même été p[ris] pour la vente de Mirage à l'arm[ée] turque — façon qui ne serait é[vi]demment pas la plus élégan[te] d'équilibrer les relations franc[o-] turques et franco-grecques. [Le] 13 février dernier, à Dublin, [les] Neuf, à l'instigation de la Fran[ce], se déclarèrent prêts à « *s'entr[e]tenir avec les représentants [de] toutes les parties intéressées pour favoriser une « solution n[é]gociée* » à Chypre. Mais l'of[fre] tomba à plat et ne fut relev[ée] *ni à Athènes*, ni à Ankara, ni [à] Nicosie. Les « *parties intéressée[s]* » semblent au moins d'accord [sur] un point, *c'est qu'elles doiv[ent]* régler leurs affaires entre el[les]. L'Europe des Neuf ne saurait [donc] *jouer les arbitres*, ni même si[m]plement les médiateurs.

Du moins pourrait-elle four[nir] un cadre, ouvrir une perspect[ive], créer une atmosphère *propre à [la]* réconciliation des Grecs et [des] Turcs. L'Europe a joué avec s[uc]*cès ce rôle de catalyseur p[our]* venir à bout d'une autre inim[itié] européenne sanglante et tenac[e], *celle qui opposait les Françai[s et]* les Allemands. Si elle manifes[te] un minimum d'existence et [de] sérénité, ne pourrait-elle conc[ou]rir aujourd'hui à enterrer [un] conflit qui dure depuis... la gu[erre] de Troie ?

FIN

Libres opinions

AVOCAT DE LA DÉFENSE

par JEAN SAVARD (*)

LE Turc est patient, mais il est dangereux de le pousser à bout. Sa riposte est alors brutale, et ne surprend que ceux qui *avaient confondu patience et faiblesse*. Charger aujourd'hui le rude paysan d'Anatolie de tous les péchés n'est pas favoriser la solution du problème de Chypre. Et faire preuve d'indulgence envers les intrigues passées de la junte militaire grecque et de son homme de main, *M. Sampson, ne peut que fortifier Ankara dans son intransigeance.*

Dans leur désir d'accabler les Turcs, d'excellentes gens font allusion au massacre des Arméniens en 1915. La diplomatie d'Ankara commet parfois l'erreur de nier ces massacres, et ne convainc d'ailleurs personne. Cette diplomatie ferait mieux de souligner que *le drame de l'Arménie et le problème de Chypre n'ont aucun rapport.* En 1915, une armée ottomane conduite par Enver pacha, homme fort du triumvirat au pouvoir à Constantinople, avait été taillée en pièces par une armée russe qui avait envahi les provinces orientales de *l'Anatolie*. Le *réflexe du sultan* fut de *détourner contre les Arméniens* l'amertume du peuple *turc*. *Réflexe criminel facilité par les* imprudences de l'Entente. La Porte savait en effet que les buts de guerre des alliés comportaient le démembrement de l'Anatolie entre la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Grèce... et l'Arménie érigée en Etat indépendant. *Nourrir semblable dessein alors que la victoire* n'était pas encore en vue était livrer les Arméniens à la vindicte du sultan. Cette vindicte fut un massacre, mais grande fut la responsabilité de notre diplomatie. Et quand on a passé l'éponge sur les crimes du IIIe Reich, on est mal placé pour reprocher à Ankara *ceux du dernier sultan... un sultan que Mustafa Kemal mit à la porte* après avoir jeté à la mer les envahisseurs grecs, dont les atrocités sont présentes à la mémoire de tous ceux qui avaient l'âge de raison en 1922.

Le problème de Chypre ne date ni de l'équipée de M. Sampson *ni du débarquement des forces turques. Je citerai à ce propos une* lettre adressée au *Times* par Sir Alec Bishop, ancien haut commissaire britannique à Chypre : « *Sans vouloir justifier les opérations militaires turques à Chypre, avec les souffrances qu'une telle action entraîne, la simple honnêteté devrait nous interdire d'oublier les longues années de persécutions endurées par la communauté turque de la part des Chypriotes grecs et de leur gouvernement. Ces derniers ont toujours fait fi des nombreuses protestations formulées par les chefs de la communauté turque, par les représentants des diverses puissances et par les fonctionnaires civils et militaires des Nations unies. Les efforts persévérants poursuivis en 1964-1965 par deux délégués du secrétariat général des Nations unies pour trouver une solution politique acceptable ont été ruinés par la volonté obstinée des Chypriotes grecs de maintenir la communauté turque dans un état de soumission.* »

Certes Sir Alec ne veut pas justifier, *mais qu'il me soit permis* de suggérer qu'il apporte une justification.

Le partage de Chypre entre les deux communautés — aujourd'hui accompli et certainement irréversible — a fait de nombreux Chypriotes grecs des personnes déplacées. Je suis le premier à déplorer *l'incompatibilité d'humeur entre deux cultures et deux tempéraments.* Mais des millions de personnes ont été déplacées en 1945. Près d'un million de Français ont dû abandonner l'Algérie sans armes et souvent sans bagages. Pourquoi la dure réalité de notre temps ferait-elle *une exception en faveur de quelques Chypriotes grecs* qui n'auront à se déplacer que de quelques kilomètres ?

Les Grecs d'Athènes ont voulu, à Chypre, cueillir des raisins verts. Ils ont aujourd'hui les dents agacées. Cela ne suffit pas à *mes yeux pour condamner* les Turcs, qui ont permis à M. Caramanlis de ne plus être un exilé.

Trois puissances étaient garantes du statut de l'île de Chypre : la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie. Athènes a violé ce statut *en essayant de faire assassiner Mgr Makarios : prélude au rattachement* de l'île à la Grèce. Consulté par le président turc du *conseil*, le Forein Office a oublié qu'il avait accordé une garantie. Ankara a probablement sauté sur l'occasion de régler le problème à sa manière. *Mais ceux qui ont offert cette occasion n'ont qu'à s'en prendre à* leur aveuglement.

(*) Professeur honoraire des universités.

DIPLOMATIE

M. Brejnev a reçu une importante délégation de sénateurs américains

Moscou (*A.F.P. - A.P.*). — M. Brejnev a reçu le mercredi 2 juillet au Kremlin, pendant plus de deux heures, un groupe de quatorze sénateurs américains. L'entrevue a été cordiale mais elle n'a pas permis, semble-t-il, de débloquer les *relations* américano-soviétiques, qui sont affectées depuis la fin de l'année *dernière par le refus de l'U.R.S.S.* de lier le développement de ses échanges commerciaux et technologiques avec les *Etats-Unis* à une libéralisation de sa politique d'émigration.

La délégation américaine comprenait notamment les sénateurs Hubert Humphrey (démocrate du Minnesotta), Hugh Scott (républicain de Pennsylvanie), Jacob Javits (républicain de New-York), Abraham Ribicoff (républicain du Connecticut). Dès leur arrivée à Moscou, dimanche soir, plusieurs des sénateurs avaient rencontré un *groupe d'activistes juifs* qui leur avaient fait part des difficultés que rencontrent toujours *les Juifs soviétiques* pour quitter l'U.R.S.S. Aucun progrès ne semble avoir été enregistré au cours des discussions que les sénateurs américains ont eu notamment avec M. Brejnev.

Le secrétaire général, qui a paru fatigué à plusieurs sénateurs, a parlé avec ses visiteurs d'un certain nombre d'autres problèmes de politique étrangère. A propos de son récent appel en faveur du désarmement en général et de son allusion à la mise au point d'une arme « *plus terrible encore que l'arme atomique* », M. Brejnev a précisé qu'il n'avait en tête aucune arme particulière. Le secrétaire général avait seulement à l'esprit la fabrication d'armes en général dont la capacité de destruction bien supérieure à l'arme nucléaire, est rendue possible par le degré actuel de développement de la science et de la technologie, a précisé le sénateur Hubert Humphrey.

M. Brejnev a également affirmé qu'il comptait *toujours* se rendre aux Etats-Unis cet automne. Aucune date n'est encore fixée pour *cette visite* qui, selon le secrétaire général, ne pourra avoir lieu qu'après le « sommet » d'Helsinki.

M. KISSINGER IRA A PARIS, BONN ET LONDRES LA SEMAINE PROCHAINE

Il se confirme qu'après ses entretiens avec le ministre soviétique des affaires étrangères, la semaine prochaine à Genève, le *secrétaire d'Etat* américain, M. Kissinger, viendra à Paris rencontrer son collègue français, *M. Sauvagnargues*, probablement le 11 juillet. M. Kissinger ira ensuite à Bonn puis à Londres. Il est *possible* que pendant *son* séjour en Allemagne fédérale M. Kissinger ait un entretien avec le *premier ministre israélien*, M. Rabin, qui doit faire une visite à Bonn du 8 au 12 juillet.

LE TON MONTE A LA C.S.C.E.

Les Suisses prennent à partie les représentants de la France

De notre envoyé spécial

Genève. — Le ton monte à Genève *à mesure que disparaissent* les dernières chances de conclure en juillet la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, commencée *il y a deux ans*.

Mercredi 2 juillet, pour la première fois au sein du comité d'organisation, les Polonais ont traité les Allemands de l'Ouest d'irresponsables *et les ont accusés d'obstruction*. Les Soviétiques ont fait savoir qu'ils attendraient ce jeudi pour dénoncer les responsables du *retard*. (Sans *doute* oublient-ils qu'ils ont attendu *eux-mêmes* plus de dix-huit mois pour faire les concessions qui ont permis d'envisager *la conclusion* de la C.S.C.E. avant la fin de 1975.)

Au cours de la même séance les Suisses ont quelque peu pris à partie les Français. Ils les auraient même accusés *de « schizophrénie »*. Ils ont fait remarquer que M. Giscard d'Estaing avait récemment annoncé *qu'il était d'accord pour que le « sommet » pan-européen final* se tienne en juillet alors qu'à Genève ses représentants *continuent à refuser toute décision sur une date*. A quoi M. André, *chef de la délégation* française, a répondu qu'une telle décision dépendait d'un consensus général et que la France était [dis]*posée à s'y rallier*.

Assouplissant d'ailleurs leur p[osi]tion sur une des questions im[por]tantes qui restent à résoudre [—] quelles « suites » faut-il donne[r à] la C.S.C.E. ? — les Français v[ien]nent, avec l'accord des Danois, [de] déposer un texte qui offre l'am[orce] d'un compromis aceptable. Ce t[exte] *ne prévoit pas seulement* (comm[e le] *faisait le précédent compromis* [oc]cidental), une conférence des [repré]sentants des ministres des affa[ires] étrangères qui se tiendrait en [...] *pour faire le point de la situa[tion]*. Il indique sans précision de [...] que les membres de la confér[ence] procéderont « *à des échanges [de] vues et d'informations sur la [mise] en œuvre des dispositions des [do]cuments finals* ». Ce qui sig[nifie] que ces échanges de vues pou[rront] *avoir lieu dès qu'on le voudra a[près]* le « *sommet* ». Il *précise encore* [que] la conférence qui se réunira [en] 1977 devra assurer la poursuite [du] processus multilatéral engagé [par] les C.S.C.E. *Ce sont là des ou[ver]tures* qui devraient rassurer les [pe]tits pays et permettre de conc[lure] un accord sur les « suites » [à] *la fin de la semaine*.

JEAN SCHWŒBEL

A TRAVERS [LE M]ONDE

Algérie

- L'UNION SOVIETIQUE ET *L'ALGERIE* sont signé, *mardi* 1er juillet, un accord de coopération dans le domaine de la recherche *scientifique*. — *(Reuter.)*

Allemagne fédérale

- PLUSIEURS AVOCATS FRANÇAIS ont lancé, *mercredi 2 juillet*, à *Stuttgart*, un appel en faveur des avocats du groupe extrémistes Baader-Meinhof. Cet appel a été adressé à la magistrature ouest-allemande pour qu'elle proteste contre les mesures d'exclusion ayant frappé plusieurs avocats du groupe, ainsi que contre l'emprisonnement de deux *d'entre eux* (*le Monde* du 25 juin). — *(A.F.P.)*

- PLUS DE CINQ MILLE PERSONNES détenues pour des motifs politiques en Allemagne de l'Est depuis 1969 ont pu être rapatriées en R.F.A. La République fédérale a versé plusieurs « millions de marks » chaque année pour ces rapatriements, indique-t-on dans les milieux gouvernementaux de Bonn. — *(A.F.P.)*

Autriche

- LE PREMIER CONGRES EUROPEEN DE JEUNES NEO-NAZIS, qui devait se réunir du 11 au 13 juillet à Bregenz, a été interdit. Ce congrès, préparé par l'organisation « Fédération de la jeunesse-Fidélité au peuple », avait été dénoncé par la *presse autrichienne*. — *(A.F.P.)*

Cuba

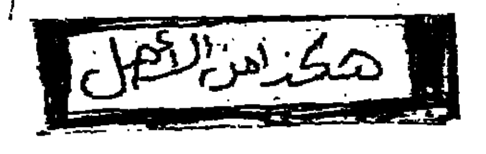
- M. CHARLES WHALEN, parlementaire américain en visite privée à La Havane, et M. Fidel Castro, ont eu un entretien le mercredi 2 juillet. M. Whalen, qui est membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, a déclaré, à l'issue de l'entretien, qu'il plaiderait auprès de M. Ford pour une reprise des relations entre les deux pays. Il demandera également au *président américain* que Washington prenne, lors de la prochaine réunion de l'Organisation des Etats américains, prévue pour la fin de juillet à San-José-de-Costa-Rica, des initiatives favorisant la levée des sanctions contre Cuba. — *(A.F.P.)*

États-Unis

- LA *MUNICIPALITE* [DE] NEW-YORK a obtenu, m[er]credi 2 juillet, une décision [ju]*diciaire enjoignant* [aux] éboueurs, qui avaient c[om]mencé la veille une grève s[au]vage, la reprise immédiate [du] travail. Les éboueurs pro[tes]tent contre le licenciement [de] trois mille d'entre eux. L[e] mouvement a déjà entr[aîné] l'accumulation de tonnes d['or]dures sur les trottoirs de [la] ville. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

- CINQ VEDETTES RAPI[DES] ont été commandées par [la] *Royal Navy afin de prot[éger]* les zones d'exploitation [du] pétrole et de gaz naturel [en] mer du Nord. Ces vedettes.



EUROPE

Grande-Bretagne

gauche travailliste se mobilise ıtre le plan anti-inflationniste

De notre correspondant

ıdres. — La gauche du La- n'a pas perdu de temps pour iser ses forces contre le du chancelier de l'échiquier, ise à imposer un plafond de à toutes les hausses de salai- rant les douze mois à venir. roupe Tribune, qui compte le quatre-vingts députés tra- tes, a indiqué, dès mercredi let, qu'il voterait contre tout de loi prévoyant des sanc- juridiques contre ceux qui aient le nouveau « contrat » sur lequel le gouverne- compte pour combattre l'in- n.

te détermination de l'alle e a déjà été confirmée dans ıits. A deux reprises, mer- soir, les rebelles ont provo- ne défaite du gouvernement Communes. Au cours d'un sur le projet de réorgani- ı de l'industrie, une coali- le la gauche et des conser- rs a imposé au chancelier échiquier l'obligation de pu- r ses pronostics sur la ncture et de révéler les ıs de planification que le rnement pourrait mettre au avec des industriels.

campagne contre le plan inflationniste de M. Healey ppuyée par plusieurs mem- du cabinet : MM. Benn, ıre de l'industrie, Foot, mi- du travail, et Mme Castle, tre des affaires sociales. La rité du cabinet Wilson va mise à rude épreuve durant rochains jours.

si n'est-il pas surprenant ans les couloirs de Westmin- t de Whitehall on entende d'un compromis possible ef du gouvernement avec la gauche. Pour sa part, cependant, M. Healey ne semble pas prêt à sacrifier l'essentiel de son plan. Il vient, en tout cas, de répéter que, faute d'un accord volontaire entre les syndicats et les employeurs, le recours à la loi sera indispensable pour faire respecter la discipline salariale.

La crise comporte des à-côtés inattendus : depuis quatre ans les indemnités des députés britanniques — 4 500 livres par an — n'ont pas été augmentées. Une commission d'enquête indépendante vient de recommander une hausse de plus de 3 900 livres. A un moment où il s'efforce de prêcher l'austérité et la discipline salariale, M. Wilson ne tient évidemment pas à ce que le Parlement donne le « mauvais exemple ». Une soixantaine de députés travaillistes ont donc menacé de se mettre en grève s'ils n'obtenaient pas une amélioration immédiate et substantielle de leur sort...

JEAN WETZ.

Les réserves monétaires britanniques ont diminué de 293 mil- de dollars en juin pour se à 6 198 millions de dollars. orties de capitaux ont été ensées par des emprunts de millions de dollars effectués le secteur public, auxquels ajouté un virement excep- el de 46 millions au titre du e de la dette à long terme. la City, la Banque d'Angle- pourrait avoir consacré plus 0 millions de dollars à la dé- de la livre sterling le mois r. — *(A.F.P., Agef).*

Roumanie

E VISITE DE M. SÉGARD PRÉPARER LE VOYAGE DE M. CHIRAC

De notre correspondant.)

nne. — Le ministre français mmerce extérieur a effectué, redi 2 juillet, une brève visite carest pour préparer le séjour el que fera M. Jacques Chi- n Roumanie ce mois-ci et ıer, avec les responsables de omie roumaine, les possibili- développement des relations rales.

Norbert Ségard, qui n'est que vingt-quatre heures à est, s'est entretenu avec son ogue, M. Ion Patzan, vice- er ministre et ministre du erce extérieur et des rela- nternationales, ainsi qu'avec eorghe Radulescu, qui pré- partie roumaine au sein de mission mixte bilatérale. Il outre, été reçu par le pre- ministre, M. Manea Manescu, equel il a évoqué l'état ac- s relations franco-roumai- onsidérées des deux côtés fort bonnes. L'agence offi- Agerpres indique que les ens de M. Ségard se sont és dans une atmosphère ale ».

. Ceausescu a déjà séjourné nce, ni un président de la lique ni un premier ministre is ne se sont rendus en nie depuis la visite qu'y a le général de Gaulle en 968.

(Intérim.)

Allemagne fédérale

Les libéraux protestent contre la politique d'économies que le chancelier Schmidt veut imposer à la C.E.E.

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Schmidt a justifié mercredi 2 juillet devant le conseil des ministres la politique de rigueur financière que le gouvernement fédéral allemand entend imposer à la Communauté européenne. L'attitude négative adoptée ces derniers temps à Bruxelles par plusieurs ministres de Bonn, lorsqu'il s'est agi de voter des rallonges au budget européen, n'a pas seulemen indisposé les partenaires européens de la République, elle a également provoqué de vives critiques dans les rangs du parti libéral (F.D.P.). La semaine dernière M. Matthöfer avait refusé de voter des crédits complémentaires de 165 millions de deutschemarks pour les projets de recherche de la Communauté européenne.

M. Genscher, ministre des affaires étrangères et président du F.D.P., a lui-même mis en garde la semaine dernière ses collègues sociaux-démocrates contre une attitude qui pourrait « *faire perdre sa crédibilité à la politique européenne de la R.F.A.* ». De retour de Bruxelles où il a eu des entretiens avec les membres de la commission, M. Lambsdord, porte-parole du F.D.P. pour les affaires économiques, a reproché au chancelier de freiner la politique européenne pour des raisons uniquement financières. Faire des économies est une bonne chose, a-t-il dit, mais on ne doit pas « *fermer indistinctement le robinet* ». Il mit en garde contre les réaction des partenaires européens qui, à propos de l'attitude allemande, parleraient à Bruxelles du «style Guillaume II».

Une lettre confidentielle envoyée par M. Apel aux deux commissaires allemands, MM. Haferkamp et Brunner, a apporté des arguments aux libéraux. Dans ce texte, le ministre des finances de Bonn, en prenant position sur le rapport Marjolin à propos de l'union économique et monétaire pour 1980, lance un avertissement contre les projets « *utopiques et irréalistes* ». Il insiste aussi sur la nécessité pour tous les pays européens de poursuivre une politique économique de stabilité. On indique à Bonn que cette lettre ne doit pas être interprétée comme la volonté de « geler » l'unification économique et monétaire de l'Europe. Cependant, la R.F.A. n'est prête à faire de nouvelles concessions financières que si ses partenaires font aussi un effort de leur côté. Pour M. Schmidt, ce n'est pas être antieuropéen que de s'opposer à des projets coûteux qui ne servent que les intérêts nationaux des autres.

Devant les ministres, M. Schmidt a rappelé que la République fédérale avait déjà fait, en faveur de la politique européenne, de nombreux sacrifices qui avaient coûté cher aux contribuables allemands. Il a rappelé la création du Fonds régional européen, les emprunts européens, la politique de développement de la Communauté et l'octroi d'un crédit de 2 milliards de deutschemarks à l'Italie. De nouvelles contributions à la stabilité en Europe ne seront possibles, a ajouté le chancelier, que si la stabilité de la République fédérale elle-même n'est pas mise en danger. — D. Vt.

Italie

Pour lutter contre la «morale bourgeoise» l'ancien secrétaire général du parti radical donne l'exemple de la «désobéissance civile»

De notre correspondant

Rome. — Le mercredi 2 juillet, la justice italienne a été contrainte de faire arrêter à Rome M. Marco Pannella et de l'incarcérer dans une prison de la banlieue. L'ancien secrétaire du parti radical venait de fumer une cigarette de haschisch au cours d'une conférence de presse convoquée à grand fracas.

Cette acte de « désobéissance civile », qui doit être imité vendredi par de nombreuses personnes sur la piazza Navona, entre dans une campagne pour la « dépénalisation » des drogues dites légères comme la marijuana. M. Pannella et ses amis demandent, d'autre part, que l'on distingue les usagers des trafiquants, et réclament pour ces derniers des sanctions très sévères. Déjà, le 27 juin dernier, un concert de musique pop avait été organisé à cette fin piazza Navona. On y avait vu des milliers de jeunes, de style hippie pour la plupart, installés sur des sacs de couchage ou à même le sol, roulant de temps en temps des cigarettes d'appellation non contrôlée.

Affirmant qu'il ne fumait pour sa part que des Gauloises, M. Mario Pannella avait menacé déjà en 1973 de se droguer en plein tribunal. Mais d'autres batailles devaient mobiliser son énergie : le divorce, l'objection de conscience, le concordat, le vote à dix-huit ans, les exportations illégales de capitaux et, tout récemment, l'avortement. Intelligent, séduisant, et ne l'ignorant pas, ce géant de 1,90 mètre est toujours prêt à descendre dans la rue, un haut-parleur à la main, pour tonner contre la morale bourgeoise et les pouvoirs établis. Convoqué une quarantaine de fois au tribunal, il ne craint pas les poursuites judiciaires et sait maigrir en quelques jours de 20 kilos, pour appuyer ses revendications d'une grève de la faim...

On peut penser ce qu'on veut de M. Pannella, voir en lui, comme certains, « un exhibitionniste », qui a l'art de mal poser des questions sérieuses ; ou, comme d'autres, « un Gandhi italien », qui prend courageusement des risques pour mettre fin aux pires hypocrisies. Force est de reconnaître qu'il n'a pas son pareil pour secouer la torpeur des hommes politiques et les contraindre à examiner des dossiers urgents.

La drogue, en Italie, est devenue un sujet brûlant. Restreinte, hier encore, à quelques cercles de citoyens « modernes » et fortunés, elle s'étend maintenant à d'autres milieux sociaux, d'autres classes d'âge, avec une vitesse inquiétante : une commission d'enquête vient d'établir que la moitié des élèves des écoles secondaires y avaient goûté au moins une fois. Les journaux font état, de plus en plus souvent, d'injections mortelles, au nord ou au sud du pays, et pas seulement dans les grandes villes.

La législation actuelle, qui date de 1954, est dépassée par les événements. Elle pêche surtout par amalgame. Une proposition de loi démocrate-chrétienne a été déposée au Parlement en décembre 1972 pour remédier à cet état de choses. Elle distingue les trafiquants des consommateurs (ces derniers pouvant choisir entre la détention et la rééducation). Mais les amis de M. Pannella ne sont d'accord ni sur la manière dont les stupéfiants sont classés dans cette proposition de loi ni sur divers articles qui en atténuent fortement le côté libéral, obligeant, par exemple, les médecins à dénoncer les drogués qui font appel à eux.

L'ancien secrétaire du parti radical a-t-il choisi le meilleur moyen de défendre ses idées ? Il embarrasse en tout cas au plus haut point la justice qui s'était déjà trouvée devant un cas similaire il y a quelques mois, quand elle fut contrainte d'arrêter l'actuel secrétaire de ce groupuscule politique pour une affaire d'avortement clandestin.

ROBERT SOLE.

Hongrie

LE COMITÉ CENTRAL A ÉLU DE NOUVEAUX MEMBRES AU BUREAU POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Vienne. — La situation économique a constitué l'essentiel des travaux du comité central du parti socialiste ouvrier (communiste) hongrois, réuni en session plénière le mercredi 2 juillet à Budapest. Certains changements dans la hiérarchie ont également été annoncés. Ils traduisent surtout la préoccupation des dirigeants devant une situation rendue difficile non seulement par la crise de l'Occident, mais encore par l'évolution des marchés socialistes.

M. Istvan Huszar, qui cumule les fonctions de vice-premier ministre et de responsable de la planification, est nommé membre du bureau politique. Il en est de même pour M. Pal Losonczi, qui, en qualité de président du conseil présidentiel, assume les responsabilités du chef de l'Etat. En outre, M. Romany, qui était depuis le 29 juin 1973 chef de la section du comité central chargée de l'industrie, de l'agriculture et des transports, est appelé à des « *fonctions importantes* » non précisées, et cède son poste à M. Sandor Borely, qui est également membre du comité central.

(Interim.)

Portugal

Les grévistes de Radio-Renaissance refusent l'ordre d'évacuation du gouvernement

Lisbonne (A.F.P., A.P.). — La commission des travailleurs qui occupe depuis plus d'un mois à Lisbonne, avec l'appui de toutes les organisations d'extrême gauche, les studios de Radio-Renaissance a décidé de ne pas obéir à l'ordre d'évacuation donné, le 1er juillet, par le gouvernement et les autorités militaires. Pour l'instant, la commission reste maîtresse de l'antenne. Elle identifie régulièrement ses émissions par l'annonce suivante : « *Radio-Renascença, émetteur catholique occupé par les travailleurs au service desl ravailleurs.* » Elle diffuse en permanence des chants révolutionnaires du Portugal, d'Amérique latine et de Palestine, entrecoupés de messages de solidarité émanant d'associations populaires et d'organisations politiques d'extrême gauche. Elle diffuse également des témoignages individuels recueillis dans la rue ou dans les studios, dans lesquels de violentes critiques sont portées contre la hiérarchie catholique, qualifiée de « *réactionnaire* », et contre le premier ministre, sass toujours épargner le Conseil de la révolution.

Quelle sera la réaction du Copcon ?

La commission des travailleurs de Radio-Renaissance, qui a reçu l'appui du Mouvement des chrétiens pour le socialisme, diffuse aussi des témoignages se réclamant de la doctrine chrétienne : « *Le Christ était-il ou n'était-il pas du côté du peuple ?* » demandait, le 2 juillet, une personne conviée à l'antenne. La station fait également une large utilisation du malaise créé par la récente évasion d'anciens agents de la PIDE, l'ex-police politique du régime salazariste de la prison d'Alcoentre.

Les observateurs s'interrogent sur ce que sera la réaction du Copcon devant l'irréductibilité de la commission de travailleurs de Radio-Renaissance. Il a quelques semaines, en effet, le général Otelo de Carvalho, qui commande le Copcon, soutenait ouvertement les travailleurs contestataires de Radio-Renaissance, tout comme d'ailleurs ceux de *Republica*. Il ne cachait pas non plus ses sympathies pour le parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.). Depuis la publication du plan d'action politique du M.F.A., le chef du COPCON a fait amende honorable. Il a reconnu qu'il ne fallait pas faire avancer trop vite la révolution, de crainte d'affoler les citoyens. Il invitait les révolutionnaires à plus de patience.

L'évacuation, le mercredi 2 juillet, par des unités du Copcon des centraux téléphoniques de Lisbonne occupés par des grévistes (*le Monde* du 3 juillet), posait moins de problème que la situation du cas de Radio-Renaissance. Essentiellement soutenu par deux groupes d'extrême gauche, le mouvement dans les centraux n'avait rencontré l'appui ni de toutes les catégories de personnels, ni celui des usagers. L'intervention du Copcon n'a donné lieu à aucun incident, et n'a pratiquement pas suscité des protestations. C'était la première action, contre des grévistes, des unités militaires dépendant de cet organisme depuis la radicalisation du régime après le coup d'Etat *spinoliste* avorté du 11 mars dernier.

Enfin, les choses continuent de traîner en longueur dans l'affaire de *Republica*. La réunion qui a eu lieu le 1er juillet, sous la présidence d'un officier du Copcon, entre la direction et la rédaction du quotidien, d'une part, et la commission des travailleurs, d'autre part, n'a pas abouti, malgré huit heures de discussions. Une nouvelle réunion devait avoir lieu le 3 juillet.

● *M. Veiga Simao*, représentant permanent du Portugal aux Nations unies, a été démis de ses fonctions, apprend-on au ministère des affaires étrangères. M. Veiga Simao, rappelle-t-on, avait été ministre de l'éducation nationale sous l'ancien régime. Sa nomination au poste d'ambassadeur à l'ONU, décidée au début de juillet 1974 par le gouvernement Palma Carlos, avait suscité à l'époque de sévères critiques des partis de gauche.

La décision de démettre M. Veiga Simao fait suite à sa destitution récente du cadre de la fonction publique. Il était notamment reproché à M. Veiga Simao d'avoir été à l'origine de la création d'un corps d' « appariteurs musclés » dans les universités et les lycées, lorsqu'il était ministre de l'éducation.

Le nom du remplaçant de M. Simao à l'ONU n'a pas été encore annoncé mais on croit savoir qu'il s'agirait de M. Miguel Galvao Teles, ancien dirigeant du Mouvement de la gauche socialiste qui a fait partie de la délégation portugaise aux récents travaux du comité de décolonisation de l'O.N.U. à Lisbonne. — *(A.F.P.)*

Espagne

● *Les poursuites* ont été abandonnées, le mercredi 2 juillet, contre cinq des vingt-trois travailleurs jugés par le tribunal de l'ordre public, à Madrid, pour leur participation à des manifestations qui avaient eu lieu à El-Ferrol, en Galice, en 1972. — *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande

● MISE AU POINT. — *Le Monde* daté 29-30 juin a cité un communiqué du journal *Libération* annonçant l'arrestation de M. Roger Faligot, son correspondant à Dublin. L'ambassade d'Irlande à Paris nous indique que « *personne du nom de M. Faligot n'avait été arrêté en Irlande. M. Faligot utilisait également le nom de Ruairi O Conairi, mais que personne non plus de ce nom n'avait été arrêté* ».

TRA[...] MONDE

nt équipées d'un arme- t léger, pourront recevoir fret et du personnel par coptère. Elles seront éga- nt affectées à la surveil- e des zones de pêche. — .P.)

Grèce

COUR DE CASSATION a ié, mercredi 2 juillet, que poursuites pour haute tra- ı ne pouvaient être ouver- ontre tous les anciens mi- res lors de la dictature aire. En conséquence, cent re personnalités ayant cipé au régime des colo- ont été mises hors de . — (A.F.P.)

Iran

ENCE IRANIENNE S a annoncé, mercredi 2 juillet, qu'un « *terroriste* » a été tué et un autre blessé et arrêté par les forces de sécurité, près d'Ispahan. Trois autres « *terroristes* » qualifiés de « *saboteurs marxistes islamiques* » avaient été tués le 28 juin dans la région de Téhéran lors d'un semblable accrochage. — *(A.F.P.)*

Israël

● LE MINISTRE ISRAELIEN DE L'ASSISTANCE SOCIALE, M. Mikhael Hazani, un des dirigeants du parti national religieux, est mort, mercredi 2 juillet, d'une crise cardiaque. — *(A.F.P.)*

Italie

● DIX NOUVEAUX MANDATS D'ARRET ont été lancés mercredi 2 juillet par le juge Filippo Fiore pour « insurrection armée contre l'Etat » dans le cadre de l'enquête sur la tentative de coup d'Etat néo-fasciste de 1970, dirigée par le prince Julio Valerio Borghese. Le dossier de ce complot, auquel a été mêlé l'ancien chef des services secrets italiens, le général Miceili, est prêt d'être terminé. Il comprend trente-trois mille pages. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DE L'EUROPE, réunie mercredi 2 juillet à Lyon, a invité une délégation de l'Assemblée constituante portugaise à venir exposer à la prochaine session de l'Assemblée, en octobre à Strasbourg, la situation du Portugal. — *(A.P.)*

Yougoslavie

● SEPT YOUGOSLAVES ont été condamnés, le mercredi 2 juillet, par un tribunal de Tuzla (Bosnie) à des peines allant de un an et demi à neuf ans de réclusion pour leur attitude « *dogmatique, kominformiste et stalinis te* ». Les sept accusés — six musulmans et un Serbe — ont été déclarés coupables de « *propagande hostile, incitation à l'intolérance nationale et atteinte au prestige de l'Etat, de ses organes et de ses représentants* », rapporte l'agence Tanyoug. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Canada

M. Poniatowski va établir un bilan de la coopération franco-québécoise

M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est arrivé au Québec le jeudi 3 juillet pour une visite officielle de quatre jours. Il fera, notamment avec M. Bourassa, premier ministre de la province, et M. Gérard Levesque, ministre des affaires intergouvernementales, le point de la coopération entre la France et le Québec. Il s'entretiendra avec plusieurs ministres dont les responsabilités sont comparables aux siennes : justice, polic.. et administration des collectivités locales. Le ministre français de l'intérieur partira dimanche pour Ottawa, où il sera l'invité du gouvernement fédéral.

De notre envoyé spécial

Québec. — *L'étudiant, le fonctionnaire moyen, l'homme de la rue, ignoraient le nom* de M. Poniatowski. Ils s'amusent beaucoup d'apprendre que les Français l'appellent parfois « Ponia », alors qu'il est prince. L'imprécision de la notion de noblesse outre-Atlantique, mêlée aux vestiges du respect qu'inspire encore la monarchie, fait de cette familiarité une inconvenance amusante ressentie comme « bien française ».

La fausse connivence qu'entretient le partage d'une même culture fait parfois oublier que les deux pays s'ignorent autant qu'ils prétendent se connaître. M. Poniatowski ne pourra, en quelques jours, retenir l'attention de tous les Québécois ; du moins sa venue intrigue-t-elle la presse, qui se demande ce que peut bien cacher cette visite annoncée, il est vrai, très tardivement. Ce n'est qu'à regret qu'elle se résout à croire que du séjour du ministre français de l'intérieur ne sortira aucun événement spectaculaire, même pas l'annonce d'un voyage du président Giscard d'Estaing au Québec.

Pourtant il n'est pas sans importance aux yeux du gouvernement du Québec qu'une personnalité comme M. Poniatowski vienne dresser à nouveau le bilan de *ce qui a été accompli* depuis la signature à Paris en décembre 1974 des *accords* entre M. Bourassa et M. Chirac. Pour *rappeler l'honneur qui* avait été fait alors à M. Bourassa, convié à assister à une partie du conseil des ministres, M. Poniatowski sera reçu à un « déjeuner d'Etat » vendredi par M. Bourassa et onze autres ministres. On cherche ainsi à réaffirmer du côté québécois tout l'intérêt que l'on porte aux liens « *directs et privilégiés* » qui unissent cette province à la France. On affirme ici être un peu préoccupé par le regain d'intérêt qu'Ottawa semble éprouver pour Paris...

Depuis les accords de Bourassa-Chirac, un des principaux points de la coopération franco-québécoise concerne l'utilisation du français comme *langue* de la technique et du travail au Québec. *La loi qui fait du français* la langue officielle dans cette *province rencontre de grandes* difficultés d'application, le pays *étant économiquement* dominé par les capitaux canadiens-anglais et américains. Cependant deux cents jeunes enseignants français du secteur technique sont reçus cette année au Québec dans les I.U.T. et les lycées techniques et feront des stages dans les entreprises. Leur nombre devrait atteindre *six cents dans* deux ans.

Un groupe de coopération industrielle est en cours de constitution. M. Ségard a proposé, lors de sa visite il y a quelques semaines, qu'il soit élevé au niveau ministériel et dirigé du côté français par lui-même et, du côté québecois, par M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'économie. Il pourrait commencer à fonctionner à la mi-septembre. *Les Québécois ont* proposé que ce groupe axe en premier lieu ses *efforts sur les « agents multiplicateurs »* que sont les sociétés de *services et de financement*, l'objectif étant de les inciter à échanger des renseignements, à se rencontrer, à étudier conjointement des projets d'implantation. Cette approche, qui suppose un travail lent et assez obscur pour parvenir à « *greffer* » deux tissus économiques très différents, n'est peut-être pas tout à fait celle de M. Ségard et de son équipe, qui travaillent plus souvent au coup par coup sur des marchés très importants.

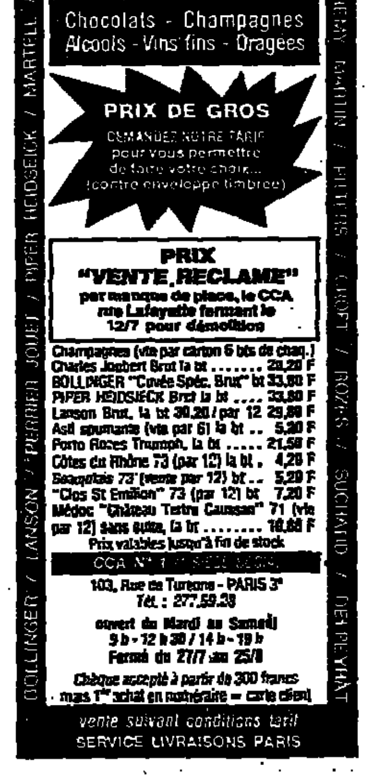
La mobilité des personnes

Un des aspects les plus originaux des accords Bourassa-Chirac portait sur la mobilité des personnes entre les deux pays. Il s'agissait de permettre aux travailleurs français ou québécois d'émigrer — que ce soit de façon temporaire ou définitive — d'un pays à l'autre sans perdre leurs droits en matière de Sécurité sociale et de retraite. Les législations sont sur ces deux points extrêmement complexe et aucun accord n'a pu être signé. Ce *projet est certainement très important* pour le Québec. La province, *qui souffre déjà d'une* baisse de natalité, voit chaque *année ses immigrants non* francophones tenter de s'assimiler à la communauté anglophone. L'émigration française vers le Québec demeure insignifiante. En offrant aux Français candidats à l'immigration des garanties sociales plus intéressantes, le Québec espère compenser la tendance générale.

Un autre dossier a été, en revanche, « *oublié* » à la veille de l'arrivée de M. Poniatowski : celui de l'usine d'enrichissement d'uranium qui, construite dans la province de Québec, pourrait fournir à la France une partie du minerai dont elle a besoin. Il avait été beaucoup question, lors de la visite à Paris de M. Bourassa, de cet uranium québécois — dont le gisement a été repéré mais non encore « *découvert* » — et de l'usine d'enrichissement qui, au prix d'un investissement très *onéreux, pourrait un jour être* construite à proximité du complexe hydro-électrique de la baie James. Projet audacieux en soi et qui avait provoqué une querelle de prérogatives entre Québec *et* Ottawa. La capitale provinciale affirme qu'elle a tous pouvoirs d'exploiter l'uranium se trouvant sur son sol ; la capitale fédérale réplique qu'il lui appartient de déterminer les conditions d'exportation de ce minerai. Paris a donc entrepris des consultations parallèles avec les deux gouvernements. Il y a un mois et demi la société chargée de l'étude du projet a *remis un rapport de* « pré-faisabilité ». Les parties se *sont donné six mois pour* l'examiner. La France aurait fait savoir *que*, si l'*on* n'était pas sorti de l'impasse d'ici là, elle chercherait *ailleurs des fournisseurs*.

M. Poniatowski s'entretiendra aussi à Québec de sujets touchant à ses fonctions de ministre de l'intérieur. Il rencontrera sans doute, mais le programme officiel n'en laisse rien paraître, certains hauts fonctionnaires de la police québécoise. Il aura une entrevue avec M. Jérôme Choquette, ministre de la justice. M. Poniatowski s'intéresserait plus particulièrement à la « *juridiction des petites créances* », une instance qui n'existe pas en France et qui, dans le cas d'un litige ne dépassant pas 300 dollars, permet au plaignant de se retrouver sans avocat devant un juge dont les décisions sont sans appel. Le ministre de l'intérieur *s'informerait également du rôle du « médiateur »* québécois, qu'on *appelle ici « protecteur du citoyen »*. Samedi, M. Poniatowski fera du tourisme en se rendant dans le Grand Nord canadien au port de Fort-Chimau, sur la baie d'Ungaba. Il est possible qu'il y chasse quelques heures si le temps le permet et si les myriades de mouches voraces qui, en cette saison, passent douze à quatorze heures par jour à se nourrir, ne contrarient pas cette excursion cynégétique.

A.-M. CARRON.



Argentine

Les grèves affectent presque tous les secteurs de l'économie

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P., Reuter.)*. — Les grèves déclenchées le 30 juin dans diverses provinces argentines, en signe de protestation contre la décision gouvernementale de limiter les *hausses de salaires, se sont* étendues, le mercredi 2 juillet, à la quasi-*totalité* des *secteurs* de l'économie.

Les arrêts de travail, qui paralysent notamment l'industrie automobile, à Cordoba et à Buenos-Aires, et l'industrie du textile, ont gagné les chemins de fer et la banque. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, dans la *soirée* du 2 juillet, à Buenos-Aires, devant le siège de la Con*fédération générale du travail* (C.G.T.), pour réclamer l'homologation, par le gouvernement, des conventions collectives signées entre le patronat et les syndicats. En dépit d'une interdiction officielle, la manifestation n'a donné lieu à aucun incident. Des slogans hostiles à M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social, ont à nouveau été scandés.

Cependant, les dirigeants nationaux de la C.G.T. continuent de négocier avec le gouvernement. A l'issue d'une réunion qui avait duré toute la journée du 2 juillet, M. Cecilio Conditi, le nouveau *ministre* du *travail*, a *assuré* qu'un « *début de solution* » avait *été trouvé* et *qu'un « projet d'accord »* allait être soumis à la présidente de la République.

Le gouvernement a obtenu satisfaction sur un point : les parlementaires argentins ont accepté, à la demande de Mme Peron, de ne pas élire un président du Sénat. Une telle personnalité serait, constitutionnellement, appelée à devenir chef *de l'Etat en cas de vacance* de la présidence de la République. Mme Peron *estimait qu'une telle* élection, dans les circonstances actuelles, serait une marque de défiance à son égard.

Enfin, M. Hector Garcia Rey, chef de la sécurité, a annoncé que le gouvernement allait créer une police spéciale chargée de lutter contre les stockages spéculatifs *de marchandises*, les *hausses* excessives de prix et tous les *délits et crimes économiques*. Le ministère de l'économie, de son côté, a publié des placards dans la presse, intimant l'ordre aux producteurs et aux commerçants de diminuer les prix des produits essentiels, qui ont subi des hausses très importantes ces dernières semaines.

Chili

● DES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME ont été commises au Chili sous la présidence du général Augusto Pinochet, a reconnu, le 2 juillet, M. José Maria Eyzaguirre, nouveau président de la Cour suprême. Mais, a-t-il ajouté, il s'agit « *d'actions irresponsables de fonctionnaires subalternes* » contre lesquelles l'administration et la justice agissent avec leurs moyens respectifs. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Guinée

M. Sekou Touré retarde la publication du communiqu[é] annonçant la reprise des relations avec la France

Interrompues depuis 1965, les relations entre la France et la Guinée seraient, depuis plusieurs mois déjà, sur le point de reprendre. Porutant, alors que le *communiqué commun* est prêt, attendant simplement d'être rendu *public* à Conakry et à Paris, la normalisation tarde. On en vient à s'interroger sur les éléments qui ont entraîné la reprise du dialogue et sur ceux qui en retardent l'issue naturelle.

Selon M. André Lewin, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, et ancien chef de cabinet de M. André Bettencourt, M. Sekou Touré est résolu à nor*maliser* ses rapports avec Paris et, pour ce faire, a voulu suivre *un scénario* identique à celui qui conduisit, en juillet 1974, la reprise des relations diplomatiques entre la Guinée et la République fédérale allemande : négociations par allées et venues réciproques des émissaires français et guinéens entre les deux capitales, rédaction d'un communiqué publié simultanément par les deux parties.

La négociation entreprise grâce aux bons offices de l'ONU a été amorcée par *la visite à Conakry* de M. Lewin en mars 1974, puis relancée par *le voyage de M.* Bettencourt dans la capitale guinéenne *en juillet* de la même année. Les heureux résultats de la médiation de l'ONU en ce qui concerne l'Allemagne, puis, en octobre, la décision de M. Giscard d'Estaing de reprendre le paiement des pensions des anciens combattants guinéens, enfin l'échange, en fin d'année, de messages écrits entre les présidents français et guinéen, semblaient devoir accélérer la reprise des relations.

Dans le communiqué, le gouvernement français rappellerait implicitement les activités de certains de ses ressortissants qui auraient contrevenu au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de la Guinée. Une vingtaine de Français (cinq d'entre eux ont la double nationalité), compromis dans la tentative de débarquement du 22 novembre 1970 destinée à renverser le gouvernement de M. Sekou Touré, sont sur le point d'être libérés. De son *côté, le président guinéen ne demande* pas qu'on lui livre les exi*lés politiques réfugiés en France*, mais veut que le gouvernement français leur interdise toute activité militante. Il a apprécié que Paris suspende, la semaine dernière, la parution de *Guinée-Perspectives nouvelles*, leur organe d'information et de liaison.

Soucieux de mettre un terme à un isolement diplomatique qu'il n'a jamais souhaité, le président guinéen, comme avant lui le général Gowon, chef de l'Etat nigérian, veut faire table rase du passé.

La disparition du général de Gaulle, la suppression l'année dernière du *secrétariat général* pour les affaires africaines et *malgaches longtemps détenu* par M. Foccart, que le président guinéen *considérait comme un* adversaire personnel, auraient dû, normalement, accélérer la reprise du dialogue. D'autant que M. Sekou Touré souhaite seulement, dans un premier temps, relancer la coopération culturelle et technique. Farouchement attaché à tout ce qui concerne la souveraineté de la Guinée, il ne se prépare ni à faire rentrer son pays dans la zone franc, ni à conclure des *accords* de coopération économique qui privilégieraient trop *ouvertement* les intérêts français.

La normalisation des relations entre *Paris* et Conakry s'ouvre théoriquement sous des auspices d'autant plus favorables que les rapports entre l'Union soviétique et la Guinée traversent une nouvelle crise. Après une certaine euphorie, les Guinéens sont déçus par la modestie des résultats de la coopération avec les Soviétiques et la médiocrité des rapports humains qu'ils entretiennent avec l'U.R.S.S. *Le chemin de fer construit par les Soviétiques*, qui relie Conakry au gisement de bauxite de Kindia, est souvent en panne. *La mine*, dont la gestion est confiée aux *Soviétiques, fonctionne* médiocrement et sa production part en *Union soviétique* en règlement de la dette guinéenne.

Comment, dans ces conditions, expliquer les atermoiements actuels ?

Trois hypothèses

Première hypothèse : le président de la Guinée veut d'abord triompher des dernières réticences de certains de ses ministres et collaborateurs, parmi lesquels M. Ismaïl Touré, son frère. Il veut aussi préparer le peuple à un changement radical de politique et, dans ce but, réunir au préalable le bureau politique du parti.

Deuxième hypothèse : M. Sekou Touré hésite à modifier profondément son image de marque personnelle. En effet, une véritable mythologie s'est créée autour [de] « *l'homme du « non » à de Gau[lle] et du refus à la France* ». [Sa] popularité vient dans une lar[ge] mesure de la détermination do[nt] il fit preuve face au préside[nt] de la République française l[ors] du référendum de 1958.

Une troisième hypothèse, sel[on] laquelle l'attitude de la gauc[he] *française* compromettrait le ra[p]prochement en cours, n'est [pas] *fondée*. Ami personnel de *M.* [Se]kou Touré, M. Mitterrand, s'est rendu à Conakry en nove[m]bre 1972 (1), n'aurait sans do[ute] pas agi autrement que M. Gisc[ard] d'Estaing s'il avait lui-même re[m]porté les élections présidentie[lles] de mai 1974. Emissaire de M. M[it]terrand, un avocat paris[ien,] Me Roland Dumas, se trou[vait] d'ailleurs à Conakry en mê[me] temps que M. André Lewin [lors] des dernières cérémonies comm[é]*moratives de l'anniversaire* [du] débarquement du 22 novem[bre] 1970.

PHILIPPE DECRAENE

(1) Le premier secrétaire du [parti] socialiste avait alors obtenu [que] M. Sekou Touré libère trois des [res]sortissants français détenus.

● *Le Rregroupement des [Gui]néens à l'extérieur* (R.G.E.) [pro]teste, *dans un communiqué* [dif]fusé lundi 30 juin, à Paris, co[ntre] l'interdiction par les auto[rités] françaises du périodique *Gu[inée] Perspectives nouvelles*.

« *Le R.G.E. s'élève énergi[que]ment contre cette mesure [qui] frappe son organe de comba[t et] qui est contraire à la libert[é de] presse et d'expression* », aj[oute] le communiqué.

Algérie

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. Boum[aza]

Nous avons reçu de M. Bachir Boumaza, ancien ministre algérien de l'information, qui quitta en 1966 le gouvernement de M. Boumediène, la lettre suivante :

J'ai été fort surpris de lire, sous la plume de votre correspondant à Alger (*le Monde* du 21 juin), que ma démission du gouvernement algérien en 1966 avait été dictée par mon « *hostilité aux options socialistes* ». Où donc M. Balta a-t-il puisé ses informations pour me situer politiquement de la sorte ? Certainement pas dans les archives du *Monde*, qui a longuement rendu compte de mon départ du gouvernement après avoir, au préalable, suivi, régulièrement, mon activité, tant au parti du F.L.N. que dans les *différents ministères* que j'ai occupés depuis l'indépendance *jusqu'à ma démission en octobre* 1966.

M. Paul Balta écrit page 5, écrit page 5, à propos de l'éventuelle convocation d'un congrès du F.L.N. annoncé par M. Boumediène le 19 juin 1975 : « *Le précédent remonte à 1964 et a abouti à l'adoption de la charte d'Alger...* » Deux références, en somme, qui suffisent, à condition d'être averti, à écarter les accusations gratuites du premier « papier ».

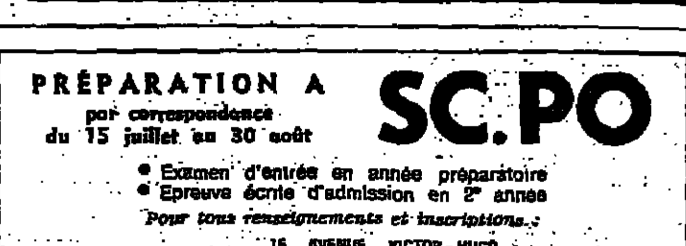
En effet, si M. Balta avait compulsé la presse de cette ann[ée,] il aurait pour le moins a[ppris] quel rôle fut le mien dans [l'éla]boration de ladite « charte [d'Al]ger », la préparation et la [tenue] de ce congrès qui, et ce n'es[t pas] la moindre des précisions[, me] portait, dès l'ouverture et [à la] quasi-unanimité des man[dats,] à la présidence de ses tra[vaux.] La seule discordance à cette [una]nimité d'un congrès qui ava[it été] précédé de larges débats da[ns les] localités et où se retrouvai[ent la] plupart des courants de la [résis]tance fut une voix extérieur[e aux] assises : le cheikh Bechir Ibrahim, qui usa de son au[torité] morale pour porter un juge[ment] inquisitorial sur des inst[ances] coupables à ses yeux de déli[bérer] sur un texte d'« *inspiration é[tran]gère* ».

A *moins donc que le docu[ment]* élaboré avec ma particip[ation] active et voté *par* des inst[ances] que j'ai présidées du début [jus]qu'à la clôture ne soit, du [point] de vue de M. Balta, « idé[e] étrangère » (au socialisme [cette] fois...), on voit bien que [c'est] moins la bonne foi que le [...] réel d'un contexte qu'il [...] connaître, qui est ici en cau[se.]

Pour la génération des [Algé]riens qui croient sincèremen[t au]jourd'hui en l'avènement [d'un] certain type de société soci[aliste] (je pense aux moins de ving[t ans] qui constituent les 60 % [de la] *population*, parce qu'ils a[vaient] moins de dix ans lorsqu[e j'ai] cessé mes *fonctions dans* le [parti] et le gouvernement), c'est [une] bien triste image de réactio[nnaire] qui est ainsi donnée de moi. [Vous] comprendrez donc que j[e ne] puisse me laisser coller un[e éti]quette aussi infamante, mê[me à] travers d'une information [appa]remment innocente.

Contrairement à ce qui e[st af]firmé, je ne réside pas en F[rance] pour la bonne raison que, [dès] mon départ d'Algérie, je [fus] frappé d'une mesure d'interd[iction] de séjour dans ce pays. [...] aussi, je ne dois pas être [...] socialiste... comme l'est [M.] Soares.





AFRIQUE

Ouganda

...E MISSIONNAIRES ITALIENS ONT ÉTÉ EXPULSÉS

...ize missionnaires italiens ont ... expulsés d'Ouganda mercredi ...llet et sont arrivés à Nairobi. ...l'ont pu emporter que quel... effets personnels. Aucune ...cation ne leur a été donnée ...ette mesure.

...Foreign Office a, d'autre ... révélé, mardi, que deux mis...naires et un homme d'af...s britanniques avaient été ...lsés d'Ouganda six jours ...t la condamnation à mort ...M. Hills. Enfin, un groupe de ...nalistes se sont vu interdire, ...rcredi, l'entrée en Ouganda.

A LONDRES, M. Callaghan ..., avant de se décider à se ...re à Kampala pour discuter ...le général Amin de l'avenir ...relations anglo-ougandaises, ...nir des précisions sur le sort ...sera réservé à M. Hills. On ...errogé en effet à Londres sur ...signification exacte du mot ...émence » employé par le chef ...at ougandais.

M. Hills devait rester en ...n, M. Callaghan pourrait ...nsidérer sa position. D'autre ... le président Amin a déclaré ...le gouvernement britannique ...a s'adresser au président ...utu Sese Seko s'il veut obte... la libération de M. Hills. Le ...ign Office a annoncé mer...di que des « *démarches ur...tes* » avaient été entreprises ...inshasa et à Kampala afin ...tenir des éclaircissements sur deux points. — *(A.F.P., A.P., ...ter, UPI.)*

Zaïre

NEUF GÉNÉRAUX ET UN MINISTRE SONT LIMOGÉS

Kinshasa (A.F.P., Reuter). — Neuf généraux et un ministre ont été démis de leurs fonctions, mercredi 2 juillet, par le président Mobutu Sese Seko. L'agence Zaïre-Presse précise que le « citoyen Mobutu Sese Seko vient d'inaugurer l'ère de l'assainissement des forces armées zaïroises ».

Il est reproch[é] aux neuf généraux d'avoir fait preuve d'une « passivité manifeste en rapport avec le complot éventé récemment et qui visait à l'élimination physique du guide Mobutu » (*le Monde* du 17 juin). « Le mouvement d'assainissement ne s'arrête pas là, poursuit le communiqué, car dans les prochains jours, d'autres décisions toucheront d'autres catégories de l'armée zaïroise ».

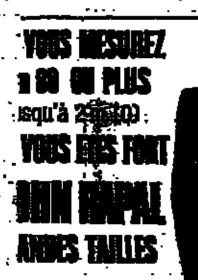
Le ministre destitué est M. Tcomba Somwa Kimbayo, commissaire d'État aux postes et télécommunications. Il est accusé d'avoir été « de mèche avec les conspirateurs ». Trois députés ont d'autre part été arrêtés, pour des raisons analogues. Enfin, le gouvernement zaïrois a lancé des demandes d'extradition contre M. Albert Ndele, ancien ministre des finances, exilé depuis 1970. Il est accusé d'avoir, « de New-York, minutieusement préparé la conspiration, et procuré l'argent nécessaire à sa réalisation ».

Gabon

● PRECISION. — M. Murray M. Weiss, rédacteur en chef de l'*International Herald Tribune*, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 24 juin), ce n'est pas son journal qui a « *accusé le Gabon de violer le boycottage décrée par la Rhodésie contre l'ONU* », mais un diplomate cité par l'agence United Press International, dont le quotidien se contentait de reprendre une dépêche.

Somalie

● SIX PARLEMENTAIRES AMERICAINS doivent se rendre vendredi 4 juillet en Somalie à l'invitation du gouvernement de Mogadiscio, pour tenter de déterminer si le port de Berbera abrite ou non une base militaire soviétique. — *(A.F.P., Reuter.)*





ASIE

Chine

En combattant l'« hégémonie » en Asie

Pékin vise d'abord l'U.R.S.S. et les milieux conservateurs japonais

De notre correspondant

Pékin. — Hormis la Corée du Sud, Taïwan n'a plus d'allié diplomatique en Asie orientale. La Thaïlande a en effet depuis le 1er juillet des relations officielles avec la Chine populaire. Pékin a désormais noué des relations diplomatiques avec cent un pays — deux fois plus qu'en 1971, — et les ambassades de Taïwan dépassent à peine la vingtaine.

Mais, dans la diplomatie de l'après-guerre vietnamienne, la Chine ne se contente plus comme avant d'affaiblir les positions du Kouomintang ; cette bataille est déjà gagnée, et Pékin vise plus haut. Dans les négociations menées avec les Thaïlandais ces jours-ci, comme lors des discussions du mois dernier avec le président philippin Marcos, le gouvernement chinois s'est efforcé de composer un nouvel équilibre pour l'Asie orientale de demain.

Les communiqués thaïlandais et philippin mettent l'accent sur le « non-hégémonisme », mot-clé de la politique étrangère chinoise depuis plusieurs années, qui prend un sens nouveau après le départ des Américains de l'Indochine. Il s'agit d'appliquer dans le cadre régional de l'Asie les conceptions stratégiques mondiales. Pékin a, depuis cinq ans, soutenu les efforts d'unité européenne. Ce sont ces mêmes idées qui guident la politique chinoise dans le Sud-Est asiatique.

Si les Américains quittent l'Asie, qui remplira le vide ainsi créé, a-t-on souvent demandé ? Pékin se défend de vouloir ainsi poser la question : dans un Sud-Est asiatique qui compte plus de deux cents millions d'hommes, comment parler de « vide » ? Il revient aux nations de la région d'imposer leur point de vue.

Pour résister aux pressions, il faut s'unir. La Chine soutient les cinq pays de l'Association des nations du Sud Est asiatique qui veulent renforcer leur solidarité. Peu importe pour l'instant que ces solidarités soient formulées par des gouvernements conservateurs, voire réactionnaires : l'essentiel est de pouvoir résister aux pressions des États-Unis et de l'U.R.S.S. Bien entendu, Pékin espère que les pays du Sud-Est asiatique joindront leur voix à celle du tiers-monde et des pays non alignés.

Si les pays concernés sont incapables de s'unir efficacement et de se défendre seuls, alors plutôt que s'ouvrir à l'Union soviétique, qui tentera de les manipuler comme elle fit naguère avec la Chine, il vaut mieux, suggère Pékin, garder temporairement quelques liens avec l'Amérique dont on pourra se débarrasser assez facilement, la situation aura mûr.

La clause de « non-hégémonie », les Chinois la défendent avec une constance remarquable. Elle figurait dans le communiqué de Changhaï de 1972. La Malaisie l'accepta l'année dernière. Mais dans l'après-guerre vietnamienne, le sens se modifie quelque peu : la clause vise principalement l'Union soviétique, considérée comme un impérialisme montant, et moins les États-Unis, qui perdent du terrain. Dans le cas du Japon, les réserves de Miki sur l'opportunité de l'inclure dans le traité de paix sino-nippon ont retardé jusqu'à présent la signature du document ; il est permis de penser que, par-delaà l'Union soviétique, c'est aussi le Japon conservateur qui est visé ou, plus exactement, les tendances assez clairement exprimées dans certaines fractions du parti au pouvoir, en faveur d'une plus directe intervention de Tokyo dans les affaires asiatiques, et tout particulièrement en Corée. On peut se demander si l'obstination de la Chine la poussera cet automne à demander au président Ford de souscrire à cette clause comme avait fait M. Nixon. Mais pour l'instant l'essentiel, c'est le retrait progressif des forces aériennes de Taïwan vers Okinawa. Le nombre des soldats américains en poste dans l'île pourrait à la fin de juillet être d'environ trois mille, contre dix mille il y a quelques... L'Amérique cède du terrain, les forces locales doivent s'exprimer, gouvernements le plus souvent, forces révolutionnaires parfois. Il n'y aura de vide que si les nations laissent aux grandes puissances le droit de les manœuvrer.

ALAIN BOUC.

Inde

Selon l'Internationale socialiste

DIX MILLE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES EN UNE SEMAINE

Dix mille personnes ont été arrêtées en Inde depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 27 juin, a déclaré à Londres M. Janitscheck, secrétaire général de l'Internationale socialiste.

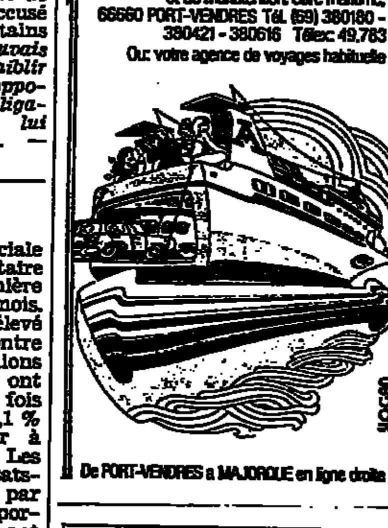
Il a précisé que les arrestations ont été opérées par la police centrale de réserve, qui est placée sous les ordres directs de Mme Gandhi.

M. Janitscheck a révélé que tous les membres de la direction du parti socialiste avaient été appréhendés. Une réunion du bureau de l'Internationale socialiste aura lieu le 12 juillet à Dublin pour étudier la situation en Inde.

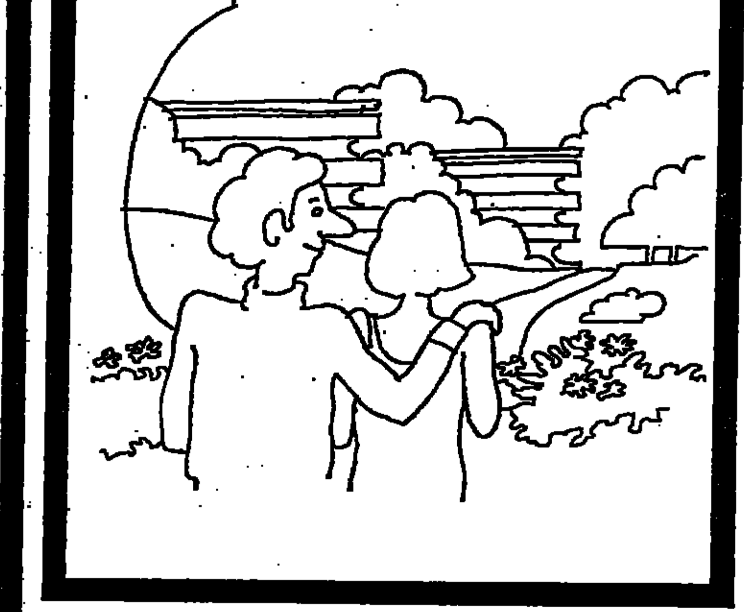
● A NEW-DELHI, alors que sa police arrêtait des personnes accusées de « crimes économiques », Mme Gandhi a déclaré mercredi que « *l'Inde est le plus démocratique des pays en voie de développement* ». Elle a accusé les partis d'opposition et certains journaux de « *faire un mauvais usage de la liberté afin d'affaiblir la confiance du pays* ». « *L'opposition n'a pas rempli les obligations que la démocratie lui impose* », a-t-elle ajouté. — *(Reuter, A.P.)*

Japon

● LA BALANCE commerciale japonaise a été déficitaire en mai pour la première fois depuis trois mois. Le déséquilibre s'est élevé à 678 millions de dollars, contre un excédent de 120 millions en avril. Les exportations ont reculé pour la première fois depuis novembre 1967, de 5,1 % en mars, pour se situer à 4 387 millions de dollars. Les ventes japonaises aux États-Unis ont chuté de 20,2 % par rapport à mai 1974. Les importations, quant à elles, ont diminué de 14,8 %, pour s'établir à 5 065 millions de dollars.







PROCHE-ORIENT

EN CAS DE NOUVEAUX TROUBLES A BEYROUTH

Le ministre de l'intérieur pourrait faire intervenir les forces de sécurité

Alors que le calme régnait partout ailleurs, à Beyrouth des tirs ont encore été échangés dans les quartiers de Chyah et d'Aïn-El-Rammaneh, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 juillet. M. Camille Chamoun, le nouveau ministre de l'intérieur, a laissé entendre, mercredi soir, que les forces de sécurité pourraient être amenées à intervenir, à Chyah notamment, pour restaurer l'ordre si les combats devaient se poursuivre.

Notre envoyé spécial décrit ci-dessous la nuit qu'il a passée dans ce quartier, quelques heures après l'accord de cessez-le-feu intervenu le 1er juillet.

UNE NUIT AVEC LES COMMUNISTES

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Deux heures du matin. Nuit noire sur le quartier musulman de Chyah, qui reste depuis une semaine l'endroit le plus « chaud » de Beyrouth. Malgré le cessez-le-feu décrété le 1er juillet dans l'après-midi, rafales et explosions se succèdent. Tout autour, les immeubles portent les stigmates des derniers combats.

L'avenue Assad-El-Assad sépare Chyah du quartier chrétien d'Aïn-El-Remmaneh, lui aussi désert. Les deux quartiers sont pauvres : petits boutiquiers du côté chrétien, ouvriers et paysans chiites, venus du sud du Liban, du côté musulman. Des Palestiniens du camp de Chatila, situé à proximité, et leurs camarades de l'extrême gauche libanaise ont rebaptisé l'avenue Assad-El-Assad « rue du 13 avril », en souvenir de l'attentat anti-palestinien qui fut à l'origine des événements (1). C'est la ligne de front.

En position derrière leurs sacs de sable, des « *combattants* » d'extrême gauche pointent leur Kalachnikov ou leur mitrailleuse vers les façades d'Aïn-El-Remmaneh. De temps en temps, une rafale éclate et déclenche aussitôt des tirs entrecroisés. Qui a tiré le premier ? La question paraît futile au milieu de ce labyrinthe obscur, de ces ruelles d'où surgissent des ombres en armes que l'on serait bien en peine d'identifier. Mais nos voisins paraissent tout de même avoir la détente facile.

Il y a parmi nous des militants du parti communiste et de l'Organisation d'action communiste libanaise (O.A.C.L.), groupes idéologiquement rivaux mais rassemblés par un combat commun au sein du Front des forces démocratiques de M. Kamal Joumblatt. Y a-t-il aussi des fedayin palestiniens, comme l'affirment les phalangistes ? C'est vraisemblable. L'O.A.C.L. est l'alliée zélée de la résistance et ses militants se déclarent proches du F.D.P.L.P. de M. Hawatmeh. Certains quartiers de Chyah, nous en ferons l'expérience, sont visiblement sous le contrôle du Fath. Mais nos interlocuteurs secouent pourtant la tête : « *La résistance nous aide, c'est vrai. Elle nous fournit des munitions et des armes, mais c'est tout. Par contre, si l'armée libanaise intervient contre nous, il est clair que la résistance sera à nos côtés.* »

Etudiants, intellectuels, petits fonctionnaires, lycéens même, un bon tiers d'entre eux sont des chrétiens, ce qui dément, en tout cas, les analyses schématiquement confessionnelles de la « crise » libanaise. Quelques jeunes filles en battle-dress insistent pour que l'on mentionne la « *libération de la femme arabe* » parmi les conquêtes de la gauche.

Pour venir jusqu'ici à partir d'un siège du parti communiste installé dans une école de Chyah, un « responsable politique » et un « responsable militaire » nous ont conduits le long d'un « parcours » qui traverse des immeubles et des jardins, escalade des ruines. Un coup de sifflet ou une phrase chuchotée en arabe devait signaler notre arrivée aux « *camarades* ».

Des citations de Lénine

Les militants paraissent soucieux de l'orthodoxie de leurs paroles et ils consultent souvent du regard le « responsable politique ». Leurs réponses prennent alors parfois l'allure d'un récitatif idéologique ou interviennent un peu mécaniquement des expressions comme « *lutte des masses* », « *prise de conscience* », « *ligne gressiste* », et des citations de Lénine. Cette rigueur contraste en tout cas avec l'absence d'analyse politique des Kataëb (*le Monde* du 29 mai).

L'organisation des communistes en milice armée, du moins à cette échelle, date de quelques mois à peine. Seuls les derniers événements d'avril-mai, après les émeutes de Saïda, au début de l'année (2), ont permis à l'extrême gauche d'affirmer aussi spectaculairement sa présence dans la rue musulmane et d'y évincer les chefs musulmans traditionnels, chiites, sunnites ou druzes. On a reproché à l'O.A.C.L. notamment d'avoir été à l'origine des premiers troubles de Chyah et de Haret-Hreik. Son irruption sur la scène politique en tant que force organisée est venue bouleverser le « jeu » interconfessionnel habituel.

Un responsable âgé de vingt-cinq ans décrit la situation dans son secteur. « *Le jour,* dit-il, *il n'y a pas de véritable combat. D'ailleurs nos moyens en armements sont limités. Les phalangistes nous bombardent et nous ripostons. En revanche, la nuit, nous arrivons à pénétrer jusqu'à l'intérieur d'Aïn-El-Remmaneh avec un objectif précis.* (Il tend le bras par-dessus une murette de béton.) *Vous voyez l'avenue... Dès qu'il fait nuit, les fascistes se retirent à 300 mètres en arrière. Mais, depuis quelques jours, ils ont des fusils à infra-rouges munis de silencieux. Nous avons des camarades qui sont tombés sans qu'on entende la moindre détonation. Ils ont été descendus par des « chasseurs » professionnels. Nous pensons que seule l'armée a pu leur fournir ce genre d'armes. Mais n'écrivez pas l'armée, dites plutôt une « organisation officielle qui n'est pas civile ». Pour des raisons politiques, nous tenons beaucoup à cette distinction. Ce n'est pas toute l'armée que nous accusons.* »

« Les Amis du cèdre »

En une semaine, si l'on en croit notre interlocuteur, les affrontements ont fait de soixante-dix à quatre-vingts morts civils à Chyah. L'O.A.C.L. et le P.C. n'auraient eu, quant à eux, que cinq combattants tués, des « *camarades martyrs* », dont on nous propose d'enregistrer les noms. Les forces de sécurité intérieure libanaises (F.S.I.) sont intervenues à plusieurs reprises le long de l'avenue Assad-El-Assad pour rétablir l'ordre. La gauche les accuse d'avoir en fait apporté leur appui aux Kataëb. Le quartier chrétien d'Aïn-El-Remannah serait d'ailleurs partiellement tenu par un groupuscule d'extrême droite, une sorte d'O.A.S., plus extrémiste que les Kataëb, les Amis du cèdre, dont l'intervention est rarement mentionnée dans la presse de Beyrouth.

Au siège du parti communiste, une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles s'affairent à la lueur des bougies. Une infirmerie a été installée. Trois étudiants en médecine d'origine chrétienne en assurent le fonctionenment. Un gros bazooka est entreposé à gauche de la porte d'entrée qui disparaît derrière des sacs de sable.

Réunion au grand complet dans le bureau du « responsable politique » pour une longue discussion qui, au fil de la nuit, prendra peu à peu un tour plus détendu. Assis en demi-cercle, les « camarades » se présentent avec un nom de guerre, le plus souvent celui d'un « martyr » révolutionnaire du tiers-monde. Le quartier de Chyah est, dans tout Beyrouth, celui où l'extrême gauche paraît le mieux implantée. Sa population, pauvre, a déjà une longue expérience des luttes politiques. La grande usine d'alimentation Ghandour (cinq mille ouvriers), l'une des premières entreprises du Liban, a connu des semaines de grèves dures. « *Le 13 avril,* dit un jeune communiste, *lorsque les Kataëb ont massacré les occupants palestiniens d'un autocar, les gens de Chyah ont commencé à réfléchir. Les partis progressistes leur ont proposé une explication politique : les Kataëb, avons-nous dit, veulent détruire la résistance avant de s'attaquer aux progressistes libanais. Alors les gens ont ommencé à s'organiser. Ils sont descendus dans la rue pour assurer avec nous la défense du quartier. La plupart d'entre eux sont des pauvres qui ont fui le sud du Liban devant les raids israéliens. Ils se sentent spontanément dans le même camp que la résistance palestinienne et ils n'ont rien à perdre.* »

En réalité, une multitude de groupes politiques se partagent le contrôle du quartier : nassériens, baasistes pro-syriens et pro-irakiens, communistes, trotskistes, militants du parti socialiste progressiste, etc. Mais tous leurs responsables, nous dit-on, ont désormais des réunions quotidiennes communes qui permettent de coordonner la « *défense de Chyah* ».

N'est-ce pas paradoxal pour des militants communistes d'être rassemblés derrière un chef — M. Kamal Joumblatt — qui es[t] en même temps un grand sei[-]gneur féodal ? « *M. Joumblatt [a] toujours pris des positions pro[-]gressistes. Et pour nous c'[est] l'essentiel.* » Que pensent-ils [du] nouveau gouvernement ? « *Le[s] Kataëb en sont exclus. C'est do[nc] une grande victoire de la gauche[.] Nous espérons maintenant arri[-]ver à exclure un jour des gen[s] comme Chamoun, mais tout cel[a] se fera par étapes.* »

Vers 4 heures, quatre militant[s] nous ramènent en voiture vers [le] centre de la ville. A proximit[é] du rond-point de Chatila, notr[e] groupe est intercepté par un[e] patrouille palestinienne du Fat[h.] Il s'ensuit un long interrogatoi[re] et des démarches laborieuse[s] auprès d'un responsable du servic[e] d'ordre palestinien. Nos jeune[s] guides communistes ne sont-i[ls] pas théoriquement des camarad[es] de combat des Palestiniens ? Ma[is] ce sont aussi des Libanais subite[-]ment arrêtés en plein Beyrout[h] par des fedayin armés. L'imper[-]ceptible mouvement d'impatienc[e] que l'on devine sur le visage d[es] musulmans n'est probablemen[t] pas un détail sans importanc[e.]

J.-Cl. GUILLEBAUD.

(1) Le 13 avril 1975, les Kataëb ont attaqué un autocar palestinien et massacré ses occupants. Ce drame fut à l'origine des premiers affrontements d'avril-mai à Beyrouth.

(2) A la suite d'une grève des pêcheurs de Saïda, réprimée par l'armée libanaise, des troubles graves avaient éclaté dans cette ville côtière du Liban du Sud. L'armée avait dû, finalement, se retirer de la ville et plusieurs de ses officiers chrétiens avaient été sanctionnés.

Egypte

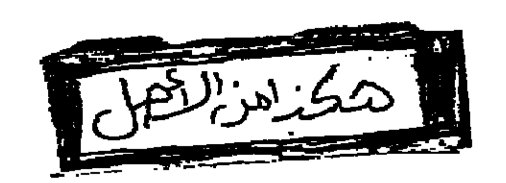
Recevant des enseignants américains

M. SADATE ADMET QUE LES ÉTATS-UNIS ET ISRAË[L] AIENT DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES

Le Caire (*A.F.P., Reuter*). — Le président Sadate a déclaré, mercredi 2 juillet, devant des enseignants américains en visite en Egypte : « *Je ne demande pas à l'Amérique de rompre ses relations avec Israël ni de cesser de lui fournir des armes ni de mettre fin aux relations privilégiées entre les deux Etats. (...) Je demande que cette aide soit destinée à assurer la sécurité d'Israël, et que nous y ayons droit nous aussi.* »

Interrogé sur le problème de la reconnaissance d'Israël, le président a répondu : « *L'acceptation de la résolution 242 du conseil de sécurité a fait de l'existence d'Israël une réalité.* » Il a, cependa[nt] ajouté : « *Il est naturel qu'ap[rès] vingt-sept ans de guerre, on [ne] puisse établir tout d'un coup d[es] relations normales ; le plus gra[nd] progrès consisterait à mettre f[in] à l'état de guerre avec une gara[n]tie des grandes puissances ou [de] l'Amérique, ce qui laisserait au[x] générations futures la liber[té] d'agir.* »

Parlant de son mandat prés[i]dentiel, M. Sadate a déclaré : « *Je crois qu'il est de mon devo[ir] de vivre comme un citoyen ord[i]naire et de me reposer* », laissant ainsi entendre qu'il ne [se] représenterait pas aux électio[ns] de l'année prochaine.



LES ÉMIRATS ARABES UNIS



VERS UN ÉTAT MODERNE ET STRUCTURÉ

La naissance de l'Etat des [é]mirats arabes unis, proclamée le [.] décembre 1971, avait été [a]ccueillie avec quelque scepti[c]isme. Les divergences d'intérêt [d]écoulant de l'inégalité des [ri]chesses naturelles des émirats, [le]s rivalités tribales, les luttes [d]'influence opposant les pays [ri]verains du Golfe, constituaient [a]utant de facteurs qui rendaient [l']entreprise hasardeuse. Trois ans [e]t demi après la création de la [F]édération, celle-ci a cepen[d]ant surmonté avec une surpre[n]ante aisance les différentes [é]preuves qu'elle a rencontrées [su]r son chemin.

L'une des raisons de l'absence [d]e conflits majeurs au sein de [l']Etat des émirats arabes unis est [l']esprit de tolérance dont ont fait [pr]euve jusqu'à présent ses prin[ci]paux dirigeants et la souplesse [av]ec laquelle ils ont interprété [l]a constitution provisoire. « En [fa]it, nous disait un vieux résident [d]'Abou-Dhabi, ils sont d'accord [p]our ne pas s'affronter sur [c]ertains problèmes particulière[m]ent litigieux. » C'est ainsi que [l]e budget fédéral a été jusqu'à [m]aintenant entièrement financé [pa]r Abou-Dhabi, alors qu'aux [ter]mes de la constitution provi[so]ire il doit être alimenté par [..] % des revenus de chaque [é]mirat. Nul ne s'attend sérieuse[m]ent à une contribution quel[c]onque de la part des quatre [é]mirats pauvres du Nord — Ras-[El]-Kheyma, Adjman, Om-El-[Q]owain et Foudjeira — qui sont [le]s principaux bénéficiaires des [la]rgesses d'Abou-Dhabi. Ou mê[m]e de Chardja, certes en pleine [e]xpansion économique, mais en [p]roie à de nombreuses diffi[cu]ltés financières. En revanche, [le] cheikh Zayed, semble-t-il, [ai]merait bien que Doubaï, dont [le]s activités commerciales n'ont [ja]mais été aussi florissantes, par[ti]cipe au financement du budget [fé]déral.

Interrogé au sujet des « désac[co]rds » entre les « unionistes » [d']Abou-Dhabi qui souhaitent un [Et]at structuré et moderne et les [pa]rtisans d'une union fédérale [lâ]che, les responsables des [E.]A.U. admettent l'existence de [«] conceptions divergentes » sur [la] nature de la Fédération, mais [ex]cluent toute idée d'antago[nis]mes. Les dirigeants de Doubaï [ont] pourtant été critiqués implici[te]ment au début de mai par [l'or]gane officiel de la Fédération [Al]-Ittihad qui a écrit, au mo[me]nt où le budget fédéral était [ren]du public, qu'il ne suffisait [pa]s d'appuyer « moralement » [la] Fédération, mais qu'il fallait [ég]alement que « ceux qui en [on]t les moyens » participent [eff]ectivement à son financement.

[C]ertains parlèrent même à [cet]te occasion d'une épreuve de [for]ce imminente entre les repré[sen]tants d'Abou-Dhabi et de [Do]ubaï. Le conflit, si jamais il [a e]xisté, a été apparemment ré[glé] au cours de l'importante ses[sio]n du Conseil suprême de la [Féd]ération — la plus haute [inst]ance des E.A.U. — qui s'est [réu]ni le 12 mai à Abou-Dhabi. [Par]mi les décisions qui ont été [pri]ses au cours de cette assem[blé]e, la plus significative est [cell]e prévoyant l'unification des [for]ces armées des émirats.

[D]es experts militaires arabes [ont] été chargés de présenter [dan]s un délai de deux mois un [pla]n d'unification. S'ils réus[siss]ent dans cette mission parti[culi]èrement délicate, un impor[tant] pas aura été franchi dans [la v]oie du renforcement de l'au[torit]é fédérale centrale.

[Il] restera cependant à régler [le g]rave problème de l'absence [de] coordination économique qui [se] manifeste souvent sous la [form]e d'une concurrence débri[dée] entre les différents émirats.

J. G.

80 millions de tonnes de pétrole en 1974

EMIRATS ARABES UNIS : Abou-Dhabi, Doubaï, Chardja, Adjman, Foudjeira, Om El Quovain, Ras El Kheyma.

SUPERFICIE : 80.000 km2.

POPULATION : 350.000 habitant — 60 % pour Abou-Dhabi et Doubaï — dont les trois quarts d'immigrés.

DENSITE : 4 habitants au kilomètre carré.

PETROLE : la production a atteint 80 millions de tonnes en 1974 et les recettes se sont élevées à 5 milliards de dollars, dont 80 % pour Abou-Dhabi, 15 % pour Doubaï et 5 % pour Chardja.

TRANSPORTS : une autoroute relie Abou-Dhabi à El-Aïn (environ 150 km) et le long de la côte une autoroute relie Doubaï à Ras-El-Kheyma.

— Trois aéroports peuvent accueillir des vols internationaux : Doubaï, Abou-Dhabi, Chardja (trafic limité). Liaisons quotidiennes avec Beyrouth.

— Doubaï est, depuis longtemps, un important port de transit du Golfe ; mais la concurrence d'Abou-Dhabi se fera bientôt plus forte. Deux ports pétroliers à Abou-Dhabi, aux terminaux des pipe-lines de Jebel-Dhanna et de l'île de Das. Un port pétrolier à Doubaï, équipé de très grands réservoirs sous-marins. Petits ports de cabotage dans les autres émirats. Le port de Chardja est en cours de construction.

INDUSTRIE : Elle consiste surtout en petites et moyennes entreprises de production de matériaux de construction et de biens de consommation courante. Des projets importants relevant du secteur public sont à l'étude, surtout à Abou-Dhabi, concernant les réalisations pétrolières (trois raffineries et une usine de liquéfaction de gaz), l'inventaire des ressources minières, trois cimenteries, l'agrandissement du port de Doubaï et un complexe pétrochimique à 150 kilomètres d'Abou-Dhabi.

FINANCES : Outre le budget fédéral, chaque émirat a son budget propre ; sauf dans le cas d'Abou-Dhabi, les comptes publics ne sont pas distincts de ceux des émirs. Le budget d'Abou-Dhabi est trois fois plus élevé que celui de la Fédération : 95 % des recettes sont pétrolières ; les dépenses courantes représentent 42 %, celles de développement 29 %.

DROITS DE DOUANE : Un tarif fédéral est en préparation. En attendant, les droits particuliers à chaque Etat membre restent applicables. Pour Abou-Dhabi, certains produits (fruits, légumes frais, bétail sur pied, semences, dattes, journaux et livres, monnaies et or) sont exemptés de droits de douane. Ceux-ci sont de 1 % « ad valorem » pour les produits alimentaires de première nécessité ; pour les autres produits, 40 % de la valeur sont exemptés et 1 % perçu sur les 60 % restants. Pour Doubaï, qui reste le port d'importation des autres émirats, les marchandises sont soumises à un droit uniforme de 4,62 %.

INVESTISSEMENTS ET FISCALITE : La réglementation en matière d'investissements étrangers est très libérale. Il suffit d'obtenir une licence de commerçant de la municipalité qui le délivre généralement de façon automatique contre le versement d'une caution par une banque ou un « sponsor » local (100 000 dinars).

Aucune participation de capitaux locaux n'est exigée. Aucune limite n'est imposée aux profits. Les transferts de bénéfices ou les rapatriements de capitaux sont libres. En matière fiscale encore aucun impôt à Doubaï, hormis certaines redevances municipales d'ailleurs peu élevées.

BANQUES : Il n'y a pas de Banque centrale, mais un « currency board » chargé d'acheter et de vendre des devises et d'élaborer les statistiques. Le nombre des banques est passé de 11 en 1972 à 35 en 1974 et celui des guichets de 24 à 80. Une banque nationale pour les investissements et le développement a été créée à Abou-Dhabi en 1974, chargée d'accorder des prêts à long terme à 4 %.

MONNAIE : 1 dirham = 1,10 F.

UNE INTERVIEW DU CHEIKH ZAYED

Le dialogue entre producteurs et consommateurs doit se dérouler dans un climat de conciliation

Abou-Dhabi. — Principal artisan de l'unité des pays du golfe, cheikh Zayed Ben Sultan el Nahyan, gouverneur d'Abou-Dhabi, préside depuis décembre 1971 aux destinées de l'Etat des émirats arabes unis. Elevé dans le respect des traditions bédouines, cheikh Zayed s'est révélé un chef d'Etat dynamique qui ne dissimule pas sa volonté de faire de la jeune fédération du Golfe un Etat moderne et structuré.

Cheikh Zayed, qui nous reçoit dans son « madjliss » au palais Al-Maqam, près de la ville d'El-Aïn dont il fut longtemps le gouverneur, a bien voulu répondre à nos questions.

« Quel sens attribuez-vous à votre visite en France ?

— La France est rattachée au monde arabe par d'anciens liens d'amitié et est universellement admirée pour ses positions fermes en faveur des causes justes. Les Arabes apprécient en particulier l'attitude de la France à leur égard et lui réservent toute leur amitié ainsi que leur respect. Notre visite a pour objectif de consolider davantage nos relations mutuelles et de renforcer la coopération à tous les échelons. Il existe déjà entre les Emirats arabes unis et la France une base solide pour la coopération bilatérale et j'espère que cette visite contribuera à raffermir encore plus notre amitié ainsi qu'à élargir le champ de notre collaboration mutuelle.

— Quels sont les principaux problèmes qui se posent à la Fédération des émirats arabes unis près de quatre ans après sa création ?

— Je ne pense pas qu'il soit correct d'affirmer qu'il existe des problèmes au sein de la fédération. Il ne faut pas oublier que celle-ci a été créée il y a à peine quatre ans, et que nous avons encore un long chemin à parcourir. Pour notre part, nous essayons constamment d'améliorer les structures de notre Etat fédéré, afin qu'il puisse mieux servir le peuple des Emirats unis et jouer un rôle plus actif au sein de la communauté des nations.

— Estimez-vous que l'essor économique des E.A.U. sera affecté par la baisse de la production pétrolière intervenue au début de cette année ? Envisagez-vous des réductions dans vos investissements dans le pays et dans le montant de l'aide que vous accordez aux pays étrangers ?

— Il ne fait pas de doute que la baisse des revenus se répercutera sur le volume de nos engagements financiers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Nous sommes cependant confiants et nous pensons que nous pourrons mener à bien notre programme de développement intérieur et en même temps respecter nos obligations à l'égard de nos frères arabes et du tiers-monde.

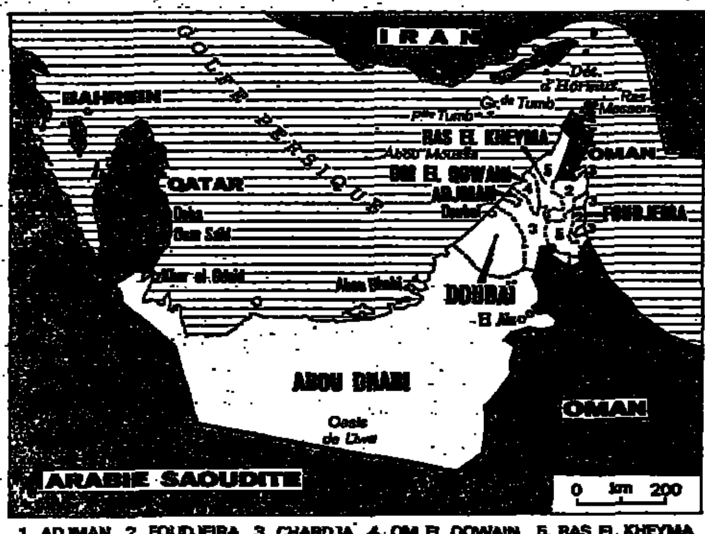
— Appuyez-vous la demande de l'Iran pour une augmentation du prix du pétrole en septembre ?

— En tant que membres à part entière de l'OPEP, les E.A.U. sont liés obligatoirement par les décisions et la politique de cette organisation. Je suis certain que l'OPEP continuera à adopter des résolutions modérées dans le but de concilier les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs. La poursuite du dialogue entre les deux parties est d'une extrême importance et doit avoir pour objectif de sauvegarder les droits des producteurs et des consommateurs dans un climat de conciliation et non de confrontation.

— Pensez-vous que la réouverture du canal de Suez et la décision d'Israël d'alléger son dispositif militaire sur le front du Sinaï ont créé les conditions d'une paix honorable au Proche-Orient ?

De notre envoyé spécial

— Il n'y a pas de doute que ces mesures peuvent être interprétées comme le début d'un processus vers la stabilité et la paix. Ces espoirs ne seront cependant précisés que si Israël est réellement sincère dans sa décision d'alléger son dispositif militaire dans le Sinaï et s'il considère que cette mesure constitue un premier pas vers un règlement général fondé sur les résolutions des Nations unies. Celles-ci prévoient le retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.



1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA

— En cas d'échec des efforts de paix actuels, pensez-vous que les pays arabes devront imposer un nouvel embargo pétrolier, malgré les menaces américaines répétées d'intervenir militairement contre les pays producteurs de pétrole ?

— Premièrement, je voudrais ici préciser que le pétrole constitue une richesse économique que les Arabes utilisent pour le développement et le progrès. Si le monde arabe est menacé par la guerre, il est évident que cette richesse, ainsi que toutes ses autres ressources seront mobilisées pour assurer sa défense. Deuxièmement, une éventuelle décision d'imposer un nouvel embargo ne saurait être affectée par des menaces d'où qu'elles viennent. Elle dépendra plutôt du souci des Arabes de mieux défendre leur intégrité territoriale et leur souveraineté. Les Arabes évalueront la situation telle qu'elle se présentera et prendront des décisions unanimes en fonction des nécessités de l'heure.

— Le récent rapprochement entre l'Irak et l'Iran a créé un climat favorable à la détente dans le Golfe. Pensez-vous qu'une réunion des chefs d'Etat de cette région est maintenant souhaitable et possible ?

— La confrontation entre Téhéran et Bagdad constituait un facteur de discorde qui menaçait aussi bien les intérêts de l'Iran que ceux du monde arabe. La détente ouvre une ère de coopération entre les pays de la région et constitue une manifestation des qualités de prévoyance et de responsabilité du chah d'Iran et du président Bakr. Aussi bien l'Iran que l'Irak ont été à même de surmonter les divergences qui existaient entre eux afin de contribuer à la stabilité et à la sécurité d'une région d'importance vitale, non seulement pour ses habitants mais également pour le monde entier. Cela n'est pas surprenant, car l'Irak fait partie de la région et est un Etat frère musulman. Je suis persuadé que ce rapprochement donnera une nouvelle impulsion à la coopération des pays de la région. Dans ces conditions, des contacts à tous les niveaux entre les dirigeants du Golfe ne peuvent que favoriser cette tendance vers la paix.

— Etes-vous pour la constitution d'un front uni des Etats du Golfe (E.A.U., Koweït, Qatar, Bahreïn) dans le but de préparer la voie à la signature d'un traité de sécurité collective ?

— Les pays que vous citez ont déjà une politique commune, car ils sont fermement persuadés qu'ils partagent un héritage et une destinée communs. Cette unité de politique et d'intention n'a pas besoin d'être proclamée formellement, car elle existe déjà : tous les pays de la région sont fermement convaincus de la nécessité de coordonner leur politique afin d'assurer la stabilité et le progrès du Golfe.

— Y a-t-il des contacts entre les E.A.U. et l'Iran en vue de régler le problème des îles d'Abou-Moussa et des Tumb saisies par les forces iraniennes en décembre 1971, à la veille de la création de la fédération ?

— Le problème de ces îles a surgi entre des voisins et amis. Les E.A.U. ont porté cette question devant la Ligue arabe, qui s'efforce, par le truchement d'un dialogue pacifique, de trouver une solution amiable dans un esprit de conciliation et de coopération. »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

AU SOMMAIRE DE CE SUPPLÉMENT

PAYS FONCIÈREMENT SUNNITE

LES divergences qui, dès le premier siècle de l'islam, opposent les croyants quant au choix du chef de la communauté, aboutissent vite à une répartition géographique assez nette. Les sunnites, majoritaires, restent établis au centre du domaine de l'islam, de l'Arabie centrale à la Syrie et à l'Egypte. Les chiites et les kharedjites, initialement moins nombreux et destinés, malgré certaines périodes d'épanouissement, à le demeurer dans l'avenir, se postent vers la périphérie : Iran et franges de la péninsule Arabique d'une part, Maghreb d'autre part.

Le pays des actuels Emirats arabes unis est foncièrement attaché aux formes régulières de l'islam sunnite. Cependant, ouvert sur le Golfe et adossé aux steppes et aux montagnes d'Arabie, il reçoit, au cours de l'histoire, l'impact de courants très divers. Habiles et entreprenants, les Iraniens passent la mer et, dès que les possibilités commerciales apparaissent, s'installent dans les ports, où ils pratiquent, comme dans leur pays, le chiisme imamite. Depuis la montagne d'Oman, les kharedjites s'efforcent à plusieurs reprises d'étendre leur domination sur les versants et les vallées qui descendent vers le Golfe. Durant la première moitié du dix-neuvième siècle, c'est au tour des wahabites, interprètes rigoureux du sunnisme, de tenter, avec un succès seulement temporaire, la même entreprise. Car tous ces efforts ne laisseront que par endroits des traces durables.

Essaims chiites et entreprises kharedjites

En particulier à Dubai, mais aussi en d'autres points de la côte, la population chiite, d'origine iranienne, revêt aujourd'hui une certaine importance. De plus il existe à Dubai et à Abou-Dhabi une tribu arabe, celle des Baharinah, qui pratique le chiisme, sans doute depuis trois siècles. Reçu parmi les Persans avec une particulière faveur, le chiisme est cependant un mouvement religieux d'origine purement arabe : il exprime un attachement mystique à la descendance du prophète Mohamed, par sa fille Fatima et son gendre Ali, descendance au sein de laquelle l'imam doit être choisi. Vaincus, contraints à la fuite, les chiites furent victimes de longues et sévères persécutions qui les amenèrent à dissimuler leur allégeance afin de conserver, fût-ce secrètement, des fidèles à Ali.

Des divergences au sujet du choix de l'imam amenèrent la division du chiisme en plusieurs branches. Mais le groupe le plus nombreux et le plus cohérent, celui des chiites imamites ou réguliers, professe que le douzième imam s'est délibérément dérobé à ses fidèles ; cet imam caché n'est plus représenté sur terre que par les docteurs, héritiers de son infaillible pouvoir d'interprétation ; mais vers la fin des temps, revenant sous la forme du mahdi, il restaurera la justice dans le monde et sera l'ultime chef des croyants monothéistes réunifiés.

Le chiisme imamite a classiquement été la religion d'Etat de l'empire d'Iran ; il obligeait en principe le souverain à suivre, en matière religieuse interprétée au sens le plus large, l'avis des docteurs. Mais désormais le gouvernement iranien, menant selon ses propres critères son œuvre de modernisation, prend ses distances à l'égard de personnages religieux dont il juge les attitudes rétrogrades.

Historiquement, c'est à l'encontre du chiisme que le kharedjisme s'est défini, avant de revêtir dans ses nombreuses sous-branches des formes très diverses. Les kharedjites ont désapprouvé Ali pour avoir accepté de soumettre à un arbitrage la légitimité de ses prétentions, c'est-à-dire de s'en remettre à l'appréciation d'un ou plusieurs hommes, alors qu'il eût convenu d'attendre que l'unanimité de la communauté exprimât la volonté de Dieu.

Les kharedjites rejetèrent, quant au choix du chef de la communauté, les exigences des chiites aussi bien que des sunnites : les premiers entendant que l'imam fût du sang du Prophète, les seconds se contentant de vouloir qu'il soit issu de la tribu qoreichite, qui était celle du Prophète. Mais ils estimèrent que la fonction devait revenir au plus méritant, et ils s'engagèrent ainsi dans une surenchère moralisatrice et puritaine, aboutissant souvent à des conflits entre prétendants.

Fortement implantés à Mascate et à Oman, les kharedjites s'efforcèrent longtemps d'étendre leur influence sur les tribus Qawassim du pays des Emirats; ils n'y parvinrent que de façon partielle et précaire. Le wahabisme devait d'ailleurs, dès la fin du dix-huitième siècle, les rejeter dans leurs montagnes.

Le wahabisme : un épisode historique

Le wahabisme est lui aussi puritain ; mais son origine doctrinale, entièrement différente, le rattache à l'islam sunnite le plus orthodoxe. Il constitue en effet l'aboutissement récent d'une antique tradition de rigoureuse interprétation des sources islamiques, aussi bien que de sévère exigence morale, qui remonte aux enseignements de Ahmed Ibn Hanbal (neuvième siècle) et de Taqieddine Ibn Taimiyya (quatorzième siècle).

Ahmed Ibn Hanbal est le fondateur du « rite hanbalite », c'est-à-dire de la plus exigeante des quatre « écoles juridiques » de l'islam orthodoxe, dont les leçons ont prévalu presque exclusivement dans l'Arabie du nord.

Taqieddine Ibn Taimiyya, auteur entre autres d'un traité sur la Politique canonique islamique, développe en particulier les thèses hanbalites pour les appliquer aux devoirs et prérogatives des gouvernants ; sa courageuse critique du pouvoir mamelouk lui valut de longues persécutions.

Mohamed Ibn Abdel Wahab, théologien de l'Arabie du nord, demeure dans cette ligne rigoureuse. Au milieu du dix-septième siècle, il enseigne l'interprétation littérale du Coran et des traditions du Prophète, le retour aux mœurs pures et à l'ascèse des premiers temps, le rejet des innovations liturgiques et juridiques et le refus des actes de piété surérogatoires, culte des saints et vénération des tombeaux. Ainsi prémunit-il, contre les tentations de retour plus ou moins conscient au paganisme, les Bédouins du Nadjd, auprès desquels il affermit l'autorité de l'émir Mohamed Ibn Saoud, adepte enthousiaste de cette doctrine dure.

Tel qu'interprété, et vécu, par la dynastie saoudite, le wahabisme est un principe d'action. C'est bien ainsi qu'il apparaît, à l'aube du dix-neuvième siècle, lorsque les Saoudites s'emparent, en 1800, de l'oasis de Bouraimi et, dès 1802, étendent leur contrôle sur toute la côte sud-ouest et sud-est du Golfe. Les cheikhs des Qawassim, qui développent beaucoup alors leurs entreprises de piraterie maritime, persuadent les autorités britanniques de l'Inde qu'ils y sont poussés par les Wahabites, lesquels s'alloueraient un cinquième des prises à titre de tribut. Certains historiens anglais modernes, comme Lorimer (1), ne partagent pas cette opinion ; d'autres, tel D. Hawley, concluent cependant que « la ferveur religieuse wahabite a affecté les Qawassim, qui ont été poussés, par leur zèle de nouveaux convertis, à un degré d'agressivité en mer qu'ils n'auraient pas atteint autrement (2) ».

Pendant une quinzaine d'années, cependant, l'influence wahabite paraît déterminante auprès des Qawassim, qui manifestent une grande activité et durcissent leur attitude. Mais elle disparaît en 1818, lorsque le corps expéditionnaire égyptien oblige l'émir de Deraya à capituler. Les entreprises wahabites reprennent dès 1820 et se poursuivent jusque vers 1869, à partir en particulier de Bouraimi ; mais elles se heurtent, tant de la part des Qawassim qu'en Oman, à des résistances de plus en plus déterminées.

Longuement disputé entre les souverains saoudites, le sultan d'Oman et le cheikh d'Abou-Dhabi, Bouraimi marque en tout cas, dès la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, la borne aux influences wahabites, qui ne sont plus, sur le littoral à l'est de Qatar, que le souvenir d'un épisode historique.

C'est donc, en ce carrefour où les différentes interprétations de l'islam ont conflué, l'orthodoxie sunnite qui prévaut, sous réserve de quelques essaims des allégeances minoritaires. — P. R.

(1) Lorimer, *Gazetteer of the Persian Gulf, Oman and Central Arabia*, 1915, tome I, p. 635.

(2) Donald Hawley, *The Trucial States*, Londres, 1970, p. 117.

UNE LONGUE ET TUMULTUEUSE HISTOIRE

DEPUIS une haute antiquité, l'homme s'est établi dans le pays qui est, aujourd'hui, celui des émirats arabes unis. En dépit d'un climat sévère, bien des avantages naturels l'y incitaient. Les côtes, dans toute la partie orientale du pays, sont rocheuses et très découpées ; elles ménagent d'admirables criques, parfois très vastes, qui constituent autant de bons refuges. Dans les eaux peu profondes des plages occidentales s'étendent les bancs d'huîtres perlières. Et partout, la mer est très poissonneuse. Le relief procure aujourd'hui encore, dans les vallées, suffisamment de précipitations pour que certaines cultures y soient possibles, mais le pays était sans doute mieux arrosé jadis. Les pluies font apparaître, dans la steppe, de beaux pâturages.

La région fut d'abord, dans l'histoire, une partie du pays de Magan, qui, deux ou trois mille ans avant notre ère, commençait avec les empires de Sumer et d'Assyrie. Un de ses ports a pu être localisé, à Oum-el-Nar, près d'Abou-Dhabi ; des fouilles récentes semblent mettre cette civilisation en rapport avec celle de Koulli, dans le Béloutchistan méridional ; il a aussi été constaté que la voie commerciale qui, d'Oum-el-Nar, s'enfonçait vers le sud comportait un poste d'échanges à l'emplacement de l'actuel Bouraimi.

On a pu se demander si les Phéniciens n'étaient pas originaires de cette région du Golfe. Une légende locale attribue la construction d'un château fort, dont les ruines subsistent près de Ras-el-Kheyma, à une certaine reine Zoubba. Cette souveraine gouverna le pays, dit-on, « *aussi vigoureusement qu'un homme* », et fit creuser un canal, sans doute à des fins d'irrigation. Est-ce simple hasard si le nom de Zoubba rappelle et la fameuse reine de Saba et Zénobie, qui régna sur Palmyre ?

Une précoce et forte emprise musulmane

Les traditions font d'un certain Malik Ibn Fahm, venu du Yémen au début de notre ère, le premier pionnier de l'implantation arabe dans la région. Les Azd, sous son autorité, luttèrent victorieusement contre les Persans. Et ce serait du vivant même du prophète qu'un de ses émissaires, Amr Ibn el As, le futur conquérant de l'Egypte, se rendit par mer à Mascate et gagna à l'islam la population de la région.

La navigation de cette côte, comme celle du pays de Mascate et du Yémen, connut alors un très rapide et durable développement. Djoulfar, sur l'emplacement de l'actuel Ras-el-Kheyma, fut un port des plus actifs. Parmi les petits princes qui affermirent leur autorité sur cette portion du littoral de la péninsule Arabique, d'aucuns portèrent plus loin leurs ambitions : au douzième siècle, les Beni Abdal Qaïs s'établirent sur l'île, proche de la rive persane, qui gardera leur nom, et Chah Mohamed Dirhem Koub se retrancha dans Hormouz; leurs navires sillonnaient l'océan Indien.

Venus par la route du Cap, les Portugais, à partir du début du seizième siècle, supplantent par la violence et par la ruse, dans l'océan Indien, navigation et commerce arabes. Ils pénètrent dans le Golfe, où ils s'assurent, en des lieux bien choisis, points d'appui et entrepôts, généralement en ménageant les souverainetés locales, auxquelles ils imposent simplement leur protection.

Dès lors, les flottes étrangères apparaissent dans le Golfe ; d'abord, pour peu de temps, les Ottomans ; puis, de manière beaucoup plus durable, les Britanniques, qui d'emblée aident les Persans à chasser d'Hormouz en 1622, les Portugais. Ceux-ci tentent alors de se retrancher sur la côte arabe : ils tiennent, de 1631 à 1650, Djoulfar, et ils bâtissent aussi de plus modestes forts, à Kalba et à Dibbah, sur la côte de l'océan Indien.

Les rivalités navales entre Hollandais, Français et Britanniques se prolongent localement pendant deux siècles ; elles affectent peu, cependant, les populations de la côte arabe. En revanche se poursuivent des luttes locales très acharnées, issues pour une bonne part de la grande rivalité classique entre Arabes du Nord, ou Qaïsi, et Arabes du Sud, ou Yéméni, représentées localement par les clans Ghafiri et Hinawi.

Les Qawassim, dénomination qui s'applique surtout aux maîtres de Djoulfar (plus tard, Ras-el-Kheyma) mais s'étend bientôt à tous les habitants de la côte des actuels émirats, sont impliqués dans les sanglantes compétitions qui surgissent dans l'Oman pour la dévolution de l'imâmat kharedjite. Des populations arabes s'établissent dans les îles et sur la côte du nord du Golfe ; utilisant leurs relations avec eux, les Persans, après s'être emparés de Bahrein, attaquent les Qawassim et, de 1736 à 1750, les dépossèdent de Djoulfar.

Le commerce maritime, entre l'Inde, la péninsule Arabique, la Basse-Mésopotamie et la Perse prend, malgré tous ces combats, un développement considérable, et excite les convoitises. Dès la fin du dix-septième siècle, les pirates opèrent dans ces parages, où la configuration des côtes offre de si commodes refuges et favorise la surprise.

La piraterie dans le Golfe souligne l'historien anglais D. Hawley, est alors le fait des Européens, Britanniques compris, aussi bien que des Orientaux ; elle était, remarque-t-il, endémique dans cette région, et elle s'y est manifestée périodiquement au cours des siècles, chaque fois qu'aucun gouvernement fort n'exerçait son contrôle (1).

Les navires portugais sont longtemps les principales victimes de la course arabe. Mais les intérêts britanniques, qui s'établissent dans l'Inde et dans ses parages maritimes, constituent bientôt un objectif de choix. Un premier coup de main est lancé par les Qawassim, en 1759, contre un comptoir de l'*East India Company*, à Bender-Abbas.

Pendant soixante-dix ans, les incidents, plus ou moins fréquents et violents, se succéderont. Peut-être les Wahabites, qui en 1800 s'emparent de Bouraimi, puis dominent temporairement la côte, poussent-ils les Qawassim à l'action ; c'est du moins ce qu'affirment ces derniers quand, en 1806, ils souscrivent avec les Britanniques une trêve, destinée à peu durer.

Le gouvernement de Londres et la Compagnie des Indes décident enfin, en 1819, une action de grande envergure ; une escadre, doublée de transports capables de mettre à terre plus de deux mille hommes, détruit méthodiquement les navires et les défenses de Ras-el-Kheyma, puis des autres ports de la côte. A l'occasion de ces combats, les Britanniques ne dissimulent pas leur admiration pour la qualité nautique des vaisseaux arabes et pour l'habileté manœuvrière de leurs équipages.

La Grande-Bretagne entend assurer désormais la sécurité de sa navigation, de ses communications et de son commerce dans le Golfe, sans être pour autant impliquée dans les complexes affaires de la péninsule Arabique. Pendant un siècle et demi, elle passe avec les chefs arabes du Golfe, dans ce but, une série de traités.

Le « *traité général de paix* » est signé le 8 janvier 1820 à Ras-el-Kheyma ; à son texte adhèrent, jusqu'au 15 mars, les autres cheikhs du littoral, qui s'appellera désormais « *côte de la Trêve* ». Son texte a été conçu par un officier interprète aux vues larges et humaines, le capitaine P. Perronet Thompson ; sans tirer vengeance des actions du passé, comme d'aucuns l'auraient voulu, il proscrit pour l'avenir la piraterie de la part des tribus arabes qui acceptent d'adopter une attitude pacifique et dont les navires porteront un pavillon spécial de reconnaissance. Thompson ne demeure que quelques mois à Ras-el-Kheyma ; après lui, et jusqu'au milieu du vingtième siècle, les agents britanniques dans le Golfe résideront ailleurs que sur la côte de la Trêve.

Une « *trêve inviolable* » est, à l'instigation des Britanniques, conclue en 1835 entre les cheikhs de Chardja, Dubaï, Adjman et Abou-Dhabi. Une « *trêve maritime perpétuelle* » est signée le 4 mai 1853 entre ces mêmes cheikhs et, en outre, ceux de Ras-el-Kheyma et d'Om-el-Qowaïn ; elle instaure, entre ces principautés, des relations paisibles.

Plusieurs autres accords visant à abolir le trafic des esclaves, à assurer la sécurité des installations télégraphiques britanniques, etc., sont conclus par la suite ; le plus important est « *l'accord exclusif* » des 6-8 mars 1892, par lequel les cheikhs s'engagent à passer par le gouvernement britannique pour leurs relations extérieures et à ne permettre aucune cession ou occupation de leur territoire, ni présence d'agents d'un autre gouvernement étranger. Enfin, à partir respectivement de 1911 et de 1922, sont agréées des *dispositions* dissuadant les cheikhs d'accorder, sans consultation des autorités britanniques, des concessions pour la pêche aux perles ou aux éponges, puis pour l'exploitation du pétrole.

De la sorte, le gouvernement britannique laisse aux principautés du Golfe, en matière politique, ce que l'on appellerait aujourd'hui une large « *autonomie interne* ». Les cheikhs restent donc libres de vider à leur gré diverses querelles territoriales ou autres contentieux, souvent très complexes, issus parfois de relations de famille entre eux.

Rien de plus changeant donc, au dix-neuvième siècle et durant la première moitié du vingtième, que la consistance même de ces petits Etats qui agglomèrent des populations aux attaches parfois imprécises. Par exemple, sur la côte de l'océan Indien, Dibbah et Kalba apparaissent pendant plusieurs dizaines d'années comme des principautés indépendantes, avant de passer derechef sous l'autorité de Chardjah. A plusieurs reprises, Ras-el-Kheyma n'est pas distincte de Chardja. Foudjeira, en revanche, après diverses péripéties, se détache de Chardja ; c'est seulement en 1952 qu'il est reconnu comme indépendant.

Durant la période des traités, les Britanniques tiennent à cœur de préserver les principautés du Golfe de tout empiétement étranger sur le littoral et, si possible, également du côté du continent. Ils déjouent, de la sorte, quelques tentatives ottomanes, persanes, voire françaises avant la conclusion de l'Entente cordiale, en 1904. C'est ainsi qu'au début de ce siècle les Iraniens sont empêchés de s'installer sur les îles d'Abou-Moussa et des deux Tumb, sur lesquelles est confirmée la souveraineté respective des cheikhs de Chardja et de Ras-el-Kheyma ; les deux cheikhats seront cependant obligés, en 1971, après le départ des forces britanniques, d'abandonner ces îles à l'Iran.

La Grande-Bretagne, se retirant d'Arabie du Sud en 1967, annonce le 17 janvier 1968 qu'elle se propose d'évacuer, avant la fin de 1971, ses forces militaires de la région du Golfe.

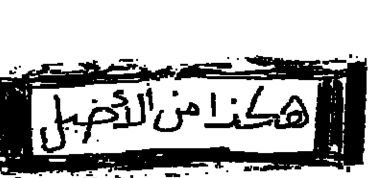
Les souverains des émirats arabes estiment que, dans la perspective ainsi ouverte d'une proche et complète indépendance, ils ont intérêt à s'associer en vue de constituer une entité politique de plus grand poids. Un premier accord est passé, dans ce sens, le 19 février 1968, entre Abou-Dhabi et Dubaï ; dès ce moment, il est envisagé d'établir une « *Union des émirats arabes* ».

Bahrein et Qatar ayant, en fin de compte, préféré ne pas adhérer à la Fédération, celle-ci est constituée, sous la présidence initiale du cheikh d'Abou-Dhabi ; elle réunit, outre ce cheikhat, ceux de Dubaï, Chardja, Adjam, Om-el-Qowaïn et Foudjeira. Durant l'été 1971, l'Union des émirats arabes accède à la Ligue arabe, réalisant ainsi la totale indépendance de l'antique pays des Qawassim.

PIERRE RONDOT.

(1) D. Hawley, *The Trucial States*, London 1970, p. 76, 90, etc.

(2) D. Hawley, *op. cit.*, p. 218.



Lieu de rencontre e civilisations et d'hommes

LUX et reflux des vagues sur la plage blanche et rose. Parmi les coquillages nacrés, gés, violacés, se trouvent des ns très anciens, aux arêtes es : vert très pâle des céla-, blanc bleuté de la porce- aux entrelacs bleu foncé. cette plage, près de Ras-El-yma, il y eut sans doute — le quatorzième, le quinzième e ? — un comptoir par où itaient les porcelaines venues Chine, allant vers quelle se ?

ux et reflux des civilisations... Koweït à Ras-Massendam, tout ivage du Golfe est semé de ili, de cairns, certains datant lus de trois mille ans. Dans ueds de l'intérieur, les rochers, ois, portent des graffiti : seurs et gibier, cavaliers avec es, scorpions, serpents lovés le graphisme s'apparente à des chasseurs boschimans des peintures rupestres du ra. Ur, Babylone et Ninive, ussi la Perse élamite et la icie, ont abandonné ici leurs cassés, leurs outils de pierre le bronze et les jarres mar-s du sceau de leurs mar-nds.

s le début du dixième siècle notre ère, une école d'alchi-es carmathes composait des bés et expérimentait, décou-t les acides minéraux, et ni eux l'acide sulfurique. Leurs gnes, avec une approche tout i scientifique et laïque, fai-nt l'inventaire des connais-es de l'époque dans toutes les iplines : c'étaient les encyclo-stes de l'an mil et leur mme » nous est parvenue. Elle longtemps attribuée à un cer-Jabir ou Geber, moine imagi-ire, alors que les « Républi-populaires communistes » des nathes de Bassorah et de rein eurent une existence bien e.

Cent ans de misère

ux et reflux des hommes au-du rivage : quand les Por-is, au seizième siècle, arrivent force, installant leurs comp-s, bâtissant leurs forteresses, sant leurs immenses citernes, blables à des cathédrales, les itants arabes de la côte se rent à l'intérieur des terres, des régions moins accessibles. nd la puissance portugaise ne, vers le milieu du dix-sep-e siècle, les boutres arabes ennent possession des mers et ports. Au siècle suivant, les rations arabes, qui contrôlent létroits, sont assez puissantes faire échec — pour un temps l'arrivée des marchands hol-lais, français et anglais. Parce s prélevaient un impôt sur les chandises en transit, les émirs nt qualifiés de « pirates » par Européens, qui justifiaient les guerres qu'ils menaient re les souverains légitimes de égion.

e boom actuel, placé sous le e du pétrole et des matières plastiques, met fin à cent ans de récession économique, de misère, d'émigration. Depuis le percement du canal de Suez, suivi de l'abandon de la route des Indes via l'Irak et l'Iran, le Golfe avait cessé d'être une voie de transit commercial. La flotte perlière arabe, ruinée par l'expansion de la perle de culture japonaise, avait été réduite presque à néant. Pour des générations de marins au chômage et de bédouins sans contrats caravaniers, il n'y eut d'autre ressource que de s'enrôler dans les troupes qui faisaient régner la *pax britannica* sur cette région torride et désolée, sous les ordres d'officiers souvent écossais, qui déguisaient leurs Arabes en *bagpipers* approximatifs — keffieh rouge à pompons blancs, pantalon de toile et chemise blanche barrée de l'écharpe aux couleurs d'un clan de la lointaine Ecosse.

Les archéologues de l'an 3000 auront de bien étranges amalgames à déchiffrer quand ils fouilleront les gigantesques décombres de béton, de fer et d'aluminium qui formeront la strate de l'ère pétrolière. Doubaï, surtout, la Venise du Golfe, devrait leur poser des énigmes. Dans la crique éblouissante, bordée des gratte-ciel représentant toutes les grandes banques mondiales, viennent s'aligner, trois par trois, les boutres — ces merveilleux voiliers arabes qui ressemblent comme des frères à nos anciennes caravelles, — bannière claquant au vent, attendant le crépuscule pour entreprendre leur course contrebandière, les flancs chargés d'or et de montres suisses à destination des Indes ou du Pakistan — ou tout simplement du proche Iran. Les plongeurs de l'archéologie sous-marine iront à la recherche non plus des ducats immergés dans des jarres, mais des tolas — ces lingots aplatis pour mieux se dissimuler dans les plis d'un turban ou les recoins d'une ceinture — qui auraient sombré en compagnie de téléviseurs, de transistors japonais, de pointes Bic gainées d'or et coiffées de plumes d'autruche roses, de boutons de manchettes ornés de pierres du Rhin grosses comme des bouchons de carafe dans l'enchevêtrement des câbles, oléoducs et gazoducs qui tapissent le fond de la mer.

Les souks de Doubaï feraient l'étonnement autant que la joie d'Ali Baba : saris tissés d'or, soies de Chine et de Thaïlande, broderies de Hongkong, bijoux locaux en filigrane d'or et diamants mal taillés, robes de mariée en dentelle de Saint-Gall, tapis persans tissés mécaniquement en Belgique, sculptures de plâtre peint — les mêmes que celles de nos foires — et tapisseries de velours d'acétate sur lesquelles des chameaux mélancoliques contemplent le coucher du soleil entre deux palmiers. Sans compter l'étrangeté de l'iconographie : les calendriers pornographiques japonais voisinent avec le portrait de Nasser et les peintures sur verre où la jument du Prophète prend son élan vers le ciel.

Le « pop' art » arabe

Au milieu de tout ce fatras circulent les ombres menues des femmes voilées et masquées qui vont faire emplette de seaux en matière plastique ou de cafetières en fer émaillé. Car seules les femmes pauvres, ou les servantes, font elles-mêmes leurs achats. Les dames de la bonne société se font porter à domicile, pour faire leur choix, les merveilles venues de tous les coins du monde et les modèles les plus raffinés de la haute couture parisienne ou romaine, toutes griffes dehors. On peut imaginer les séances d'essayage de tout un harem princier à l'occasion d'un grand mariage...

Les servantes du souk, elles, ont trouvé un moyen d'expression, et une coquetterie, à la mesure de leurs moyens : ce sont leurs masques. Terminés par un long bavolet, ils sont parfois entièrement recouverts d'une broderie composée de boutons de nacre de toutes dimensions.

Autre aspect de « pop-art » contemporain arabe : les affiches de cinéma où les génies verdâtres menacent des sirènes odalisques aux hanches rebondies. Plus authentiques et plus signifiantes : les peintures naïves qui ornent les camions. Pas un centimètre perdu de la surface de ces dix tonnes décorés comme des charrettes siciliennes, mais plus tendrement. Tous les fantasmes, tous les rêves de l'homme arabe viennent y prendre forme : dragons et mains de Fatima alternent avec des montagnes enneigées, des paons encadrant l'arbre de vie, des paquebots voguant sur les flots bleus, des fusées interplanétaires et des avions supersoniques.

L'art naïf prend parfois des dimensions monumentales, avec les fontaines lumineuses et horloges placées aux carrefours où viennent buter les autoroutes. Jets d'eau changeant de couleur toutes les trente secondes, cadrans installés au sommet de structures de béton futuristes qui évoquent le dôme de la cathédrale de Brasilia. Il en est une, que nous ne saurions plus situer, la plus étonnante pourtant : sur le terre-plein central d'une autoroute, elle se dresse en forme de fleur géante dont le cadran serait le cœur entouré de pétales de matière plastique, le tout placé au sommet d'une tige — de plastique, elle aussi, — garnie de feuilles vertes, et qui tourne lentement sur elle-même.

C'est ainsi que les princes, tout comme les bédouins devenus camionneurs, rendent hommage aux choses nouvelles qui ont fait irruption dans leur monde nomade et l'ont brisé : l'objet qui roule, l'eau qui jaillit, et l'horloge qui mesure le temps...

CLAUDE DEFFARGE.

Une politique de bon voisinage

دولة الامارات العربية المتحدة

CONÇU par les Britanniques pour parer aux dangers potentiels provoqués par leur départ de la région, le projet de fédération des Etats du Golfe a abouti, après bien des avatars, à la création, le 2 décembre 1971, de l'Etat des émirats arabes unis — composé de sept principautés : Abou-Dhabi, Doubaï, Chardja, Adjman, Om-el-Qowain, Ras-el-Kheyma et Foudjeira — dont la capitale est Abou-Dhabi. A l'origine, ce projet devait comprendre les émirats de Bahrein et Qatar, qui ont finalement proclamé séparément leur indépendance en août et septembre 1971. L'Etat des émirats arabes unis a été admis à la Ligue arabe et à l'ONU en décembre 1971, et a été reconnu à la même époque par tous les Etats arabes, à l'exception du Yémen du Sud. Dès sa naissance, le nouvel Etat, déjà affaibli par les forces centrifuges que constituaient les autres principautés, jalouses de leur autonomie interne, a éprouvé de grandes difficultés politiques à se faire admettre dans le concert des nations du Golfe par ses deux puissants voisins.

L'Iran, dont les troupes avaient occupé le 30 novembre 1971 les trois îlots du détroit d'Hormouz (Abou Moussa et les deux Tumb) suscitait dans l'opinion publique des émirats un sentiment tout à la fois de colère et de crainte, car on pouvait redouter, en cette phase de transition, d'autres menées expansionnistes de Téhéran. Le gouvernement d'Abou-Dhabi allait en conséquence être amené à faire preuve de pragmatisme, en nouant, en janvier 1975, des relations diplomatiques avec l'Iran, ce qui *ipso facto* légitimait le coup de force de novembre 1971. Depuis, les relations entre les deux capitales sont normalisées, et, dans les mois qui viennent, le cabinet iranien tentera de convaincre les émirats arabes unis des avantages qu'il peut attendre de son adhésion à un pacte de sécurité régionale dont l'objectif est de repousser toutes ambitions d'hégémonie américano-soviétiques dans la zone.

Avec l'Arabie Saoudite, le contentieux a été long à régler, feu le roi Fayçal ayant, dès 1971, vu d'un très mauvais œil se constituer un Etat fédéral indépendant dans une partie de la péninsule arabique qu'il a toujours considérée comme dans la mouvance directe de Ryad. Les stipulations de l'accord du 21 août 1974 prévoient une reconnaissance du tracé actuel de Bouraimi, une importante rectification de frontières dans l'oasis de Liwa permettant à l'Arabie Saoudite de s'approprier un riche gisement pétrolifère, et enfin une façade maritime de 50 kilomètres à l'est de Qatar.

La substantielle amputation consentie par la Fédération est compensée par la reconnaissance diplomatique et une appréciable liberté d'action tant à l'intérieur de l'Etat que sur la scène internationale.

Avec le sultanat d'Oman, avec lequel il a des affinités politiques évidentes, l'Etat des émirats arabes unis a noué d'emblée des relations cordiales de bon voisinage et de coopération qui se sont traduites notamment par la fourniture d'importants prêts à long terme consentis au cabinet de Mascate, en vue de faire face à son décollage économique et au coût des opérations de « pacification » au Dhofar.

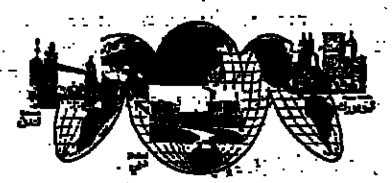
Les rapports avec l'Etat de Qatar ont connu un net refroidissement entre mars 1972 et juillet 1973 pour des raisons purement accidentelles. En effet, cheikh Ahmed Ben Ali El Thani, émir de Qatar, se trouvait à la chasse en Iran en mars 1972 lorsqu'une révolution de palais, fomentée par son cousin, le prince héritier, cheikh Khalifa et premier ministre, le déposa. Son beau-frère, cheikh Rached, émir de Doubaï, lui accorda asile, et, pendant quelque temps, les dirigeants de Doha prirent des mesures de sécurité et craignirent que l'ancien émir n'intriguât pour revenir au pouvoir.

Le processus de normalisation fut amorcé en décembre 1974 par le ministre des affaires étrangères qatari, cheikh Suheim, venu à Abou-Dhabi et Doubaï demander à l'ancien souverain qu'il ne se livre à aucune activité politique. Simultanément, le contentieux monétaire entre les deux pays était réglé à l'amiable. Il convient de noter que depuis l'accord d'août 1974 entre Abou-Dhabi et Ryad, l'Etat des émirats arabes unis est coupé de celui de Qatar par le couloir qu'a obtenu l'Arabie saoudite.

Avec Bahrein et le Koweït, les sympathies politiques favorisent des liens de bon voisinage : échanges commerciaux fructueux, coopération culturelle, harmonisation des politiques pétrolières, etc. Les observateurs estiment que, dans un proche avenir, les conditions pourraient être remplies en vue d'instituer un ensemble économique suffisamment intégré pour être comparé, dans ses objectifs, au Marché commun européen.

Cheikh Zayed, en sa qualité de président des Etats des émirats arabes unis, entretient de bons rapports avec l'Irak et la Libye, dont l'activisme dans le « front du refus » est jugé parfois excessif à Abou-Dhabi. Enfin, il a tenu, tout de suite après la guerre d'octobre 1973, à administrer des preuves concrètes de sa générosité à l'égard des deux pays dits du « champ de bataille ». L'Egypte et la Syrie ont reçu d'Abou-Dhabi, en dix-huit mois, environ 1,7 milliard de dollars pour accélérer la réalisation du programme de reconstruction des villes détruites et la reconstitution de leur potentiel militaire.

NOEL JEANDET.



(PUBLICITÉ)

La fusion de sept Emirats Arabes en un Etat moderne, industriel et social, la contribution de 25% du produit national brut à l'aide au tiers-monde et le non-alignement dans les affaires étrangères ont qualifié les Emirats Arabes unis de

La visite en France de Son Altesse le cheikh Zayed, Président des Emirats Arabes Unis, marque un événement important dans le développement des liens politiques et économiques des E.A.U. avec l'Europe.

Il y a trois ans les Emirats Arabes Unis se constituaient en un Etat fédéral, souverain et indépendant, englobant sept émirats.

Les problèmes auxquels la Fédération eut à faire face au cours de sa brève existence avaient été énormes — les problèmes physiques de terrain et de distance, les problèmes sociaux posés par une population éparse et des niveaux de développement inégaux. Il était nécessaire, en particulier, de diversifier l'industrie, trop dépendante du pétrole, et de s'attaquer aux problèmes humains (éducation, logement et services sociaux) : première étape vers l'amélioration du niveau de vie de ses citoyens.

Aujourd'hui, les Emirats Arabes Unis possèdent un Etat social intégral, pour le bien-être de la population ; l'éducation obligatoire est assumée par l'Etat dans des écoles modernes ; des hôpitaux et des cliniques fournissent les soins gratuitement, et des projets de logements spéciaux ont pour but d'assurer à chaque famille une habitation adéquate.

Malgré ses responsabilités panarabes et internationales de chef d'Etat, le cheikh Zayed a su maintenir l'attention personnelle qu'il s'est engagé à accorder à l'intérêt de ses citoyens et au développement des E.A.U. Il est en outre connu pour sa détermination à exploiter la technologie moderne dans le désert aride en vue de créer une industrie agricole saine.

Comme dans tous les pays du tiers-monde en voie de développement, l'établissement d'une base industrielle solide et le développement des services sociaux sont étroitement liés. Les revenus pétroliers actuels sont investis pour créer l'Etat industriel moderne de demain. L'investissement des richesses du pays dans les projets de développement signifie non seulement une économie plus stable, mais aussi un commerce croissant, propice aux nations industrialisées de l'Europe.

La coopération entre les E.A.U. et les Etats européens est un aspect fondamental de la politique des pays en voie de développement — une sorte d'association, une participation collective où le financement arabe et la technologie occidentale se joignent pour aborder ensemble les problèmes urgents du tiers-monde.

Sur le plan intérieur, les E.A.U. constituent une association fédérale bénéfique au bien-être de leur peuple, tandis que sur le plan international ils ont pour but de créer un lien entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, les mettant à même de faire face à leurs problèmes actuels les plus importants pour le profit mutuel de toutes les parties concernées.

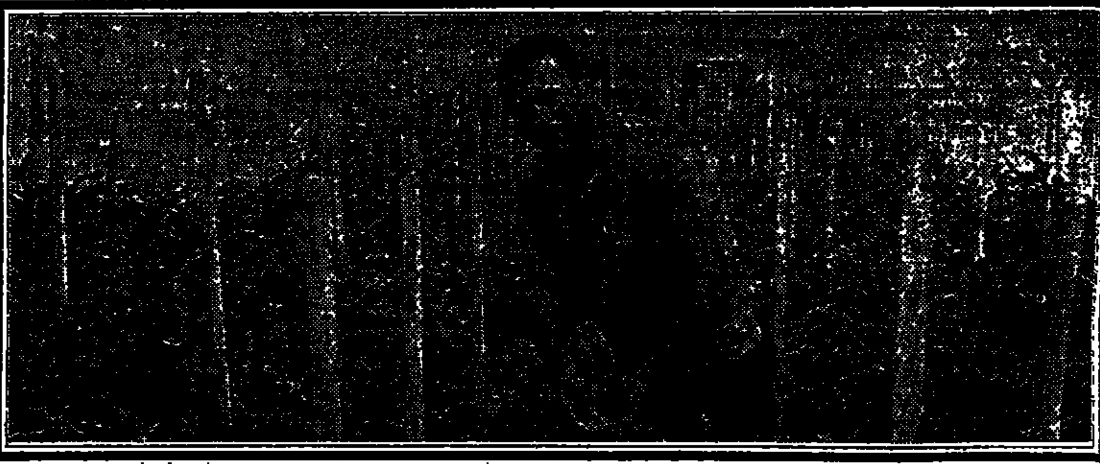
INDUSTRIE, AGRICULTURE ET SECTEURS TERTIAIRES

Reconnaissant que les ressources pétrolières du pays ont leurs limites, les Emirats Arabes Unis se sont fixé pour tâche immédiate de développer et de diversifier l'industrie afin de doter le pays d'une infrastructure industrielle de complément.

L'établissement d'industries apparentées au pétrole a pour but de donner un essor au potentiel d'exportation du pays en ajoutant à la liste des produits exportés les sous-produits du pétrole brut. Les raffineries de pétrole en cours de construction devraient éliminer l'importation de carburants, tandis que les installations pétrochimiques, actuellement à différents stades de projet, réduiront la dépendance des E.A.U. sur les importations et exploiteront les ressources naturelles du pays. Parmi les installations de liquéfaction de gaz naturel, on compte le complexe d'Abou-Dhabi en cours d'achèvement, au coût de 3910 millions de francs français.



Son Altesse le cheikh Zayed, Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis et souverain d'Abou-Dhabi.



Programme de culture.

Les matières premières locales permettront également de fabriquer du ciment et d'extraire du gypse, du calcium et de l'argile. Vers la fin de 1976, les cimenteries d'Al-Ain et de Dubai seront en fonctionnement avec une capacité annuelle de 750 000 tonnes.

Il est prévu que, à la fin de 1979, 25 000 tonnes de fers à béton seront produites dans un nouveau complexe sidérurgique près de Mughta-Bridge, tandis que d'autres usines en projet permettront même de réexporter. Un autre projet à Dubai comprend une installation de traitement de fer spongieux, une unité de fabrication d'acier et un laminoir à tôles d'acier.

A Dubai, à proximité de Port-Rashid, une cale sèche valant 900 millions de francs français, sur laquelle pourront reposer un pétrolier d'un million de tonnes et deux d'un demi-million de tonnes, sera terminée dès 1977. Toujours à Dubai, une fonderie d'aluminium est en cours de construction.

Enfin, la liste des industries légères et lourdes des Emirats croît chaque année et comprend des projets de production de soufre et d'acide sulfurique, des usines d'engrais utilisant les rejets d'égouts et les ordures ménagères, des usines de peinture, de plastique et d'amiante.

En outre, le commerce et les banques deviennent aussi rapidement des secteurs majeurs de l'économie des Emirats. Des ports en eau profonde, des autoroutes modernes, les transports aériens et les télécommunications sont en plein développement ou en amélioration pour répondre à la demande d'un Etat industriel moderne.

Malgré le climat extrême, des programmes agricoles sont menés à bien. On y compte des projets laitiers, de volailles et de cultures hydroponiques expérimentales.

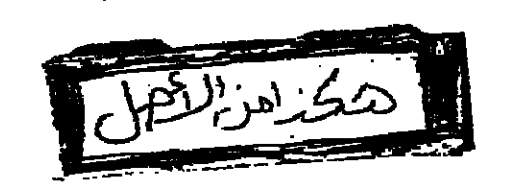
LES SERVICES SOCIAUX

Afin de permettre aux citoyens de participer activement à l'épanouissement de l'industrie et du commerce, de vastes services sociaux dans plusieurs domaines leur sont accordés et font partie du programme actuel de développement des E.A.U.

ÉDUCATION

L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants des Emirats, dont 50 000 élèves poursuivaient une éducation à plein temps en 1973, soit deux fois plus qu'en 1971. L'enseignement supérieur est assuré dans des instituts spécialisés, des écoles agricoles et commerciales, et des centres de formation de l'industrie pétrolière. Le gouvernement a aussi institué une école normale, un collège technique intermédiaire, une école commerciale secondaire et un centre de formation professionnelle. Les projets existants prévoient 35 écoles supplémentaires à Abou-Dhabi, 16 écoles intermédiaires et 5 secondaires dans les autres Emirats. Plus de 4 000 enfants, garçons et filles, sont en

Les émirats arabes unis –



(PUBLICITÉ)

PARTENAIRES POUR LE PROGRÈS



… soins médicaux sont gratuits pour tous les citoyens résidant dans le pays, … que pour [illegible] de passage dans les Emirats.

…le maternelle ou communale, tandis une attention toute particulière est don… à l'éducation des adultes, dont 7 000 sui… …t des cours dans 26 centres spéciaux.

…e gouvernement fédéral accorde des …rses d'études scolaires et universitaires …artir de 50 francs français par mois en …mière année d'études, jusqu'à 500 francs …nçais en Université.

…es bourses sont aussi concédées à des …diants qui désirent poursuivre leurs …des à l'étranger et à des étudiants ara… ou africains se trouvant dans le pays.

…GEMENT

…e niveau de vie des citoyens des E.A.U. …néliore rapidement grâce aux impor… …ts programmes de développement tant …zones urbaines que rurales. Un modèle …projets est conçu pour fournir des loge… …nts bon marché équipé chacun d'écoles, …cliniques, de bureaux de poste, d'élec… …ité et d'autres services sociaux.

…NTÉ

…es soins médicaux et les traitements …pitaliers sont gratuits dans tous les Emi… . Des subventions sont accordées aux …onnes ayant besoin d'un traitement …lical dans des centres spécialisés à …anger. Parmi les projets achevés l'an… passée, on compte l'extension de quatre …taux urbains, la construction de sept …iques rurales et de quatre centres médicaux. Une unité anti-malaria a été récemment établie à Ras-al-Khaimah.

AFFAIRES INTERNATIONALES

Le terme « association » ne s'applique pas uniquement à la formation de sept Emirats en un seul Etat souverain, mais aussi aux relations de ces Emirats avec les autres Etats arabes et de la communauté internationale.

En contribuant au développement et à la sécurité des Etats arabes, les E.A.U. s'imposent un rôle important. C'est ainsi qu'ils reconnaissent leurs responsabilités envers la communauté mondiale dans les domaines de la politique, du commerce et de l'éconpmie.

A mesure que les autres pays s'adaptent au nouvel ordre économique apporté par les pays en voie de développement, qui revendiquent leur droit d'exiger des prix équitables pour leurs produits, les relations commerciales de la prochaine décennie devront être fondées sur des principes d'égalité, de respect mutuel et de coopération.

Les aspirations du monde arabe sont fondées sur un développement social et économique, sur une solution politique au conflit du Moyen-Orient mettant fin à l'occupation militaire des territoires arabes, et sur la reconnaissance des droits politiques et nationaux des Palestiniens. La France et les nations industrialisées du monde actuel ont pour but le maintien et l'extension d'un haut niveau économique et social. Quant aux E.A.U., ils visent à ces mêmes buts et sont persuadés qu'ils sont accessibles par la coopération plutôt que par la confrontation.

AIDE AU TIERS-MONDE

Les E.A.U. ont alloué l'année dernière plus de 25 % de l'ensemble de leurs revenus à l'aide et aux prêts aux nations en voie de développement. Leur contribution aux nations les moins favorisées est la plus forte du monde par tête d'habitant.

Dans la répartition de ces contributions massives, il a été tenu compte de deux priorités :

1. Le développement du monde arabe ;
2. Les besoins du reste du tiers-monde.

Cette aide a été distribuée par l'intermédiaire de plusieurs agences : le Fonds D'Abou-Dhabi pour le Développement Economique Arabe (A.D.F.A.E.D.) a été constitué spécialement pour aider financièrement les pays arabes dans le besoin ; toutefois ce fonds a étendu plus tard son action aux pays africains et asiatiques ayant des problèmes urgents de même nature ; le Fonds de Dotation pour Assistance Générale des E.A.U. a servi de base à la fondation du Fonds Arabo-Africain maintenant géré par la Ligue Arabe qui dispose d'un capital initial de 1 518 millions de francs, dont une forte contribution des E.A.U. ; la Banque de Développement des E.A.U. avec un capital de plus de 460 millions de francs, et dont les actions sont les plus étendues de toutes les opérations d'aide des Emirats. Parmi ses activités, citons le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce et l'octroi de crédits sous des conditions variables aux sociétés, institutions et individus.

Les E.A.U. sont conscients du fait que beaucoup des pays qu'ils aident et aideront sont pauvres sans que cela puisse leur être imputé. Pourvus des outils nécessaires, ils sont fort capables de retrouver une bonne santé économique.

Ainsi nous voyons s'ouvrir une nouvelle ère de coopération liant l'aide arabe au tiers-monde à la coopération technologique des pays industrialisés.

COMMERCE

Les E.A.U. importent leurs marchandises de 70 pays différents. On prévoit que le volume de ces importations augmentera de façon considérable, en même temps que la capacité industrielle des E.A.U. La France exporte aux E.A.U. de plus en plus de marchandises variées, produits pétroliers, denrées alimentaires, machines, cosmétiques, textiles et produits ménagers. Les importations de la France aux pétroliers E.A.U. sont passées de 33 millions de francs français en 1969 à 134 millions de francs français en 1973. En 1974, certaines importations ont aussi augmenté d'une façon significative.

Un programme pour mettre en valeur les richesses disponibles des E.A.U. est prévu et comprend l'importation d'équipements variés. Un Etat industriel nouveau a besoin de machines ; l'amélioration du niveau de vie a provoqué une demande croissante d'appareils électriques, d'installations de climatiseurs, d'objets de luxe et de véhicules de toutes sortes.

Equipements et matériaux sont de plus en plus demandés pour répondre aux besoins des nouveaux hôpitaux et cliniques, ainsi que pour les écoles qui doivent fournir au pays une main-d'œuvre qualifiée et instruite.

…artenaires pour le progrès

LA DIFFICILE NAISSANCE DES AFFAIRES

Les relations de la France avec la *Fédération des émirats arabes unis* illustrent, dans une certaine mesure, les mirages suscités par la conquête économique de pays certes dotés d'une nouvelle puissance financière — d'ailleurs peut-être fragile, — mais très recherchés par les industriels du monde entier et ne possédant qu'une faible population. Les visites de ministres et d'hommes d'affaires permettent sans doute d'établir des contacts ; mais il serait illusoire de fonder de fabuleux espoirs sur la capacité d'absorption de ces pays. De toute façon, le chemin est long — et *parfois aride* — *de* l'évocation de contrats à leur réalisation. Ici encore il ne faut pas déployer trop tôt des étendards de chiffres.

PARMI les sept Etats de la Fédération, Abou-Dhabi — *80 % de la production de pétrole des Emirats* — est le partenaire le plus important de la France, à cause du poids des fournitures d'énergie. Le déficit français a atteint 4 689 *millions de francs* en 1974, près de quatre fois plus qu'en 1973 (1 262 millions), ce qui représente la plus lourde note financière, après celles enregistrées à l'égard de l'Irak et de l'Arabie Saoudite. Les exportations de Paris ont augmenté de 84 % d'une année à l'autre, *passant de 75 à 138 millions* de francs ; mais les importations se sont accrues de 261 %, s'élevant à 4 827 millions au lieu de 1 337. Les ventes représentent 0,06 % du total des exportations françaises, les achats intervenant pour 1,9 % dans la somme des importations.

Afin de mieux faire connaître l'image de marque française, le ministre du commerce extérieur, M. Norbert Ségard, accompagné d'une vingtaine d'industriels, a effectué, au début de décembre 1974, une visite à Abou-Dhabi. Des firmes françaises sont déjà implantées dans ce pays, comme les sociétés de travaux publics *Sainrapt* et *Brice* et Spie-Batignolles, tandis que la Banque de Paris et *des* Pays-Bas a ouvert une succursale en octobre 1973.

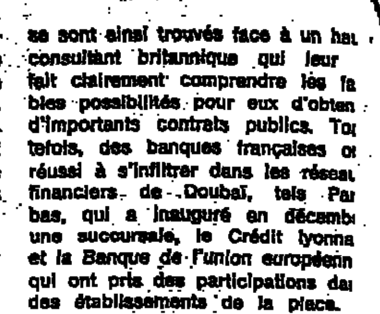
Au cours du voyage de M. Ségard, de nombreux projets ont été évoqués, pour lesquels six mois *après il est utile de faire le* point. Il avait notamment été question de la mise en place d'un complexe pétrochimique — pour un montant de plus de 2 milliards de francs — qui devait être confié à un consortium, la Sofrapad (Société *française* de pétrochimie d'Abou-Dhabi), composé de Gazocéan, de C.D.F.-*Chimie*, de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) et de Sodeteg. Ce projet est pour l'instant au point mort, la création du complexe étant pratiquement abandonnée. Les discussions continuent aussi à se poursuivre en ce qui concerne d'autres projets portant sur la constitution d'une flotte de méthaniers, la préfabrication de logements, le dessalement d'eau de mer.

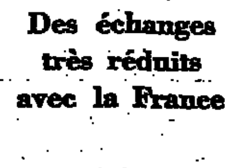
En outre, la France doit faire face à une concurrence très vive, qui s'est déjà manifestée par la conclusion de contrats avec des sociétés japonaises (établissement d'une usine de gaz liquéfié), britanniques (fourniture d'instruments de mesure et de contrôle), ouest-allemandes (secteur du bâtiment) et néerlandaises (travaux publics). Enfin, en dépit des missions de prospection et d'information de part et d'autre — le C.N.P.F. (Conseil national du patro*nat français*) *a reçu, en avril 1975,* une délégation des chambres de commerce d'Abou-Dhabi et de Doubaï, — le volume des contrats et la réalisation des projets dépendent d'une conjoncture mouvante.

Actuellement Abou-Dhabi, chef de file et principal investisseur des Emirats, ralentit sa politique de développement, en raison du poids des engagements pris à l'égard d'un certain nombre de pays en voie de développement et de la réduction de la production pétrolière, ce qui crée des problèmes de trésorerie, réduit le mouvement des affaires et freine le lancement des adjudications. Les dépenses budgétaires du pays stagneraient en 1975 aux alentours de 2,7 milliards de dirhams. Priorité serait donnée à l'éducation, à la santé et à certains travaux d'infrastructure (routes, eaux, électricité, logements). Enfin l'inflation est forte, de l'ordre de 35 % en 1975 pour l'ensemble de la Fédération, ce qui peut aussi *conduire* à annuler ou à différer certaines dépenses d'investissement.

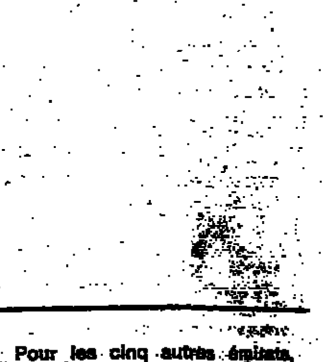
Le tableau est quelque peu différent à Doubaï qui, à côté de sa récente promotion pétrolière — l'extraction, qui a débuté en 1969, représente 15 % des ressources de la Fédération — joue le rôle de plaque tournante commerciale et de place financière. Les exportations de la France vers ces pays se sont élevées en 1974 à 185 millions de francs (393 millions en 1973) *et les importations à 846 millions* (179 millions), l'excédent enregistré il y a deux ans (214 millions) s'étant transformé en déficit (661 millions).

La place prise par la France sur le marché de Doubaï est faible. Ce pays fait figure de *fief anglo*-saxon : lors de leur visite début décembre, les industriels français se sont ainsi trouvés face à un hau consultant britannique qui leur fait clairement comprendre les fa bles possibilités pour eux d'obten d'importants contrats publics. Tou tefois, des banques françaises o réussi à s'infiltrer dans les réseau financiers de Doubaï, tels Par bas, qui a inauguré en décemb une succursale, le Crédit lyonna et *la Banque de l'union* européenn qui ont pris des participations da des établissements de la place.





Des échanges très réduits avec la France



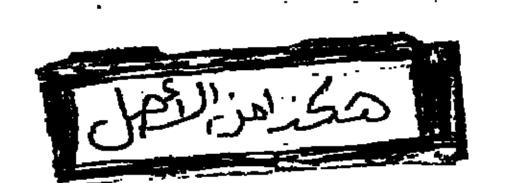
Pour les cinq autres émirats, échanges sont très réduits, les portations françaises s'étant élev l'an dernier à 10 millions de fran Elles intéressent surtout l'émirat Chardja, qui est le seul pays connaître un certain développem (5 % de la production p trolière de la Fédération) et p lequel les Français paraiss éprouver, de façon peut-ê excessive, un certain engouem La Banque de Paris et des Pa Bas a pris une participation de 20 dans la Bank of Chardja, qui asso des apports nationaux (60 %) étrangers (Paribas et Koweït) dont 40 % du capital ont été plac en souscriptions publiques aupr de cent cinquante actionnaires. C tains contrats ont été confiés à d *sociétés françaises (dessaleme* d'eau de mer, fourniture de câbles Des projets intéressent l'électroniqu et l'audiovisuel. Enfin, la régie Re nault envisage de construire u complexe immobilier comportant u hôtel, *un pub et un centre d'expos* tion.

Les quatre derniers émirats qui n produisent pas — ou du moins pa encore — de pétrole (des *études* son entreprises à Ras-El-Kheyma) ne son que des partenaires très virtuels. De possibilités d'échanges existent dan le domaine de la pêche, qui constitu *la principale* source de *revenus* pou les émirats du Nord-Est (Adjman e Om-El-Kowain). La production, qu pour l'ensemble de la Fédératior atteint actuellement 40 000 tonnes doit être développée (études des richesses *marines*, *création* d'usines de réfrigération) ; les entreprises françaises peuvent jouer un certain *rôle dans* ces opérations.

Une commission mixte de coopération économique a été *créée* entre les Emirats arabes unis et la France qui a pour objet d'étudier les projets industriels français dans ces pays, les opportunités d'investissements des capitaux arabes en France et les possibilités d'actions *conjointes* dans les pays *tiers. Toutefois*, le *développement* des ventes françaises apparaît limité par la dimension *démographique* et *une certaine prudence* s'impose d'autant que les responsables de ces pays ne souhaitent plus de « *Joint ventures* » classique associant le capital national et la technologie *étrangère*, *mais entendent* que les entreprises extérieures prennent part au risque financier. Plus prometteur peut-être apparaît le montage d'opérations financières visant à permettre le placement à long terme des capitaux des émirats à l'extérieur du Golfe ; ce qui se heurte à des difficultés à la fois monétaires et politiques.

MICHEL BOYER.

LE FONDS
POUR LE
ÉCONO



CHEIKH ZAYED

UN BÉDOUIN DEMEURÉ FIDÈLE A LUI-MÊME

QUAND les premiers Européens commencèrent à s'intéresser à Abou-Dhabi avec l'espoir d'y trouver du pétrole, juste après la fin de la deuxième guerre mondiale, cheikh Zayed était gouverneur de Bouraimi. Son fief : les six petits villages de l'oasis du même nom, avec une population variant de six mille habitants l'hiver à neuf mille l'été, à la saison des dattes..., et surtout le désert, un désert à cette époque sans frontière, jouxtant le Rub el Khali, l'« Empty Quarter », le plus grand désert du monde.

A cette époque il fallait quatre jours à dos de chameau pour aller de Bouraimi à Abou-Dhabi (160 kilomètres). C'est là que, pendant vingt ans — jusqu'en 1966 — cheikh Zayed vécut pratiquement au seul contacts des Bédouins, comme un Bédouin. Le matin, cheikh Zayed recevait : assis sur un banc, sous le porche de son fort, ou, le plus souvent, à même le sable, sous un arbre, où il accueillait tous ceux que le hasard lui amenait : Bédouins du désert, d'Arabie Saoudite ou d'ailleurs, guerriers d'Oman, Bani Yas (sa propre tribu) ou Manassir. Il les reconnaissait tous instantanément, à la façon dont ils étaient vêtus ou dont ils sellaient leurs chameaux...

Et, pendant des heures, cheikh Zayed écoutait les « nouvelles » : à quel puits telle caravane s'était arrêtée... Qui elle y avait rencontré... Combien d'heures elle avait cheminé avant l'étape du soir... Selon un rituel toujours en vigueur dans son nouveau palais, chaque nouveau venu était accueilli par toute l'assemblée qui se levait à son approche, pour se rasseoir aussitôt, en saluant l'arrivant d'un « Allah bouhair ! » Immanquablement, cheikh Zayed devait écouter les plaintes de quelques Bédouins dont on avait volé les chameaux, ou dont la femme s'était enfuie pour retourner chez son père..., et, inévitablement, on en arrivait au sujet capital de la chasse. Lui-même grand chasseur, cheikh Zayed était toujours entouré de Bédouins en train de dresser des faucons — des shahin (faucon pèlerin), ou des harr (faucon lanier), et chacun de défendre les mérites de son faucon en évoquant une chasse particulièrement glorieuse...

Chaque hiver, cheikh Zayed partait dans le désert pour des chasses d'un mois ou plus, et on pouvait le voir, avant le départ de l'expédition, vérifier lui-même les selles et les cordes des chameaux, les outres en peau de chèvre et les provisions de vivres — des dattes, du riz, du thé — avant de s'enfoncer dans le désert avec une escorte de vingt ou trente Bédouins, en chantant une tagrud au rythme de la marche des chameaux...

L'école de la vie

Ce fut la seule école de gouvernement de cheikh Zayed, qui, par ailleurs, n'apprit jamais à lire ni à écrire... Mais pendant toutes ces années, il apprit à connaître à fond son peuple, connaissant les faiblesses et les vertus de chacun de ses sujets, et se faisant connaître d'eux. Dépourvu d'argent, sans armée, il apprit à imposer son autorité à des tribus encore fort turbulentes, par sa seule force de caractère, son habileté et ses talents de diplomate...

Pauvre, il fut bientôt connu pour sa générosité... Les événements allaient montrer qu'il était aussi d'une loyauté au-dessus de tout soupçon : en 1952, les Saoudiens, qui revendiquaient l'oasis de Bouraimi depuis toujours, envoient un petit détachement occuper le fort Soudairi et « travaillent » les tribus locales, dont la loyauté était très versatile...

La raison de toute cette agitation dans une région où les frontières figuraient encore en pointillé sur les cartes : le pétrole ! D'après les Anglais, l'ARAMCO aurait offert à cheikh Zayed un des plus beaux « pots de vin » de l'histoire — 4 millions de livres sterling en or — pour qu'il laisse la compagnie américaine opérer sur son territoire, en se ralliant aux Saoudiens. Mais cheikh Zayed reste loyal à son frère — qui pourtant ne lui donnait pas un sou !

Cheikh Chakhbout est un des personnages les plus pittoresques de l'Arabie : relativement cultivé — il savait lire et écrire, lisait les journaux arabes et écoutait la radio, — il se méfiait autant des Anglais que du « progrès » qu'ils le poussaient tant à accepter avec l'argent du pétrole.

Estimant qu'il n'avait aucune raison de modifier un mode de vie qui avait fort bien réussi, depuis deux cents ans, à sa famille et à l'émirat, il entassait consciencieusement ses billets de banque dans des coffres en bois. Il était loin d'être pauvre : avant que l'argent du pétrole ne commence à couler à flots, un représentant de la Bank of India que cheikh Chakhbout avait convoqué pour lui faire constater les ravages commis par les mites et les souris (!) constata que l'émir avait entassé dans ses coffres pour plus de 6 millions de dollars en roupies indiennes (monnaie utilisée alors dans tout le golfe Persique).

Il n'était pas vraiment avare : il s'offrit même le luxe de donner 25 000 livres sterling au chah pour les victimes d'un tremblement de terre en Iran au début des années 60. Il était même tolérant : il assistait à l'inauguration de la première église catholique à Abou-Dhabi et manifesta beaucoup de curiosité pour la cérémonie qui se déroula devant lui.

Mais il avait horreur du « changement », et il était pris de panique chaque fois qu'un de ses conseillers britanniques ou un homme d'affaires le pressait d'apposer sa signature au bas d'un document. En 1962, il n'avait pu se résigner à approuver la création d'un service des postes — au moment où le premier pétrolier chargé de brut partait de Das-Island ! — et, ulcéré par la décision d'une commission d'enquête britannique d'attribuer l'île de Halul à son voisin et rival exécré le cheikh Ahmed el Thani de Qatar, il perdit toute confiance dans ses conseillers britanniques et refusa d'approuver tous les projets de développement qui lui étaient soumis.

Pendant ce temps, le pétrole continuait de couler... et de plus en plus vite : de 2,3 millions de tonnes en 1963, la production passait à plus de 8 millions de tonnes en 1964 et à 13 millions de tonnes en 1965. Cette année-là les revenus pétroliers de cheikh Chakhbout atteignirent presque 15 millions de livres sterling, qui allèrent rejoindre les millions entassés dans ses coffres en bois cloutés. Cette situation intolérable ne pouvait durer. En 1966, les Britanniques organisèrent une de ces révolutions de palais comme ils surent en faire par la suite à Mascate (1970) et à Qatar (1972) : cheikh Chakhbout fut mis manu militari dans un avion en partance pour Londres, et cheikh Zayed fut désigné par le conseil de famille des Al Nahyan pour lui succéder. (Par la suite, cheikh Chakhbout fut autorisé à revenir à Abou-Dhabi, où il vit encore, à Al-Ain).

Devenu riche, très riche, cheikh Zayed allait se montrer digne de la générosité qui avait été la sienne quand il n'était que le pauvre gouverneur d'une oasis — oasis qu'il n'oubliera jamais : de 1966 à 1970, il consacra plus de 20 millions de livres sterling à l'embellissement de son village de Bouraimi, connu aujourd'hui sous le nom d'Al-Ain.

Car, à la différence des autres cheikhs et sultans d'Arabie, cheikh Zayed n'oublie jamais ses sujets : possédant personnellement tout le sol de l'émirat, il décida, en arrivant au pouvoir en 1966, que chaque Abou-Dhabien aurait droit à une parcelle dans le secteur résidentiel de la nouvelle ville, et à une autre de 30 mètres sur 30 mètres dans la zone industrielle. Pour protéger ceux qui n'avaient pas les moyens de construire eux-mêmes, une loi limite à huit ans la durée de location des terrains : au terme de ce bail, terrain et construction reviennent au propriétaire... mais les cheikhs et ceux qui étaient plus instruits et à même de défendre leurs intérêts ont pu signer des concessions de vingt à vingt-cinq ans... et pour les plus pauvres, cheikh Zayed fit construire des maisons individuelles — correspondant à nos H.L.M. — qu'il leur remit, entièrement meublées, poste de télévision compris, avec titre de propriété...

Une richesse fabuleuse

Cheikh Zayed devait devenir l'un des hommes les plus riches du monde ! Ses revenus pétroliers, qui étaient déjà de 174 millions de livres sterling en 1971, dépassaient les 2,5 milliards en 1974, pulvérisant tous les records et les statistiques qui veulent que Koweït soit la nation la plus riche du monde, avec un produit national brut de 10 000 dollars par personne...

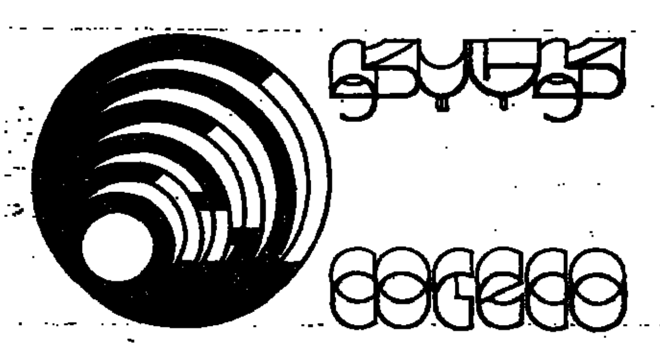
Il n'est plus question, pour cheikh Zayed de se borner à construire une route de corniche pour sa ville, ou de donner une montre en or à ses visiteurs : désormais, il s'offre une escadrille de Mirage ou quelques régiments d'auto-mitrailleuses Panhard... et ses illustres visiteurs, dont beaucoup de récemment convertis à l'islam, faisant chaque année, après le pèlerinage à La Mecque, celui des émirats du Golfe, repartent parfois avec un chèque de 1 million de dollars. A la Syrie, après la guerre d'octobre 1973, cheikh Zayed donnera une raffinerie de 50 millions de dollars... Et lui s'offrira, notamment en France, une propriété en Sologne et le château de Louvois, près de Reims.

Indiscutablement, les affaires de l'Etat, les réceptions, les audiences, dévorent une trop grande partie de son temps : mais le vendredi, il assiste encore aux courses de chameaux et de chevaux, et cheikh Zayed défend les qualités de tel ou tel chameau avec autant de passion qu'autrefois. Il ne fait plus la guerre ; mais n'est-ce pas mieux de pouvoir amener un général anglais et un français au milieu du désert, et de leur dire : prouvez-moi que votre auto-mitrailleuse, ou votre char, est le meilleur, en les faisant jouer à la petite guerre ? Et chaque année, cheikh Zayed part encore à la chasse pour un mois — dans un Boeing, il est vrai, et au Pakistan...

Sans aucun doute, cheikh Zayed est devenu un des grands de ce monde. Mais, seul des cheikhs, émirs et sultans d'Arabie, il est resté fidèle à lui-même : quand un diplomate lui demande audience, il est souvent reçu... en plein désert, à côté d'Al-Ain, sous une tente, où cheikh Zayed l'attend, assis à la bédouine !

CHRIS KUTSCHERA.





LE DÉVELOPPEMENT MULTIFORME DE L'ÉCONOMIE

COMMENT se débarrasser des notions acquises, surtout quand il s'agit d'un pays exotique ? *Dans le cas des Emirats* arabes unis, les clichés abondent. On pense automatiquement aux fameuses Rolls Royce ou Cadillac aux calandres dorées, voire en or massif ; à des nababs se désintéressant du sort de leurs sujets ; au pétrole, uniquement au pétrole.

La vérité se présente sous un jour quelque peu différent. Certes, le palais du cheikh Zayed, gouverneur d'Abou-Dhabi et président de la Fédération, n'a rien à envier aux résidences d'autres chefs d'Etat ailleurs dans le monde. Il peut se le permettre, avec une production annuelle de quelque 80 000 000 de tonnes de pétrole. Mais on ignore que le premier plan quinquennal de développement d'Abou-Dhabi a été mis au point en 1967, c'est-à-dire bien avant la hausse des prix du brut, quand les recettes de cette principauté s'élevaient à 525 000 000 de francs. Plan de développement particulièrement audacieux — il prévoyait des investissements moyens annuels de 875 000 000 de francs — fondé sur un accroissement rapide de la production.



Dans le domaine strictement social, on pourrait citer la progression quasi géométrique du nombre de classes et de lits d'hôpitaux. Ou encore, dans le cas d'interventions chirurgicales délicates, la prise en charge, par le gouvernement, des frais de voyage et d'hospitalisation des malades en Europe.

Mais, phénomène plus caractéristique, chacun des dirigeants des sept émirats porte une attention particulière aux desiderata de la population. Ainsi, cheikh Sultan, gouverneur de l'émirat de Chardja, vient d'abandonner un projet très rentable de pêche industrielle avec usine de traitement de poissons, à Khor-Fakkan, sur la côte orientale, car « *les pêcheurs de la région y étaient hostiles* ».

Et, pourtant, la production de cet émirat est tombée, pour des raisons strictement techniques, de 70 000 à 35 000 barils/jour alors que ses dirigeants espéraient la voir atteindre 100 000 barils/jour.

Si l'on s'en tient à la définition originelle des Nations unies qui plaçait *le palier* entre pays développés et sous-développés à 200 dollars du P.N.B. *per capita*, les Emirats arabes unis se trouvent dans *le peloton* de tête de la liste établie chaque année par le Fonds monétaire international. Selon les nouvelles normes, beaucoup plus réalistes, établies par l'ONU, le tableau change d'aspect.

Mais, contrairement aux autres pays où *la* pénurie de capitaux constitue le *principal* frein au développement, dans les émirats, le problème majeur à résoudre est celui de la répartition des revenus du pétrole. Problème épineux, même à Abou-Dhabi, où il s'agit de faire profiter des retombées pétrolières quelque quatre mille familles d'autochtones, divisées en vingt-sept clans tribaux.

Dans le secteur tertiaire, les citoyens locaux se trouvent favorisés grâce au recours à des moyens plus ou moins orthodoxes. L'obligation faite à toute firme étrangère de recourir aux services d'un « sponsor » (répondant) originaire du pays correspond à cette volonté de distribution des richesses. Dans le cas d'une adjudication officielle par exemple, l'offre sera certes majorée de la commission versée au « sponsor ». L'Etat paraît pénalisé, mais en fait il aura atteint son objectif. D'autant que cette technique de distribution des richesses s'accompagne d'une diversification des bénéfices : un même « sponsor » n'a pratiquement aucune chance d'obtenir plus d'un gros contrat par an.

Quant aux sociétés étrangères sur place, leurs « sponsors » reçoivent un pourcentage des bénéfices, d'ordinaire opulents, sans participation effective au capital. On peut encore citer, toujours dans le domaine des services, un autre moyen, plus élégant, plus normal, pour favoriser les chefs de file des quatre mille familles. Ceux d'entre eux *engagés dans l'importation* cherchent à obtenir la représentation, pour leur émirat, des voitures, matériels et produits étrangers, à cause de leurs marges bénéficiaires confortables. Là aussi, les dirigeants interviennent de façon discrète et indirecte pour favoriser diverses personnalités. Dans le domaine des voitures par exemple, les fabricants de la vingtaine de marques représentées dans chaque émirat évitent, bien entendu, de prendre des risques *et veulent être payés au comptant*. L'homme de confiance du gouverneur intervient alors auprès de l'une des banques pour offrir sa garantie personnelle, et permettre ainsi à l'importateur local l'envoi de la fameuse lettre de crédit irrévocable. Et une fois la pompe ainsi amorcée, les choses marchent toutes seules.

Les banques, par contre, offrent peu de débouchés à cette bourgeoisie naissante. Et pourtant elles pullulent. Il y en a vingt-huit dans le seul émirat de Chardja, dont dix-sept à Chardja-Ville et onze autres à *Khor-Fakkan*, dépendance située de l'autre côté de la péninsule, sur la mer d'Oman. Mais, là aussi, cheik Sultan a demandé et obtenu du groupe français Paribas, promoteur de la banque de Chardja, qu'une partie de son capital soit détenue *par des citoyens du pays*.

L'Etat et le secteur industriel

Les dirigeants des Emirats arabes unis, contrairement à une opinion fort répandue, ne limitent leurs efforts de développement ni aux seuls domaines pétrolier ou pétrochimique ni à ceux des centrales thermiques ou des usines de dessalement d'eau de mer. La cale sèche géante actuellement en construction à Doubaï ou l'usine de réduction de bauxite prévue également dans cet émirat portent témoignage de cet effort de diversification industrielle.

Dans le secteur étatique proprement dit, l'absence de coordination au niveau des différents émirats d'une part, et entre ceux-ci et le gouvernement central de l'autre, représente un obstacle sérieux. Cette absence de coordination s'explique évidemment par l'unité encore imparfaite d'un Etat né il y a trois ans à peine. Mais l'émulation entre émirats risque de déboucher sur des déboires graves. Par exemple, quatre émirats ont décidé d'avoir chacun sa propre cimenterie. La production globale annuelle de ces quatre unités atteindra ou même dépassera le million de tonnes. En dépit de l'expansion ultra-rapide du secteur immobilier, il paraît difficile pour le marché local d'absorber de telles quantités. Quant à l'exportation, elle offre peu de perspectives en raison des salaires relativement élevés et de la dimension réduite de chacune des quatre usines, facteurs qui se traduisent par des prix de revient non concurrentiels sur le marché mondial. Il est question encore d'implanter trois minoteries ayant une capacité globale double *de la consommation actuelle de* farine dans les Emirats arabes unis.

Dans le secteur privé, et toujours dans la perspective de la promotion des élites locales, le gouvernement multiplie les stimulants pour aiguiller ces élèves vers les entreprises industrielles de taille moyenne, c'est-à-dire nécessitant des investissements de 3 millions à 5 millions de francs. La dernière en date de ces initiatives a été la création d'une *Banque de développement des émirats arabes unis*. Celle-ci consent à toute société contrôlée par des autochtones jusqu'à 80 % de l'investissement global, à un taux d'intérêt très bas, s'il s'agit d'un projet industriel.

Ces efforts portent malheureusement peu de fruits, car le développement de l'industrie privée se heurte à de grosses difficultés. La première est d'ordre psychologique. En effet, pour l'investisseur potentiel local, le secteur secondaire comporte trop d'aléas et paraît trop complexe ou non-générateur de « *quick money* », comme le commerce. D'où sa tendance soit à constituer une épargne, de préférence à l'étranger, soit à investir dans l'immobilier, car là-bas, comme en France, « *la pierre, c'est sûr* ».

L'étroitesse du marché local constitue un second frein au développement des entreprises de moyenne importance. Facteur aggravé par le manque de matières premières de base. Comment installer une petite usine de fils électriques, quand la moindre installation rentable en produit par milliers de kilomètres ? Comment créer une unité de tubes fluorescents quand il faut en importer toutes les composantes ?

Par ailleurs, l'attachement des dirigeants des émirats à une économie libérale, qui va jusqu'à refuser d'élever la moindre barrière douanière pour encourager l'industrie locale, n'arrange évidemment pas les choses. Fils électriques, lampes, tubes, etc., produits sur place en quantités relativement réduites, ne peuvent faire face à la concurrence de produits similaires importés.

En dépit de ces difficultés, le développement multiforme de l'économie des émirats arabes unis en général, et d'Abou-Dhabi en particulier, paraît en bonne voie. Un développement basé sur les revenus du pétrole certes, mais aussi sur la consolidation des assises sociales du pays.

JACQUES BAULIN.

Des armes modernes servies par des conseillers étrangers

LONGTEMPS tributaires d'un fournisseur, l'Angleterre, qui avait acquis une situation de quasi-monopole jusqu'à la constitution de leur Fédération, les Emirats arabes unis du golfe Persique se sont efforcés de diversifier leurs sources d'approvisionnement en matériels militaires. C'est la raison pour laquelle la part de la Grande-Bretagne, après 1971, a eu tendance à diminuer, tandis que plusieurs fournisseurs nouveaux, les Etats-Unis, l'Italie ou la France, ont fait leur apparition.

Selon qu'il s'agit des forces terrestres et aériennes qui sont propres à la défense de la Fédération ou des armées qui sont propres seulement à deux des émirats les plus puissants, Abou-Dhabi et Doubaï, la situation se révèle très différente. Pour la France, en effet, le client privilégié dans cette région du monde reste, depuis ces quelques années, l'émirat d'Abou-Dhabi. En revanche, les forces de défense de l'ensemble de la Fédération sont dotées d'armements plus anciens de conception britannique ou italienne.

C'est, du reste, incontestablement l'émirat d'Abou-Dhabi — et dans une moindre mesure celui de Doubaï — qui a consenti l'effort le plus important en manière d'équipement militaire. Les forces de cet émirat, entre 12 000 et 15 000 hommes, selon des évaluations de source britannique, ont reçu des matériels de guerre relativement modernes, surtout dans le domaine aéronautique et terrestre. L'acquisition d'avions de combat supersoniques ou de missiles antichars montés sur des blindés ou des hélicoptères pose, au demeurant, à l'émirat d'Abou-Dhabi des problèmes difficiles d'entretien ou de moindre vulnérabilité de ces matériels. Il n'est pas anormal que les responsables d'Abou-Dhabi, comme ceux de Doubaï, aient envisagé la construction, en préfabriqué, d'infrastructures proprement militaires, distinctes des aérodromes ou des hangars, à usage civil, où ils entreposeraient leurs armements.

Au total, on estime à trente-deux le nombre des avions Mirage commandés par Abou-Dhabi, dans les versions Mirage-III et Mirage-5 (le modèle simplifié du précédent), avec également leurs lots de missiles air-air et air-sol produits par la société française Matra. L'assistance technique et l'entretien opérationnel de ces appareils sont assurés par des Pakistanais qui ont acquis une expérience du Mirage dans leur pays d'origine et qui pourraient, également, être les premiers instructeurs d'une école d'entraînement que les Emirats arabes unis ont l'intention de créer. L'hypothèse ne peut être exclue, enfin, que les Pakistanais se constituent, de la sorte, un arsenal de réserve pour le cas où leur pays aurait besoin d'une force d'appoint.

Pour le compte de son armée de l'air, Abou-Dhabi a aussi acquis des avions de transport Caribou, C-130 Hercules ou Islander de conception américaine ou britannique, à quelques exemplaires, mais certains de ces appareils sont en mesure d'acheminer un système mobile de défense anti-aérienne Rapier que l'émirat a commandé, pour environ 385 millions de francs, à la société British Aircraft Corporation (BAC). Dans le même temps, Abou-Dhabi remettait une dizaine d'avions de chasse anciens, des Hunter de conception britannique, à la disposition de l'émirat de Chardja — pour lequel l'approvisionnement en pièces de rechange demeure un problème délicat — tandis que l'émirat de Doubaï se contente de disposer de quatre avions d'entraînement MB-326 Macchi d'origine italienne.

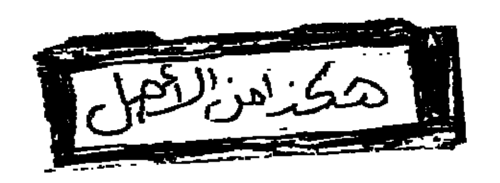
Certains de ces matériels acquis ailleurs qu'auprès de la France, sont servis par des personnels jordaniens, palestiniens ou britanniques, et on cite souvent le cas de ces patrouilleurs rapides de la marine d'Abou-Dhabi — moins d'une dizaine d'unités de 10 à 30 tonnes — où sont embarqués des techniciens égyptiens. Ces petits bâtiments côtiers ont été construits par des chantiers britanniques.

La France a vendu, l'an dernier, à Abou-Dhabi, pour environ 110 millions de francs de missiles tactiques à courte portée, produits par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Ces missiles SS-11 et SS-12 peuvent être montés sur des véhicules légers jeeps Land Rover ou sur des hélicoptères Alouette-III et Puma, également acquis en France. D'autres missiles antichars à télécommande infrarouge ont été achetés à la SNIAS pour équiper des automitrailleuses légères ou des véhicules chenillettes transports de troupes Panhard. On estime généralement que l'émirat d'Abou-Dhabi devrait disposer, au total, d'un peu moins de 2 000 missiles SS-11 et SS-12.

Selon des informations de source américaine, l'émirat d'Abou-Dhabi pourrait acquérir des missiles antichars Tow des Etats-Unis, comme se proposent de le faire d'autres pays du Proche-Orient et, en particulier, les forces armées israéliennes, contre lesquelles les Emirats arabes unis tentent d'unifier leur dispositif militaire.

De la Grande-Bretagne, les Emirats arabes unis ont encore obtenu toute une panoplie de blindés légers ou d'auto-mitrailleuses Scorpion, Shorland et Ferret, sous le commandement de conseillers militaires britanniques. La plupart de ces moyens terrestres sont concentrés à Abou-Dhabi, de même qu'y sont entreposés les hélicoptères français et les hélicoptères Agusta-Bell, de conception italo-américaine, acquis à quelques exemplaires tant pour les besoins des forces armées de la Fédération que pour ceux de la police chargée du contrôle de l'immigration et de la surveillance côtière.

JACQUES ISNARD.



COMMENT GÉRER UNE RICHESSE IMPRÉVUE

OMMENT utiliser et gérer une masse monétaire considérable alors que rien que-là ne prédisposait à la evoir ? C'est le problème des ponsables financiers des .U. face à leur richesse imvue. C'est aussi celui d'Abouabi, unique pourvoyeur du lget fédéral, qui détermine ientation économique de l'enble des émirats, à l'excep- de Doubaï.

)ans les deux cas, souvent nfondus, la nouveauté de l'expérience » implique une ptation progressive des struces monétaires et financières quête d'une stabilité qui comnce à se dessiner.

n 1973, la Fédération s'est ée d'une monnaie commune : dirham (1), basé sur l'or afin viter les fluctuations monéres. A cette fin, un « currency rd » a été créé sous la direc- du Britannique John Scott r émettre la monnaie et la er. Cet organisme, faisant ice de banque centrale, dise aujourd'hui d'un capital de milliards de Dh dont 569 lions sont en circulation. Cedant, il se révèle trop faible r pouvoir contrôler l'incroya- développement de tous les eurs financiers, en particucelui des banques étrangères locales qui opèrent dans le s. Il est donc envisagé de sformer cet organisme fédé- en banque centrale pour voir coordonner les activités ncières et monétaires. De ne, le principe d'une devise aire à l'échelle du golfe be [illegible] d'être décidé par les itnts d'émission de Koweït, rein, Qatar et de l'U.E.A. serait fondée sur les droits tirage spéciaux du F.M.I. ou sur une « corbeille » de monnaie à l'image de celle adoptée par le Koweït au cours de l'hiver.

On retrouve ces mêmes caractéristiques au niveau de l'Abou-Dhabi Investment Board, qui gère les réserves de la Fédération (1 milliard de dollars) et celles de l'émirat d'Abou-Dhabi (1,9 milliard de dollars). On envisage de dissoudre sa direction composée par un conseil de cinq banquiers internationaux pour la remplacer par une institution plus dynamique. En fait, l'arrivée récente de cette masse monétaire a conduit la Fédération à adopter une politique prudente en matière d'investissements. Ses réserves sont placées à long terme, avec le maximum de sécurité, soit dans des obligations, des titres à garantie d'Etat (40 à 50 %), soit dans des investissements immobiliers, des actions, des participations (50 à 60 %). La Grande-Bretagne draine l'essentiel de ces placements, ainsi que les Etats-Unis, pour une part inférieure.

La réunion du Conseil suprême de la Fédération le 26 avril dernier laissait prévoir que le budget de 1975 atteindrait 2,7 milliards de Dh. Il marque donc une augmentation de 123,5 % sur celui de 1974 (1,013 milliard de Dh) qui s'explique tant par l'inflation (en 1974, le taux d'inflation à Abou-Dhabi se situait entre 30 et 50 %) que par le report des projets des années précédentes.

Dans l'attente d'un plan de développement en cours de préparation, les ressources budgétaires sont affectées, en priorité, à l'éducation (457 millions de Dh), à la santé (343 millions de Dh). L'accent est mis sur l'infrastructure (770 millions de Dh) afin de créer les bases d'un Etat moderne en matière de logement et de communication, et de doter les émirats les plus démunis d'industries les amenant à avoir une activité économique dans le cadre de la Fédération.

Absent jusqu'au début des années 70, le secteur bancaire est désormais très bien implanté sur l'ensemble des émirats, au point que sa densité est la plus importante au monde par rapport à la population. Sur les trente-sept représentations principales, 5 banques *disposent* d'avoirs supérieurs à 300 millions de Dh, 9 banques se situent entre 125 millions et 250 millions de Dh, et 23 disposent de moins de 100 millions de Dh. L'activité de ces banques est essentiellement *orientée* vers le financement du commerce, car la plupart des directeurs de banque sont hantés par le « *risque du change* ». Par ailleurs, les clients, n'étant pas véritablement habitués à ces usages, ont tendance à faire toutes leurs transactions en avoirs liquides.

S'il existe quelques investissements privés à l'étranger, ils restent modestes et orientés vers les propriétés immobilières, les dépôts bancaires garantissant un intérêt sans surprise. Jusqu'ici, ils se sont abstenus d'investir directement dans les entreprises commerciales d'Occident. Ce phénomène s'explique par la nouveauté de la richesse de l'Etat et les possibilités qui existent encore d'investir dans le bâtiment ou dans les autres entreprises locales.

Dans les limites de son émirat, Abou-Dhabi connaît un schéma économique et financier analogue, avec, cependant, une ampleur plus large, étant donnés les revenus considérables dont il dispose. Depuis l'arrivée au pouvoir de cheikh Zayed, la politique économique de l'émirat consiste avant tout à doter le pays d'une infrastructure qui n'existait pas jusque-là. L'émirat n'en est encore qu'aux premiers stades du développement où il s'agit de créer un secteur industriel apte à satisfaire les besoins locaux et susceptible d'assurer la transition vers une économie postpétrolière. Ceci se reflète tant dans la fébrile activité des chantiers que dans la répartition des postes budgétaires annoncés dans le budget de 1975. Celui-ci s'élève à 13 milliards de Dh. Outre la contribution de 2 milliards de Dh à la Fédération, 3,5 milliards de Dh vont aux investissements, 3,4 milliards de Dh aux dépenses de fonctionnement, 0,6 milliard de Dh comme participation en capital aux organismes internationaux (F.M.I.-Banque mondiale).

Les ennuis budgétaires d'Abou-Dhabi

Les ennuis budgétaires annoncés au début de l'année, n'étaient dus qu'à des problèmes de trésorerie car la masse de liquidités dont disposait l'émirat a été, à l'époque, très vite épongée par des aides diverses. Abou-Dhabi dispose en effet de revenus qui dépassent largement ses potentialités. Il est, par ailleurs, soumis aux sollicitations des autres Etats et des institutions arabes. Cette année, ses seuls revenus pétroliers doivent s'élever à 4,4 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent ses réserves monétaires et le rapport de ses investissements placés par le Abou-Dhabi Investment Board. Etant donnés l'irruption récente de ces richesses et le manque d'habitude dans ce domaine, Abou-Dhabi pratique encore une politique économique conservatrice et prudente qui se nourrit de l'expérience des déboires antérieurs du Koweït (krach de l'Intra-Bank en 1966, dévaluation du dollar). Ceci l'amène donc à aborder l'avenir économique de façon pragmatique en évitant toute audace et par là même toute spéculation de nature à mettre en péril le capital acquis.

Par contre, la générosité du cheikh Zayed, seul émir de la Fédération dont le budget personnel est séparé de celui de l'Etat (il représente 10 % des revenus de ce dernier), l'amène à accorder des aides avec une certaine largesse, tant à titre personnel que pour le compte de l'émirat. Mais plutôt que de se joindre totalement au Fonds de développement arabe sous les auspices du Koweït et de l'Arabie Saoudite, Abou-Dhabi préfère avoir sa propre politique en matière d'aide internationale. Aussi, le Fonds d'Abou-Dhabi pour le développement des Etats arabes a été créé à cet effet en 1973 avec, au départ, un capital de 125 millions de dollars, récemment porté à 500 millions. Ces prêts concernent essentiellement des projets de développement dans les secteurs de l'industrie, des travaux publics, et des communications, où ils ne doivent pas excéder une participation de 50 % (ils se situent généralement entre 13 et 40 %). Dernièrement, le F.A.D.D.E.A. a accordé une série de prêts d'un montant global de 687 millions de Dh (174 millions de dollars) à neuf pays arabes et au Bangladesh, à des conditions très avantageuses puisque les intérêts sont de l'ordre de 3 à 4,5 % sur quinze ans. Les principaux bénéficiaires ont été l'Egypte (138 millions de Dh), Bahrein (100,4 millions de Dh), la Syrie (98 millions de Dh), le Soudan (80 millions de Dh), la Tunisie (63,2 millions de Dh), la Jordanie (47,7 millions de Dh), le Yémen du Nord (40,3 millions de Dh), le Maroc, la Mauritanie et le Bangladesh (40 millions de Dh chacun).

Par ailleurs, des dons bilatéraux sont souvent accordés à des pays tiers. Un montant global de 517 millions de Dh a été annoncé, il semble toutefois qu'il n'ait pas actuellement dépassé 300 millions de Dh.

Dans l'ensemble, l'émirat d'Abou-Dhabi réserve 15 % de son revenu national à l'aide aux pays en voie de développement, selon les déclarations du cheikh Zayed lors d'une récente visite au Pakistan, pays qu'il affectionne particulièrement.

L'économie libérale de Doubaï

A de nombreux égards, l'émirat de Doubaï échappe aux desseins économiques de la Fédération. Politiquement intégré, il garde son autonomie économique basée sur ses anciennes traditions commerciales et sur son indépendance financière. Son rôle de plaque tournante d'import-export dans la zone sud du Golfe lui a toujours conféré une certaine prospérité, à laquelle sont venus s'ajouter, depuis 1969, ses propres revenus pétroliers. Symbole type de l'économie libérale, Doubaï n'a aucun organisme de contrôle officiel, et, par là même, dispose de très peu de chiffres et de données statistiques. Ce n'est que très récemment que les bureaux de l'émir et de ses conseillers ont quitté les bâtiments du service des douanes, qui tenaient lieu de siège au gouvernement.

D'autre part, la gestion des services publics a été confiée à des entreprises privées. Tout au plus peut-on savoir que les revenus pétroliers de 1974 se sont élevés à 800 millions de dollars. Ses réserves, évaluées entre 500 et 700 millions de dollars, sont placées à l'étranger, essentiellement en Grande-Bretagne car les Britanniques occupent toujours une place prépondérante. La politique financière de l'émirat paraît essentiellement orientée vers tous les moyens susceptibles d'accroître son rôle puisque Doubaï vise à devenir le « Hongkong » de la région. L'effort de l'émirat se concentre sur l'amélioration et l'équipement du port Rachid, inauguré en 1972, et indispensable à son économie de transit, comme sur la création d'une cale sèche, la plus importante au monde.

Si le budget personnel du cheikh Rachid est confondu avec celui de l'émirat, l'homme le plus riche du pays serait Mehdi Tajir, son ancien conseiller, actuellement ambassadeur des E.A.U. à Londres, qui possède, entre autres, une véritable « chaîne » de résidences secondaires.

En dépit de sa vitalité économique, Doubaï ne dispose pas d'argent excédentaire, au contraire, il a besoin de capitaux extérieurs. C'est pourquoi les banques installées à Doubaï pratiquent des taux d'intérêt plus élevés que dans les autres pays du Golfe, afin d'attirer leurs capitaux.

A peine née, la politique financière des E.A.U. va connaître de profondes transformations. D'une part, les sommes actuellement consacrées à l'infrastructure et à l'industrialisation vont très vite être disponibles étant données les limites d'absorption. D'autre part, les investissements vont, sans doute, s'orienter progressivement vers des objectifs plus audacieux. Est-ce que cette masse croissante de capitaux continuera à être recyclée dans les entreprises occidentales ? La réponse est avant tout politique.

MARIE-CHRISTINE AULAS.

(1) 1 dirham = 0,25 dollar ; 1,10 F. F.

Les limites de la « révolution pétrolière »

CE qui s'est passé ces six derniers mois dans les Emirats arabes unis a montré jusqu'où les pays producteurs ne pouvaient pas aller... trop loin.

Au cours de la « révolution pétrolière » d'octobre-décembre 1973, la Fédération des Emirats, dont Abou-Dhabi est de très loin le principal producteur de pétrole, avait appliqué dans ses tarifs une prime importante pour la qualité de son « brut » ; le pétrole d'Abou-Dhabi a en effet une basse teneur en soufre. Mais étant données les nouvelles conditions de marché et les moindres exigences des consommateurs quant à la qualité du pétrole, cette prime s'est révélée trop forte. Autrement dit, le pétrole d'Abou-Dhabi était trop cher, relativement aux autres pétroles du golfe Persique.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les sociétés pétrolières ont fini par réduire fortement leurs enlèvements de « brut » à Abou-Dhabi. La Fédération, qui a une capacité installée de 2,2 millions de barils par jour (110 millions de tonnes par an) et avait produit en moyenne 1,7 million de barils par jour en 1974, était obligée de réduire sa production à 1,1 million en janvier 1975 et à juste 1 million en février 1975. D'autres pays producteurs ont subi la même « épreuve », notamment la Libye et l'Algérie.

Cet important « événement » tend à prouver deux choses :

1) Un pays producteur donné ne peut pas imposer n'importe quel prix pour son pétrole ; il est obligé de tenir compte des prix pratiqués par les autres pays producteurs. Autrement dit, il existe une certaine structure de prix relatifs qui doit être respectée, quel que soit le niveau absolu des prix pratiqués ; la cartellisation de l'OPEP a certes faussé les lois du marché pour le niveau absolu de ces prix, mais non pour les relations qu'ils doivent respecter entre eux.

2) Bien que la « révolution pétrolière » ait poussé les Etats à accroître leur participation dans le capital des sociétés opérant sur leur territoire, ces dernières ne sont pas obligées d' « avaler » n'importe quel prix, et peuvent faire jouer, dans une certaine mesure, les lois du marché pour faire respecter la structure des prix relatifs. En d'autres termes, bien que le pourcentage de la participation soit passé à 60 % (c'est le cas à Abou-Dhabi depuis le 1er janvier 1974), les sociétés gardent une certaine maîtrise, au moins indirecte, du rythme de production lui-même.

Tout en cherchant à sauver la face, notamment devant l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, M. Oteiba, ministre du pétrole de la Fédération, a donc dû accepter fin février de baisser les prix affichés du « brut » d'Abou-Dhabi : 11,686 dollars pour le baril de Murban (contre 12,236 précédemment), 11,586 dollars pour celui de Zakum (contre 12,166) et 11,446 dollars pour celui d'Oum - Zhaff (contre 11,686). Après quoi, la production est remontée en mars à 1,4 million de barils par jour, et à 1,7 million en avril et mai.

La « révolution pétrolière » a trouvé dans le Golfe, et notamment à Abou-Dhabi, une autre limite : la participation est restée jusqu'à maintenant à 60 %, alors que le leader pétrolier de la région, M. Yamani, avait déclaré l'automne dernier : « *Avant la fin de l'année, Inch Allah, les Arabes recouvreront tous leurs droits sur leur pétrole.* »

M. Oteiba, qui lui aussi avait pris position pour une prise de participation à 100 %, s'est expliqué lui-même sur cette « *pause* ». Dans une interview parue dans le *Petroleum Intelligence Weekly* du 31 mars 1975, le ministre a fait cet aveu significatif : « *Nous ne pouvons pas commercialiser notre propre pétrole, et nous ne pouvons pas faire fonctionner toutes nos installations. Aussi longtemps que nous aurons besoin de l'assistance des sociétés, il sera de notre intérêt de les garder comme partenaires.* »

L'ironie de l'histoire, c'est que les sociétés préféreraient maintenant être complètement nationalisées, car, dans le régime actuel, bien qu'elles ne tirent plus grand profit des puits qu'elles exploitent, elles sont encore obligées de risquer des capitaux dans le développement et la recherche. Il n'en serait plus de même si elles n'étaient plus que des sociétés de services, de simples « opérateurs ».

Ainsi, la « révolution pétrolière », a trouvé, notamment à Abou-Dhabi, deux types de limites ; d'une part les lois de la concurrence pour les prix relatifs (à long terme le niveau absolu de ces prix pourrait d'ailleurs être remis en question par le jeu du marché ; c'est du moins ce qu'espère M. Kissinger), d'autre part l'assistance technique dont ces pays ont encore besoin pour la maintenance, le développement et l'exploration des gisements, mais aussi pour la commercialisation du « brut ».

PHILIPPE SIMONNOT.

LES TROIS RÉCOLTES DU DÉSERT

LAISSONS Abou-Dhabi. Le surréalisme du béton y étouffe la légende des Mille et Une Nuits. Prenons la route du désert. Plein sud. Une fois dépassée la tour portugaise édifiée au seizième siècle pour garder l'île, puis le pont d'Al-maqta, la lourde voiture américaine louée avec son chauffeur pour quelques dirhams s'élance sur un double ruban de goudron. Ecrasés de chaleur, 200 kilomètres de bitume se déroulent à même les dunes brûlantes, tout d'abord d'un blanc éclatant, puis virant insensiblement au roux. De loin en loin, sur les bords de la chaussée, des pneus déchiquetés, des carcasses de voitures calcinées, des squelettes de chameaux rongés, des villages cubes en béton bistre, construits pour sédentariser les tribus nomades, des huttes en claies de paille. Mais surtout, tout au long du voyage, une haie de jeunes palmiers dattiers qui, des deux côtés, borde l'autoroute. Cette folie verte pousse sur 700 hectares dans du sable gorgé de sel grâce à l'eau amenée goutte à goutte au pied de chaque plante.

Une fois l'embranchement qui conduit à Doubaï laissé sur la gauche, nous arrivons rapidement à Al-Aïn. L'antique oasis est investie par des constructions modernes, une dizaine de mosquées minuscules, un hôtel Hilton, un réseau compliqué de routes. Mais la palmeraie est toujours là, bordée de maisons en torchis. Depuis des millénaires, cette oasis a été la seule source de produits agricoles dans l'émirat. L'eau arrive dans la palmeraie et les petits jardins par les « aflajs », tunnels que l'on retrouve sous le nom de « foggaras » en Afrique du Nord et de « qanats » en Iran. Comme ailleurs, de grosses pustules de boue séchée signalent en surface ce système hydraulique. Après une halte au passionnant musée local, reprenons la route. La piste plutôt, car les bulldozers n'ont pas achevé de tracer une nouvelle autoroute. Nous roulons entre les « samars », parallèlement au djebel Hafit dont on devine les sommets à l'est.

A quelques kilomètres seulement de la frontière du sultanat d'Oman, nous rencontrons la ferme expérimentale de Maziad. Un rectangle d'une vingtaine d'hectares, d'un vert presque insolent au milieu de la caillasse et des broussailles calcinées. C'est un « souvenir » des pétroliers. « *Associée depuis l'origine au développement pétrolier de l'émirat d'Abou-Dhabi, la Compagnie française des pétroles a voulu apporter une contribution complémentaire et bénévole à la prospérité de la région* », explique une plaquette de la C.F.P.

Une affaire rentable

Franchissons l'enceinte du centre, un réseau de barbelés pour tenir à distance les chameaux voraces, et, devant, une haie de roseaux pour stopper le vent rasant qui charrie du sable. A l'intérieur, l'espace — environ deux cents dounoums (1) — se divisent en deux zones. D'un côté la résidence du personnel d'encadrement, maisons individuelles, court de tennis, piscine réservoir, installés sur un épais matelas de gazon. Derrière un rideau d'eucalyptus : les cultures. Dans quinze champs, tous égaux de surface, clos par d'épais taillis, différents légumes sont cultivés en expérimentant l'irrigation gravitaire, l'aspersion, le goutte à goutte. Il y a également de gros carrés d'arbres fruitiers, grenadiers ou citronniers, et quelques plants de vigne qui poussent sous des ombrières. Mais les plus beaux fleurons de la ferme, ce sont trois serres : des tunnels de vinyl d'une centaine de mètres de long où l'atmosphère est refroidie en permanence. Car la chaleur est ici l'ennemie des cultures : pendant l'été, qui dure de huit à neuf mois, le thermomètre peut dépasser 50 °C, et le soleil grille toute la végétation. Ecoutons comment fonctionne le mécanisme de ces serres « à froid » : à l'une des extrémités de chaque tunnel, de puissants ventilateurs aspirent l'air de l'extérieur vers l'intérieur ; sec, surchauffé, cet air passe à travers des paillassons constamment arrosés, il se sature alors d'humidité : en s'évaporant, l'eau consomme beaucoup de calories, la température intérieure des serres va donc baisser de 10 à 15 °C par rapport à la température extérieure.

Les résultats sont impressionnants : trois récoltes de tomates et de concombres par an, avec un rendement de l'ordre de 150 à 175 tonnes à l'hectare : des laitues énormes...

Le directeur du centre, M. Jean Bellavoine, ingénieur agronome, qui a longtemps travaillé en Afrique du Nord, est très fier des résultats obtenus en moins de deux ans. Les premières études ont été faites en 1971 par la société grenobloise d'hydraulique, la SOGREAH. Les difficultés naturelles ne manquaient pas : mauvaise qualité des sols calcaires et sablonneux ; prolifération des parasites ; température élevée, difficulté de trouver de l'eau (il a fallu forer quatre puits à grande profondeur pour fournir 50 m3 d'eau par jour). Néanmoins, les travaux d'aménagement ont pu commencer en 1972, et les premières récoltes se faisaient à la fin de l'année suivante.

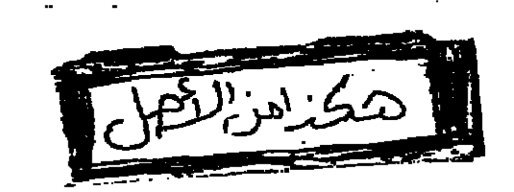
L'affaire serait rentable. Les longs calculs qu'on nous présente en attestant : trois récoltes par an sur un dounoum assureraient — tous frais et amortissement des investissements déduits — un bénéfice d'environ 20 000 dirhams pour les tomates et 30 000 dirhams pour les concombres. Tout le contraire des résultats obtenus dans les stations hydroponiques du Koweït (voir l'article de Jay McCulley, « Des fraises au Koweït » dans *le Monde* du 18 mars 1975). Sous ces latitudes où l'or noir coule à flot, un tel goût de l'économie est presque surprenant. « Pas vraiment », répliquent nos interlocuteurs. Et de rappeler avec malice que l'émir précédent, cheikh Chakhbout, refusait de faire construire un aéroport car trouvait la dépense trop élevée.

Mais revenons à la ferme de M ziad. Lorsque pour consolider sc implantation dans l'émirat, la C.F. a proposé plusieurs projets de d veloppement économique, le chei Zayed a préféré le centre agrico expérimental à... la culture d'huîtr perlières. Pourquoi ? Dans le d maine agricole comme dans cel de la pétrochimie ou de l'industr légère, nous explique-t-on, le pr sident de la Fédération des én rats arabes unis souhaite que l quelque quarante mille Abou-Dh biens authentiques « bondissent du Moyen Age dans le vingtièn siècle. Or, sur le plan alimentai l'émirat est dépendant à 80 % po ses approvisionnements de l'étra ger. Il s'agissait donc d'ouvrir u agriculture oasienne, engour dans des traditions ancestrales, a méthodes de culture les plus m dernes afin d'améliorer la produ tion alimentaire. Il s'agissait au de faire la preuve que les Arab peuvent transformer le désert un jardin potager, tout comme l'o fait les Israéliens en Palesti sans pour cela inonder le sa de dollars.

La preuve qu'une telle expérien est réalisable a dû être administr puisque le souverain d'Abou-Dh vient de conclure avec les Ser fleuries d'Orléans — filiale fra çaise d'une société néerlandaise un contrat prévoyant la constr tion de 5 hectares de serres ré gérées selon le principe de Maz (en revanche, un projet de se hydroponique présenté par l'u versité de l'Arizona a été ab donné). L'investissement sera 4 millions de dirhams. Il est pré nous a-t-on assuré, qu'il sera am en deux ans. Les Abou-Dhabi mangeront alors toute l'année c légumes frais, sans en importer cun. Pendant ce temps, au cer de Maziad, les recherches se po suivent. On nous a annoncé cemment que la vendange du ca de vignes que nous avons vi donnerait au moins 100 kilos raisins.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Un peu moins de 20 hecta tares.



S ARABES
DÉS

Le Monde DES LIVRES

VIVRE EN PRISON

UX ÉTATS-UNIS : la saga des voyous

★ LEURS PRISONS, de Bruce ... son, traduit de l'anglais par ... rice Rambaud. Préface de Michel ... cault. Plon, collection « Terre ... aine », 494 pages, 50 F.

ENDANT six ans, de 1962 à 1968, un homme a fait par-ler des centaines de détenus ...ricains. Des « durs », des ...dividistes, des hommes et des ...mes souvent condamnés ...erpétuité. Il s'est tu — se ...entant de temps à autre de ...ncer, par une question, leurs ...rminables monologues. Auteur ... deux livres déjà consacrés à ...ivers carcéral (1), Bruce Jack... professeur à Harvard, resti... aujourd'hui ce discours sou...ain et torrentiel.

...e résultat a de quoi stupé... Là où l'on pouvait attendre ... document de plus sur la vie ...tidienne dans les pénitenciers ...sur la psychologie des délin...nts, surgit soudain un univers ...l. Une soixantaine de voix ...ques, éraillées, gouailleuses, ... proches de Faulkner ou de ...dwell que de la « Série noire », ...vent une tumultueuse chan... de geste, un long poème tor... et chaotique : la saga des ...us.

...le chaos, pour ces hommes ...es femmes, est précoce : ...*uand j'ai mal tourné, j'avais ... neuf ans. Une petite traînée, ... ce que j'étais, une vraie p'tite ...tée.* » A neuf ans, Sal raco... de braves pères de famille et ...aissait emmener à la cam...e. Descendue de voiture, elle ...açait d'appeler au secours, et ...aisait contre des dollars. S'ils ...rivaient pas tout de suite, elle ...mençait à hurler au viol et ... comparses, qui l'avaient suivie ... voiture, accouraient.

...argie, *elle*, a onze ans quand ...se pique pour la première fois. ...ur était « *maquereau à seize* ... ». Et, pour tous, le vol à main ...e, la drogue, le « manque », ...u, la prostitution, la maison ...rrection, les « cavales », les ...ges à tabac, les « casses », les chèques sans provision, les arrestations, n'attendent pas. C'est le paysage familier de leur adolescence.


★ *Dessin de Julem*

Une désarmante fierté

Mais ce n'est pas encore le plus étonnant. L'extraordinaire, dans ces récits, c'est le triomphe de l'ingénuité criminelle. On y chercherait vainement la moindre trace de repentir, le moindre signe de culpabilité, la moindre esquisse d'une justification. Ils tirent, tuent, volent, se piquent et en sont fiers, d'une désarmante fierté. C'est avec le plus grand calme que Richie affirme : « *J'ai été maquereau, camé, placier en drogue, flambeur professionnel. J'ai tâté des dés, des cartes, de tous les jeux d'esbrouffe ou d'arnaque comme on dit communément.* » Et Nick n'est pas mécontent de pouvoir dire : « *J'ai pris de l'héroïne, j'ai pris de la morphine, j'ai pris de la Dilaudide, j'ai pris du Pantopon, j'ai pris de la teinture d'opium, et même un peu d'élixir parégorique, mais seulement une fois.* »

La raison de cette fierté ? Jack, finement, l'a bien vue : « *On réagit pas comme ceux qu'appartiennent à la société socialement légitime.* » En fait, les « réactions » apparaissent souvent étrangement semblables — à ceci près que leur code est différent. Si Margie estime un type, c'est qu'il a « *la réputation d'être le meilleur voleur de Dallas* ». Et ce n'est pas rien. Il suffit de rappeler le désappointement de Sal devant l'inaction soudain de son homme : « *Il trouvait du boulot, mais je continuais à lui gueuler dessus parce qu'il refusait de voler. Il avait envoyé faire foutre sa liberté sur parole et tout le reste, mais y refusait toujours de voler, et ça, moi, j'pouvais pas le comprendre.* »

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 22.)

(1) *A Thief's Primer* (MacMillan, 1969) et *Wake up Dead Man* (Harvard University Press, 1972).

LES JEUX SUBTILS D'UN AUTEUR MASQUÉ

★ CARNETS DE JEANNE, de Pierre Lempety, éditions Denoël, 286 pages, 45 F.

C'EST un livre bien étrange et par instant insoutenable que « Carnets de Jeanne ». C'est, également, un livre double qui fait apparaître et se mélanger le jeu tragique de la dérision et une véritable « lecture » de l'obscénité. On se demande qui est ce Pierre Lempety, rédacteur d'une thèse hypothétique sur Ezra Pound — et l'on comprendra vite qu'il n'est que le masque pseudonymique d'un écrivain connu. Deux clés, ici, me semblent désigner celui que je soupçonne d'être l'auteur vrai des « Carnets de Jeanne » : une pratique partout perceptible de la littérature érotique du XVIII° siècle, et un goût très vif pour les musiques d'opéra...

Littérairement, « Carnets de Jeanne » se situe dans le droit fil d'un excellent ouvrage « érotique » signé Nicolas Meilcour (dont on peut être sûr qu'il s'agit d'un pseudonyme : « Rose et Carma » (1) ; et d'un autre, labyrinthique à souhait, de Pierre-Jean Rémy : « la Vie d'Adrien Putney, poète » (2). Bref, ces mémoires secrets, qui dévoilent et illustrent le vertige érotique, se doublent d'une exploration attentive et avertie du Londres des années 60, depuis les cercles de la haute société jusqu'aux rituels des bas-fonds. Pierre Lempety met de l'acharnement à relater la déchéance d'une femme qui, parvenue par ses mariages successifs et ses liaisons à la réussite sociale, descendra les degrés de l'enfer, de l'abandon et de la folie. Jeanne Peters, l'héroïne, devenue une prostituée mystique, périra crucifiée. Pour Pierre Lempety aujourd'hui, comme pour Nicolas Meilcour hier, et avec une exacte similitude du propos, si le visage de Dieu apparaît, il n'est toujours que le rictus de la mort !

Mais ceci n'est qu'un aspect de l'ouvrage. Le lecteur, d'entrée de lecture, est pris dans un jeu des plus passionnants. En effet, ces fameux « Carnets » sont sensés avoir été recueillis par un vieil universitaire anglais, ami de Jeanne Peters, publiés par lui, et surtout annotés par ses soins. Jusqu'au premier quart du livre, les notes de Desmond Niebler, professeur de philosophie à University College, ressemblent à ces « éclaircissements du texte » qui sont de règle dans un travail de ce genre. Que Jeanne cite un nom, et, aussitôt, le commentateur précise, en bas de page, la biographie et, le cas échéant, la bibliographie du personnage en question. Rien de plus normal, mais rien de plus perfide !

On s'en aperçoit insensiblement, à mesure que le texte fait paraître, en filigrane, Desmond Niebler lui-même — et que, dès lors, les notes de Desmond Niebler se font plus nerveuses et embrouillées. Ce n'est que vers la fin de la confession de Jeanne qu'une idée prend forme et lentement s'impose : Desmond Niebler, le vieil homme repoussé par Jeanne, n'est autre que l'habile maître d'œuvre de la passion de Jeanne, et de sa marche à la mort. La postface de l'éditeur démoniaque éclaire le propos entier : « *J'aimais Jeanne et Jeanne ne l'a pas compris. Peut-être en est-elle morte ?* » Ce « peut-être » souligne l'ambiguïté des « Carnets de Jeanne » — et abandonne le lecteur à son incertitude.

Cependant, dès que « cette » vérité — sur le rôle de Desmond Niebler — paraît, le lecteur, qui croyait, lisant les « Carnets de Jeanne », déchiffrer le « destin » de Jeanne, ne découvre plus que les machinations de Desmond Niebler. Ce retournement, mais aussi cette façon d'appliquer la méthode universitaire à la progressive destruction du texte, mais aussi la crudité impitoyable que désigne le fonctionnement conjoint des deux écritures, celle de Jeanne et celle de Niebler, tout cela fait du livre du problématique Pierre Lempety un chef-d'œuvre de subtilité et, tout ensemble, de cruauté.

HUBERT JUIN.

(1) Christian Bourgois éditeur.
(2) La Table Ronde.

D'UNE GUERRE L'AUTRE

« GARE DE L'EST », de Jean Mistler — « LA RECONQUÊTE », d'André Chamson

...i l'âge, ni les honneurs, ni même l'épée, n'effacent la haine de la guerre qui a tou... distingué, à courage égal, l'in...uel du soldat de métier. Les ...irs que voici en témoignent une ...le plus. De la part d'anciens ...ttants académiciens, on pouvait ...dre à une variante lettrée de ...gie cocardière : or c'est d'amour ... liberté qu'en incorrigibles « pé... le normalien Mistler et le char... Chamson continuent à rêver, ...te et trente ans après la bataille.

...avec le siècle, Jean Mistler fait ... des cadets du feu pour qui la ...e Guerre a été un intermède ... le lycée et la faculté. Il était ... aspirant artilleur à Nancy ... il est entré en 1919 à l'Ecole ...le, qui venait de perdre, soit dit ...ant, autant d'anciens élèves que ...Cyr. Au cours du pèlerinage qui ...duit récemment vers les champs ...aille de sa jeunesse, et que relate ...e l'Est, il aurait eu des raisons ...elles d'exalter les épreuves ... dont le secret s'enfonce sous ...queteaux refleuris de Mort...e, Bois-Belleau, et autres « co...x milliers de cadavres.

... préféré renvoyer aux récits, en ...dépassables, des aînés, tels que ...e Genevoix, et laver ses propres ...rs de la boue sanglante que la ... tôt fait de changer, comme sur ...numents, en crottes de pigeon. ...me poussé la modestie, à moins ... ne soit la fidélité au goût de ...e l'adolescent qu'il était alors, ... se représenter en Fabrice à ...o et en collégien du *Diable au* ...il aurait suivi Marthe au front. ...t parti pour parler tranchées, ... d'amour, surtout, qu'il s'agit.

... de n'importe quel amour, ce...ndant. Le soldat de dix-sept ...s qui n'a jamais tenu de femme ...s bras est tenté de penser gou... avec Hugo : « *Je veux bien ... mais pas avant d'avoir aimé !* » ... constante menace de mort ou ...ration, qui glisse dans les lits ...*d d'une lame* », la guerre par... jeunes amants entre l'impa...t, le fatalisme, entre la fidélité ...ortunisme. C'est le « *bizarre ... d'ardeurs et de terreurs* » dont ...ire fait confidence à Max.

...arrateur de *Gare de l'Est* ...e pour son compte avec une ...re d'origine russe, rencontrée ...ître des Oiseaux de Bar-le-... elle joue au violon Chausson ...ak. Dans ce palais auquel sa folie baroque digne du facteur Cheval n'a pas épargné la démolition, puis dans les restaurants, les hôtels et meublés d'alentour également disparus ou vidés de leur charme, un amour gagé par le même goût de la musique s'épanouit en dépit des timidités de l'époque et des bombes... jusqu'à ce que la fatalité des mutations le brise à jamais et laisse de la belle Irène le souvenir d'une ambulancière croisée longtemps après sur une route, la tête contre l'épaule d'un major. Trahison ou épuisement ? Dans la nuit, comment savoir !

Même après l'armistice, la peur des séparations brusques telles que les décidait la guerre continue de hanter les cœurs. Ainsi pour la craintive Claire, que l'auteur retrouve en 1974 lors d'une conférence à Nancy, et qui a rompu en 1919 avec son meilleur ami pour avoir lu dans ses lignes de main le risque d'une mort violente ; laquelle est bien survenue, mais en 1940. Vingt ans de tristesse, trente ans de remords !

CETTE comptabilité navrante laisse voir que, comme tout voyage réussi dans le passé, *Gare de l'Est* est d'abord une méditation sur le temps.

Le présent n'y est guère apprécié. Par ses ruptures jugées inconsidérées et suicidaires, telles celles de l'Eglise avec la liturgie et de l'amour avec la pudeur ; par les reproches, trouvés brouillons et mous, de sa jeunesse, par son béton et ses cacophonies, notre époque a tout pour déplaire à l'homme de la tradition, de l'effort et de l'harmonie qu'est Jean Mistler. L'avenir ne lui sourit pas davantage, dans la mesure où il recèle la mort, contre laquelle, à l'image d'un cardiaque terrassé sous ses yeux et du « transi » sculpté par Richier, il ne sait trop à qui en appeler.

La mémoire est donc sa seule consolation. Non qu'il espère avec Proust y retrouver, de madeleine en aubépine, un temps dont ne restent, de toute façon, que des bribes. Mais il aime feuilleter ses souvenirs comme les pages d'un livre qu'on n'ouvrira plus, et s'y réchauffer tel « un paysan à un feu de broussailles ». Il reste aussi l'illusion de passé plein que donnent quelques « instants d'intimité », et le bonheur du mot juste, qui résout les dissonances du monde.

L'écrivain et le mélomane se rejoignent dans la passion de ces instants concertants où, comme la musique passant du mineur au majeur ou la peinture de l'ombre à la lumière, l'écriture laisse pressentir on ne sait quelle paix de l'évidence. *Gare de l'Est* est riche de ces moments bénis.

ANDRÉ CHAMSON ne vise pas à de telles réussites d'artiste lorsqu'il raconte *la Reconquête* accomplie en 1944-1945 par la brigade Alsace - Lorraine. C'est seulement en archiviste qu'il sauve de l'oubli les souvenirs qui le lient aux maquisards du Sud-Ouest partis délivrer leurs provinces d'origine au sein de la I[re] armée. Mais ses moindres notations ont naturellement du style — « *toutes les villes prises d'assaut font la même musique de verre en morceaux qui s'écrase sous les semelles* » ! — et sont chargées de significations essentielles, du fait de sa personnalité et de celle de ses familiers, de Lattre et Malraux.

Par Bertrand Poirot-Delpech

L'admiration portée à ces derniers n'exclut pas une réticence avouée devant leur souci du panache. Un jour que le « roi Jean » humilie un officier devant lui, Chamson se met au garde-à-vous en signe de muette désapprobation. Une autre fois que de Lattre l'interroge sur lui-même et souhaite évidemment être loué pour ses mérites, il souligne sa chance le « général heureux ».

MALGRÉ l'amitié nouée en 1928 à Pontigny, avivée avant guerre par le même antifascisme, et scellée au combat, le contraste de caractère avec Malraux est encore plus net.

« Qu'est-ce que tu veux ? La gloire ? », lui demande un soir l'auteur de *la Voie royale*, alors que celui du *Crime des justes* ne pense qu'accomplir son « pénible devoir ». « Sois un des premiers à arriver sur le Rhin et la France t'embrassera sur la bouche », lui dit encore Malraux, façon de se promettre cette récompense à lui-même, et non sans établir personnellement son dossier de candidature à la croix de la Libération.

Le faible du futur ministre de De Gaulle pour les effets de théâtre le pousse à annoncer la mort de Hitler au directeur de son hôtel à Baden, au risque de s'attirer un comique : « *Danke schön, Herr Oberst !* » Il refuse, en revanche, de se rappeler un détour par Domrémy, où il aurait comparé la Pucelle à « un général F.F.I. ».

André Chamson voit dans ce trou de mémoire une ruse habituelle aux politiciens, qui croient assurer ainsi leur supériorité sur ceux qui se souviennent. Moins sévèrement, il dit ailleurs sa crainte que le causeur planétaire des *Antimémoires* n'ait « *par trop basculé vers la considération des grands de ce monde* ».

LE vrai est qu'en bon huguenot l'écrivain cévenol reste insensible à ces signes extérieurs du pouvoir et du mérite. Il a peine à comprendre que de Gaulle s'irrite de ne pas être salué en chef d'Etat, quelque part dans les Vosges en guerre. Pour lui, *la Reconquête* est moins celle d'un territoire à l'appel d'un homme que celle d'un héritage spirituel et populaire, en tête duquel la République. Devant le R.P.F., puis en 1958, il retrouvera sa méfiance d'ancien directeur de l'antifasciste *Vendredi*.

Le seul orgueil qu'il se passe est celui de sa famille religieuse. Non seulement il doit se forcer pour manier au-dessus des cercueils de combattants le goupillon papiste, mais il dit reconnaître ses frères « réformés » à leur seul « maintien ». Quand de Lattre s'étonne d'être entouré de tant de protestants, dont Vernejoul et le futur Nobel Jacques Monod, l'auteur de *la Tour de Constance* laisse tomber fièrement, devant le cardinal Tisserand : « *C'est normal, dans une armée de volontaires !* »

Le « *roi Jean* » se trompait lourdement lorsqu'il attribuait le garde-à-vous réprobateur à un réflexe de « bon type ». C'était méconnaître le véritable atavisme en quoi les persécutions passées ont changé, chez tout protestant, le respect des personnes et du libre débat intérieur. On n'explique pas autrement la tolérance avec laquelle le résistant Chamson considère les miliciens de base, « victimes de la fatalité de l'histoire », et les filles tondues, auxquelles il aimerait voir mêler — cette fois, c'est aussi le camisard qui parle — « *une baronne ou une marquise* ».

SI ce non-violent prend les armes, c'est qu'un patrimoine de valeurs est en cause, et qu'il croit à la prédiction d'une jeune paysanne rencontrée pendant la débâcle de 1940 :

« *Vous reviendrez dans quatre ans avec le peuple de France et de jeunes généraux.* » Le commandant prolonge, en lui, le militant de gauche. « *Jamais une guerre ne fut plus juste* », jure-t-il.

Il fallait qu'elle le fût, en effet, pour qu'il surmonte son horreur physique et « métaphysique » des combats, horreur dont il tient à décrire l'espèce d'épilepsie qu'elle déclenche chez certains soldats. Le vrai sens de cette *Reconquête* est qu'elle ne renie pas, qu'elle prolonge même, l'objection de conscience proclamée par Chamson à ses débuts d'écrivain — *Roux le bandit* (1925) — et qui était assez choquante à l'époque pour lui avoir sans doute coûté le Goncourt.

Son engagement au combat était si réfléchi et contraire à ses principes qu'il n'a pas souscrit aux guerres coloniales qui ont suivi. Mais il se garde bien de reprocher aux exécutants de les avoir faites, non plus qu'à ses illustres compagnons de 1945 qui auraient pourtant pu se dispenser, eux, de les conduire ou d'en couvrir les excès.

Ce refus de se substituer à la conscience des autres, c'est aussi ce qui distingue le protestant des catholiques, et repose de leurs ingérences.

Les anciens combattants ont la réputation de regretter la guerre pour la simple raison qu'elle fut leur jeunesse : Jean Mistler et André Chamson prouvent qu'ils savent la détester, du fond du cœur.

★ GARE DE L'EST, de Jean Mistler, Grasset, 248 pages, 29 F.
★ LA RECONQUETE, d'André Chamson, Plon, 224 pages, 38 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Nous avons lu

Le Cirque Orfala de Yann Gaillard

Parce qu'une chienne savante lui a donné une rose, un respectable ingénieur s'engage dans la troupe du Cirque Orfala. Tour à tour, il remplira les emplois de directeur adjoint, de chef machiniste, de M. Loyal, de clown et finira cousu dans la peau de l'ours accordéoniste. Après cette dernière humiliation, peut-être connaîtra-t-il le bonheur d'être un chien... Une histoire à dormir debout qu'on lit cependant d'une traite, le cœur serré, comme si, dans la dégringolade du héros, se reflétaient tous les malheurs d'amour. Avec ce cinquième roman, Yann Gaillard prouve un talent candide et sournois qui fait cavalier seul, sous le chapiteau littéraire. — G. R.

★ Editions Pierre Belfond, 151 pages, 25 F.

Dalle Nogare : un héritier de Nodier et de Nerval

★ LES SENTIMENTS FURTIFS, de Pierre Dalle Nogare. Julliard, 153 pages, 25 F.

LE poète Pierre Dalle Nogare n'est devenu romancier que la trentaine passée. Ses premiers récits, *la Mort assise* et *Demeter*, se contentaient d'une atmosphère poétique un peu trouble, qui rendait en prose l'essentiel de son message en vers : la difficulté de distinguer entre les appétits de l'âme et les exigences de la terre. *Le Grand Temps*, publié l'automne dernier, reprenait les mêmes hantises en les développant : l'amour charnel s'y doublait d'une curieuse attirance pour les éléments.

Les Sentiments furtifs, plus ample, plus détendu, décrit des aberrations tout aussi contraignantes. Ce qui est dit dans ces pages lyriques est sans cesse démenti, et le réel se mêle au rêve pour former une manière de *no man's land* où le lecteur s'aventure sans garantie aucune. Pressé de suppositions, il est libre d'interpréter comme il l'entend les faits et gestes de personnages qui sont autant de fantômes. Un minimum de certitudes nous sont pourtant offertes. Le narrateur reçoit un soir, en son moulin isolé, la visite d'un inconnu qui se met à creuser la terre et exhume un cadavre de femme. Sommé de s'expliquer, il raconte l'étrange existence de celle-ci.

Au fur et à mesure que la narration se poursuit, on dirait que la femme évoquée prend elle-même la parole. Elle explique qu'elle est aimée de l'inconnu, qu'elle est sculpteur, qu'elle est également écrivain et qu'elle a longtemps vécu dans la maison du narrateur. Ensuite, elle se met à lire — toujours par la voix de l'inconnu — des œuvres qu'elle a écrites et qui ont trait à la difficulté de se trouver une identité. Elle s'interroge aussi sur la différence, pour elle inexistante, entre la vie et la mort. Elle finit par se suicider.

L'effet de cette révélation est immédiat sur le narrateur. Il lui semble qu'il a connu cette femme, et même qu'il l'a aimée. Au lieu d'interroger l'inconnu, il se substitue à lui, le laisse partir, et ne tient pas du tout à résoudre les énigmes qui l'assaillent. Envoûté, il n'essaie nullement d'échapper à l'envoûtement. Il est possible aussi que l'inconnu et lui soient une seule et même personne. Il va jusqu'à dire que sa passion d'incarnation le conduit à s'identifier à la morte. Le *moi*, au lieu de se dédoubler, se fait triple.

Ces sortilèges sans clef, ces mystères qui se chevauchent, ces approximations qui craignent la lumière et s'accumulent furtivement, le poète Pierre Dalle Nogare leur confère une plasticité mélodieuse, et une façon de s'insinuer en nous qui nous laisse sans défense. Cet héritier lointain de Nodier et de Nerval assimile à merveille la psychanalyse la plus ambiguë.

ALAIN BOSQUET.

Le Diderot du XX[e] siècle

DEPUIS la grande éditio[n] d'Assezat et Tourneux, la fin du dix-neuvièm[e] siècle, les « Œuvres complètes de Diderot n'avaient pas été ré[-] éditées, d'une façon scientifiqu[e] et critique. Or, de nombreuse[s] découvertes de manuscrits, ac[-] quis par la Bibliothèque na[-] tionale en 1954, comme celle d[u] fonds Vandeul, ont considéra[-] blement enrichi au vingtièm[e] siècle les sources de l'éruditio[n].

C'est pour tenir compte de c[es] apports qu'en 1953 Julien Cai[n] songe à lancer une grande éd[i-] tion scientifique et y intéres[se] Pierre Berès, directeur de [la] maison Hermann. Un comité [est] formé qui comprend Herbe[rt] Dickmann, de l'université [de] Cornell, l'inventeur américain d[u] fonds Vandeul, et trois « Did[e-] rotistes » français : Jean Fabr[e,] de l'université de Paris, Jacqu[es] Proust, de l'université de Mon[t-] pellier, Jean Varloot, du C.N.R.[S.]

Les trois premiers tomes [de] cette magistrale entreprise, q[ui] en comprendra trente-trois do[nt] six de « Correspondance », so[r-] tent cette semaine chez He[r-] mann. Ils contiennent les tra[-] ductions d'ouvrages anglais p[ar] Diderot (tome I : « le Méd[ecin] anglais »), les premiers text[es] philosophiques (tome II : « Ph[i-] losophie et Mathématiques »), enfin « la Religieuse » accom[-] pagnée d'autres projets (tom[e] III).

Le texte est présenté da[ns] l'orthographe moderne avec [un] important appareil critique, [de] variantes et de commentair[es.] L'édition sera publiée dans [les] cinq prochaines années. Chaq[ue] volume est tiré à deux mil[le] exemplaires (en souscripti[on] pour l'ensemble, aux éditio[ns] Hermann, 293, rue Lecourbe, [au] prix de 225 F le volume).

Pierre Berès présentera cet[te] monumentale édition à laque[lle] collaborent quarante-cinq sp[é-] cialistes français et étrangers [au] quatrième Congrès internatio[nal] des lumières, qui doit se te[nir] à Yale University du 13 [au] 20 juillet prochain.

VIENT DE PARAITRE

Romans

VAHE KATCHA : *Requiem pour des otages*. — Sur un fait de « civilisation » très contemporain. (Olivier Orban, 207 p., 24 F.)

PIERRE CHEVERRY : *L'œil de la tempête est un œil d'aigle*. — Un premier roman — le rappel fragmentaire d'une vie — dans la collection des « Lettres nouvelles » que dirige Maurice Nadeau. (Denoël, 238 p., 32 F.)

Littérature étrangère

SIGRID UNSET : *Christine Lavransdatter*. — Un grand classique norvégien : Moyen Age reconstitué dans les années 20 et féminisme avant la lettre. Par une romancière morte en 1944, et prix Nobel de littérature. (Stock, 655 p., 31,50 F)

OSMAN LINS : *Avalovara*. — Le second livre en français d'un romancier brésilien né en 1924, et qu'on a découvert ici avec un recueil de nouvelles intitulé *le Retable de sainte Joana Carolina*, publié chez le même éditeur en 1971. Traduit du brésilien par Maryvonne Lapouge. (Lettres nouvelles. 360 p., 48 F.)

MOLLIE HARDWICK : *Maîtres et Valets : l'Histoire de Sarah*. — Le troisième volume d'un feuilleton anglais qui donna lieu à une série télévisée. Traduit de l'anglais par Janine Hérisson. (Laffont, 290 p., 30 F.)

Critique littéraire

VIOLA SACHS : *la Contre-Bible de Melville*. — Un déchiffrement de *Moby Dick* réalisé par une équipe de Paris-VIII. (Mouton, 122 p., 32 F.)

EDGARD PICH : *Leconte de Lisle et sa création poétique*. — Poèmes antiques et Poèmes barbares (1852-1874). De Fourier à Proudhon et de Lamartine à Mallarmé, l'itinéraire d'un poète engagé. (540 p., 90 F. En vente chez l'auteur, université Lyon-II, 74, rue Pasteur, 69365 Lyon.)

Témoignages

CAPITAINE SIMONE : *Moi, un cobaye*. — Chef du réseau « Mousquetaire » dans la Résistance, Anne-Marguerite Dumilière, alias « Capitaine Simone », fut déportée à Ravensbruck et subit des expériences pseudo-médicales de stérilisation et de contamination microbiennes, auxquelles elle survécut au prix de nombreuses opérations après son retour en France. Ed. SEFA, 19, rue de Marignan, Paris-8[e], 228 p., 35 F.)

Biographies

MERVIN et BERNARD KALB : *Kissinger*. — Ses origines, sa formation, son ascension, par deux journalistes de la TV américaine. (Laffont, coll. « Notre époque », 548 p., 59 F.)

Société

PATRICK MAHE, RICHARD CANNAVO, PATRICK MILER : *les Français tels qu'ils sont*. — L'enquête de trois journalistes de *France-Soir* et le sondage de l'IFOP sur les mœurs des Français chez eux et au travail. (Fayard, 246 p., 37 F.)

Essai

HAROLD PORTNOY : *L'Argent et l'Imaginaire*. — Comment la réalité économique se réfléchit dans les consciences individuelles. Enquêtes d'Isabelle Poinz. (Ed. Entente, coll. « Vivre demain », 128 p., 22 F.)

Documents

GERDA LERNER : *De l'esclavage à la ségrégation*. — Une masse de documents sur l'histoire des femmes noires aux Etats-Unis. Traduit de l'américain par Henriette Etienne et Hélène Francès. (Denoël-Gonthier, coll. « Femme », 352 p., 48 F.)

PIERRE JAKEZ HELIAS : *Le Cheval d'orgueil*. — Les Mémoires d'un Breton du pays bigouden qui sont aussi un grand document d'anthropologie. Traduit du breton par l'auteur. (Plon, « Terre humaine », 576 p., 50 F.)

Histoire

PAUL DREYFUS : *Histoire de la Résistance en Vercors*. — Suite d'un précédent ouvrage, *Vercors, citadelle de la liberté*. (Arthaud, 304 p., 33 F.)

Sciences humaines

COLLECTIF : *Ethnologie et Histoire*. — Des historiens et des ethnologues rendent hommage à l'œuvre de Charles Parain, et s'interrogent sur l'articulation de leurs disciplines. (Editions sociales, 576 p., 120 F.)

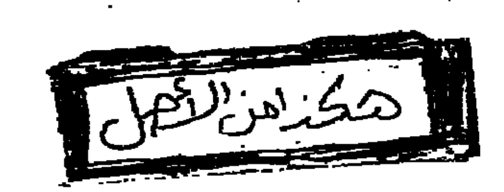
MARC AUGE : *Théorie des pouvoirs et idéologie*. — A partir d'une étude de cas en Côte-d'Ivoire, une interrogation sur les rapports entre analyse marxiste et analyse structurale en anthropologie. (Hermann, coll. « Savoir », 464 p., 48 F.)

JULIET MITCHELL : *Psychanalyse et Féminisme*. — Une critique des idéologies néo-freudiennes conduit, au nom de la lutte des femmes, à un retour à Freud. (Ed. des femmes, 640 p., 40 F.)

Variétés

JEAN-PIERRE DORIAN : *Qui est là ?* — Un recueil de souvenirs et d'anecdotes glanés auprès de diverses personnalités et tournant autour du mystère et de ses manifestations. (La Jeune Parque, 204 p., 29,50 F.)

● LE LIVRE DE J. ROLLAND DE RENEVILLE, *Voyage au centre du monde*, dont « le Monde des livres » du 20 juin 1975 a signalé la parution, est publié aux Editions Anthropos, 411 p., 50 F.



POÉSIE

Les mots en liberté de Matthieu Messagier

★ LES LAINES PENCHÉES. Pierre Seghers. 128 pages, 26 F.

FILS d'un peintre réputé, Matthieu Messagier est le plus célèbre de nos poètes de vingt-cinq ans : du moins trouve-t-il des amis et des critiques qui ne cessent, dans les petits cercles, de clamer — un peu [...]geusement — ses éloges. D'abord, il est exceptionnellement prolixe ; [sa] bibliographie compte plus de dix titres, et il annonce, chez Jean-Jacques [Pa]uvert, un volume de ses œuvres écrites avant l'âge de vingt ans ! Ensuite, [l'im]pertinence et la légèreté avec lesquelles il jette sur le papier des images, [des] mots formés, des lambeaux de phrases, des expressions inventées de [tout]es pièces, ont en effet de quoi surprendre, et méritent qu'on se penche [ave]c quelque attention sur son cas.

La première plaquette de quelque intérêt date de 1972 : *Eternités [...] de gestes* (Electric Press). On y découvre une sorte de rageuse [nost]algie de Lautréamont, qui souffrirait des lois trop rigides de la syntaxe, [...]inée d'un futurisme en retard et ostentatoire.

Impénétrables à dessein, ces poèmes sont suivis par un recueil de courtes [for]mules, *Nord d'été naître opaque* (Jean-Jacques Pauvert), qui réussissent mieux capter la sorte de mystère évanescent et syncopé que préconise le [Ma]nifeste électrique, dont Matthieu Messagier est le co-auteur. Des colli[si]ons de mots concrets nous rendent comme les échos d'un monde déréglé [où] ne subsisteraient que les éléments néo-dadaïstes d'objets sans fonction et [des] sentiments d'angoisse déterminés à ne pas s'exprimer.

J'écrire le lieu gorgé d'odeur-encrier haute
les régliures écarnées s'ouvrir à la cervelle de voix
salive d'épingle de sucre par la gorge aurifère
celle l'anneau la rive l'ombre molaire rend ses plaies.

Toujours en 1972, Matthieu Messagier publie un texte étrangement [...]liche et décevant, *Géologie historique* (Pierre-Jean Oswald) : leçon de [po]ses et sentimentalisme. Plus riche, plus varié, plus conscient des apports [de] « Tel Quel », *Sanctifié* peut passer pour le modèle de la poésie somnam[bu]le d'aujourd'hui, avec son automatisme sans gêne, ses télescopages, ses [...]sions au bric-à-brac perpétuel d'une sensibilité qui refuse de se fixer [et] tire de son indiscipline foncière des étincelles étonnantes mais sans suite. [Dans] ce véritable bréviaire de l'inconscience, l'auteur rejette toute interprétation.

Les laines penchées contiennent les textes les plus convaincants — pour [un] esprit qui voudrait rester lucide — de Matthieu Messagier. Celui-ci donne [à] deux de ses pages un titre qui convient fort bien à l'ensemble : les « Illumi[na]tions ». Sa manière de s'étourdir et de provoquer la « voyance » est en [...]t rimbaldienne, tandis que son refus de la clarté ou de la composition [su]ppose un état d'âme d'humiliation perpétuelle, au sein d'une société qu'il [s'a]git désormais en même temps de vomir et d'étonner. Ce devoir de confu[sion], Matthieu Messagier sait parfaitement le remplir. Il arrive que le message [soit] en clair :

Des sauveurs oubliés et chancelants
Affluent au cerveau
De l'être passe-moissons
La saison à inventer
A entourer de sortilèges
A entourer de tous les passés sans lumière
Ne naître pas...

[Le] plus souvent, le message est ivre ou sournois :

Penche les laines
Et dessine mes envies

De grands escalators
Des jouets préhistoriques
Des compte-gouttes-miroirs

Penche les laines
Et dessine mes envies

Un axe plié
Sur l'échine mouillée
Du vent-déjà

Penche les laines
Et dessine mes envies

Un chandelier pour
Des pensers-détonateurs
Des lumières-tribunales...

ALAIN BOSQUET.

ÉCHOS ET NOUVELLES

[Collo]ques

[FO]LIE ET CRÉATION, tel est le [thè]me du colloque interdisciplinaire qui se tiendra à Loches du [...] au 30 juillet sous la direction [de] Gilbert Gadoffre et Pierre Bru[nel], dans le cadre de l'Institut [co]llégial européen. (Renseignements et inscriptions : Logis des [Ga]leins, 37600 Loches.)

[LE] PRIX DU SALON DU LIVRE [RÉG]IONAL qui s'est tenu en juin [...] a été attribué à « l'Ar[doi]sier » de René Rabaut (Édit. [du] Choletais - Cholet), ouvrage [con]sacré à la population ouvrière [des] ardoisières de l'Ouest.

[Collecti]ons

[LES] ÉDITIONS AUBANEL d'Avi[gnon] lancent une collection intitulée « Histoire du Sud » qui res[sus]citera les faits et gestes des [hom]mes qui ont peuplé les hautes [val]lées des Alpes-Maritimes, la [...], le comtat Venaissin, les Cévennes, l'Aude et furent marqués par l'hérédité romaine : bourgeois ou guerriers, brigands ou troubadours, hérétiques ou catholiques. Premiers titres « Pirates et barbaresques en Méditerranée » de Loup Durand (263 p., 38 F) et « les Brigands en Provence et Languedoc » de Paul Dominique (307 p., 39 F).

— LA COLLECTION « L'AVENTURE INSENSÉE » que dirige Francis Lacassin ressort en format de poche 10/18.

— LE NUMÉRO 2 DE « HELLEQUIN », revue littéraire normande trimestrielle, présente en quarante pages un dossier sur Jean de La Varende signé de Gabriel de La Varende, Jean Mabire, Pierre Coulomb, Michel de Saint-Pierre, Roger Bésus, etc. Outre les « libres propos » intitulés « Unité et diversité de la Normandie littéraire », les lecteurs trouveront un article consacré à Henri de Monfreid par Odile Boizot, un entretien avec Patrick Grainville par Brigitte Bulard et la chronique « Nous avons lu » (Hellequin-Heimdal, B.P. 332, 14014 Caen, Cedex. Le numéro 14 F.)

La culture chinoise entre la continuité et la révolution

ENTRETIEN

Léon Vandermersch : « Confucius a ouvert la voie à la contestation idéologique »

ON accuse fréquemment la Chine contemporaine d'avoir renié sa culture, de vouloir faire table rase de son passé. La discussion sur ce point tourne volontiers à la polémique et, à plusieurs reprises, les tenants de thèses adverses se sont exprimés dans les colonnes du *Monde*.

De solides ouvrages ont étudié sans passion les relations de la Chine ancienne et de la Chine moderne et mis en évidence la continuité de l'histoire chinoise. Ces travaux — et particulièrement ceux de Joseph Needham (1) — analysent le développement du monde chinois dans son originalité, discernent les critères qui le distinguent du monde occidental. Des phénomènes tels, par exemple, que la campagne de critique contre Coufucius prennent, sous cet éclairage, un sens que ne permettraient pas d'entrevoir les seules méthodes de pensée héritées de la culture occidentale.

Partant de quelques-unes des thèses exposées par J. Needham, nous nous sommes entretenus de ces questions avec le professeur Léon Vandermersch. La thèse d'Etat qu'il a soutenue cette année à Paris — *Wangdao ou la Voie royale, recherche sur l'esprit des institutions de la Chine archaïque* — concerne les idées politiques et les faits sociaux dans la Chine d'autrefois et la Chine d'aujourd'hui. Le professeur Vandermersch, chargé d'enseignement de langue et de civilisation chinoises à l'université de Paris VII, était déjà l'auteur, en 1966, d'un ouvrage sur *la Formation du légisme, recherche sur la constitution d'une philosophie politique caractéristique de la Chine ancienne* (2).

● *Needham écrit que l'on ne peut parler d'un « héritage » de la Chine, comme de la Grèce antique ou de l'Empire romain, puisque « la civilisation chinoise n'a jamais été plus vivante qu'aujourd'hui ». Voyez-vous aussi une telle continuité de la civilisation chinoise ?*

— Je pense en effet qu'il y a une continuité, sans nier pour autant la crise révolutionnaire qui a bouleversé la Chine pendant la première moitié du XX[e] siècle. Il me semble toutefois qu'une rupture beaucoup plus complète avec l'esprit de la tradition chinoise a eu lieu pendant la période républicaine, c'est-à-dire après 1911, que depuis la libération. Lorsque le socialisme s'est installé en Chine en 1949, les Chinois l'ont pris en charge, et c'est ce que l'on a appelé « la sinisation du marxisme »...

» La continuité à laquelle je pense, je la vois dans la mentalité et l'esprit avec lesquels les Chinois construisent actuellement une Chine moderne « par leurs propres forces ». Ce slogan a été rapporté aux réalisations matérielles ; je le rapporterai également à la conscience que les Chinois ont de leur révolution.

» Par exemple, le souci de l'autonomie est un des points qui manifestent cette « continuité chinoise ». Il apparaît dans l'autonomie des organes locaux vis-à-vis du pouvoir central, ou dans la gestion des plans de production, relativement autonome également aux différents niveaux de l'économie. Dans les doctrines anciennes, la notion fondamentale d'autonomie se traduit par le concept de « spontanéité ». La nature spontanée des mouvements est un des critères constants du bon ordre. Peut-être cette spontanéité n'est-elle préservée que dans les apparences, c'est une autre question.

La justice plus que la liberté

» A cette spontanéité, j'opposerai la notion occidentale de liberté dont les Chinois n'ont jamais eu idée. Ils n'ont jamais eu une vision claire, concrétisée dans les institutions, des droits subjectifs des individus. Si les penseurs chinois insistent sur l'autonomie qu'il faut laisser à chaque individu, ce n'est pas qu'ils reconnaissent une nature absolue de la personne humaine. C'est parce qu'il y a un « ordre du monde ». Et, dans cet ordre, chaque partie constituante du tout n'assure convenablement sa fonction que si aucune entrave artificielle ne gêne l'activité qu'elle déploie spontanément.

» Quant aux revendications populaires, celle de justice a toujours été beaucoup plus claire en Chine que celle de liberté, la justice signifiant la part qui doit revenir à chacun dans le bon ordre du monde.

● *L'analyse des institutions et de l'histoire de la Chine d'autrefois peut-elle nous aider à comprendre la réalité chinoise contemporaine ?*

— Certainement. L'organisation des rapports de production, par exemple : s'il a été possible, après la réforme agraire, de supprimer si rapidement la propriété individuelle, c'est parce que depuis toujours le droit de propriété représentait une institution bien plus mal définie, une valeur beaucoup moins intouchable qu'en Occident.

● *Existe-t-il une tradition très ancienne de la vie en collectivité ?*

— Les cellules locales s'auto-organisaient entièrement. Ainsi, beaucoup de villages avaient des « coutumiers » rédigés, qui prévoyaient non seulement comment devait se régler telle ou telle sorte de différends, par exemple ceux qui naissaient du grapillage des poules ou des porcs sur le lopin d'autrui, mais également quelles étaient les diverses contributions des familles du village au moment des fêtes collectives. La collaboration dans les travaux agricoles était aussi organisée selon des traditions variées fort anciennes sur lesquelles le mouvement de coopérativisation de 1956 s'est très consciemment appuyé.

● *La science chinoise, explique Needham, a longtemps été très en avance sur celle du monde occidental, mais elle n'a pas pris en même temps le tournant décisif qui a ouvert la voie à la science moderne. Lorsque celle-ci, par la suite, s'est développée en Chine, a-t-elle provoqué un choc sur la société ?*

— J'inclinerais à répondre non. C'est l'introduction de la technologie occidentale moderne qui a provoqué un choc. Comme cette technologie a apporté avec elle les institutions politiques occidentales, elle a entraîné un profond bouleversement de la société chinoise. Mais les idées scientifiques de l'Occident, je ne pense pas qu'elles aient tellement transformé la mentalité chinoise.

» Dans le domaine des sciences humaines, le seul auquel je peux me référer, l'esprit critique tel que nous l'entendons existait depuis longtemps en Chine. Par ailleurs, pour prendre un exemple précis et actuel, on n'a pas du tout l'impression qu'aujourd'hui la linguistique révolutionne les sciences humaines en Chine comme elle le fait en Occident. Les méthodes philologiques des savants chinois contemporains sont exactement dans la ligne de celles des grands philologues classiques.

» A verser encore au dossier de la continuité ce fait que dans le socialisme chinois on a toujours voulu ménager, parallèlement à l'apport de la technologie moderne, toutes les possibilités qui subsistaient d'exploiter des techniques anciennes. Par exemple, à côté des barrages construits selon les méthodes de l'ingénierie occidentales, on continue de construire d'autres barrages, selon les méthodes traditionnelles. On n'a pas voulu, en Chine, faire table rase du passé.

» Voyez également en médecine la place faite à la médecine ancienne. Tout ce qui est recevable dans la tradition ancienne est maintenu.

» Quant à l'impact du scientisme de l'Occident sur les idées religieuses... A mon avis la Chine avait cessé d'être religieuse, au moins dans les classes les plus évoluées, dès l'époque de Confucius. A partir de cette époque, la culture chinoise, même si elle a continué de véhiculer des idées religieuses, n'a plus été dominée par la religion comme l'était la culture occidentale. La religion chinoise devenue rituelle n'empêchait nullement de se construire une vision du monde excluant la croyance en une volonté divine.

● *Comment considérez-vous, à travers les âges, les rapports de la science chinoise avec l'Occident ?*

— Je suis d'accord avec Needham lorsqu'il découvre aux yeux des Occidentaux l'apport de la science chinoise, moins avec ce qu'il dit de la genèse de cette pensée scientifique. Needham considère comme caractéristique de la philosophie chinoise une conception « organiciste » des choses. La divergence entre les modes de pensée chinois et occidental est plus profonde.

» L'organicisme s'oppose en gros au « mécanisme ». Il nie la possibilité d'interpréter une à une les relations de cause à effet par des analyses fragmentaires qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des mouvements, des transformations de la totalité. De ce point de vue, la pensée chinoise, qui cherche toujours l'explication des relations particulières par référence à l'ordre universel, s'oppose bien à la philosophie « atomiste » en faveur en Occident. Mais j'essaie d'aller plus loin.

» A un raisonnement portant sur la cause et l'effet, sur les rapports entre le résultat et les moyens qui ont permis d'y aboutir — ce que j'appelle le mode de pensée « téléo-logicien » — s'oppose un autre mode de pensée — que j'appelle « morpho-logicien » — s'attachant surtout aux formes des phénomènes. Dans ce raisonnement, les rapports sont analysés non pas en termes de causalité, mais en termes de structuration bien ordonnée. A mon avis, dans la pensée chinoise, la « morpho-logique » domine la « téléo-logique », alors que dans la pensée occidentale c'est le contraire.

» Mais la pensée morpho-logicienne chinoise ne saurait être assimilée au « structuralisme » contemporain, qui comporte des implications philosophiques tout autres. Je veux dire seulement que les Chinois ont privilégié les structures et la forme par rapport à la cause et à l'effet. Ce qui les a amenés à chercher partout des correspondances entre les phénomènes. Ainsi, plutôt que des astronomes, comme le dit Needham, je préfère pour ma part dire que les Chinois ont été d'extraordinaires calendéristes : ce qui les a amenés à l'astronomie, c'est le souci de trouver les structures de la temporalité.

La lutte entre les deux lignes

» Les Chinois ont procédé aussi par réflexion de type « téléo-logique », mais celle-ci est restée chez eux vouée à un rôle subalterne. A ce type appartient la réflexion technique, et c'est sans doute pourquoi, en Chine, les grandes découvertes de la « science » au sens occidental du mot ont un caractère technologique. La science fondamentale chinoise, elle, s'édifiait par les spéculations de la pensée « morpho-logicienne », très éloignée de la pensée scientifique occidentale.

● *Vous avez largement utilisé les études chinoises contemporaines dans vos travaux sur la Chine archaïque. Dans quelles directions travaillent aujourd'hui vos collègues chinois ?*

» Avant la révolution culturelle, les Chinois se préoccupaient surtout de la période moderne de leur histoire, qui part de la guerre de l'opium ; désormais, on informe également la population sur la Chine archaïque et ancienne. La thématique des recherches s'est aussi renouvelée. Jusqu'à la révolution culturelle, la grande question qui se posait pour les historiens était celle de la périodisation : où, dans l'histoire chinoise, rencontrait-on les *grandes formes typiques* par lesquelles doit passer toute la société selon le schéma marxiste (capitalisme, féodalité, esclavage, le communisme primitif...) ?

» Depuis la révolution culturelle, en tout cas depuis la reparution des trois ou quatre grandes revues chinoises d'histoire et d'archéologie, a été lancée la campagne anti-Confucius. Et, au cours de cette campagne, une autre question a été posée, celle de la « lutte entre les deux lignes », confucianiste et légiste, tout au long de l'histoire chinoise. Ce changement dans les thèmes va dans le sens de la sinisation.

» Dans les années 60, les historiens chinois se demandaient si tel penseur était matérialiste ou idéaliste. C'était user de catégories purement occidentales. Examiner, au contraire, si tel auteur est légiste ou confusianiste, c'est recourir à des idées proprement chinoises. Exactement comme chez nous : nous demander à propos de tel ou tel auteur s'il est thomiste ou cartésien est une question beaucoup plus pertinente que celle de savoir ce que peut signifier sa doctrine du point de vue tao chinois.

» Quant au jugement actuel sur Confucius, il [illegible] de valeur est émis [illegible] mais cela [illegible] de ce jugement beaucoup [illegible] et très intéressantes. Cela dit il est vrai que certains aspects de l'œuvre [illegible] déclare [illegible] possède [illegible] considérable [illegible] à [illegible] celui qui [illegible] et, ce faisant, il a ouvert la voie à la contestation idéologique. C'est à lui que remonte le discours même des penseurs anti-confucéens [illegible]

[illegible] recueillis par ALAIN JACOB.

(1) [illegible] et l'Occident [illegible]

(2) Publication de l'Ecole française d'Extrême-Orient, Paris.

« Le Grand Livre rouge »

★ MAO TSE-TOUNG, « LE GRAND LIVRE ROUGE : ECRITS, DISCOURS ET ENTRETIENS 1949-1971 ». Traduit de l'allemand par Jeanne-Marie Gaillard-Paquet ; textes présentés par Helmut Martin. Flammarion. 1975, 360 pages, 38 F.



★ Copyright Opera Mundi et New York Review of Books.

★ Dessin de David Levine.

LES *Œuvres choisies de Mao Tse-toung*, on le sait, ne couvrent que la période 1926-1949. Pour la période postérieure à la fondation de la République populaire de Chine, Pékin n'a publié officiellement que de rares grands textes de Mao. Il s'ensuit que, par manque de documents probants susceptibles d'éclairer le rôle déterminant de celui qui tient entre ses mains le destin de la Chine depuis plus de vingt-cinq ans, de nombreuses obscurités subsistent aussi bien sur le déroulement que sur la signification de certains événements cruciaux qui ont marqué l'histoire de la Chine populaire.

Or, depuis deux ans, les spécialistes des affaires chinoises ont à leur disposition deux recueils de textes de Mao ayant trait à la période d'après 1949, et qui contiennent un grand nombre de documents extrêmement importants, pour la plupart partiellement ou totalement inédits. Ces deux volumes, qui portent tous deux le titre de *Mao Tse-tung Ssu-hsiang Wan-sui* (« Vive la pensée de Mao Tse-toung »), ont été publiés l'un en *1967 et l'autre en 1969 en Chine par* les gardes rouges, à l'usage strictement interne. Ils devaient être réservés sans doute aux cadres du parti d'un niveau relativement élevé. Leur existence est restée ignorée du monde extérieur jusqu'à l'été 1973, date à laquelle l'Institut de recherche sur les relations internationales de Taiwan, qui avait pu se procurer des exemplaires originaux de ces recueils, décida de les reproduire à un tirage limité, par un procédé photo-offset. Les deux volumes comptent au total 998 pages, ce qui correspond *grosso modo* à 1 500 pages en version française. L'authenticité de ces textes est reconnue par tous les pékinologues.

A l'instar des *Œuvres choisies*, qui constituent depuis près d'un quart de siècle l'une des sources essentielles pour l'étude de la révolution chinoise, originale et tortueuse, les deux volumes du *Wan-sui* sont destinés à devenir pendant des décennies des documents de base fondamentaux pour toute recherche sur l'évolution, non moins originale et tortueuse, de la construction du socialisme en Chine.

De cette masse de documents, à peine 20 % ont trouvé leur place dans ce *Grand Livre rouge* publié par les soins du sinologue allemand Helmut Martin. Mais un cinquième à peine de ces inédits suffisent pour se rendre compte de la valeur exceptionnelle de ces nouveaux matériaux pour la compréhension de la personnalité de Mao et de l'évolution de la Chine populaire.

Les textes de Mao rendus publics officiellement par Pékin ont presque toujours été révisés, parfois profondément, avant leur publication. Les documents traduits dans ce *Grand Livre rouge*, n'ayant pas été expurgés, arrangés, affadis, gardent, eux, toute la spontanéité d'un premier jet. Ce jaillissement intérieur détruit d'un seul coup le mythe longtemps entretenu d'un Grand Timonier sans taches, infaillible, hermétique, et révèle un Mao Tse-toung à visage humain. Au fil des pages, un homme, la tête pleine de rêves mais les pieds toujours sur terre, se dessine. Il parle un langage rabelaisien : « *C'est quand la merde et le pet sont sortis que le ventre est soulagé !* », se plie à la dure discipline de l'autocritique, se montre tour à tour férocement sarcastique (textes XIX, XX, XXI), intensément poignant : « *Je n'ai pas de descendance ; un de mes fils a été tué à la guerre et l'autre est fou !* », confusément hésitant : « *Je ne manquais pas de doutes intérieurs.* » Au fil des pages aussi, cet homme complexe, aux vertiges souvent himalayens et aux revirements parfois brusques, apparaît armé d'une *pensée d'une redoutable cohérence.* Le moindre de ses textes, en effet, témoigne de l'omniprésence de la dialectique des contradictions, appliquée à la haute politique comme au quotidien. En ce sens, ce *Grand Livre rouge*, et en fait toute la collection des inédits de Mao, constitue une analyse globale d'un monde en mutation constante où tout, y compris les objectifs politiques et économiques du moment, est soumis à une transformation permanente.

A un niveau plus pragmatique, celui de la politique intérieure et extérieure de Pékin, les textes de ce livre jettent une lumière nouvelle sur bon nombre de zones encore mal éclairées de l'histoire de la Chine populaire. Certes, ils ne contiennent aucune révélation sensationnelle. On y apprend néanmoins, par exemple, non sans étonnement, que Chou En-lai était « chancelant » au cours des années 1956-1957 et se rangeait dans le camp des adversaires politiques *de Mao (p. 177). Mais à défaut de révélations de choc*, ces inédits contiennent une multitude d'éléments extrêmement utiles pour la recherche toujours malaisée des motivations profondes du comportement chinois tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Ils démontent le mécanisme du processus de la prise des décisions en Chine et de leur transmission vers les échelons inférieurs. Ils retracent le long mûrissement du modèle chinois, avec ses tâtonnements, ses incertitudes et ses convulsions. Ils donnent un aperçu de l'envers du décor de la scène politique en dévoilant le style de travail propre aux dirigeants de Pékin et les rapports complexes qu'ils entretiennent entre eux.

Staline et guerre nucléaire

Ce *Grand Livre rouge* fournit peut-être aussi la clé de deux problèmes particulièrement délicats sur lesquels la position de Pékin est pour le moins troublante : la question de Staline et l'attitude de Mao à l'égard de la guerre nucléaire.

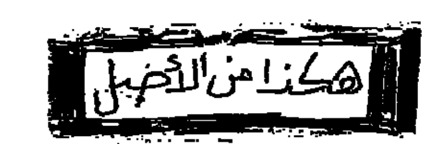
Les inédits de Mao révèlent, en effet que, dans les années qui suivirent immédiatement le XX[e] congrès du P.C. d'U.R.S.S., le P.C. chinois fit une critique de Staline beaucoup plus approfondie qu'on ne le croyait jusqu'à présent. Dans ces conditions, il n'est peut-être pas inconcevable de supposer que, dans le conflit idéologique qui oppose la Chine et l'U.R.S.S., Pékin est d'autant moins prêt à céder sur la question de Staline que les communistes chinois sont intimement persuadés de l'absence de danger du stalinisme au sein de leur parti.

En ce qui concerne certaines déclarations de Mao dans lesquelles il affirme ne pas craindre une guerre nucléaire et qui frisent apparemment l'inconscience, on peut se demander si elles n'ont pas été avancées avec d'autant plus de force qu'au fond de lui-même Mao ne croit pas à l'éventualité d'une apocalypse atomique. Selon la dialectique maoïste, en effet, la guerre nucléaire est contraire à la logique des guerres impérialistes. C'est ainsi que Mao déclarait en 1958 : « *Exploiter signifie exploiter les hommes. C'est après avoir exploité les hommes qu'on peut exploiter la terre. Ce n'est qu'en possédant les hommes qu'on possède la terre, et quand on possède la terre on s'enrichit. Si on tuait tous les hommes, quel profit en retirerait-on ? Je n'arrive pas à m'imaginer pour quelle raison on aurait envie de faire une guerre atomique, alors que tout va beaucoup mieux avec les armes conventionnelles* » (p. 162.)

Les textes contenus dans ce *Grand Livre rouge* seront, à n'en pas douter, disséqués, examinés à la loupe et exploités par les exégètes de la pensée de Mao comme par les historiens de la Chine contemporaine, par les inconditionnels du modèle chinois comme par ses *détracteurs irréductibles*. C'est dire l'importance de la qualité de leur traduction. Sur ce point, il semble que Mao ne soit pas sorti indemne de l'épreuve d'une double traduction, du chinois en allemand, puis de l'allemand en français. Si des égratignures (la troisième armée au lieu des trois armes, une tierce province au lieu d'un pays tiers, un pour cent au lieu de un cinquième, etc.) passeront inaperçues, certaines entorses se feront probablement sentir. En parlant des Soviets, par exemple, Mao déclarait en 1967 : « *Mais Lénine n'avait pas prévu alors que cette forme de pouvoir politique, si elle pouvait être utilisée par les ouvriers, les paysans et les soldats, pourrait l'être également par la bourgeoisie et par Khrouchtchev.* » Cette phrase est devenue, dans le présent livre : « *Mais Lénine n'avait pas pensé jadis que ni les travailleurs, ni les paysans, ni les soldats ne pourraient utiliser un tel régime, pas plus que la bourgeoisie ni même en fin de compte Khrouchtchev* » [illegible] On voit quelles conclusions [illegible] idéologiques tout à [illegible] peuvent être facilement [illegible] que l'on se fie à des [illegible] différentes. Certaines [illegible] propre et au figuré. [illegible] des traces. Dans plus[illegible] effet, des phrases [illegible] par-ci par-là au be[illegible] passage. C'est ainsi [illegible] citer qu'un exemple, [illegible] phrases ont disparu [illegible] droits dans les tr[illegible] texte XII, apparemme[illegible] et évidemment sans [illegible] pension.

Mais ces faiblesses [illegible] style elliptique de Mao [illegible] aussi d'impératifs com[illegible] sent peu face à l'appo[illegible] a le grand mérite de [illegible] teurs français des te[illegible] mense portée, con[illegible] jusqu'à présent d'un [illegible] spécialistes.

[illegible]



LETTRES ÉTRANGÈRES

Poésie yougoslave

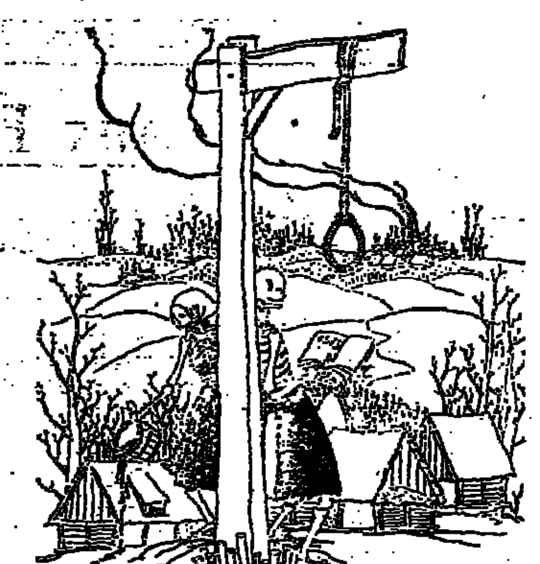
Les ballades de Karleja

« Les Ballades de Petritsa Kerempuh », de Miroslav Karleja, collection UNESCO des œuvres représentatives, Publications orientalistes de France, traduit du croate kalkavien par Janine Matillon, 14 F.

LE sixième livre en français de Miroslav Karleja présente l'un des chefs-d'œuvre les plus singuliers et les plus accomplis des lettres yougoslaves. *Les Ballades de Petritsa Kerempuh* furent composées en 1936 en croate kalkavien, idiome qui fut « sacrifié » au dix-neuvième siècle par le Mouvement illyrien au profit du chtokavien, parlé par la majorité des peuples yougoslaves et, par conséquent, susceptible de mieux assurer leur unification. A partir du kalkavien, aussi bien populaire que littéraire (de ce qu'il était et de ce qu'il en reste de vivant dans la Croatie du Nord-Ouest où Karleja naquit en 1893), l'auteur s'est proposé une investigation apparemment sans précédent.

Il y a eu, certes, Rabelais et son exemple, et la poésie dialectale des différentes littératures européennes de l'époque, mais ici le jeu a pris un autre sens. Les similitudes et les oppositions existant entre un idiome littérairement délaissé et une langue littéraire moderne qui ne laisse pas d'alimenter (ou de défier !) permettent à la virtuosité de Karleja de jouer aux confins même du langage, en deçà et au-delà de la parole.

En posant ainsi plus d'un problème que la linguistique devait soulever par la suite, cet écrivain de gauche y découvrit un *engagement* bien plus profond que ce qu'on entendait généralement sous ce terme : une véritable entreprise créatrice ! Petritsa Kerempuh, sorte de barde populaire, s'apparentant à Till Eulenspiegel, chante sur un ton rieur et tragique, malin et prémonitoire, grinçant d'humour et d'envolées macabres, un chant où se mêlent tout à la fois drôlerie paysanne et dits quasi savants, imagerie de foire et rigueur de vieux grimoires, espièglerie folklorique et raffinement de la *culture* : le peuple croate est confronté aux sanglantes « jacqueries » de son histoire, à son propre destin. On est là, faut-il le dire, bien loin des poncifs édifiants ou du populisme à thèse bon marché !



Les « Ballades » ont été longtemps considérées comme intraduisibles, notamment dans des langues sans « adstratum » dialectal ou littéraire. Après les traductions hongroise et ukrainienne ainsi que quelques fragments parus en allemand, voici que cet étonnant ouvrage s'offre au lecteur en français. Janine Matillon, qui s'est occupée pendant plusieurs années de ce livre, a réussi le miracle.

Sans le soutien de l'UNESCO et celui des ambitieuses Publications orientalistes de France (dont le catalogue s'enrichit de traductions aussi rares que significatives), l'édition dite normale n'aurait pu s'offrir le luxe d'un tel travail de *spécialiste* et d'aussi longue haleine.

PREDRAG MATVEJEVITCH.

★ Les traductions du même auteur : « Enterrement à Thérésienbourg », nouvelles, Editions de Minuit ; « le Retour de Philippe Latinovicz », roman, Calmann-Lévy ; « le Banquet en Blithuanie », roman, Calmann-Lévy ; « Je ne joue plus », roman, Seuil ; « Mars, dieu croate », nouvelles, Calmann-Lévy.

Giuseppe Bonaviri entre le fantastique et l'apologue

DEUX romans de Giuseppe Bonaviri, *Des nuits sur les hauteurs* et *la Divine Forêt* ont été traduits en France aux éditions Denoël. D'autres suivront, en particulier *Il sarto della strada lunga*, publié par Vittorini en 1954 dans la célèbre collection des Gettoni. *Des nuits sur les hauteurs* date de 1971, *la Divine Forêt* de 1969. Il s'agit de deux ouvrages, à première lecture un peu déconcertants, mais auxquels on revient en raison de leur forte charge onirique et parce qu'on est en présence d'un écrivain très au fait de son métier.

Bonaviri n'est pas un primitif même si l'on pense qu'un peintre naïf illustrerait admirablement son œuvre. Sicilien de Mineo et cardiologue, il exerce la médecine à Frosinone, une petite ville au sud de Rome. Mais les mots qu'il froisse et utilise avec rigueur font surgir un monde fantastique capable de mobiliser les instances irrationnelles les plus profondes du lecteur. Cette plongée à l'inconscient peut également être la cause d'un rejet violent. Il faut chercher à biaiser avec la résistance possible.

En effet, le thème central de ces deux livres, malgré certaines rationalisations pseudo-scientifiques ou pseudo-philosophiques, est constitué par la volonté de subvertir l'ordre de l'univers, de défoncer la barrière qui sépare l'homme de la nature. C'est cet interdit qu'une plume bien aiguisée viole avec rigueur : dans *la Divine Forêt* qui dit « je », est un oiseau. *Des nuits sur les hauteurs* narre la mystérieuse greffe d'un humain sur un arbre et ses conséquences dans l'organisation du cosmos.

Très caractéristique est la façon qu'a Bonaviri de faire surgir les personnages : les patronymes sont bizarres, ils sont généralement le premier signalement de la personne dont on n'a pas de portrait en pied. Les êtres que crée le romancier sont littéralement les stratifications successives du texte dans lesquelles apparaît de temps à autre le nom qui les désigne. A ces données techniques de l'écriture, un psycho-critique ne manquerait pas de trouver quelque explication, qu'il mettrait en rapport avec la place centrale que la mort du père occupe dans l'univers de l'auteur. Plus simplement le lecteur moyen se laissera prendre à l'envoûtement d'une prose où les mots cherchent à nommer l'étrange pullulement d'un cosmos où l'être de l'homme s'abîme.

« *Au cours d'une nuit sans lune, tandis que les aboiements des chiens se répercutaient de colline en colline vers les déserts montagneux de* Qaltag, *puis se rapprochaient de nous dans les vallons de Qamut et les pierrailles invisibles, qui tout au long des routes jalonnaient les courbes des champs et les creux des plaines encaissées, El-Akim, Lucrezió et Abel s'en allèrent vers Qalat-Minaw* (on reconnaîtra Mineo) — *comme nous devions l'apprendre bientôt — en emportant leur chargement de feuilles, de racines et de semences aux fortes effluves. Rowley fut le seul à s'en apercevoir mais ne mesura pas l'importance du départ des trois hommes, car il était trop occupé à observer les cascades limpides d'étoiles qui brillaient vers l'Orient suivant une inclinaison démesurée.* »

Des nuits sur les hauteurs est plus authentiquement onirique que *la Divine Forêt* où apparaît, en revanche, un autre côté de Bonaviri, à savoir un goût pour l'apologue philosophique qu'on retrouve dans son dernier livre, *la Beffaria*, que l'auteur lui-même définit comme une satire de notre société. Dans *Beffaria*, mot forgé par le romancier, il y a le radical *Beffa*. — *Farsi beffa di qualcuno*, c'est se payer sa tête.

L'œuvre de Bonaviri a pour espace la recherche d'un équilibre entre le fantastique et l'art de l'apologue. On comprendra que cette entreprise ait intéressé un esprit comme Calvino qui a préfacé *Des nuits sur les hauteurs*.

CLAUDE AMBROISE.

Pour la première fois en France

Une « réunion de réflexion » des éditeurs et des traducteurs

SOUS les auspices du Centre national des lettres, une « table ronde » a réuni récemment les représentants de nombreuses maisons d'édition et ceux des deux associations professionnelles de traducteurs : l'Association des traducteurs littéraires de France (A.T.L.F.) et la Société française des traducteurs (S.F.T.). Y participaient, en outre, un représentant du secrétariat d'Etat à la culture et un représentant du Syndicat national de l'édition.

Cette « réunion de réflexion », organisée par le centre à la requête de l'A.T.L.F., était destinée à permettre aux traducteurs et aux éditeurs de mieux cerner les problèmes qui se posent aux uns et aux autres en matière de traduction d'œuvres étrangères. C'est, il convient de le souligner, la première de ce genre qui se soit jamais tenue en France.

Après une allocution de M. Gabriel Delaunay, président du C.N.L., le président de la Fédération internationale des traducteurs a souligné l'intérêt que porte l'UNESCO à la protection des traducteurs. Le représentant de la S.F.T. a traité des aspects juridiques de la traduction. La représentante de l'A.T.L.F. a enfin brossé un panorama de la situation actuelle, sur les plans matériel et social, des traducteurs littéraires en France et exposé les conclusions d'une étude approfondie que l'A.T.L.F. a menée concernant les revenus annuels bruts (de 1971 à 1974 inclus) de traducteurs littéraires renommés dont la traduction constitue l'unique ou principale activité et qui ont, au cours de la période considérée, exercé cette activité pratiquement à plein temps.

Il ressort de cette étude qu'un traducteur littéraire gagne en moyenne 1 000 F par mois (chiffre bien inférieur au SMIC mensuel), tout en ne bénéficiant que très exceptionnellement de la sécurité sociale, et en n'ayant droit ni à une retraite, ni aux congés payés, ni aux allocations de chômage, ni même aux avantages sociaux consentis aux chômeurs non secourus.

Cet exposé a suscité un débat animé sur la rémunération des traducteurs littéraires. Les éditeurs ont invoqué la crise actuelle de l'édition, qui les empêcherait de mieux rétribuer les traducteurs qu'ils emploient (encore que certains reconnaissent que cette rémunération est insuffisante, voire « scandaleuse ») : l'un d'entre eux a objecté qu' « *être auteur ou traducteur ce n'est pas un métier* » (ce qui est, somme toute, assez paradoxal, puisque la loi sur la protection sociale des écrivains, qui doit être prochainement soumise au Parlement, va reconnaître aux auteurs, et *ipso facto* aux traducteurs littéraires, la qualité de travailleurs et les droits des salariés). Les traducteurs ont, pour leur part, insisté sur le fait que leur activité — qui exige des connaissances et des qualifications professionnelles — est bel et bien un métier dont ils souhaiteraient pouvoir vivre décemment. Des solutions ont été esquissées : en l'espèce, un partage plus équitable des droits entre l'auteur de l'œuvre originale et son traducteur.

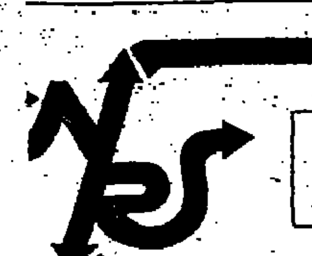
CORRESPONDANCE

Joyce chez les Parisiens

A la suite du compte rendu du Symposium Joyce, qu'a donné Bernard Cassen dans « le Monde des livres » du 28 juin, nous avons reçu de Jean-Pierre Faye la lettre suivante :

« Nous n'avons nullement demandé de « *ne pas liquider la syntaxe au profit d'une explosion du signifiant* » — mais nous avons tous souligné l'importance d'une « *exploration explosive et subversive de la syntaxe* », et son primat sur le chatoiement du lexique, fût-ce dans le « mot-valise ». A cet égard, la question n'est pas de privilégier *Ulysse* ou *Finnegans Wake* : j'ai, au contraire, tenté de dessiner le fil rouge qui passe de Bloom-Virag à Shem-Sem par la diaspora syntaxique, la « *dispersal* ». Et le collectif *Change*, qui a consacré un livre entier à *Finnegans, l'Atelier d'écriture*, a surtout voulu indiquer que certaines imitations naïves de ce livre prodigieux sont marquées par le caractère conservateur de leur syntaxe. Au lieu de poursuivre la grande diaspora du *change des langues*. »











DOCUMENTS

VIVRE EN PRISON

En France :

Les brimades quotidiennes

★ ILS N'AURONT PAS MA PEAU, de Jacques Girard. Préface de Casamayor, Denoël, 324 pages, 35 F.

IL y a des vies qui ressemblent à un mélo. Celle de Jacques Girard, qu'il jette avec vigueur au visage des « caves » — bourgeois, nantis, tous les gens réputés tranquilles et « honnêtes », — commence effectivement comme un roman noir. De son enfance, il n'a d'autres souvenirs que les corrections et les souffrances raffinées que lui inflige son père, dont les crises de *delirium tremens* exacerbent le sadisme. Cela va des ongles arrachés à la friction d'orties et de vinaigre. Ces détails, à une quelconque audience, émailleraient une plaidoirie larmoyante. Ils *prennent* ici un relief glacé. Car Jacques Girard ne se défend pas. Il accuse. Sans grandes phrases — en décrivant simplement, détail par détail, *tout* ce qui lui est arrivé.

Il lui est arrivé, à seize ans, d'avoir envie de se baigner. Avec deux copains, il abandonne, pour un après-midi, la petite usine où il travaille. Le lendemain, ils sont renvoyés. Et veulent se venger. Ils volent, dans l'usine, quelques outils, de l'huile et de l'essence pour leurs vélomoteurs. Quelques jours plus tard, Jacques est arrêté : les autres ont avoué, et l'ont « donné ». Première étape dans son apprentissage de la délinquance : la maison de redressement. *« Tout le monde sait que ces centres ne servent à rien, sinon à fabriquer des voyous. »* Quand Jacques quitte le centre, il a appris au moins une chose importante : recevoir et donner des coups.

Il trouve ensuite une place de mécanicien dans un garage, dont le patron possède une splendide traction avant. Un soir, Jacques « l'emprunte » pour « emballer des filles ». Et la soirée se termine mal pour la voiture, écrasée contre un arbre. Le garagiste accepte de ne pas porter *plainte, si le père de Jacques rem*bourse les réparations. Celui-ci attend depuis longtemps une occasion de se débarrasser de ce fils qu'il hait avec férocité. Il ne remboursera que si le patron porte plainte. C'est, pour Jacques, la découverte de la prison.

« Le gang à la 4 CV »

Deuxième étape : huit semaines, le temps d'attendre le verdict, le premier d'une série qui désormais sera longue. Six mois avec sursis. Jacques, à sa sortie, cherche du travail — sans succès. Il apprendra plus tard que son père écrivait à tous ses employeurs pour les dissuader de l'embaucher. Il part finalement avec un forain qui installe aux quatre coins de la France ses flons-flons et ses autos tamponneuses.

Il a vingt ans. Elle en a quatorze. Il l'épouse parce qu'elle est enceinte. Et ils n'ont vraiment pas assez d'argent. La nuit, avec deux amis, il brise quelques vitrines. Ils se retrouvent avec 100, 200 F chacun. Cela dure quelques semaines, le temps que la presse locale les surnomme « le gang à la 4 CV », et qu'ils soient arrêtés. *Inculpation* : quatorze cambriolages, deux vols de voiture. Verdict des jurés : quatre ans ferme. Le *maximum*.

A la sortie, la 4 CV est devenue Cadillac d'occasion, et le tiroir-caisse du boucher, coffre-fort des industriels. Jacques Girard a fini d'apprendre son métier. Le piège a fonctionné. L'engrenage est en marche, et la suite prévisible : « casses », arrestation, tentative d'évasion, prison... circulairement.

Invoquer simplement un destin psychologique ou une fatalité sociale, ce serait méconnaître la très subtile machine qui ferme, au jour le jour, toute issue vers une autre vie, qui broie finement toute volonté autre que la révolte. Non pas d'un coup, mais par un long processus, à travers mille gestes, mille brutalités, mille vexations, mille incohérences.

Obéir sans comprendre

L'absurdité du règlement, la stupidité de certains « matons », la cruauté des brimades : on croit savoir tout cela. Mais d'un savoir confus et suffisamment lointain pour ne pas troubler le sommeil. Girard rappelle, au fil des heures et des semaines, « comment ça se passe », concrètement, la vie quotidienne d'un détenu. Il faut savoir obéir sans comprendre et ne pas poser de question : c'est le « règlement » qui oblige, par exemple, à vider et rincer la « tinette » (un seau hygiénique) même quand elle est propre... et vide. Le règlement qui multiplie les fouilles, à chaque changement de cellule : se mettre nu, être « examiné » de tous côtés, attendre une heure souvent un nouveau vêtement, une couverture infecte. Se lever à 6 heures, ne pas avoir de montre, travailler toute la journée pour quelques centimes, recevoir des coups au creux de l'estomac pour avoir chanté un soir dans sa cellule, ou pour n'importe quoi... Car tout est interdit, suspendu à l'humeur arbitraire d'un surveillant.

Le « mitard »

Et il faut supporter tout en silence, sinon c'est le « *mitard* », le *cachot*, cette *prison* dans la prison. Ni table ni tabouret et l'interdiction de s'asseoir par terre. Une fois le lit rabattu *contre le mur*, il reste treize heures pour tourner en rond — debout, avant le repos du soir — *du pain sec un jour sur deux*. Et le « mitard », il n'y a pas moyen d'y échapper. Avoir regardé par la fenêtre de sa cellule : quatre jours. Avoir fermé brusquement sa radio pendant un discours du général de Gaulle : quatre jours. Avoir insulté un gardien : quinze jours. Etc. On ne peut tout énumérer, des trafics, des rackets, des combines et des menaces de la maladie, de la peur et de la frustration sexuelle, obsédantes... Il faut lire ce témoignage.

Il ne parle ni d'un temps lointain ni d'un pays perdu. C'est Fresnes, Château-Thierry, Besançon, aujourd'hui. Ce n'est certes pas la première fois que tout cela est dit. Il y a quelques mois, le Dr Jean Albert-Weil, dans un intéressant volume (1), signalait la détérioration physique des détenus, la survivance des restrictions *alimentaires*, etc.

Mais beaucoup l'ignorent encore, en doutent, ou ont choisi de l'oublier. A ceux-là la voix de Jacques Girard crie à livre ouvert, à vie ouverte, la mort quotidienne. Ils comprendront sans doute pourquoi il a mené deux grèves de la faim, et participé aux révoltes matées par les matraquages des C.R.S. Et quand ils l'entendront dire, lui qui aujourd'hui, malgré tout, travaille honnêtement et remercie son employeur : *« Il n'y a pas de mot pour exprimer la haine que je ressens »*, sauront-ils que ce n'est pas une figure de style ? Et même s'ils sont choqués par ce *« Braves gens... votre justice c'est vraiment une belle grosse merde »*, ils réfléchiront peut-être. —

R.-P. D.

(1) « J'ai été seize ans médecin à Fresnes », 228 pages, 29 F.

Bibliographie

De très nombreux ouvrages ont déjà apporté sur la question des prisons commentaires et *témoignages. Parmi cette masse* de titres, voici quelques textes à consulter :

VUES D'ENSEMBLE

M. KUNSPLE ET C. VINCENT : « le Crépuscule des prisons » (Julliard).

J.-M. VARAUD : « la Prison, pour quoi faire ? » (La Table ronde).

A. ARMAZET : « les Prisons » (Filippachi).

J.-P. CARASSO et *C. MAR*TINEAU : « le Travail dans les prisons » (Champ libre).

TEMOIGNAGES

ABEL MIZAINE : « Quinze ans de prison » (L'Epi).

GEORGES SALAN : « Trente-trois ans de centrale » (Presses contemporaines).

CH. DAYAN : « J'étais médecin à la Santé » (Presses de la Cité).

C. CHARME : « le Maximum » (Stock).

On peut également consulter les brochures éditées aux éditions Champ libre par le GIP (Groupe d'information sur les prisons), créé en 1971 à l'initiative de Michel Foucault, Jean-Marie Domenach et Pierre Vidal-Naquet : « Enquête dans vingt prisons », et « Fleury-Mérogis, une prison modèle ».

La dissolution volontaire du GIP, qui avait pour but de donner la parole aux détenus eux-mêmes, a notamment donné naissance au Comité d'action des prisonniers, dont l'un des fondateurs, Serge Livrozet, a publié : « De la prison à la révolte » (Mercure de France), livre préfacé par Michel Foucault.

Autre dossier sur la révolte des détenus : « la Révolte de la centrale Ney », publié par le comité Vérité Toul (coll. « La France sauvage », Gallimard).

Enfin, sur l'histoire et la mise en place de l'institution pénitentiaire, il faut rappeler le récent essai de Michel Foucault : « Surveiller et punir, naissance de la prison » (Gallimard, « Bibliothèque des histoires »).

Aux États-Unis :

La saga des voyous

(Suite de la page 17.)

Pourtant, il ne faudrait pas s'imaginer que ces petits proxénètes, tueurs, trafiquants, cambrioleurs, prostitués, obéissent à une quelconque « loi du milieu » et se conforment à une éthique, fût-elle du crime. Ils n'ont rien de commun avec les escrocs de haut vol, princes de la Mafia ou technocrates du gangstérisme. Ce sont, à la lettre, des hors-la-loi — hors toute loi. Des solitaires.

Il y a dans tous leurs récits cette dimension proprement épique : la démesure. Elle est partout : dans la rue, en prison, au bagne. Démesure de la vie, de la jouissance — de l'horreur aussi. *Car le vice n'a pas que des prospérités*, et certains témoignages de forçats n'ont rien à envier au *Biribi* d'Albert Londres et de Georges Darien.

Cela ne les empêche pas, en paroles ou en actes d'en faire toujours trop, toujours plus, débordant la limite du tolérable. Sans discontinuer, ils exagèrent, ils surenchérissent — l'un ne sait même plus le nombre de ses évasions, un autre soutient avoir fugué cent vingt-six fois de [...] maison de correction, un troisièm[e] énumère ses innombrables tent[a]tives de suicide. Mythomane[s] Peut-être, mais qu'importe ! C[e]la fait aussi partie de la démesu[re]. Et Juliette — celle de Sade — savait déjà : *« Tout est bon qua[nd] il est excessif. »*

La référence à Sade n'est [pas] fortuite : ce qu'on appelle parf[ois] « perversions », ici, foisonne [et] festoie. Mais il faudrait ajout[er] pour avoir quelque idée de ce[...] —, Rabelais et *les Pieds nickel[és]*. *« La vie c'est de la blague »*, [lit-]on au détour d'une page. Oui[,] un énorme éclat de rire trave[rse] cette enquête, où les hom[mo]sexuels s'en donnent à cœur jo[ie]. Rire tranchant : dire combien [on] jouit *aussi* au cœur de l'enferm[e]ment, c'est semer la déroute da[ns] le système pénal.

Certes, on pourra, de ces doc[u]ments bruts, tirer de gra[ves] conclusions sociologiques et « subversives » théories. Il n'[est] pas sûr qu'elles aient la mê[me] puissance que ce maelström [de] forfaits, cette cour des Mirac[les] en fête, ce Barnum de la tru[an]derie.

ROGER-POL DROIT

UNE ÉTUDE

L'HISTOIRE DE LA DÉLINQUANC[E]

★ LE TEMPS DES PRISONS, ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA DELINQUANCE ET LES ORIGINES DU SYSTEME PENITENTIAIRE, de Pierre Deyon, université de Lille-III, Editions universitaires, 198 pages, 39,95 F.

CET essai est le fruit d'une recherche collective menée à l'université de Lille-III. Il témoigne de l'intérêt marqué par les historiens depuis une dizaine d'années à l'égard de la criminalité. A une présentation de l'ancien droit pénal et de la politique d' « enfermement », suivie par la monarchie administrative, succède une attachante présentation des dépendants et marginaux que frappa la répression pénale. P. Deyon montre bien que les « classes dangereuses » du dix-neuvième siècle préexistent à l'événement révolutionnaire : « La clientèle des tribunaux anciens se recrute déjà dans ces catégories sociales et ces quartiers, où vit une population mobile et déracinée », *mal fixée par l'économie préindustrielle.*

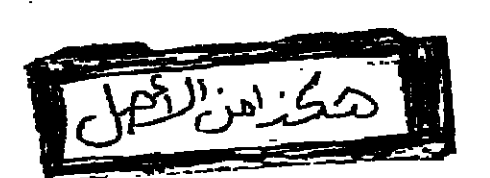
L'étude statistique des délits fonde un vigoureux chapitre sur l'évolution de la délinquance. Remarquable est la sécularisation des préoccupations de la justice dans les tribunaux du nord de la France : les poursuites pour délits contre l'Eglise et la religion se font de plus en plus rares. De même, l'indifférence ou l'indulgence des juges s'étendent progressivement en matière de délits sexuels. Le contrôle sur la vie privée et les contraintes collectives fléchissent. Cette justice, qui fait sienne la laïcisation de la vie sociale, se donne pour fin de protéger les personnes et les biens, et de sauvegarder l'ordre public. Les statistiques relatives aux tribunaux de Flandre révèlent que la défense de la propriété privée requiert de plus en plus l'attention des juges. La proportion des poursuites pour vol augmente régulièrement avant et après la Révolution. Aussi bien la propriété est-elle de plus en plus le fondement de l'organisation sociale et du droit politique.

M. Deyon décèle, durables à travers le dix-neuvième siècle, deux systèmes de délinquance : dans les grandes villes, la criminalité est dirigée essentiellement contre les biens et les propriétés, alors que la campagne est le lieu d'une criminalité de violence, individuelle ou collective. Les derniers chapitres ramènent le lecteur des délinquants aux institutions judiciaires et pénitentiaires. Les réformes libérales du dix-huitième siècle annoncent l'œuvre de l'Assemblée nationale. L'importance donnée à la prison, devenue la base de tout le système pénal, contredisait les intentions généreuses de la Révolu[tion]. P. Deyon esquisse, pour finir, [les] grands traits de l'évolution du [dix-]neuvième siècle : augmentation [des] poursuites pour vol, répression [du] vagabondage, sévérité plus gr[ande] qu'à la fin de l'Ancien Régime [en] matière de délits de mœurs. Le [sys]tème répressif témoigne d'une [effi]cacité et d'une sévérité accrues[. La] répression pénale est au plus [haut] au début du Second Empire, p[oussée] par la volonté de défense soc[iale].

Dès le début du dix-neuv[ième] siècle, enquêtes et polémiques [s'in]terrogent sur le régime pén[iten]tiaire. Des centaines de livres [trai]tent de la réforme des pris[ons]. P. Deyon analyse finement l'ut[opie] pénitentiaire de l'individualisme [li]béral, qui fait confiance à l'int[ros]pection du détenu isolé dans [sa] cellule, susceptible ainsi, croit[-on], de se réhabiliter. Le durcissem[ent] du Second Empire ainsi que [l'in]suffisance des dotations budgét[aires] menèrent à l'échec de bien [des] réformes et entraînèrent l'é[cart] entre les principes et les réa[lités] pénitentiaires que l'on connaît [en]core.

Telles sont quelques-unes [des] conclusions d'un livre d'histoire [qui] sait faire le lien entre le passé [et] le présent, et dont l'auteur n'ign[ore] pas que « l'appréciation des [réali]tés collectives est un préalable [à] la réflexion et à l'action ». B[elle] profession de foi en un temps [où] le refus de l'histoire paraît, ici et [là], fonder les politiques du présent.

JEAN-MARIE MAYEUR



POLITIQUE

— Libres opinions —

PARODIE LÉGISLATIVE

par PIERRE MARCILHACY (*)

ST-IL convenable de donner au pays l'illusion que les législateurs confectionnent ou révisent substantiellement les lois, alors que ce n'est pas vrai ?

Est-il convenable que les législateurs se laissent constamment, et timides révoltes ou protestations verbales, violer par un pouvoir cutif qui n'attend d'eux que des alibis ?

Est-il convenable que les législateurs puissent renoncer à leurs oirs de représentants de la nation sans renoncer en même temps avantages honorifiques ou matériels qu'ils tiennent de leur ation ?

A ces trois questions et, au seul vu du déroulement de la nière session parlementaire, il ne peut être répondu que par la ative.

Non, ce n'est pas convenable, c'est scandaleux, et pis encore, t dangereux pour l'équilibre national.

a) Les législateurs ne confectionnent plus les lois. Ils adoptent textes qui sont élaborés par des administrations, voire des proieurs de droit, et ils ne peuvent même pas apporter à ces textes ant de correctifs ou corrections que le Conseil d'État. L'administraion, qui déjà légifère directement par le jeu de l'article 37 de Constitution dans l'immense domaine réglementaire, s'arrange pour rer le temps et les moyens de la réflexion aux parlementaires s le domaine réservé à la loi par l'article 34 de la Constitution. ministration est ainsi souveraine pour régler, par ministres rposés, tout ce qui concerne les citoyens au cours de leur tence pour leur travail, leur vie sociale, leur logement, leurs ns, leurs familles, leur santé et même leur mort. Le législateur, pouvait, jadis, tout faire, « sauf changer un homme en femme », est réduit à enregistrer les édits royaux que lui transmettent les voirs publics, le plus souvent sous la pression de l'opinion et r des motifs électoraux. La fronde et la révolution n'ont pas eu tres causes, mais les hommes d'alors étaient d'une autre trempe ceux de maintenant.

b) Car depuis des années, le travail parlementaire, dont le vernement dispose en fait et en droit, ne s'est jamais déroulé manière plus folle que lors de la dernière session. Les rapporteurs aillent, les commissions travaillent, mais sans jamais avoir le p de réfléchir et de consulter. Aucune entreprise privée ne sterait à ces méthodes. Or que constatons-nous ? Les présidents estent, les hommes lancent des avertissements, mais les présidents servent leurs postes et aucune des deux Assemblées n'a osé ser d'examiner dans la bousculade des textes qui, préparés depuis temps, pouvaient et devaient être mûris, et cette situation se rade d'année en année. A titre d'exemple, le Parlement a mis ans, vers 1958, pour réformer les régimes matrimoniaux, le at n'a disposé, récemment, que de huit jours pour examiner le e sur le divorce qui anéantit en fait l'institution du mariage.

c) Mais alors, à quoi se réduit désormais le rôle du législateur pendant investi, par la nation, de la plus haute des prérogatives : le de régler la vie nationale ? A des tâches locales, certes très ortantes, mais cependant subalternes par rapport à l'exécutif. ui-ci subit avec agacement les harcèlements politiques. Si ça va l, il charge les élus, si ça va mieux il garde ou veut garder pour les bénéfices moraux et politiques.

Ravalés ainsi au rang que n'eussent pas accepté les membres Parlement de l'Ancien Régime ou les élus des républiques précétes, les députés et sénateurs de la V[e] République, qui n'ont pas ossibilité de faire entendre leur voix hors des enceintes parlemens sur les problèmes fondamentaux, ne sont plus que des superionnaires sans avoir les pouvoirs des fonctionnaires.

Nous venons, en ce mois de juin 1975, d'assister avec amertume ne parodie législative. Un jour le pays risque de comprendre est géré par une parodie de régime parlementaire et démoque et, ce jour-là, tout sera à recommencer.

(*) Sénateur (non inscrit) de la Charente.

Les groupes de travail de l'union de la gauche se sont mis en place

Le comité de liaison mis en place entre les partis signataires du programme commun de gouvernement s'est réuni mercredi 2 juillet au siège du Mouvement des radicaux de gauche. Conformément aux décisions prises lors de la rencontre « au sommet » des dirigeants des partis de gauche, jeudi 19 juin, trois groupes de travail ont été constitués.

— *La crise internationale du capitalisme et de la société française* sera étudiée sous la responsabilité de MM. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S. ; Philippe Herzog, membre du comité central du P.C.F. ; et Jacques Bonacossa, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche.

— *Les problèmes de l'Europe, de la sécurité collective et de la paix* sont confiés à MM. Maurice Faure, député, membre du bureau du Mouvement des radicaux de gauche, Robert Pontillon, membre du secrétariat du parti socialiste, et Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F.

— *La défense et l'extension des libertés* sont placées sous la responsabilité de MM. Paul Laurent, député, membre du bureau politique du P.C.F., Jean-Denis Bredin, membre du Mouvement des radicaux de gauche, et Pierre Joxe, député, membre du bureau exécutif du parti socialiste.

Le comité pour le respect du droit à l'information radiotélévisée, présidé par Mme Edmonde Charles-Roux, a pour membres MM. Jean-Michel Baylet, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche (fils de Mme Baylet, directrice de *la Dépêche du Midi*) ; Jacques Chambaz, député, membre du bureau politique du P.C.F. ; Roger Dosse, membre du P.S. (journaliste à *Politique-Hebdo*) ; Claude Estier, membre du secrétariat du P.S. (directeur de l'hebdomadaire *l'Unité*) ; Georges Fillioud, député, membre du bureau exécutif du P.S. (ancien rédacteur en chef d'Europe 1) ; Guy Gennesseaux, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche ; Charles Lederman, membre du P.C.F. ; François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche ; Henri Malberg, membre du comité central du P.C.F. ; Henri Noguères, membre du parti socialiste, président de la Ligue des droits de l'homme (directeur du journal parlé de la R.T.F. en 1946) ; Jack Ralite, député communiste, et André Reynaud, membre du Mouvement des radicaux de gauche.

M. DOMINATI : nous voulons inciter nos alliés à soutenir le président.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, invité à la tribune libre de FR 3, mercredi soir 2 juillet, a déclaré que son mouvement « s'organise en profondeur pour aider le président de la République, et lui seul, en étant le moteur de la majorité ».

« Nous voulons inciter, a-t-il poursuivi, nos propres alliés à ne pas toujours parler du passé ou de la tradition, ou de l'histoire, mais à parler de l'avenir et à soutenir M. Giscard d'Estaing qui, justement, construit l'avenir. »

Après avoir évoqué « la jeunesse et le dynamisme du premier ministre qui correspondent tout à fait à ce que veut le président de la République », M. Jacques Dominati a affirmé : « En admonestant justement ses propres amis qui ont été, je crois, au dernier congrès un peu trop à droite, il leur a dit très justement : « Parlez davantage de » changements... », une autre fois, il leur dira : « Soyez plus giscar- » diens ».

En ce qui concerne l'opposition, le secrétaire général des républicains indépendants a déclaré : « Quand nous lançons quelques attaques contre les leaders socialistes, c'est parce que nous constatons qu'ils ne participent pas au changement de la société, qu'ils sont toujours dans les vieux clivages qui consistent à dire : « Ici, il y a la droite » et là, la gauche », cela ne correspond pas à la réalité du pays. »

M. ET Mme GISCARD D'ESTAING ONT DINÉ CHEZ DES SAPEURS-POMPIERS.

M. et Mme Giscard d'Estaing ont dîné mercredi 2 juillet chez M. et Mme Furet, demeurant 12, rue Carpeaux, Paris-18[e]. M. Furet, trente-quatre ans est sapeur-pompier et habite avec sa femme, secrétaire de direction, et ses trois filles à la caserne Carpeaux. M. Locatelli, collègue et voisin de M. Furet, et son épouse ; M. Morel, sapeur-pompier également mais à la caserne Blanche, et sa femme et Mme Daigremont, collègue de bureau de Mme Furet, étaient invités au dîner. Les filles de M. Furet, actuellement en vacances, étaient absentes.

M. et Mme Giscard d'Estaing ont assisté mercredi au mariage de la princesse Nathalie Poniatowska, fille du prince Philippe Poniatowski, cousin germain du ministre de l'intérieur, avec M. Bernard Eloy. La cérémonie a été célébrée à l'église polonaise Notre-Dame-de-l'Assomption, rue Saint-Honoré.

L'agence Tass reproche à M. Poniatowski de tenir des propos « irresponsables et hostiles à l'égard de l'U.R.S.S. »

Moscou (*A.F.P.*). — L'agence Tass a violemment attaqué, le mercredi 2 juillet, M. Michel Poniatowski, ministre d'État français et ministre de l'intérieur, qu'elle accuse de relancer l'affaire du « *faux document* » du journal portugais *Republica* et de tenir des « *propos irresponsables et hostiles à l'égard de l'Union soviétique* ».

Evoquant à nouveau la publication de ces « *prétendues instructions du Kremlin* », par *le Quotidien de Paris*, M. Youri Kornilov déclare que « *le fait que ce faux anticommuniste ait eu une existence aussi brève n'a pas été du goût de M. Poniatowski* ». Prenant la parole le 28 juin à Salon-de-Provence, « *ce monsieur a essayé de relancer l'affaire, s'efforçant d'agiter une nouvelle fois l'encensoir nauséabond de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme* ».

« *Il est de notoriété publique*, ajoute le commentateur, *que ce monsieur qui n'a pas été capable de gagner le respect ni de se faire un nom dans la fonction publique, cherche par tous les moyens à attirer l'attention sur sa personne en lançant des inventions anticommunistes haineuses.* »

L'agence Tass déclare encore que M. Poniatowski « *se spécialise dans les attaques injurieuses contre le parti communiste français et les propos irresponsables et hostiles à l'égard de l'Union soviétique, même si cela est en contradiction flagrante avec la politique officielle de Paris concernant le développement des relations franco-soviétiques* ».

Le commentateur rappelle que les communistes français ont qualifié M. Poniatowski d'« *anticommuniste et de fieffé provocateur* ». « *Les inventions anticommunistes du prince à Salon-de-Provence confirment une nouvelle fois l'exactitude de cette définition* », estime Tass.

[Ce commentaire de Tass paraît destiné surtout à la « consommation française » ; il n'a pas été repris, en effet, dans la presse soviétique de ce jeudi 3 juillet. Il en était allé différemment, en novembre dernier, lorsque la « Pravda » avait attaqué à deux reprises M. Poniatowski à la suite du débat qui l'avait opposé, le 12 novembre, au Sénat, à Jacques Duclos. Les critiques du ministre d'État contre le parti communiste français avaient été notamment qualifiées d'« intervention provocatrice et irresponsable ».

Dans le discours qu'il avait prononcé à Salon-de-Provence le 28 juin (« le Monde » du 1[er] juillet), M. Poniatowski avait stigmatisé « les hontes et les dangers » de l'alliance conclue entre le P.S. et le P.C.F. et affirmé que « la France ne peut s'accommoder de la dictature et de la disparition des libertés ». Il avait d'autre part annoncé son intention de faire « diffuser largement » l'article de M. Ponomarev.]

LE MINISTRE D'ÉTAT : des attaques personnelles d'un bas niveau.

Prenant connaissance, mercredi soir 2 juillet, du commentaire de l'agence Tass, le ministre d'État, ministre de l'intérieur, s'est borné à déclarer : « *Il est regrettable que cette agence étrangère dite de presse et d'information se livre à des attaques personnelles d'un niveau si bas qu'elles n'appellent pas de commentaires.* »

● *M. Giscard d'Estaing* s'est entretenu, mercredi 2 juillet, du déroulement des travaux de la dernière session parlementaire avec M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale

● *Pour connaître le Sénat*, ouvrage rédigé à la demande du président et du bureau du Sénat, vient de paraître. Les cinq chapitres traitent successivement de l'origine, du rôle et de la place des sénateurs au sein du Parlement ; du statut et des conditions de travail de la Haute Assemblée ; de l'organisation de ses travaux ; de « *l'élaboration des lois* » ; et de la « *fonction de contrôle exercée par le Sénat* ».

★ En vente à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. 285 p., 35 F.

● *Le conseil municipal du Mazet-Saint-Voy (Haute-Loire)* vient de démissionner pour protester contre la suppression du collège d'enseignement général de la commune. L'établissement, qui accueille quatre-vingts élèves répartis en quatre classes, est en effet transformé en annexe du collège d'enseignement secondaire de la commune du Chambon-sur-Lignon.

● RECTIFICATIF. — *Le Monde* du 28 juin, reprenant une dépêche d'agence, a signalé la présence de M. Pierre de Villemarest à une réunion du Comité pour la défense de la liberté d'expression en indiquant, selon l'A.F.P., que ce dernier était de *Valeurs actuelles*.

M. Raymond Bourgine, directeur de cet hebdomadaire, nous écrit : « *M. Pierre de Villemarest, qui collabore à* Valeurs actuelles *de l'extérieur « à la pige », n'a pas demandé au responsable de cette publication que je suis l'autorisation d'utiliser le titre de notre journal dans cette circonstance. J'ignore tous les tenants et aboutissants de ce meeting. M. de Villemarest n'a pu y prendre la parole qu'à titre personnel et en aucun cas au nom de notre journal.* »

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

onseil des ministres s'est mercredi 2 juillet au palais ysée. Au terme de ses trale communiqué suivant a blié :

ÉRATION DES PERSON- DE L'ÉTAT

nseil des ministres a adopté et de décret portant majode la rémunération des per civils et militaires de l'État ter du 1[er] juillet 1975. Le nt de base est majoré de ar ailleurs, cinq points d'inrespondant à une majoration nnération de 43,89 à 45,29 la zone de résidence, sont s uniformément à tous les de la grille indiciaire. Endemnité de résidence ne être inférieure à celle que t les agents classés à l'in- Ces dispositions tendent l'une part, à garantir une ion du pouvoir d'achat et, part, à revaloriser les salaiplus bas.

E

nseil a approuvé deux prolui autorisant l'adhésion de ce à l'accord du 22 avril à la convention du 29 mars à Londres, à Moscou et à ton, sur le sauvetage et le les astronautes, la restituobjets lancés dans l'espace mosphérique, ainsi que sur sabilité internationale pour mages causés par les objets

NEMENTS D'AVIONS

projet de loi autorisant n du gouvernement de la ue française à la conven Montréal en date du 23 sep 1971 a été approuvé. Cette ion vise, notamment, les violence et de destruction à bord des aéronefs, ainsi atteintes à la sécurité des n vol, complétant ainsi la n de La Haye du 16 dé 1970, relative aux détour d'avions. Elle comporte ositions de procédure tenmultiplier le nombre des s compétents de manière les auteurs d'attentats et mplices de refuge contre les es dont ils peuvent être l'objet. Elle implique une modification de la compétence des tribunaux français telle qu'elle est définie en ce domaine par le code de l'aviation civile. Le projet de loi nécessaire a été également adopté.

S.M.I.C. : + 6 %.

Trois projets de décret portant relèvement du salaire minimum de croissance au 1[er] juillet 1975 ont été approuvés.

Ce relèvement, qui va au-delà des obligations fixées par la loi, majore le SMIC de 6 % en métropole. Son taux horaire est ainsi porté à 7,55 F. L'augmentation sera identique en pourcentage dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, et supérieure de deux points dans le département de la Réunion, où elle sera de 8 % afin de la rapprocher des autres en ce qui concerne le niveau du SMIC.

(Page 38.)

DÉLÉGUÉ AUX ÉNERGIES NOUVELLES

Un projet de décret portant création, au ministère de l'industrie et de la recherche, de l'emploi de délégué aux énergies nouvelles, par suppression de l'emploi de délégué à l'informatique, a été adopté.

COMITÉS D'USAGERS

Le premier ministre a fait une communication sur les travaux des comités d'usagers. Ceux-ci ont procédé à une large enquête sur les rapports entre les Français et l'administration tant en ce qui concerne l'accueil et l'information du public que les procédures, démarches et formulaires. Les ministres feront connaître pour le 1[er] octobre les mesures qu'ils prendront à la suite des propositions qui leur ont été faites. La mission des comités sera prolongée de six mois.

Le président de la République a relevé, au conseil des ministres du 2 juillet, « la qualité des parlementaires (qui avaient présidé ces comités) et leur connaissance des problèmes ». Il a souligné la nécessité de « réformer rapidement les comportements et les procédures » de l'administration « pour que l'usager n'ait pas le sentiment d'être dans un monde avec lequel il ne communique pas et qui lui paraît étranger ».

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a informé le conseil de la dernière réunion du Conseil des Communautés consacrée aux problèmes de la recherche de l'énergie. Il a été procédé à un échange de vues sur un programme d'économies d'énergie pour 1976 sur le développement des ressources internes de la Communauté ainsi que sur divers projets, notamment un programme d'exploration pétrolière et le financement en commun de centrales.

Le conseil des ministres a adopté une résolution fixant pour 1975 la baisse de la consommation d'énergie à 9 %. Il examinera en septembre le plan d'économies d'énergie pour 1976.

L'AIDE A L'ÉDITION

Conformément aux orientations prises lors du conseil des ministres du 16 avril 1975, le conseil des ministres a adopté une série de mesures relatives à la politique du livre et de la lecture. En vue d'aider la création et l'édition, un fonds sera créé sous la tutelle du ministère chargé de la culture et financé par l'affectation du produit d'une taxe sur les ouvrages tombés dans le domaine public, et d'une redevance sur les appareils de reproduction. En ce qui concerne la distribution du livre, une politique de formation d'apprentis et de formation professionnelle continue va être appliquée. Des mesures seront prises pour développer le goût et la pratique de la lecture chez les élèves des établissements scolaires. Elles seront mises en œuvre en liaison étroite avec les moyens de la lecture publique. Des comités départementaux seront créés afin de mieux coordonner l'action des différents intéressés, bibliothécaires, libraires, chefs d'établissements, et d'associer les collectivités locales à leur action. La promotion du livre français à l'étranger sera assurée par une centrale de diffusion regroupant l'ensemble des organismes professionnels. Son action sera amplifiée par la désignation de correspondants locaux et l'étude de tarifs aériens privilégiés sera entreprise.

(Page 1.)

L'ANNÉE DE LA FEMME

Mme le secrétaire d'État auprès du premier ministre (condition féminine) a rendu compte des travaux de la conférence intergouvernementale de Mexico organisée par l'ONU à l'occasion de l'Année internationale de la femme.

(Page 29.)

FRANCE ET LIBAN

Le ministre des affaires étrangères a fait le point des divers aspects de la situation internationale. Il a notamment évoqué les événements qui se sont déroulés au Liban ; l'importance que la France attache à la stabilité et l'unité du Liban a été rappelée. Le gouvernement français est prêt à se joindre aux gouvernements amis du Liban en vue d'aider ce pays à retrouver la paix.

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré devant le conseil des ministres, à propos de la situation au Liban :

« Les événements dont le Liban est depuis plusieurs semaines le théâtre constituent un sujet de préoccupation pour le gouvernement français et pour l'opinion. Le gouvernement rappelle l'importance que la France attache à la stabilité et à l'unité du Liban. Il souligne les graves dangers que l'engrenage de la violence alimentée par les extrémismes ferait courir à ce pays. Il exprime le vœu que le gouvernement qui vient d'être formé à Beyrouth, bénéficiant du concours de tous les éléments constitutifs de la communauté libanaise, parvienne rapidement à rétablir l'ordre public et à renforcer la cohésion nationale nécessaire au maintien de l'indépendance du Liban et de l'équilibre régional. Il considère que la prolongation de la tension actuelle ferait surgir de nouvelles menaces à la paix dans la région et ne manquerait pas de compromettre la recherche d'un règlement juste et durable au Proche-Orient. En raison de ses liens séculaires avec le Liban, la France est prête à se joindre aux gouvernements amis du Liban en vue d'aider ce pays à retrouver la paix civile, la stabilité et la prospérité. »

OUTRE-MER

Comores

Deux ministres du gouvernement de M. Abdallah réclament l'indépendance immédiate du territoire

M. Mohamed Taki, ministre de l'intérieur du territoire des Comores, M. Ali Mroudjae, ministre de l'enseignement, et le grand cadi Saïd Mohamed Ben Abderemane, ont déclaré mercredi 2 juillet à Moroni qu'ils rejetaient, au nom du gouvernement comorien, la nouvelle loi sur l'indépendance des Comores adoptée le 30 juin par le Parlement français. Les trois orateurs, qui s'adressaient au Congrès national de l'Oudzima, le parti de M. Abdallah, chef du gouvernement, ont réclamé l'indépendance immédiate et sans condition préalable de l'archipel. Quelque dix mille congressistes réunis, selon l'agence Reuter, en divers points de l'archipel ont adopté la résolution suivante : « *Le peuple comorien désapprouve l'immixtion du Parlement français dans les affaires intérieures du futur État comorien, condamne toute manœuvre de balkanisation des Comores, et rejette en conséquence les dispositions de la loi du 30 juin 1975.* »

Cette loi, qui devait seulement ratifier le référendum du 22 décembre 1974, bouleverse les données du problème : elle prévoit que l'indépendance ne sera acquise qu'après l'adoption par référendum, île par île, d'un projet de Constitution établi par les élus locaux et des représentants des principaux partis. Il est probable que, si cette loi est appliquée, l'île de Mayotte ne fera pas, au moins dans un premier temps, partie du futur État. M. Marcel Henry, député de Mayotte et président du Mouvement populaire mahorais, opposé à l'indépendance, a déclaré le 30 juin que la nouvelle loi « *nous donne satisfaction, parce qu'elle reconnaît le droit aux populations de choisir leur propre destin. (...) J'ai l'intention de proposer aux députés mahorais de participer au comité constitutionnel. (...) Nous laisserons la population choisir elle même, mais je serais étonné si, en l'espace de quelques mois, elle changeait de position* ».

En décidant, d'autre part, que chaque formation admise à participer à la campagne qui a précédé le référendum du 22 décembre serait représentée par trois délégués au comité constitutionnel, le Sénat a rendu fragile la position de M. Abdallah au sein de cet organisme. La motion votée par le parti Oudzima reflète de toute façon fidèlement la pensée du chef du gouvernement, qui juge la nouvelle loi « *inacceptable et inapplicable* ».

JUSTICE

APRÈS LA FUSILLADE DE LA RUE TOULLIER

Armée rouge et commando Mohamed Boudia

Cinq attentats sont maintenant attribués par la police à l'organisation à laquelle appartiendrait le dénommé « Carlos ».

● Dans la nuit du 2 au 3 août 1974, trois voitures piégées provoquaient d'importants dégâts devant deux journaux parisiens — *Minute* et *l'Aurore* — et devant le siège du Fonds social juif unifié, éditeur de la revue *l'Arche*. Une quatrième voiture, équipée du même système de mise à feu destiné à faire exploser, comme dans les trois autres cas, des bouteilles de gaz, était neutralisée devant les services d'information de la télévision, 120, rue de l'Université. Un commando Mohamed-Boudia avait alors, dans un communiqué, accusé les trois journaux de s'être *« faits consciemment l'instrument des menées criminelles des services secrets israéliens en Europe »*.

En revanche, l'Organisation de libération de la Palestine avait alors dénoncé *« une campagne d'intoxication et de provocation d'envergure mondiale déclenchée par les Etats-Unis et l'Etat sioniste »*.

● Trois membres d'un commando de l'Armée rouge japonaise occupaient, vendredi 13 septembre 1974, les locaux de l'ambassade de France à La Haye et prenaient en otages l'ambassadeur, M. Jacques Senard, et dix autres personnes, exigeant notamment la libération de Yutaka Fuyaka, un Japonais arrêté deux mois plus tôt à Orly porteur de 10 000 dollars en faux billets. Ce dernier avait été libéré et tous les otages relâchés sains et saufs le 18 septembre.

Les liens entre l'Armée rouge japonaise et certaines organisations palestiniennes avaient alors été soulignés, d'autant que les quatre Japonais qui s'étaient rendus en Syrie avaient, selon certaines informations, été pris en charge par ces organisations. Cependant, l'O.L.P. avait démenti ces liens.

● Le dimanche 15 septembre 1974, vers 17 h. 15, une grenade explosait au rayon tabac du Drugstore Publicis, 149, bd Saint-Germain, tuant deux personnes et en blessant trente-quatre plus ou moins grièvement.

Si, selon une information en provenance de Beyrouth — démentie par l'O.L.P., — il avait été affirmé qu'une organisation palestinienne n'était pas étrangère à l'attentat, M. Jean Paolini, préfet de police de Paris, précisait alors que l'explosion était *« sans aucune relation avec la prise d'otages de La Haye »*.

L'enquête prend un développement international

(Suite de la première page.)

D'autre part, des transistors trouvés également le 30 juin par les enquêteurs seraient tout à fait semblables à ceux qui ont été trouvés, le 26 décembre 1973, dans une villa de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) après l'arrestation par la D.S.T. de dix ressortissants turcs, membres du Front de libération populaire de la Turquie, associé à des groupes du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.). Plusieurs membres de ce groupe avaient appartenu à la « Dev Genc », organisation extrémiste turque qui avait notamment participé à l'enlèvement et à l'assassinat du consul d'Israël en Turquie, en mai 1971.

Les policiers ont enfin établi qu'un ressortissant allemand, M. Wilfried Boese, vingt-six ans, remis le 28 juin aux autorités de la République fédérale d'Allemagne, avait été en relation à Paris avec « Carlos » et Michel Moukarbel, le Libanais victime de la fusillade de la rue Toullier. M. Boese avait habité à Paris, dans le même immeuble que M. Johannes Weinzich, vingt-sept ans, lié au groupe Baader et arrêté le 24 mars dernier à Francfort. C'est M. Weinzich qui avait loué la voiture utilisée par les auteurs de l'attentat à la roquette commis le 13 janvier à Orly.

Ces différents éléments tendraient à prouver que « *tout se tient* » dans le domaine du terrorisme international. Mais la découverte de relations entre les divers groupes terroristes qui ont agi dans différents pays ces dernières années n'est pas une constatation nouvelle. Les services de police en France et à l'étranger connaissaient depuis longtemps les rapprochements que l'on pouvait faire entre certains commandos palestiniens, l' « armée rouge » japonaise, la « bande à Baader » et les organisations extrémistes turques.

Mais ces relations se situent surtout au niveau des moyens matériels d'action : approvisionnement en armes et explosifs, fourniture de faux papiers, de certains plans ou documents, filières pour la découverte de refuges discrets, filières pour le déplacement des personnes et des matériels utilisés lors d'une action, etc. Pour la recherche de tous ces moyens qui restent, malgré tout, fort limités — en raison de l'action de plus en plus efficace de la police dans chaque pays, — il est presque évident que les membres des diverses organisations terroristes établissent indirectement des contacts.

D'autre part, la résistance palestinienne a, depuis plusieurs années, mobilisé de nombreuses complicités et elle a pu trouver l'appui de certains groupes extrémistes qui ne pouvaient plus poursuivre leurs activités dans leur pays et en avaient été souvent chassés. C'est le cas de l' « armée rouge » japonaise, des Turcs de la Dev-Genc et, dans une certaine mesure, du groupe « Baader-Meinhof ». Ces relations sont souvent obligées et de circonstances. Elles relèvent plutôt de nécessités tactiques que d'une stratégie globale qui alimenterait le mythe d'un terrorisme international et concerté. A ce propos, il convient de rappeler que l'une des règles de l'action clandestine consiste à compartimenter le plus possible toute organisation.

Les détails fournis avec abondance sur l'ampleur de la concertation technique entre certain groupes violents laissent, en revanche, sans grande explication l'enquête proprement dite sur les circonstances de la fusillade de la rue Toullier ; en particulier, nulle réponse n'a encore été officiellement fournie quant au fait de savoir si les inspecteurs de la D.S.T. étaient ou non armés lorsqu'il sont venus procéder à cette simple vérification dans l'appartement qu'occupait « Carlos ». De nombreux commentateurs s'en sont étonnés et, au premier rang d'entre eux, M. Roger Wybot qui fut, pendant quatorze ans, directeur de la D.S.T...

FRANCIS CORNU.

M. Marcellin : les démocraties occidentales n'agissent pas contre le terrorisme

M. Marcellin, ancien ministre de l'intérieur a déclaré mardi 1er juillet à Antenne 2, au journal de 20 heures :

« Il y a une police qu'il faut développer pour repérer ces terroristes internationaux à l'entrée des frontières, c'est la police de l'air et des frontières. Elle existe déjà, mais il n'y a pas assez d'effectifs dans cette police, elle a été un peu délaissée, et personnellement j'ai fait de nombreuses interventions pour qu'elle puisse être développée, mon successeur également. Cette police de l'air et des frontières est assurée par les C.R.S. et par les gendarmes mobiles, qui font leur travail avec beaucoup de dévouement, mais il faut des spécialistes. (...)

En matière de lutte contre le terrorisme, ajoute l'ancien ministre, *« il y a une coopération de pays à pays, mais Interpol, qui fait la liaison entre toutes les polices, ne s'occupe que du droit commun : proxénétisme, lutte contre la drogue, etc. Il faudrait qu'il y ait un bureau international de lutte contre le terrorisme et ce bureau international devrait être le fait des démocraties occidentales qui parlent toujours et qui n'agissent pas ». (...)*

Puis, M. Marcellin observe :

« Nous sommes les amis de tout le monde, nous coopérons avec tous les pays, d'où une tentation pour tous les réseaux terroristes de se servir de notre territoire comme base de départ ou base de repli. Il faut l'empêcher à tout prix, il faut lutter contre cela, c'est d'ailleurs le sens des directives qui ont été données par Michel Poniatowski, l'actuel ministre de l'intérieur, et c'est un souci constant, il faut avoir la politique intérieure de sa politique extérieure et c'est une affaire du gouvernement tout entier. » (...)

POLICE

CORRESPONDANCE

Les suites d'une algarade avec une contractuelle

Un lecteur parisien, M. Pierre Alfonso, nous indique que son épouse, âgée de vingt-cinq ans, vient d'être inculpée par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, de « coups, blessures et violences à citoyen chargé d'un ministère public ».

Or, selon M. Alfonso, c'est au cours d'une algarade avec une contractuelle que son épouse a giflé celle-ci parce que la contractuelle avait violemment bousculé Mme Alfonso contre un mur, le 23 juin dernier vers 17 h. 50, face au numéro 58 de la rue Notre-Dame-de-Nazareth à Paris (3e). M. Alfonso ajoute : « Quand le car de police est arrivé, quatre agents en sont descendus et l'un d'eux s'est précipité sur moi en me tirant par le bras. La contractuelle a alors déclaré que je n'avais rien fait et que c'était à ma femme qu'elle en avait. Pendant le laps de temps où les agents sont restés sur place, ils n'ont écouté que la contractuelle et lorsque nous avons essayé de nous expliquer et de dire que c'était elle qui avait commencé par cogner la tête de ma femme, l'un des agents nous a insultés et ordonné de nous taire. »

« Malheureusement, *note M. Alfonso,* on a enfermé ma femme pendant quarante-huit heures (1) dans des conditions révoltantes et on m'a empêché de la voir et même de lui faire remettre les objets de toilette indispensables. »

M. Alfonso conclut son témoignage en précisant qu'il a l'intention de déposer une ou plusieurs plaintes.

(1) Salle Cusco à l'Hôtel-Dieu, la salle des détenus.

Mme PORTAL ET SA FILLE OBTIENNENT LE DESSAISISSEMENT DU JUGE D'INSTRUCTION DE MONTAUBAN

M. Christian Terral, le juge de Montauban qui était chargé d'instruire quatre procédures pénales concernant la famille Portal, se trouve dessaisi depuis mercredi soir 2 juillet de ses dossiers qui seront confiés à un juge d'instruction du tribunal de Bordeaux dans l' « *intérêt d'une bonne administration de la justice* ». (1)

La cour suprême était saisie depuis le 23 mars d'une requête émanant de Mme Portal et de sa fille qui demandaient le dessaisissement du juge d'instruction de Montauban pour cause de suspicion légitime et de l'envoi des dossiers devant un juge d'instruction n'appartenant pas au ressort de la cour d'appel de Toulouse. Ce magistrat, disaient-elles, avait pris part au conseil au cours duquel il avait été décidé que les forces de police attaqueraient les membres de la famille Portal retranchés à l'intérieur de La Fumade et à ce titre il ne pouvait pas, à leur avis, faire preuve d'une totale impartialité.

Les magistrats de la chambre criminelle ont estimé « *qu'il n'existait aucun motif de renvoi pour cause de suspicion légitime* ». En revanche, ils ont accueilli favorablement la requête du procureur général près la Cour de cassation qui, en vertu de l'article 662 (alinéa 5) du code de procédure pénale, préconisait le dessaisissement dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice.

(1) N.D.L.R. — La décision de la Cour de cassation est en réalité sans objet. En effet, M. Terral a été nommé premier substitut au tribunal d'Evry-Corbeil (Essonne) par décret du président de la République en date du 25 juin dernier.

L'affaire du fichier de l'O.R.T.F.

LE PARQUET GÉNÉRAL FORME UN POURVOI CONTRE LA RECEVABILITÉ DE LA PLAINTE DE LA C.F.T.C.

Le parquet général de la cour de Paris s'est finalement pourvu en cassation juste avant l'expiration du délai légal de cinq jours francs contre l'arrêt de la chambre d'accusation du 26 juin, qui a déclaré recevable la plainte contre X... déposée le 28 novembre dernier par le syndicat C.F.T.C. du personnel de l'O.R.T.F., pour le vol du fichier électromagnétique du centre de Rennes de l'Office (également pour recel et corruption de fonctionnaires).

La chambre criminelle de la Cour suprême, présidée par M. Raoul Combaldieu, dira si elle est du même avis que la chambre d'accusation, ou si elle se range à l'opinion de M. Alain Bernard, premier juge d'instruction, qui, le 7 mars, avait déclaré irrecevables les plaintes du syndicat C.F.T.C. et du syndicat C.G.C. (seul le syndicat C.F.T.C. avait fait appel devant la chambre d'accusation).

A LA COUR DE CASSATION

Les droits de la concubine

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Raoul Combaldieu, a fait un nouveau pas en avant concernant la reconnaissance des droits de la concubine en cassant le 19 juin un arrêt de la cour d'appel de Paris du 10 mai 1974 qui avait refusé d'accorder des dommages et intérêts à une femme célibataire, privée de ressources à la suite du décès accidentel de l'homme avec lequel elle vivait depuis plusieurs années et dont elle a un enfant.

La victime de l'accident, étant encore engagée dans les liens du mariage au moment du décès, la cour d'appel avait estimé que son concubinage avec cette jeune femme était entaché d'adultère et présentait, par conséquent, un caractère illicite qui ne permettait pas de faire droit à la demande d'indemnisation présentée par sa compagne.

Statuant sur le rapport du conseiller Malaval, les observations de Mes Lemanissier et Le Prado et les conclusions de M. Fernand Davenas, avocat général, la chambre criminelle a cassé l'arrêt attaqué par la concubine, mais seulement dans ses dispositions concernant les actions civiles en dommages et intérêts exercées par cette personne tant en son nom personnel qu'en celui de sa fille mineure.

Pour motiver leur décision, les magistrats suprêmes s'ap[...] sur les constatations de leu[...] lègues de la cour d'appel, [...] ressort que le défunt, ava[...] décès, avait manifesté l'in[...] de régulariser sa situat[...] l'issue d'une procédure de [...] et que, avec son amie, il [...] non seulement la fille [...] leurs relations mais aussi [...] des deux enfants issus de s[...] riage avec l'accord de la [...] légitime, qui n'avait pas [...] de plainte pour entreti[...] concubine au domicile co[...]

Ils ont déduit de ces co[...] tions que *« l'auteur de l'ho[...] involontaire ne pouvai[...] admis à se prévaloir du ca[...] délictueux d'un état de fa[...] chant à la vie privée de la [...] adverse que, d'après les [...] tions des articles 336, 337 [...] du code pénal, seule l'épo[...] la victime aurait eu la [...] de dénoncer ou d'oppos[...] justice »*. Et ils ont conclu [...] *lors, l'exception tirée d'un [...] délictueux ne pouvait soi[...] le prévenu aux consé[...] civiles de sa propre respon[...] ni priver la demanderes[...] avait personnellement sou[...] dommage directement cau[...] l'infraction de l'action en [...] nisation que lui attribue[...] pareil cas les articles 1[...] code civil et 418 du code d[...] cédure pénale. »*

L'ASSASSINAT DE M. FRANÇOIS RENA[UD]

(Suite de la première page.)

Il le devait à la façon directe et très personnelle qu'il avait de conduire les affaires qui lui étaient confiées, en même temps qu'aux résultats que le plus souvent il obtenait à force de minutie, de patience et au besoin d'investigations personnelles, complétant celles de la police.

De fait, il était tenu, aussi bien par la hiérarchie judiciaire que par le « milieu », dont il avait acquis une connaissance exceptionnelle, et aimait à l'occasion employer le langage dans ses interrogatoires, pour un homme dont on appréciait ou redoutait, selon le cas, les qualités. Pour cette raison il se trouvait en général chargé de dossiers criminels réputés difficiles.

Depuis qu'il était en poste à Lyon, après avoir exercé ses fonctions de magistrat, il avait eu à s'occuper des plus importantes affaires criminelles touchant au droit commun. Il fut le magistrat instructeur de l'affaire Guy Reynaud, jeune chef de bande, auteur de multiples agressions à main armée commises en compagnie de divers complices, puis, cause semblable, dans l'affaire Benjelloul, autre repris de justice, plusieurs fois évadés de la prison Saint-Paul, et qui déjà condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, vient de l'être de nouveau par la cour d'assises du Rhône à vingt ans de la même peine pour une autre affaire, la veille même du jour où M. Renaud devait être tué.

L'affaire Marin-Laflèche

Récemment le magistrat s'était vu chargé de la fameuse affaire Marin-Laflèche, le jeune président-directeur général du Grand-Hôtel de Lyon, tenu d'abord seulement pour disparu, avant que son corps ne soit retrouvé dans des bois, près de Villefranche-sur-Saône. Dans ce dossier, M. Renaud inculpa successivement MM. Gérard Calvy, homme d'affaires, sinon ami de la victime ; puis Joël Matencio et Yves Le Sant, d'abord de séquestration, ensuite d'homicide volontaire.

Ce fut, certes, pour François Renaud, l'un des dossiers les plus difficiles dans la mesure où, se sentant convaincu de la culpabilité de ceux qu'il avait mis en cause, il éprouvait en même temps le sentiment que lui échappaient les éléments qui auraient pu prendre valeur de preuve, et non pas seulement de présomption. Il le sentait d'autant plus que la chambre d'accusation avait finalement infirmé les ordonnances par lesquelles M. Renaud maintenait en détention MM. Calvy et Matencio, accordant dernièrement la liberté à l'un et à l'autre. M. Renaud, à la requête de M. Matencio, s'était vu encore mis en cause à l'occasion de cette même affaire au nom des principes, pour avoir, devant la deuxième chaîne de télé[...] laissé entendre que MM. [...] cio et Le Sant étaient d[...] déjà promis à la cour d'ass[...] est vrai que, dès qu'il fut [...] à la liberté, M. Matencio ne [...] plus suite à sa requête. [...] est vrai que l'on peut oubli[...] facilement une entorse au[x prin]cipes lorsqu'on est libr[e] quand on est en prison.

Une prophétie ?

Aussi bien M. Renaud [...] sait-il depuis quelques mo[is] absorbé par une autre [...] celle de la bande dite d[...] mond Vidal, équipe de [...] teurs longuement surveill[és par] la police avant d'être app[réhen]dée à l'automne dernier. A [ces] inculpés-là, il retrouvait ceu[x] [qu']il avait l'habitude, mê[me] contrairement aux espéran[ces un] moment entrevues, il ne p[ut] retenir contre eux la f[...] attaque de la poste de Stras[...]

Dans ses rapports avec [les in]culpés, M. François Renaud [...] se montrer volontairemen[t] [...]gueux. Cela faisait partie [de ses] méthodes et aussi de son p[erson]nage. Autant à la ville on [ren]contrait un homme élégant, [cour]tois, à la voix douce, autant [dans] l'exercice de ses fonctions il [esti]mait que son langage devai[t être] compris de ceux à qui il l'a[dres]sait. Et comme ceux-là sont [plus] familiers de l'argot que [du] Littré...

A sa rude franchise, M. R[enaud] dut quelques déboires. Il fu[t] affecté d'être personnelle[ment] pris à partie quand fut pl[aidée] devant la première chamb[re de] la cour d'appel de Lyon l[a re]quête de l'un des inculpé[s de] l'affaire Guy Reynaud, M. [...] Benarab. M. Benarab fut dé[...] mais devant la cour d'assi[ses] devait être le seul acquitt[é de] l'affaire Reynaud. C'est pou[rtant] à cette occasion-là que le [juge] d'instruction eut droit à son [pre]mier éloge public par l'a[vocat] général, M. Bonefoy des Aul[...] qui célébra alors hautemen[t les] vertus de M. Renaud, ajou[tant] même que c'est précisément [parce] qu'il les possédait qu'il était [par]ticulièrement visé, puisque [par]ticulièrement redouté. A ce [mo]ment-là, personne n'avait p[u] entendre une prophétie. M. F[ran]çois Renaud était membre d[e la] section lyonnaise du Syndica[t de] la magistrature et se mont[rait] assidu tant à ses réunions [qu'à] ses assemblées.

JEAN-MARC THEOLLEYR[E]

[Né le 5 mars 1923 à Hai[...] (Vietnam du Nord), M. Fran[çois] Renaud entre dans la magistra[ture] en 1956 comme juge suppléan[t à] Abidjan (Côte-d'Ivoire). En 195[...] est nommé magistrat en Ha[ute-]Volta, pays qu'il quitte en [...] pour le Niger. Il est juge d'instr[uc]tion à Lyon en 1966 et promu, [en] 1972, au grade de premier j[uge] d'instruction.]

L'ÉTAT ET LES « BANGS »

La chambre civile de la cour d'appel de Poitiers a condamné, mercredi 2 juillet, l'Etat à verser 80 % des 154 861 francs de dommages et intérêts obtenus par un exploitant agricole, M. Emile Gerbier, pour les dommages provoqués le 2 novembre 1964 par le passage du mur du son d'un Mirage-IV. Les 20 % restants seront à la charge de la firme Dassault à laquelle appartenait le pilote du Mirage.

Les ondes provoquées par le passage du mur du son au-dessus de Thenezay (Deux-Sèvres) avaient entraîné la fissuration de dix-sept cuves en ciment contenant du vin et endommagé plusieurs bâtiments. Il aura fallu plus de dix ans et de nombreuses instances pour que la responsabilité de l'Etat, propriétaire de l'avion, soit ainsi affirmée.

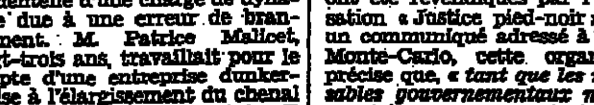
A la Réunion

VINGT ANS DE RÉCLUSION POUR UNE PRISE D'OTAGES

La cour d'assises de la Réunion a condamné, mardi 1er juillet, à vingt ans de réclusion criminelle M. Yvon Poudroux qui, le 29 mai 1974, aidé de sept complices, avait pris en otage M. Nedellec, substitut du tribunal de Saint-Pierre. Sous la menace, il avait exigé du magistrat la libération de son fils, placé sous mandat de dépôt sous l'inculpation de coups et blessures, ainsi que l'arrêt des poursuites engagées contre lui-même pour émission de chèques sans provision (10 millions de francs). M. Nedellec était parvenu à s'enfuir malgré les coups de feu de ses ravisseurs, qui avaient été arrêtés quelques heures plus tard. Les complices d'Yvon Poudroux, dont plusieurs mineurs, ont été condamnés à des peines allant de deux à huit ans de réclusion criminelle.

M. Poudroux avait fait parler de lui en 1972 et 1973 en métropole. Auxiliaire contractuel des travaux publics, il avait participé à plusieurs grèves de la faim pour obtenir son affectation à la Réunion dont il est originaire. A Prades (Pyrénées-Orientales), il s'était barricadé avec une carabine, menaçant de se tuer au bout de huit jours s'il n'obtenait pas son affectation. Ayant finalement obtenu ce qu'il demandait, M. Poudroux avait accumulé les dettes à la Réunion et émis des chèques sans provision.

FAITS DIVERS



● *Un ouvrier est mort et quatre autres personnes ont été blessées,* mardi 1er juillet à Calais (Pas-de-Calais) dans l'explosion accidentelle d'une charge de dynamite due à une erreur de branchement. M. Patrice Malicet, vingt-trois ans, travaillait pour le compte d'une entreprise dunkerquoise à l'élargissement du chenal d'entrée du port de Calais. Il devait, aidé de deux plongeurs hollandais, faire sauter des rochers en bordure d'une jetée située à proximité d'un terrain de camping. A 10 h. 30, l'un des plongeurs ayant déposé une charge, M. Malicet actionna le détonateur. Mais le branchement avait été mal fait et c'est une autre charge, placée près de lui et préparée pour une opération ultérieure, qui explosa. M. Malicet a été tué sur le coup. Un autre ouvrier, M. Ahmed Samai, quarante-trois ans, a été blessé ainsi qu'une femme et deux enfants.

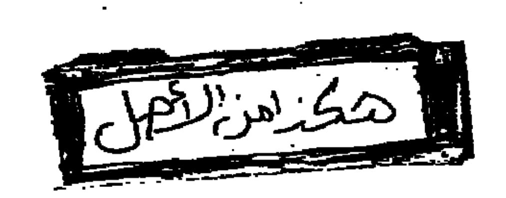
● *Les quatre attentats à l'explosif* commis durant la nuit du 1er au 2 juillet, sur la Côte d'Azur et dans le département du Var, ont été revendiqués par l'organisation « Justice pied-noir ». Dans un communiqué adressé à Radio-Monte-Carlo, cette organisation précise que, *« tant que les responsables gouvernementaux n'auront pas fait connaître leur désir d'arriver à une solution du contentieux* (concernant les Français rapatriés d'Algérie), *elle continuera ses actions sans plus de mises en garde et de plus en plus fort »*.

De son côté, M. Aymeric Simon-Lorière, maire de Sainte-Maxime et député (U.D.R.) du Var, a indiqué, après l'attentat commis contre l'hôtel de ville de la cité, qu'il avait lui-même reçu, au mois de juin, plusieurs lettres de menaces lui enjoignant de démissionner de son mandat de député.

● *Poursuivis pour pratiques de prix illicites,* les trois bouchers, qui avaient comparu le 18 juin à la 12e chambre correctionnelle de Paris, ont été condamnés le 2 juillet, M. Francis Chasseloup à 1 000 F d'amende ; MM. Gérard Pillon et Norbert Hauguel, chacun à 600 F d'amende.

Pendant les débats, quelque deux cents bouchers avaient manifesté devant le palais de justice (*le Monde*, 20 juin). Le jugement a été rendu sans incident.

● *Pas d'affiches politi[ques] dans l'entreprise.* — Pour av[oir] placardé, le 11 septembre derni[er] sur les panneaux syndicaux [de] l'entreprise Rivierre-Casalis, [à] Fleury-Les-Aubrais, une affic[he] *« contre le fascisme chilien »* appelant à un meeting de so[li]darité qui devait se dérouler [le] soir même dans une salle d'O[r]léans, le syndicat C.G.T. de cet[te] entreprise, ainsi que le syndic[at] C.F.D.T. de la métallurgie [du] Loiret, viennent d'être condamn[és] par le tribunal de grande in[s]tance d'Orléans à verser 303 [F] de dommages et intérêts, somm[e] représentant les frais d'un con[s]tat d'huissier. Le tribunal estim[e] que, en raison de son caract[ère] *« nettement politique »* et mal[gré] *« la générosité des motifs q[ui] l'ont inspirée »*, cette affiche n[e] pouvait être apposée sur les pan[neaux] syndicaux. Une telle affi[che] constituait donc une infrac[tion] au code du travail (*Corresp.*



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE VOYAGE DE M. CHIRAC EN LORRAINE

…emier ministre annonce le transfert de crédits

(…te de la première page.)

…Jacques Chirac a pris …e lui répondre longuement …un souci manifeste d'ex… sa politique, notamment …question de l'emploi. Ainsi …artie de l'opposition, les …tes et certains syndica… notamment ceux de Force …e, ont-ils, en définitive, … de participer à ce débat … gouvernement. S'il serait … de dire, comme certains …es du conseil régional l'af…ent déjà, que la visite de …rac en Lorraine par cette …station avait « cassé la … dans cette région », on …ependant constater qu'une …e s'est accentuée entre les …nistes et une partie au …des socialistes. Les premiers …aient, de leur côté, une …réunion, tandis que les …s interrogeaient le premier …re dans un débat courtois. …i les interventions, celle de …an-Jacques Servan-Schrei… député réformateur de la …re circonscription de Meur…Moselle, a, sans doute, été …s remarquée, à un double … Le député de Nancy, sur un …articulièrement aimable, a …pé aux discussions sur la … 1972 qu'il avait jadis com… il semble l'admettre …iers maintenant, à condi…ans doute que des réformes …nt apportées ; son rappro…nt avec le premier ministre …me apparaissait comme …este. Il était de plus en plus …t que M. Servan-Schreiber, … maintenant renoncé à bri…n 1977 la mairie de Nancy, …lait se consacrer à la fois …action au niveau régional et …au niveau national. C'est, en …sur le plan régional lor…nais en précisant que cela …querait à toutes les régions …ises, que M. Servan-Schrei… présenté au chef du gou…ent deux requêtes.

… d'abord demandé que …transfère des crédits d'équi…t aux régions pour un … annuel de 3 milliards de … Dans plusieurs secteurs, …édits pourraient être ras…s et affectés sur place dans …gions : par exemple, pour …agement urbain, certaines … les transports terrestres, …ormation professionnelle, …ement rural, les ports de …rce, les primes de dévelop…t régional, le fonds d'action … la décentralisation et le … national de l'emploi. En …e, M. Chirac a affirmé que …des conduites actuellement … gouvernement, sans attein… volume de crédits souhai… le député de Nancy, trans…ent aux régions une somme …'a pas chiffrée, mais qui …it atteindre environ 1 mil…t demi de francs.

…second lieu, M. Servan…ber a proposé la création, …e cadre de la loi de 1972 …s régions, d'un « exécutif …ique régional » composé des …sables principaux de l'ad…ration dans la région et des …ntants des élus régionaux. …écutif, d'une douzaine de …nes, « autour de l'autorité …ve du préfet de région, … pour mission d'utiliser les … régionaux pour multiplier …plois, de simplifier les pro…s actuelles pour l'investis…, de négocier les contrats …s investisseurs et les em…s, et d'être l'interlocuteur …mmissariat général au Plan … la préparation du …lan ».

… ce point précis le chef du …nement a apporté une …e prudente : « Il ne faut …ler à la tentation de tout …er. Pendant quelques années … jouer le schéma de la loi … dans sa lettre et dans son esprit. Mais des initiatives seront prises pour débrider cette loi, notamment en ce qui concerne le contrôle financier. »

Autre sujet délicat abordé : la démographie. « Il faut remarquer que la France a été, pratiquement jusqu'en 1973, affectée moins que d'autres pays par la baisse de la fécondité, a dit le premier ministre. Mais on ne peut plus écarter aujourd'hui l'hypothèse selon laquelle la fécondité ne serait plus assurée pour remplacer les générations. Il y a là, dans une perspective qui naturellement est inacceptable, un problème très sérieux, et l'une des tâches fondamentales du gouvernement est de renverser cette tendance. C'est la raison pour laquelle le thème de la natalité sera, dans les années à venir, le plus mobilisateur dans le VII Pla plus mobilisateur dans le VIIe Plan. »

Répondant à M. Claude Coulais, député républicain indépendant de la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle et conseiller municipal de Nancy, M. Jacques Chirac a abordé le dossier de l'emploi en déclarant : « Il s'agit d'adapter les struc- permettre le plein emploi dans pourmettre le plein emploi dans une économie qui ne connaîtra désormais qu'une croissance modérée. Il y a notamment une contradiction à propos du travail manuel, qui attire moins les jeunes alors que ceux-ci reçoivent une culture et une éducation plus élevée. Il faut donc réagir rapidement et, par un effort important, modifier la hiérarchie des salaires, améliorer les conditions de travail et réhabiliter le travail manuel. Avant la fin de l'année, une réforme des aides régionales sera mise au point. »

Enfin, le premier ministre a annoncé quelques mesures d'ordre local. Mais il n'était pas venu en Lorraine avec une besace aussi pleine que celle qu'il avait emportée dans la région du Nord. Il n'a donc laissé d'espoir que pour ce qui concerne le centre hospitalier régional de Metz-Thionville, alors que Nancy possède déjà un C.H.U. Il a confirmé que les liaisons autoroutières avec la Belgique et le Luxembourg seraient prioritaires, pénalisant, il est vrai, le sud de la région.

A en juger par l'accueil des conseillers et par les réactions des membres du gouvernement et de leurs collaborateurs, on pouvait, au terme de cette journée, estimer que ce premier face-à-face entre le pouvoir central et les représentants régionaux avait été, dans l'ensemble, positif. Si la concertation ne s'est pas réellement établie, un dialogue approfondi et parfois de bonne qualité s'est incontestablement noué.

ANDRÉ PASSERON.

UN TRAIN …OUR L'EUROPE ?

…idée de bâtir une ligne …rotrain Bruxelles-Genève … relier entre elles les vil…sièges des institutions eu…iennes semble faire son …min. L'Association …ude et de promotion du …jet Europole vient, en …t, d'être créée à Stras…g.

…Assemblée consultative du …seil de l'Europe avait re…u, dès le mois de février …l'intérêt d'un tel projet … le cadre d'une politique …énagement du territoire. …ierre Messmer, alors pre… ministre, avait proposé …crire la partie française …a ligne Europole au bud… du VIIe Plan. Mais l'af… n'a jamais été au-delà …es déclarations d'inten… La crise de l'énergie re…era-t-elle une certaine …ilité à cette opération ?

…uze villes belges, luxem…geoises, françaises et suis… sont intéressées par ce …t de « métro ultra-rapide …opéen », notamment …ge, Luxembourg, Metz, …sbourg et Bâle. Le coût …frastructure de cette ligne, …aurait une longueur d'en…n 800 kilomètres, serait de …re de 5 à 6 milliards de …s.

Contre-états généraux de la gauche

De notre correspondant

Nancy. — « Bienvenue à Chirac, les Lorrains sont dans la rue ! » ont scandé les manifestants (deux mille deux cents selon la préfecture et de huit à dix mille selon les organisateurs) qui ont parcouru mercredi après-midi les rues de Metz à l'heure de l'arrivée du premier ministre. Devant eux, une banderole : « Les Lorrains ne veulent pas faire les frais de la crise », signée par les syndicats, les partis de gauche et plusieurs associations de jeunesse.

Sous une chaleur lourde, venus en cars des quatre coins de la Lorraine, les manifestants ont parcouru les rues du centre ville, évitant la préfecture de région dont les accès étaient d'ailleurs fort bien gardés. Entourés d'un service d'ordre efficace, ils ont scandé : « Chirac, la Lorraine veut vivre », « Le pouvoir aux travailleurs » et « Chirac, assez de discours, des actes », avant de se rassembler pour une réunion publique sur l'esplanade de la ville.

« Acte d'accusation »

Les huit membres de la C.G.T. et de la C.F.D.T. appartenant au comité économique et social de Lorraine (qui n'ont jamais siégé à cause de leur opposition à la présence de la C.F.T. dans certaines assemblées régionales) avaient choisi le matin même de faire connaître par la presse leur position au cours d'un « contre-comité économique et social ».

Dans un long réquisitoire, ils ont dressé « l'acte d'accusation d'une politique suivie depuis quinze ans ».

M. Albert Balducci, secrétaire régional de la C.G.T. a indiqué : « La Lorraine reste la région des hauts profits, des bas salaires et du chômage. Elle a été placée dans une situation coloniale, ses matières premières ayant été exportées et transformées ailleurs. »

Pour les délégués C.G.T. et C.F.D.T., la visite de M. Chirac représente « une opération politique destinée à calmer les inquiétudes de la population ». « Il ne vient pas pour apporter de véritables solutions, mais pour obtenir l'aval de sa politique d'austérité. Nous ne lui apporterons pas notre caution. »

« La Lorraine des pauvres »

De son côté, M. Antoine Troglic, secrétaire régional de la C.F.D.T., a précisé : « Dans cette région, le pouvoir économique n'appartient pas aux hommes politiques, mais aux maîtres de l'industrie. » Pour lui, la diversification industrielle n'a pas donné les résultats escomptés : « On assiste à l'arrivée d'usines de montage ou de « chasseurs de primes » qui licencient les salariés (comme à Mussy, à Thaon-les-Vosges) un an après leur installation. Les industriels conservent le profit et offrent le risque aux salariés. »

« La Lorraine des pauvres s'élargit, estiment pour leur part les représentants de la gauche, et ne se cantonne plus seulement aux Vosges et à la Meuse. La zone de Nancy se décentralise de plus en plus et perd non seulement ses services — des grands magasins disparaissent, — mais aussi les industries « payantes » sont remplacées par d'autres à bas salaires. Ce n'est pas pour autant que le nord de la Lorraine s'enrichit. »

Pour les syndicalistes, la solution réside dans le maintien et le développement des industries de base (charbon, chimie, textiles, sidérurgie et mines de fer) : « C'est à partir de là qu'on pourra créer une puissante et moderne industrie de transformation permettant la création d'emplois hautement qualifiés et bien rémunérés. Voici le problème fondamental posé, qui devrait faire l'objet d'un véritable débat au sein des assemblées régionales. »

CLAUDE LÉVY.

TRANSPORTS

Les Australiens veulent juger Concorde sur pièces

De notre envoyé spécial

Sydney. — La compagnie australienne Qantas se montre encore très intéressée par Concorde, mais ne se décidera à le commander qu'au vu des premiers résultats de son exploitation par Air-France et British Airways. « L'appareil supersonique doit s'imposer du point de vue financier », a récemment déclaré, à Sydney, M. Bert Ritchie, directeur général de la compagnie, devant un groupe de journalistes français.

Qantas, il y a quelques années, avait pris quatre Concorde en option. L'acompte qu'elle avait alors versé lui a été remboursé puisque le projet ne répondait pas aux spécifications demandées. Les options ont donc été levées il y a environ dix-huit mois.

Il faut vingt-sept heures en avion subsonique pour relier Paris ou Londres à la côte occidentale de l'Australie : environ dix-sept heures à vitesse supersonique. Il existe un important courant d'affaires entre le vieux et le « cinquième continent » : 9 % des passagers de Qantas voyagent en première classe. La compagnie aurait donc de bonnes raisons d'acheter Concorde.

« Mais, souligne M. Ritchie, l'appareil supersonique, prévu surtout pour assurer la liaison entre l'Europe et les États-Unis, doit être « rentable » avec deux escales seulement entre l'Europe et l'Australie. Les six vols expérimentaux qui seront faits prochainement entre Londres, Singapour et Sydney fourniront, à ce sujet, d'intéressantes indications. »

Concorde, en outre, est considéré comme un appareil trop bruyant. A cet égard, la population de Sydney, sensible aux « nuisances » aéronautiques, a déjà obtenu la fermeture de l'aéroport situé à proximité de la ville de 23 heures à 6 heures du matin. Le gouvernement pour sa part a refusé d'autoriser des vols supersoniques commerciaux au-dessus du territoire australien.

La clientèle potentielle de Concorde se rend indifféremment à Sydney et à Melbourne, les deux centres industriels et commerciaux du pays. L'appareil survolerait moins de zones habitées si Melbourne devait être choisi comme port d'attache, mais ceci imposerait un transbordement et une heure de vol supplémentaire aux passagers allant à Sydney. Pour des raisons économiques évidentes, enfin, l'entretien de Concorde ne pourrait être assuré qu'en Europe. Aussi bien la possibilité d'exploiter cet avion en commun avec d'autres compagnies n'est-elle pas écartée.

A court terme, les chances de l'avion moyen-courrier franco-allemand Airbus paraissent meilleures. Ce « gros porteur » correspond tout à fait aux besoins des deux compagnies intérieures — Transaustralia et Ansett Airlines of Australia, — qui cherchent à remplacer leur Boeing-727-200 afin de faire face à une augmentation rapide de leurs trafic. Les autorités australiennes, en outre, souhaitent voir limiter le nombre des fréquences pour des raisons financières et écologiques. — G. V.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● LA SOCIETE DE L'AUTOROUTE PARIS-LYON. — L'assemblée générale des actionnaires de la société de l'autoroute Paris-Lyon a ratifié la décision du conseil d'administration par laquelle était coopté, en tant qu'administrateur, puis élu à la présidence de la société, M. Charles Rickard, ancien préfet de la Seine-et-Marne. La société changera prochainement de nom et s'appellera Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône et s'intéresse aussi à l'autoroute Mulhouse-Beaune.

P.T.T.

UN MORT EN HAUTE-VIENNE

L'insuffisance des liaisons téléphoniques dans le nord de la Haute-Vienne, dénoncée à plusieurs reprises par des élus de la région, vient d'être mise dramatiquement en lumière à l'occasion d'une évacuation sanitaire urgente à Arnac-la-Poste. Ce secteur est en effet l'un des derniers qui ne bénéficient pas de l'automatique, et les communications passent par le central de La Souterraine (Creuse).

En raison des délais d'attente, un médecin appelé au chevet d'un malade atteint d'une crise cardiaque a été dans l'obligation d'actionner la sirène d'alarme afin de dépêcher les pompiers à Saint-Sulpice-les-Feuilles où se trouvait un ambulancier. Tout cela a entraîné du retard et le malade est mort en cours de route. — M. S.

Paris

● M. SAGLIO, NOUVEAU « DIRECTEUR » DES HALLES. — Le conseil d'administration de la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) a nommé, le mercredi 2 juillet, M. Dominique Saglio, directeur général, en remplacement de M. Philippe Baer, qui avait démissionné en août 1974 après la décision du président de la République de modifier le programme d'aménagement du quartier des Halles de Paris. M. Saglio, quarante-deux ans, est sous-préfet hors-classe. Il a été notamment directeur du cabinet du directeur général de l'Assistance publique, et détaché à la direction des affaires internationales du Crédit lyonnais.

Transports

● PAS DE TURBOTRAINS ENTRE PARIS ET CLERMONT-FERRAND. — Les turbotrains ont une capacité trop faible pour permettre de faire face dans de bonnes conditions à l'important trafic voyageurs de la ligne Paris-Clermont-Ferrand et à ses fluctuations hebdomadaires, a indiqué M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, dans une réponse écrite parue au Journal officiel du 26 juin.

Urbanisme

● UN BUREAU D'ETUDES OCCUPE. — Depuis le lundi 23 juin, l'EPUR (Études de planification urbaine), qui est un cabinet spécialisé dans les questions d'urbanisme, est occupé par la majorité de ses salariés. A l'origine du conflit, le licenciement d'un cadre affilié à la C.F.D.T. Les grévistes dénoncent « la répression idéologique » dont sont victimes l'ensemble des membres de la section C.F.D.T. depuis janvier 1975. Ils regrettent aussi que la section C.G.T. fasse cause commune avec la direction, proche du parti communiste.

A PROPOS DE...

LA MISE A JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR

Une autre région parisienne

Quatre cents élus, maires, conseillers généraux et parlementaires, ont répondu le 2 juillet à l'invitation de M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne (il serait remplacé le 1er septembre par M. Lucien Lanier), qui les avait conviés à l'Hôtel P.L.M.-Saint-Jacques pour leur présenter la mise à jour du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme régional, élaboré en 1965. (« Le Monde » du 1er juillet.)

Pour le préfet de région, cette mise à jour signifie d'abord une confirmation des orientations du précédent schéma, qui n'a d'ailleurs jamais été approuvé. L'aménagement régional maintient deux axes d'urbanisation au nord et au sud de Paris et favorise le développement de certains centres privilégiés, notamment les villes nouvelles.

Des inflexions sont perceptibles par rapport au projet de 1965. Le gouvernement a décidé, le 17 avril dernier, de limiter la population de la région à 11 millions d'habitants en 1985 et 12 millions en l'an 2000, alors que pour cette date les calculs antérieurs tablaient sur 14 millions de personnes. La zone centrale de l'agglomération sera rénovée pour éviter une évolution mal contrôlée. Une priorité sera donnée aux transports en commun et les projets autoroutiers seront allégés. Enfin, sera mise en œuvre une politique dite de la « trame verte » qui préservera les espaces forestiers entre les agglomérations et l'activité agricole dans cinq zones naturelles d'équilibre.

Les élus communistes, qui s'étaient refusé à participer à cette réunion, avaient, une heure auparavant, organisé une conférence de presse sur le même thème. M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du P.C.F., a notamment déclaré : « Dix ans après la publication du schéma directeur dont la prétention affichée était de créer en région parisienne les conditions du bonheur dans la ville, il faut se rendre à l'évidence : l'échec est total. Les conditions de vie et de travail de la majorité des habitants se sont sensiblement aggravées. » *La solution ? Arrêter la désindustrialisation de la région, développer les grandes villes de banlieue, favoriser le logement social, lancer un plan d'urgence pour les transports et réorienter les villes nouvelles dans un sens plus social et plus démocratique.*

Le dialogue n'a pas eu lieu, non plus, entre le préfet et les élus. Maires pour la plupart, ceux-ci ont surtout posé des questions d'intérêt local. Seul M. Philippe Molle, maire de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), s'est inquiété de la crédibilité du schéma directeur : « Quelle assurance avons-nous qu'il sera respecté par les pouvoirs publics ? *a-t-il demandé.* Quels engagements du gouvernement nous garantissent que les financements suivront les déclarations d'intention ? »

M. Doublet n'a pas répondu à ces interrogations. Il n'était pas dans son propos d'analyser les préoccupations de chaque commune, il n'est plus en son pouvoir d'engager l'avenir de la région. Il a toutefois voulu marquer son évolution. Elle entre, a-t-il dit, « dans l'ère du qualitatif parce que des hommes courageux se sont, au préalable, chargés du quantitatif ».

ALAIN FAUJAS.

Poitou-Charentes

Querelles départementales à propos de la route Centre-Europe-Atlantique

De notre correspondant

Poitiers. — Le conseil régional de Poitou-Charentes, réuni mercredi 2 juillet à Angoulême, a fait une crise de départementalisme, réprimée dans une certaine confusion, à propos du vote d'un emprunt dont l'utilisation n'était pas déterminée. Lors de leur précédente session, les conseillers avaient décidé le principe (mais non le montant ni l'affectation) d'un emprunt régional et ils avaient demandé à l'administration de leur faire des propositions.

Le préfet leur a donc soumis trois programmes : la rénovation hospitalière en milieu rural, la politique de l'eau et la route Centre-Europe-Atlantique, qui traverse la région Poitou-Charentes à l'ouest de Limoges et éclate en trois directions : Angoulême-Cognac-La Rochelle, Poitiers-Nantes et Angoulême-Bordeaux.

La dépense totale est évaluée, en 1975, à près de 500 millions de francs et les besoins les plus urgents à 200 millions. Mais, au cours du septième Plan, l'État ne veut accorder qu'une subvention « exceptionnelle » de 4 millions de francs sur cette liaison.

Quinze jours avant la réunion du conseil régional, le comité économique et social avait suggéré de consacrer la quasi-totalité de l'emprunt à la route Centre-Europe-Atlantique. Les élus de La Rochelle ont saisi l'occasion. Comme dans le département de la Charente, on garde un vif ressentiment depuis qu'a été décidé il y a deux ans le passage de l'autoroute A-10 Paris-Bordeaux par Niort et Saintes et non par Angoulême, les conseillers régionaux charentaux ont voulu tester l'« esprit régional » de leurs collègues des autres départements. Ils sont arrivés en séance avec l'idée bien arrêtée d'obtenir le passage chez eux de la route Centre-Europe-Atlantique, à défaut de l'autoroute.

Mais les conseillers régionaux des autres départements ne se sont pas laissé prendre à ce jeu de l'ultimatum. A l'issue d'un long débat, une série de décisions intermédiaires et conciliantes ont été adoptées. Le conseil régional reconnaît le « caractère indispensable », dans le cadre de la liaison Centre-Europe-Atlantique, des jonctions de Limoges à Nantes par Poitiers et de Limoges à Bordeaux par Angoulême. Mais l'itinéraire Angoulême-Cognac-Saintes-Rochefort et La Rochelle est considéré comme prioritaire.

Quant à l'emprunt d'un montant de 57 millions de francs, à dépenser en trois ans, il a été découpé en tranches : la première année, 8 millions affectés à l'humanisation des hôpitaux, 5 millions à la politique de l'eau et 4 millions à la route Centre-Europe-Atlantique, ce qui représente environ la moitié du coût total de la déviation d'une ville.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : Folk, Rod Dawes, A. Mannering.

Les autres salles

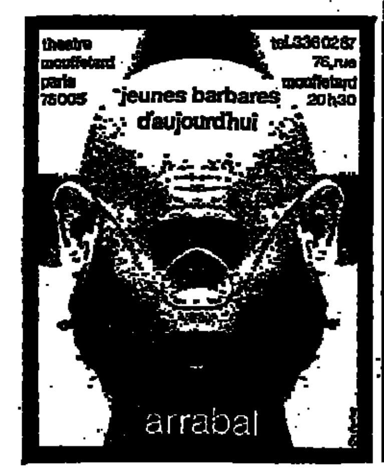
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Conciergerie, 21 h. : Passion.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : le Fléau des mers.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour, monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (films)
Mouffetard, 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.
Le Palace, petite salle, 18 h. 30 : Angel ; grande salle, 21 h. : Athanase.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Musical'Avare.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h : le Presse-Purée des Destaing ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.
Théâtre de la Cité internationale, Maison portugaise, 21 h. : Serafim Ponte Grande.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Théâtre d'Orsay (voir rubrique danse) ; petite salle, 21 h. : le Poisson d'or de paradis.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Créanciers ; l'Ours.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Poker Boys ; 20 h. 45 : 1 m 80 - 95 kg et ça cause.
21 h. 45 : Hypothénar tombe la veste ; 23 h. : Libido et Cie.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : En ce temps-là, les gens mouraient ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Le Café d'Edgar, 20 h. : Maïakovsky ; 21 h. : Sylvie Joly.
Café de la Gare, 22 h : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Amour toujours.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Arlette Denis ; 23 h., Michel Truffaut ; 24 h., Jean Mauzac.
Petit-Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit !
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 15 : P. et M. Jolivet ; 23 h. 15 : Luis Rego.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; salle II, 21 h. : Peau d'homme.
La Vieille Grille, 21 h. 30 : Y'en aura pas pour tout le monde.

Les concerts

Galerie Nane Stern, 19 h. : B. Paul, piano (Mozart, Haydn, Clementi).
Eglise des Billettes, 21 h. : R. Siegel, clavecin (Merulo, Rossi, Frescobaldi).
Saint-Germain-en-Laye, 21 h. : Trio Risler (Schumann, Webern, Stravinski, Ravel, Beethoven).



Jeudi 3 juillet

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. : l'Eventail.
Rue du Bourg-Tibourg, 20 h. 30 : J. Martin.
Carrefour rue des Francs-Bourgeois-rue Vieille-du-Temple, 19 h. : Ph. Duval.
Place du Marché Sainte-Catherine, 20 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin, Service non compris.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Jazzouillis orchestra.
Hôtel Lamoignon, 21 h. : Pachacamac.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant (ballet de l'Opéra).

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Dzi-Croquettes.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 21 h. 30 : la Magie.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

La danse

Voir Festival du Louvre et Conciergerie.
Théâtre des Mathurins, 21 h. : Ballet populaire de l'Inde.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Carolyn Carlson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Quai des Brumes, de M. Carné ; 18 h. 30 : le Poème de la mer, de A. Dovjenko ; 20 h. 30 : l'Epée Byo Biro, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30, les Diables, de K. Russell.

Les exclusivités

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marais, 4e (278-47-86).
ALOISE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-61), Marotte, 2e (231-41-39), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les films nouveaux

SIX MINUTES POUR MOURIR, film américain de Michael Tuchner. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70). V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA POLICE AU SERVICE DU CITOYEN, film italien d'Enrico Maria Galerno. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29)

BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Templiers, 3e (272-94-56).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Maxeville, 9e (770-72-87), Quintette, 5e (033-35-40), Fauvette, 13e (331-56-86), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 heures et 22 h. 15.

La Grange des Epoisses, ancienne ferme du XIIe siècle, devient un haut-lieu de la musique. Mstislav ROSTROPOVITCH, le grand violoncelliste, y offre généreusement un concert, le jeudi 21 août prochain, pour la création d'un Centre de Rencontres Musicales et Culturelles.

L'Association qui anime ce Centre se propose de promouvoir la pratique musicale, notamment en organisant des Concerts et des Echanges entre musiciens et, d'une manière plus générale, en favorisant toutes activités culturelles et artistiques.

Renseign. : 469-83-82 et 469-96-77

LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EMILIENNE (Fr., **) : Balzac, 8e (359-52-70), Images, 18e (522-47-94), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
EXHIBITION (Fr., **) : La Clef, 5e (337-90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Helder, 9e (770-11-24), Scala, 10e (770-40-00), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LA FAILLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Templiers, 3e (272-94-56).
LE HAREM (It., **, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INTREPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
KAFR-KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LOS CACHORROS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Athena, 12e (343-07-48) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (335-67-29).

LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA LES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers.
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Rus.) v.o. : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Paramount-Maillot 17e (758-24-24).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.) v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).
CHERIE JE ME SENS RAJEUNIR (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DELIVRANCE (A.) (**) v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT (Fr.) (70 mm) : Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96).
DOCTEUR POLAMOUR (A.) v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
FELLINI-ROMA (It.) (**) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd.) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
GIMME SHELTER (A.) (**) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE (A.) (70 mm) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MOULIN-ROUGE (A.) v.f. : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
MUSIC LOVERS (Ang.) (**) v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).
ROSEMARY'S (A.) (**) v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96), Vendôme, 2e (073-97-52).
SENSO (It.) v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SOLDAT BLEU (A.) (**) v.o. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN ETE 42 (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Max-Linder, 9e (770-40-04), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

LUCHINO VISCONTI (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : le Guépard ; 17 h. 30 : Mort à Venise ; 20 h. : Sandra ; 22 h. : les Damnés.
FEDERICO FELLINI (v. o.). — Boîte à films II, 17e (754-51-50), 13 h. : Huit et demi ; 16 h. : les Clowns ; 18 h. : Il bidone ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : Fellini Roma.
ROCK, POP, BLUES AND BEATLES (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Amougie (Music Power).
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v. o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : En suivant la flotte.
JEAN ROUCH. — Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).
HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.). — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mer. : les Larmes amères de Petra von Kant.
MARAIS, 4e (278-47-86). — Le Ghetto expérimental.
MARAIS II, 4e (278-47-86). — V.I.P.
VARIATION SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Music Lovers.
ERIC ROHMER. — Noctambules, 5e (033-42-34) : Ma nuit chez Maud.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action Lafayette, (878-80-50) : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia.
ELIA KAZAN (v.o.). — Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : Sur les quais.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : Toutes ces femmes.
LA FETE A WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Bananas.
JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 20, 17 h. 40 : Zéro de conduite.

Culture

Un long métrage japonais interdit pour « violence »

● « Il faut tout à la fois respecter la liberté de la création et préserver la dignité du spectateur », a dit M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, en annonçant, au mois d'avril dernier, *une libéralisation du contrôle des films*. La phrase prend évidemment un sens tout différent selon qu'on privilégie le premier ou le second de ses termes.

C'est d'abord à la dignité du spectateur qu'ont sans doute pensé les membres de la commission de contrôle en interdisant l'exploitation du long métrage japonais « L'aubergine est farcie », à l'issue d'une séance plénière tenue le 15 mai. Emis par la commission à l'unanimité, l'avis défavorable a été notifié au distributeur du film par le chef du cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Astier, qui dit notamment : « Cette production japonaise présente une accumulation jamais atteinte de violence, de sadisme, de tortures complaisamment décrites de scènes de viol, avec des débauches de gros plans sur des blessures dont le sang gicle, des corps déformés par les brûlures, dans un climat d'une extrême tension entretenue par des hurlements d'agonie. L'extrême cynisme prêté aux responsables de la police, la vulgarité des dialogues, tout concourt à rendre ce film insupportable, dont la seule « morale » réside dans le mépris le plus total de la vie humaine. »

● Conformément aux grandes lignes du projet de loi actuellement à l'étude sur la libéralisation du contrôle des films, cette interdiction stigmatise donc apparemment une production « de pure violence ». Mais, pour Delfeil de Ton (auteur d'un long article publié dans « Libération » du 2 juillet), il paraît clair que « la première série de reproches formulés par la commission de contrôle n'est là que pour justifier la seconde », et que, « avec son scénario canularesque », « L'aubergine est farcie » est plus subversive, en fin de compte, que le discours politique le mieux troussé ».

Une fois de plus, la frontière entre la censure politique et la défense de l' « ordre public » et des « bonnes mœurs » fait l'objet d'un litige : l'annonce de la « libéralisation » du contrôle des films ne peut pas dissimuler cet écueil.

■ Après le départ de Bernard Mounier, nommé directeur de la Maison de la culture de La Rochelle, le conseil d'administration de la Maison de la culture du Havre fait un appel de candidatures au poste de directeur. Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées, avant le 30 septembre, au président de la Maison de la culture, B.P. 1106, 769 63 Le Havre Cedex.

Dans une question écri…

M. CHAMBAZ (P.C.) DEMANDE A M. MICHEL … S'IL RESPECTERA SES ENGAGEMENTS FINANC…

Dans une question … adressée à M. Michel Guy, … sée à l'Assemblée nationale, M. Jacques Chambaz (P.C.), … puté de Paris demande au … taire d'Etat à la culture s'il … honorer l'engagement qu'il … d'augmenter de 25 % par an, … dant trois ans, « *les subven… destinées aux centres dramat… nationaux, dont les diffi… financières sont encore aggr… par l'inflation* ». Onze direc… de centres ont déjà signé av… secrétariat d'Etat à la cultur… convention qui prévoit cette … mentation de 25 %. La dé… de M. Michel Guy de reven… cette clause pourrait, … M. Jacques Chambaz, nuire … ratification de certaines c… culturelles et « *accroître le … mage et l'insécurité qui rè… dans tous les secteurs de la … tion artistique* ».

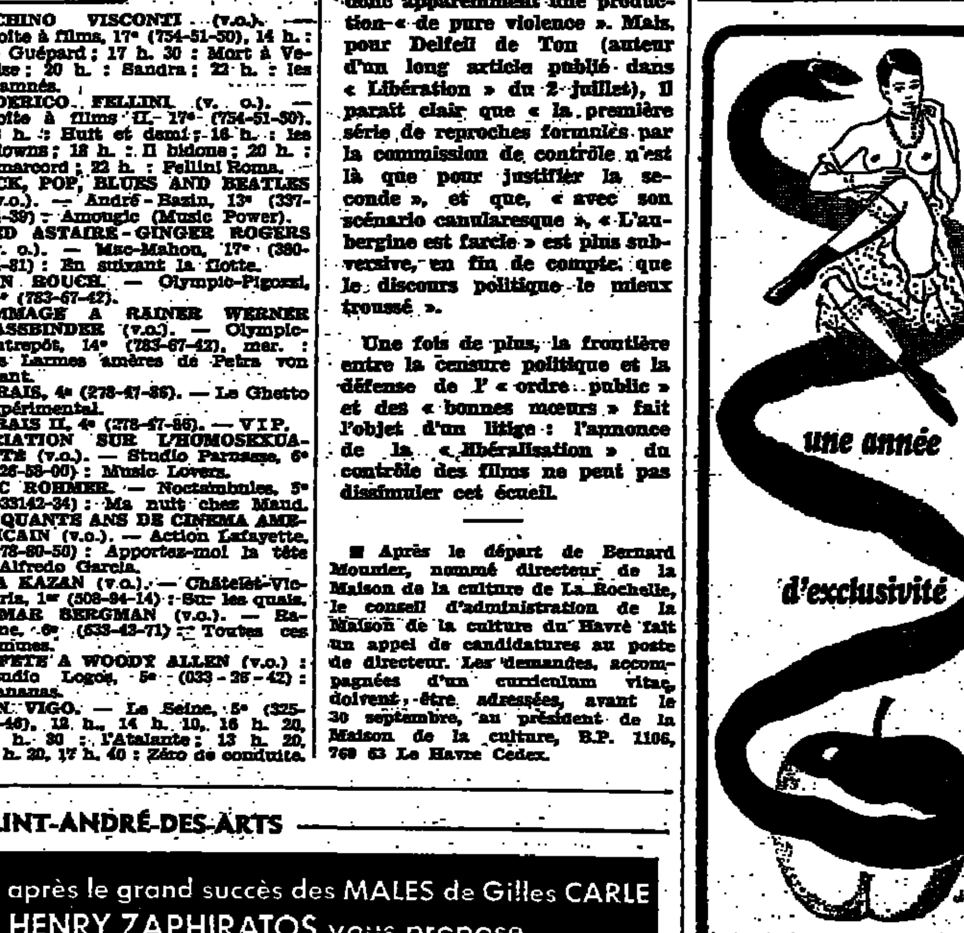
M. J. Chambaz demand… outre, à M. Michel Guy com… il pourra accorder les crédit… lui sont réclamés de toutes … par les équipes de création, … budget dont il dispose n'es… rajusté.

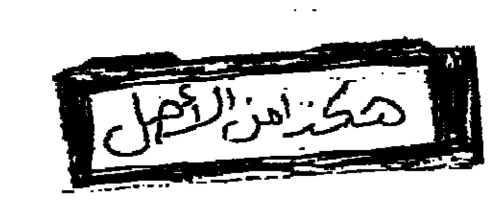
Le secrétaire d'Etat vien… effet, de révéler que les ress… de la commission d'aide aux … pagnies dramatiques étaien… tuellement épuisées. Il n'a … pas pu répondre à la deman… Théâtre Eclaté d'Annecy, … pagnie indépendante, qui … verse cette année de graves … cultés.

MENACES SUR LE CONSERVATOI… DE MUSIQUE DE GARGES-LES-GONES…

Le conservatoire de G… lès-Gonesse, où Pierre Ma… et quinze musiciens et profe… tentaient une expérience de … gogie moderne, risque d… pouvoir rouvrir en septemb… préfecture du Val-d'Oise … *supprimé 295 000 F du budg…* conservatoire, qui s'élève n… lment à 430 000 F. Les profe… ne pourront plus être pa… partir de la rentrée et les … cents élèves, qui ont consacr… intérêt et leur temps à la … que depuis trois ans et des … pourront poursuivre leurs é…

Rappelons que Garges-lè… nesse est une ville-dortoi… quarante mille habitants qu… guère d'activité culturelle … conservatoire avait donné … soixantaine de concerts et de … nifestations musicales ou … trales.





ARTS ET SPECTACLES

…néma

Revoir « Senso »

…umé en 1954 (au prix de nombreuses difficultés) et fraîche… …ccueilli en Italie; sorti en France en 1956 et puissamment sou… …ar la critique, Senso est resté, depuis, le film le plus célèbre …hino Visconti, réalisateur auparavant considéré comme un des …teurs » du néo-réalisme. Senso, œuvre de la maturité (48 ans) …néaste et d'un homme de théâtre, aristocrate milanais et ami …mmunistes, c'était le réalisme critique transformant le film his… à costumes (de tous temps considéré comme un spectacle …sque, selon une tradition dont l'apothéose hollywoodienne fut … en emporte le vent). Senso nous revient cette semaine. Il est …nsable de le voir, de le revoir.

…ir de l'hiver 1952, à la Scala …n, Visconti assistait à une …ntation du Trouvère, dans une …e de côté. De là, il voyait, …e temps, la scène et la salle …tre. Cet angle de vision devait …er l'idée de la mise en scène …quelle se définit, dans la …e d'ouverture, tout le point … de Senso sur le spectacle et …sur le destin individuel étroi… …lié aux mouvements de l'his…

…, un soir de mai 1866, à la … de Venise, une représentation …vère donne le signal d'une …tation de patriotes italiens …e l'occupation autrichienne. … de Verdi, musicien national, …lyrique » du Risorgimento, dé… …dans la salle. Tout est en …pour le drame où vont s'en… …la comtesse italienne Livia …i et le lieutenant autrichien …Mahler. Au parterre, les uni… …blancs de la domination étran… …dans les baignoires et les …les notables plus ou moins …rateurs ; au dernier balcon, …iotes, qui lancent sur la salle …uie tricolore de tracts et de …s. D'un côté de la rampe, les …d'opéra ; de l'autre, Livia et … qui vont se rencontrer et … amants au moment où l'Italie, …s quarts unifiée en 1861, sous … de la maison de Savoie, va … à la Prusse pour arracher la … à l'Autriche.

…Serpieri, qui se tournait vers … en soutenant l'action révo… …aire de son cousin Roberto …i, va revenir au passé. Elle se …séduire par Franz, brûle pour …mour physique, trahit la cause …ne, puis livre, par vengeance, …t qu'elle a aidé à déserter. …se passe entre Livia et Franz, …nts maudits », est la consé… … de leur situation historique et sociale : elle appartient à l'aristocratie, qui perd depuis 1860 son rôle de classe dirigeante ; il appartient à cet empire austro-hongrois qui commencera à perdre son hégémonie (au profit de la Prusse) à Sadowa (défaite qui suivra, de quelques jours seulement, la victoire de Custozza sur les troupes italiennes). Senso — film qu'on ne finira jamais d'admirer et de scruter — c'est l'agonie de deux classes, de deux mondes qui ont fait leur temps et qui s'éteignent dans la splendeur picturale des images du film.

Cet homme, cette femme, ne sont pas seuls, même s'ils veulent le croire en se réfugiant, comme des héros d'opéra, dans une situation esthétique, aux accents de la Septième Symphonie de l'Autrichien Bruckner qui — trait de génie de Visconti — se substitue, dans les étapes du drame d'amour, aux orages lyriques et nationaux de Verdi. La mise en scène de Visconti, c'est la perspective historique opposée à l'idée de « fatalité » romanesque. Cette mise en scène regarde, accompagne dans leur lente décomposition, de Venise à la nuit de Vérone, du Trouvère au soir de Custozza, Alida Valli et Farley Granger, extraordinaires interprètes de ces personnages condamnés par l'évolution historique.

Dans ce qu'on appelle, chez lui, l'analyse marxiste, Visconti n'a jamais fait mieux, même pas avec le Guépard, autre chef-d'œuvre pourtant. Et, depuis le Guépard, il s'est de plus en plus enfermé dans son personnage d' « artiste », pour qui le monde, passé ou présent, n'est plus qu'un spectacle superbement organisé.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-Germain-Village, Elysées-Lincoln (v.o.) ; 14-Juillet, Montparnasse-83, Saint-Lazare-Pasquier (v.f.).

Musique

La « Huitième Symphonie » de Mahler et les adieux de Solti

C'est sans doute comme un hymne d'action de grâces, de foi et d'optimisme que Georg Solti avait choisi la Huitième Symphonie de Mahler, la fameuse « Symphonie des Mille » sur le Veni Creator et le Second Faust, pour clore les trois années qu'il a passées à la tête de l'Orchestre de Paris. Et la soirée s'est achevée par la plus juste des apothéoses dans la salle du Palais des congrès remplie de fond en comble. A l'entrée, des centaines de mélomanes brandissaient tristement leurs pancartes demandant à acheter des billets, comme à Bayreuth ou à Salzbourg.

Cette soirée a, en effet, consacré le travail accompli pendant ces années, quelquefois difficiles, en raison des justes exigences de Solti, par l'Orchestre de Paris, qui a acquis une indéniable maturité. Masses soulevées par un dynamisme enthousiaste, scènes symboliques où la méditation et le rêve tressent la légende métaphysique de l'humanité, dentelles décoratives festonnant l'œuvre comme une éblouissante roseraie : en tout, les instrumentistes atteignaient sous la main de leur chef à cette perfection de sonorité, à cet équilibre du monumental et de l'intimité, à cette transparence merveilleuse qui font de cette symphonie un chef-d'œuvre unique, comme une vertigineuse et légère cathédrale du gothique flamboyant.

Les plus beaux chœurs qu'on puisse rêver (le New Philharmonia de Londres, le Singverein de Vienne, avec le Tölzer Knabenchor et le Chœur d'enfants de Paris), huit solistes aux voix mariées avec un sens exact du caractère mahlérien, où les Françaises (Christiane Eda-Pierre, Anne-Marie Rodde et Nadine Denize) brillaient à l'égal des étrangers (Lucia Popp, Helen Watts, Robert Tear, John Shirley-Quirk, John Macurdy), exaltaient ce lyrisme qui se meut presque continuellement sur les hauteurs du Benedictus de la Missa solemnis de Beethoven.

On peut critiquer l'œuvre dans le détail, s'étonner, par exemple, des irruptions de style « opéra » au milieu d'un climat de légende, ou du contraste entre les deux parties, qui lui donnent un aspect un peu composite. Mais il est impossible de résister à une interprétation aussi intense que celle de Solti, où la symphonie apparaît aussi nouée que primesautière, jaillie d'une vision métaphysique qui couronne toute la pensée et la musique de Mahler en 1906, au moment où la maladie va fixer son destin. « Cette symphonie, écrivait le compositeur, est un don à la nation (humaine). Toutes les précédentes n'étaient que des préludes à celle-ci : mes autres œuvres sont tragiques et subjectives, celle-ci est une immense dispensatrice de joie. »

Ce qu'il célèbre ici, c'est « ce qui nous attire là-haut avec une force mystique, ce que toutes les créatures et peut-être les pierres elles-mêmes ressentent avec une certitude absolue comme le cœur de leur être, ce que Goethe, ici, appelle l'Eternel Féminin, le Repos, le But atteint, par opposition à l'éternel désir, à l'éternel combat, à l'éternel effort vers l'accomplissement, c'est-à-dire par opposition à l'Eternel Masculin ».

Œuvre de la volonté créatrice la plus pure et la plus démesurée, la Huitième Symphonie est, d'une autre manière que le Chant de la terre ou la Neuvième Symphonie, le testament de Mahler. Car, ainsi que l'écrivait Arnold Schoenberg, une telle « glorification des joies les plus hautes n'est possible que pour celui qui sait que ces joies-là ne sont plus pour lui et qui s'y est lui-même déjà résigné ».

JACQUES LONCHAMPT.

★ Rappelons l'admirable enregistrement de cette symphonie par G. Solti avec l'Orchestre de Chicago (deux disques Decca 7222/23). Le programme de l'Orchestre de Paris contient une riche analyse de l'œuvre par Henry-Louis de La Grange.

Théâtre

« Saint-Just et l'Invisible » en Anjou

Saint-Just et l'Invisible n'est pas une pièce historique. Son auteur, Claude Prin, suppose connus événements et personnages. Il les évoque sans les décrire, sans s'attarder aux débats d'idées. Il ne juge pas. Il montre un apprentissage de la révolution.

Comment devient-on Saint-Just ? Derrière « *le commandeur sans cheveux blancs, statue de marbre élevée par les historiens* », Claude Prin, par flashs-souvenirs, sur un mode délibérément irréaliste, raconte les doutes et les interrogations d'un jeune homme aux prises avec l'amour, la politique, l'action. A travers les certitudes, les questions angoissées, se construit le portrait d'un intellectuel qui lutte pour la liberté, pour l'égalité, sans pouvoir s'intégrer au peuple. Un théoricien qui se cherche dans l'action et se voit condamné aux actions d'éclat. Un homme orgueilleux qui refuse la démagogie, la consécration de la gloire, et finit broyé.

Force et faiblesses, contradictions, ambiguïtés d'un révolutionnaire dont l'existence fut, d'une manière exemplaire, en accord avec les principes : « *Ce qui nous rapproche de Saint-Just*, écrit Claude Prin, *nous rapproche aussi de l'histoire, la sienne comme la nôtre.* » La pièce est intéressante parce que l'époque choisie sert de prétexte à une analyse critique de l'engagement. Elle offre une série de propositions, de plates-formes qui devraient permettre au metteur en scène, et donc aux spectateurs d'exercer leur jugement.

Jean Guichard, avec le Théâtre des Pays de Loire, se contente de mettre en place des petits tableaux banals, coupés par des noirs, comme une bande dessinée parcourue à la va-vite, avec, en fond, les tons les plus conventionnels : la convention de l'élégiaque, du familier, du lyrisme, de l'éloquence, etc. Les costumes mêlent les époques, indiquent le caractère social du personnage. Tout se joue sur un plateau incliné, avec, pour seul décor, les arbres et la nuit. *Saint-Just et l'Invisible* se donne en plein air au Festival d'Anjou, qui, par ailleurs, présente *Timon d'Athènes* par Peter Brook, ainsi que des manifestations musicales ou chorégraphiques de haute classe.

Le Théâtre des Pays de Loire travaille discrètement dans la région depuis de nombreuses années. Trop discrètement : il s'est sclérosé. Même le manque de moyens n'explique pas le manque d'imagination, de parti pris, surtout pour une pièce qui laisse à ce point le champ libre.

COLETTE GODARD.

■ Georges Goubert, ex-directeur de la Comédie de l'Ouest et ancien co-directeur de la Maison de la culture de Rennes, vient d'être nommé administrateur général du Théâtre national de Chaillot, que dirige André-Louis Perinetti.

…tres

…X MESURES POUR LE LIVRE

(…te de la première page.)

…ANCIENNE DIRECTION DES …THEQUES qui relevait depuis …ation du gouvernement, du …riat d'Etat aux universités, su… nouvelle modification. La Di… des bibliothèques universitai… …te rattachée au secrétariat de …n-Pierre Soisson. Mais la lec… …blique, à l'instigation directe …sident de la République, de… …n service particulier dépen… … secrétariat d'Etat à la cultu… …mmé : Service de la lecture … ; ce qui répond à une re… …tion pressante des bibliothé… Quant à la Bibliothèque na… …elle devient autonome.

…le même ordre de préoccu… …est décidée la création de …s départementaux de lecture … » qui seraient ouverts à …les catégories professionnel… …ressées par le livre : librai… …is d'établissements scolaires, …icaires, responsables d'orga… … culturelles, représentants …lectivités locales.

…politique contractuelle déjà … en matière culturelle entre …ectivités locales et l'Etat se… …a particulièrement accentuée …qui concerne les bibliothèques.

…E CENTRALE DE DIFFUSION …RE FRANÇAIS A L'ETRAN… …ordonnerait, en les regrou… …action des organisations pro… …elles actuelles, avec en co… …la suppression de la taxe …ssemment perçue par les P.T.T. sur les livres en retour de l'étranger et un réexamen des tarifs aériens postaux pour l'exportation de livres.

L'ensemble de ces mesures devrait entrer en application au plus tard le 1er janvier 1976.

Les problèmes propres à l'édition et à librairie, notamment celui du prix du livre, n'ont pas été abordés par le conseil des ministres. Toutefois, pour la formation professionnelle des libraires pour laquelle une aide accrue sera accordée. Ces questions devraient faire l'objet de propositions ultérieures du groupe de coordination interministérielles qui veillera d'autre part à la mise en application des mesures nouvellement décidées.

Les plus importantes de ces mesures vont provoquer des réactions au niveau des éditeurs et des bibliothécaires. Ce sera le cas notamment pour celles qui prévoient la création de deux taxes parafiscales et l'éclatement de la Direction des bibliothèques. Il serait toutefois illogique — sous réserve bien entendu que ces dispositions ne restent pas lettre morte — de ne pas y voir l'amorce ou les prémices d'une politique d'ensemble cohérente en faveur du livre. Et plus particulièrement en ce qui concerne la lecture publique, plus proche, dans ses impératifs, du profil culturel que de la démarche pédagogique et pour laquelle il semble que des ressources inédites aient pu être imaginées.

PAUL MORELLE.

SPORTS

TENNIS

Billie Jean King, la lutteuse

De notre envoyé spécial

Londres. — Il est 16 h. 50. Tout autour du Centre court de Wimbledon, inondé de soleil, la foule, qui s'écrase, fait entendre une rumeur d'excitation. Service Chris Evert. Billie Jean King est menée trois jeux à zéro. Nous sommes au troisième et dernier set de la demi-finale féminine, mercredi 2 juillet. King a vieilli : ses yeux sont plus myopes que jamais derrière ses lunettes, un pli se creuse au coin de sa bouche, elle marmonne toute seule en secouant sa tête crépue à la moderne. Et, soudain, on se prend de pitié pour le « *canard boiteux* », car, dans la rumeur du public, on ne décèle aucune onde de sympathie pour cette grande mal-aimée de Wimbledon, quintuple championne de ce lieu (1966, 1967, 1968, 1972, 1973, cette dernière année précisément contre Evert). Au bout d'une heure de jeu, elle paraît battue et bien battue.

Ayant gagné le premier set tambour battant, Chris Evert a relâché sa pression au second set, mais Billie Jean King l'a remporté davantage sur les erreurs de sa jeune adversaire que sur sa propre forme. Nous regardons Chris Evert au moment où elle gagne la ligne de service. Le joli tendron qui nous était apparu pour la première fois ici à dix-sept ans, en 1972, a changé : Chris a même changé, avec cette étonnante faculté de transformation des femmes d'un mois sur l'autre, depuis sa toute récente victoire de Roland-Garros : elle a pris des joues, du menton, du « popotin ». Toujours aussi soignée de sa personne d'ailleurs, avec son petit ruban rose dans les cheveux, son petit collier d'or, ses petites boucles d'oreilles et ses petits pompons à la cheville. La voici maintenant qui vient de gagner trois points, le dernier sur un smash délivré du fond du court : 40-15 sur son service : elle a trois balles de 4-0, pour ainsi dire le match en main et l'accès à la finale.

Jusque-là, chose extraordinaire, les échanges n'ont eu lieu que du fond du court. Chaque fois que King a tenté de monter au filet, sa position favorite, elle a été passée. C'est à ce jeu-là que « Miss Métronome » a terminé la plupart des points, autant en coups droits qu'avec son fameux revers à deux mains. Mais serrer les dents est une expression faite pour Billie Jean King, elle en grimace sur la ligne de fond en attendant le service adverse, car elle en a assez de sa pénitence au fond du court. Battue 6-0, ça non ! Elle a toujours relevé les défis, elle a même rossé un homme, Bobby Riggs. Et puis, ce n'est pas son tempérament de se laisser faire. Cette donzelle d'en face, elle l'a battue plusieurs fois catégoriquement en Amérique, encore qu'ici, dans ce climat dramatique qu'elle adore, enserrées qu'elles sont toutes les deux par quatorze mille fanatiques du tennis, ce soit tout autre chose. En attendant, à la sortie du court, ce sera toujours elle la patronne. Ainsi, Billie Jean King va se morigénant sur sa ligne. Et puis, au diable la prudence ! Sur la première balle d'Evert, elle se rue au filet. Un point, deux points, elle égalise, marque l'avantage et enlève le jeu. 3-1. L'infamie de la « roue de bicyclette » est écartée. Au jeu suivant, les longs échanges ont repris du fond du court, mais, cette fois, Billie Jean King décoche quelques coups droits où elle retrouve sa meilleur trajectoire ; elle va même pêcher un amorti irrattrapable, ce qui lui donne encore ce jeu. 3-2.

Evert, sur son service, a le tort de lober : King, par trois fois, écrase des *smashes* : 3 partout. Deux autres jeux que King gagne en « bourrant » à la volée. 5-3 pour elle. Et voici l'incroyable : saisie d'une inspiration, motivée sans doute par la vieille théorie : si ça ne va pas, changez de tactique, c'est Evert maintenant qui, sur son service, se précipite au filet. Deux coups gagnants compensés aussitôt par une double faute et deux balles dans le filet : 30-40, première balle de match pour Billie Jean King. Egalité. Avantage et deuxième balle de match pour King. Evert galope au filet, elle est lobée, elle smashe. King reprend un smash après une course éperdue, elle lobe à nouveau — et voilà, c'est fini : Evert a envoyé sa réplique n'importe comment, en dehors du couloir !

Sous une formidable ovation cette fois, Billie Jean King a jeté sa raquette dans le ciel. Elle rit aux anges, rajeunie de dix ans, tandis que Chris se tourne vers ses parents, voisins de nos travées, en faisant le geste cocasse et absolument dépourvu de dépit de se « flinguer ».

Cette finale avant la lettre, qui égalait le simple dames aux plus émouvantes batailles masculines, a fait pâlir l'autre demi-finale. Celle-ci, qui a été gagnée par Evonne Goolagong-Cawley sur Margaret Court, a été néanmoins des plus plaisantes à suivre. Devant la grande Australienne penchée sur son passé (elle fut trois fois championne de Wimbledon en 1963, en 1965 et en 1970), la jeune aborigène nous dispensa la grâce de la plus grande facilité :

OLIVIER MERLIN.

SIMPLE DAMES, DEMI-FINALES

Mrs. King (E.-U.) b. Miss Evert (E.-U.), 2-6, 6-2, 6-3 ; Mrs. Cawley-Goolagong (Austr.) b. Mrs. Court (Austr.), 6-4, 6-4.

LE TOUR DE FRANCE

Eddy Merckx dans ses œuvres

De notre envoyé spécial

Merlin-Plage. — Vainqueur de l'étape contre la montre organisée mercredi 2 juillet à Merlin-Plage, Eddy Merckx s'est emparé comme prévu du maillot jaune. Un maillot qu'il a déjà porté pendant quatre-vingt-cinq jours dans divers Tours de France, et qu'il entend défendre jusqu'au bout. Symbole de sa valeur exceptionnelle : il est le seul coureur crédité le 2 juillet d'un temps inférieur à 20 minutes et sa moyenne dépasse 49 kilomètres-heure.

En 16 kilomètres, le champion belge a relégué son suivant immédiat, Yves Hezard, à 27 secondes. Il a, d'autre part, distancé Moser de 33 secondes, Jean-Pierre Danguillaume, excellent, de 45 secondes, et Thévenet, retardé il est vrai par une crevaison, de 52 secondes. Quant à Joop Zoetemelk, grand battu de la journée, il a perdu 1 minute 31 secondes, soit près de 6 secondes par tranche kilométrique.

Cette victoire combien éloquente restitue à Merckx son véritable titre, qui est un titre de leader. L'homme qui occupait la deuxième place dans le sillage de Francesco Moser n'a pas une vocation de challenger, il n'a pas pour habitude de subir la course, et il évoluera désormais dans un rôle qui lui convient.

On prévoit d'ailleurs qu'il tentera d'augmenter encore son avantage avant d'atteindre les Pyrénées dans le but évident de réduire la menace des grimpeurs. Au nombre de ceux-ci, Pollentier, Thévenet, Poulidor, Van Impe restent bien placés tandis que Luis Ocana a rappelé sa présence par une bonne performance contre la montre. En revanche, on s'interroge sur les chances de Zoetemelk qui compte maintenant un retard de 3 min. 8 sec. Considéré comme un vainqueur possible au départ de Charleroi, le Néerlandais est devenu le troisième homme de son équipe, derrière Poulidor, égal à lui-même, et un Hézard considérablement amélioré. Son handicap n'est pas insurmontable.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA SIXIEME ETAPE

(16 km contre la montre)

1er Merckx (Bel.), 19 min., 33 sec., 38/100 (moyenne : 49, 089 km/h.) ; 2. Hézard (Fr.), à 26 sec. 85 ; 3. Knudsen (Nor.), à 29 sec. 87 ; 4. Moser (It.), à 33 sec. 10 ; 5. Danguillaume (Fr.), à 45 sec. 54 ; 6. Thévenet (Fr.), à 51 sec. 93 ; 7. Ocana (Es.), à 52 sec. 90 ; 8. Kuiper (P.-B.), à 55 sec. 97 ; 9. Pollentier (Bel.), à 57 sec. 39 ; 10. Knetemann (P.B.), à 58 sec. 28, etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Merckx (Bel.), 22 h. 53 min. 39 sec. ; 2. Moser (It.), à 31 sec. ; 3. Pollentier (Bel.), à 1 min. 9 sec. ; 4. Thévenet (Fr.), à 2 min. 7 sec. ; 5. Van Springel (Bel.) et Poulidor (Fr.), à 2 min. 32 sec. ; 7. Gimondi (It.), à 2 min. 34 sec. ; 8. Van Impe (Bel.), à 2 min. 50 sec. ; 9. Battaglin (It.), à 2 min. 53 sec. ; 10. De Meyer (Bel.), à 2 min. 54 sec., etc.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

Archi-triste

Ce n'est pas drôle la vie. Il y a des jours, et même des nuits, où c'est franchement sinistre. Quand on habite une H.L.M., qu'il fait une chaleur accablante ; qu'on ne peut pas partir en vacances ; qu'on n'a pas assez d'argent pour soigner un enfant malade ; qu'on attend un bébé dont l'autre ne veut pas ; qu'on a un mari linotypiste mis à la retraite prématurément, là, à l'instant ; un mari violoniste sans emploi et sans ressort ; un mari ouvrier, un jaune, malmené par ses camarades grévistes ; un mari qui en aime une autre et ne revient pas ; un mari qui en aime une autre et s'en va ; un mari atteint d'un cancer — il en a pour six mois — et vous l'annonce au dessert.

Cela fait beaucoup d'ennuis pour un seul homme, ou plutôt pour une seule femme. Aussi, Robert Mazoyer les a-t-il équitablement répartis, mercredi sur T.F. 1, entre les trois étages et les neuf appartements d'un cube de béton. Il a été gentil, il en a attribué un à d'adorables tourtereaux roucouleurs, histoire de bien nous montrer qu'amour ne rimera pas longtemps avec toujours. Oui, cela fait beaucoup de malheurs pour une heure et demie d'antenne. Et beaucoup de souffrances pour le téléspectateur.

En choisissant le récit simultané et les dialogues croisés, on se trompe dans ses calculs. On ne peut pas diviser quatre-vingt-dix-neuf par neuf ; on doit multiplier au contraire (la coupe s'ajoutant au raccourci) le temps de la représentation par le nombre de situations et par le poids des crises conjuguées. Sur le papier, ces drames devaient sans doute suggérer les secousses échelonnées d'une longue existence, donner une impression de durée. En réalité, on les a tous reçus ensemble, en pleine figure, et sous cette giclée, on a reculé. On a pris une distance hautaine, amusée. Pouce ! On ne voulait plus jouer.

Dire qu'au début on s'énervait, impatient de briser cette façade vitrée, ces carreaux juxtaposés, de pénétrer dans l'intimité de ces cases minuscules où l'on voyait s'agiter, dans des salles de séjour identiques, les ménagères, leurs conjoints rentrés pour dîner et l'épouse déjà délaissée. C'est d'elle d'abord qu'on s'est rapproché. Une pleurnicheuse, une victime-née. Puis, si mes souvenirs sont exacts, de celles à qui ça pend au nez et qui l'ont bien mérité (décidément, le sexe faible en aura pris pour son grade). Elle boude la garce, elle ose faire la tête. A sa mauvaise humeur répondra — savant oratorio — l'exaspération du ménage voisin, celui dont le gamin — on croyait du Zola — est en train d'étouffer, faute de soins.

C'est bien construit, bien dessiné par petites touches rapides, par petites briques légères d'abord et puis épaisses, de vrais pavés, encore alourdis, vers les 4 heures du matin, par les platitudes de monologues intérieurs sur l'oreiller. Ils sont tous au lit, très embêtés. Très inquiets. Pris d'insomnies. Ça, on le comprend. Ils ne parlent pas, ils pensent, à haute voix. Ça, on le regrette.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PRIX ULYSSE A FRANÇOISE DUMAYET

● Un jury comprenant des journalistes et des artistes de variétés a décerné le prix Ulysse 1975 à la productrice d'émissions de recherches Françoise Dumayet. Ce prix a pour but de récompenser celle qui « à la radio ou à la télévision a fait le plus pour la femme ».

UN « LIVRE DE L'ÉTÉ » SUR R.T.L.

R.T.L. a décerné son Grand Prix à l'ouvrage de Francis Joffo : *Anne et son orchestre*, qui bénéficiera d'une importante promotion publicitaire. R.T.L. affirme qu'une campagne équivalente serait facturée 400 000 F à un annonceur.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 3 JUILLET

— *Le Mouvement pour la condition masculine et paternelle* expose sont point de vue à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— Un dossier sur les *émirats du Golfe Persique* est présenté au cours du journal télévisé de FR 3, à 22 h. 10.

VENDREDI 4 JUILLET

— M. *Jean Sauvagnargues*, ministre des affaires étrangères, est l'invité de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— La *C.F.D.T.* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— M. *André Rossi*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, participe au magazine « Apostrophes », consacré à « La radio, la télévision et le pouvoir », sur Antenne 2, à 21 h. 45.

— *Une interview de l'émir de Chardjia* et un reportage sur la présence française dans les émirats du golfe Persique sont diffusés au journal de FR 3, à 21 h. 50.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 3 JUILLET

● CHAINE I : TF 1

19 h 45 Tour de France (résumé).
20 h. 35 Série : Columbo, « Entre le crépuscule et l'aube ». Avec P. Falk.
22 h. 15 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F Chauvel.
« Des femmes dans la cité » ; « La propriété déréglée », « Abou-Dhabi », à l'occasion de la visite officielle du cheik Zayed.
23 h. 15 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Essai : « Des on-dit et des mais si ».
L'arrivée de géomètres dans un petit bourg occitan provoque la peur et l'inquiétude des habitants face aux travaux envisagés.
21 h. 30 Histoire : Alain Decaux raconte : « Le Masque de fer ».
22 h. 20 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Un film, un auteur : « le Faux Coupable », d'A. Hitchkock (1937), avec H. Fonda, V. Miles, A. Quayle, H.-J Stone, Ch. Cooper. (N.)
Un Américain moyen parfaitement honnête est arrêté sur la foi des témoignages de plusieurs commerçants qui ont cru reconnaître en lui l'auteur d'agressions à main armée. Il lui est impossible de prouver son innocence. (Rediffusion.)
22 h. 10 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre d'hier : « l'Eventail de Lady Windermere », d'O. Wilde, adaptation M. Lahaye, avec D. Volle, A. Oumanski, J.-P Leroux, N. Nerval, J. Airic, M. Barbolée (réalisation H. Soubeyran) ; 22 h. 30, Entretien avec André Dhotel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse, Journal de Musique dans la ville ; 21 h. (S.), Concert du Quatuor Amadeus : « Quatuor K. 421 » (Mozart), « Quatuor opus 95 en fa » (Beethoven), « Quatuor opus 29 en la » (Schubert) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

VENDREDI 4 JUILLET

● CHAINE I : TF 1

14 h. 5 Tennis : Tournoi de Wimbledon. (Reprise à 16 h. 30.)
15 h. 45 Tour de France.
18 h. 20 Le fil des jours.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Je veux voir Mioussov », de V. Kataiev. Adapt. M.-G. Sauvageon. Mise en scène J. Fabbri. Avec J. Fabbri, C. Montechiesi, A. Gille.
Pour profiter pleinement de son repos dominical, un modeste bureaucrate soviétique harcèle un haut fonctionnaire jusqu'à ce qu'il signe un bon de commande de cinquante kilos de peinture. (Rediffusion.)
22 h. 40 Variétés : Le club de dix heures.
23 h. 10 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 30 Concert par l'Orch. de Chambre et les chœurs d'oratorio de Radio-France, dir. A Jouve (« Messe en fa maj. » de Mozart).
20 h. 35 Bouvard en liberté.
Avec Tino Rossi.
21 h. 45 Magazine littéraire : « Apostrophes », de B. Pivot. « La radio, la télévision et le pouvoir ».
Avec MM. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement ; Maurice Siegel, pour « Vingt ans, ça suffit » ; Pierre Salinger, auteur de « Je suis un Américain » ; Jacques Sallebert, auteur d' « Entre l'arbre et l'écorce » ; et Jean Rocchi, pour « la Télévision malade du pouvoir ».
22 h. 50 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin » (7e épisode). Réal. R. Pigaut.
21 h. 25 Série : Prix Nobel, « Henrich Boll ».
21 h. 50 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Deux ouvrages de Martinu par l'Opéra de Prague : « Ariadna », avec J. Jonasova, A. Sormova, V. Zitek, J. Maitner, D. Jedlicka, K. Petr, K. Dobr, L. Havlak, direction J. Kout, et « la Comédie sur le pont », avec J. Zankovery, H. Tatermuschova, I. Valentova, J. Jindrak, L. Marova, I. Eva, E. Marsik, V. Kocl, direction J. Jirous, présentation G. Léon, avec G. Neveux, A. Wurchser et Palenicek ; 22 h. 30, Entretien avec André Dhôtel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), Journal de Musique dans la ville à Toulouse ; 21 h. (S.), Concert de pratique musicale à Toulouse : « Musique pour divers instruments à racler, secouer, percuter, précédée d'un tintamarre servant d'introduction pour sept percussionnistes amateurs et trois professionnels (G. Geay), « Bruits de paroles pour chœur amateur » (J.-C. Pennetier), « Austral-Boréal » pour quarante chanteurs et quarante guitaristes (Ph. Hersant), avec M. Jarry, baryton, et P.-Y. Artaud, flûte, avec la participation des professeurs du Conservatoire J.-B. Daugène, percussion, M. Ventula, percussion, M. Francerles, guitare ; 22 h. 30 (S.), Concert ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SOCIÉTÉ

A Mexico

La conférence internationale de la femme s'est achevée par un débat politique

Mexico (A.F.P.). — La conférence mondiale de la femme, réunie depuis le 19 juin, a pris fin le mercredi 2 juillet après l'adoption de la « déclaration de Mexico », du « plan d'action » proposé par l'ONU et de trente-quatre résolutions complémentaires qui développent différents aspects des deux textes principaux.

Ces résolutions concernent principalement la prévention de l'exploitation des femmes par la prostitution, la protection de la santé de la mère et de l'enfant, la planification familiale, la protection de la famille et la promotion de programmes d'animation sociale.

De nombreuses résolutions abordent aussi les problèmes liés à l'enseignement, à l'éducation et à l'emploi des femmes. Parmi les diverses mesures capables de promouvoir l'intégration des femmes dans le développement, une résolution demande la transformation de « l'image » de la femme dans la presse et à la télévision.

Deux pays, Israël et les Etats-Unis, ont refusé d'approuver la « déclaration de Mexico ». Les représentantes de ces deux pays ont vigoureusement protesté contre l'exigence de l'élimination du sionisme qui figure dans un paragraphe du texte. Quatre-vingt-neuf nations ont approuvé cette déclaration finale, dix-huit se sont abstenues. Les représentantes des pays occidentaux et d'Israël se sont succédé à la tribune pour regretter que la déclaration finale soit rédigée de telle manière qu'elle ne puisse pas être votée à l'unanimité. La conférence a, d'autre part, adopté une recommandation unanime demandant à l'assemblée générale de l'ONU d'organiser une nouvelle conférence en 1980 pour juger des progrès accomplis.

Aux déclarations de Mme Marcelle Devaux, représentant la France à Mexico, qui regrettait « une politique idéologique qui n'apporte que la paille des mots au lieu du grain de l'action », ont fait écho, à Paris, les propos très sévères de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine. La conférence, a-t-elle déclaré à France-Inter, a été « un véritable champ clos de batailles idéologiques ». « Tout cela a été grotesque, criard et assez pénible », a-t-elle ajouté, faisant allusion à la politisation des débats par les femmes présentes à la conférence.

TÉMOIGNAGE

Les plumes du serpent mexicain

par CLAUDE DU GRANRUT (*)

La grand-messe et la kermesse des femmes, telles pourraient être, en termes lapidaires, résumées la conférence mondiale de l'Année internationale de la femme et la tribune des organisations féminines qui viennent de se réunir à Mexico.

Au cœur de la ville, sur la place des Trois-Cultures, le ministère des affaires étrangères accueillait les deux mille représentants officiels de cent trente-cinq pays, tandis qu'à l'orée des faubourgs, la faculté de médecine était ouverte à toutes celles qui avaient entrepris ce pèlerinage. Une vitrine ordonnée pour une tumultueuse arrière-boutique !

Que retenir de cette grande première, ne serait-ce que pour lui donner une suite ? Dans la bataille politique, deux dangers planent sur les femmes. La menace de la récupération : le président Echeverria viserait, dit-on, grâce à l'organisation de la conférence, une candidature au secrétariat de l'ONU ; certaines délégations étaient conduites par les épouses des présidents de leur pays ; enfin, si les femmes avaient en principe la parole, les voix redevenaient masculines dès qu'il s'agissait d'éviter un précédent ou de mener une *résolution* à travers les méandres de la procédure.

L'autre danger, c'est la division qu'on a voulu introduire entre les femmes des pays occidentaux, dits riches, et celles des pays du tiers-monde, comme si pour les unes comme pour les autres, la différence la plus sensible, parce que la plus quotidienne, n'était pas d'abord celle qui les sépare des hommes.

Zizanie aussi entre les femmes de la tribune et celle de la conférence : à la véhémence de quelques vedettes, elles ne pouvaient opposer que les contraintes de leurs responsabilités, les règles onusiennes et les équilibres diplomatiques.

Soyons réalistes, les femmes présentes à Mexico étaient toutes des privilégiées. Cependant, elles ont établi un plan d'action mondial, acte de foi en deux cent six articles, voté mercredi 2 juillet, car la conférence, à l'usage de toutes les femmes, de toutes conditions, de tous les pays du monde.

Ces privilégiées entendent user de leurs multiples influences pour faire connaître, appliquer et respecter ce plan qui touche la moitié de la population mondiale dont les potentialités sont, à ce jour, restées trop souvent en friche.

Dix années d'efforts et de contrôle d'exécution sur des problèmes aussi divers que la prostitution, la participation politique et, surtout, l'éducation, mot-clé de Mexico, ne suffiront pas pour atteindre à une nouvelle organisation de la société, mais elle sera en marche, irrésistiblement et cette fois-ci avec les femmes.

La culture, l'espoir, la fête, la « sororité », seraient-ce les plumes du serpent originel dont les femmes se seraient enfin emparées ?

★ Secrétaire générale du comité du travail féminin, membre de la délégation française à Mexico.

CORRESPONDANC[E]

PROSTITUÉES POLICIERS ET POSTIE[RS]

Un groupe d'inspecteurs-él[èves] des P.T.T. de la région parisie[nne] nous a adressé la lettre suivan[te]

La société libérale dans laqu[elle] nous sommes censés vivre [nous] autorise à user de notre c[orps] selon nos désirs ou nos besoin[s]... ne nous appartient donc pa[s de] juger les péripatéticiennes [et] encore moins de douter de l'h[on]nêteté de leur mouvement.

Néanmoins, qu'il nous soit [per]mis de mettre en parallèle l'ac[tion] qu'elles mènent, la « publici[té »] qu'elles emploient et les résu[ltats] qu'elles obtiennent avec [les] moyens utilisés par les pos[tiers] pour l'aboutissement de [leurs] revendications.

Une fois de plus, nous cor[sta]tons que « *la force prim[e le] droit* ». Cette phrase est en [train] de faire jurisprudence et de [don]ner, à ceux qui encore res[tent] dans la légalité, des idées [qu'il] sera très difficile de leur [faire] passer.

S'il est déplorable que « [plu]sieurs manifestantes aient [été] molestées », ceux qui l'ont [fait] ont-ils eu le bras alourdi pa[r la] comparaison de leurs sal[aires] avec les gains des prostit[uées] dont on nous assure qu'ils [sont] fabuleux ?

Mais nous-mêmes, post[iers] lorsque, au cours d'une man[ifes]tation, nous nous heurtons à [ces] mêmes policiers, que croye[z-vous] qu'est notre sentiment en co[mpa]rant nos bulletins de sal[aire] respectifs ?

L'« échec » de la dernière [lon]gue grève de novembre 1974 a fait nous poser des quest[ions]. Pour le moment nous empl[oyons] encore un moyen légal, la g[rève] pour essayer de faire compr[endre] nos problèmes.

Mais après ?... Quelle doit [être] notre position, à nous ce[rtains] vis-à-vis des jeunes qui arr[ivent] dans l'administration ? De[vons-] nous leur dire : « *Rentre[z dans] la police !* » ou « *Fais le [trot]toir !* » ? Devons-nous leur [de]mander, avons-nous le dro[it de] leur conseiller de se mettr[e en] grève pour se faire entendre[, sa]chant qu'hélas ! ils ne s[eront] même pas écoutés ?

Ou devons-nous leur di[re :] « *Abattez les arbres, barr[ez les] routes, comme les pays[ans ;] occupez les églises, comm[e les] prostituées ; puisez dans les [fonds] publics comme certains dé[...] Peut-être alors que M. le s[ecré]taire d'Etat aux P.T.T. dai[gnera] s'apercevoir de votre pré[sence,] prendra conscience de [votre] condition. Peut-être que M[me la] secrétaire à la condition fém[inine] connaîtra vos problèmes, fer[a] des chèques ; peut-être que [M. le] ministre de l'intérieur vous [en]verra la force armée, agent[s des] centres de tri ; peut-être m[ême] que M. le président de la R[épu]blique, qui est aussi le prés[ident] des prostituées, songera qu'i[l est] également le président des [pos]tiers. »* ?

● *Les prostituées et l'Europ[e]*. M. Raymond Fletcher, me[mbre] travailliste du Parlement bri[tan]nique et vice-président de l'as[sem]blée du Conseil de l'Europ[e à] Strasbourg, a rencontré, m[ardi] 1er juillet, à Savigny (Rhô[ne]) une délégation du mouvement [des] prostituées lyonnaises pour « *m[ieux] comprendre leurs revendicatio[ns]* ».

ARMÉE

L'engagement de notre corps de bataille au profit de l'alliance entraînerait ipso facto l'emploi des feux nucléaires tactiques

estime le général de Boissieu

La revue *Défense nationale* de juillet publie des propos que le général d'armée Alain de Boissieu a adressés récemment à des auditeurs de l'Institut des hautes études de la défense nationale sur l'organisation et les missions de l'armée de terre. Nommé aux fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur, le général de Boissieu avait tenu à préciser qu'il ne s'exprimait plus comme chef d'état-major de l'armée de terre.

« *En ce qui concerne l'emploi de l'arme nucléaire tactique, on pourrait dire en bref ceci (et le bref est toujours un peu long en pareille matière)*, a déclaré le général de Boissieu :

» — *Notre stratégie globale est une stratégie de « non-guerre », rendue possible — et c'est toute la révolution de l'atome — par l'abolition de* l'espérance de gain *chez l'adversaire potentiel ;*

» — *Si nous avons acquis, à côté de la force nucléaire stratégique une capacité d'engagement de notre corps de bataille, c'est (en caricaturant) pour signifier ceci à l'adversaire : « Nous » n'ignorons pas que vous pourriez avoir la tentation de douter » de notre détermination, au niveau stratégique, en cas d'agression de votre part en Europe. » Soyez au moins convaincu que » l'action nucléaire de notre armée serait certaine, parce » qu'on ne change pas de doctrine et de plans au matin d'une » guerre. »*

« Nous sommes toujours dans l'alliance, précise encore le général de Boissieu, *et les contacts entre les états-majors n'ont jamais cessé, puisque le général de Gaulle avait décidé de maintenir ou de créer des missions et des officiers de liaison auprès des grands commandements de l'OTAN, mais nous ne faisons plus partie de l'organisation intégrée.*

» Dans le dispositif de l'alliance, pour la défense de l'Europe, nous nous trouvons en réserve (la seule réserve d'ailleurs de tout le théâtre). Profitons donc au maximum de la situation pour, d'une part, poser un problème à nos adversaires éventuels, d'autre part, obliger nos alliés à revenir à un concept de défense beaucoup plus efficace que celui de la « riposte à la mesure » (flexible response) *ou « riposte graduée », qui est en partie responsable du départ de la France de l'OTAN, ce concept étant anti-dissuasif et nettement défavorable à la défense des intérêts des Européens.*

» A partir du moment où notre corps de bataille terrestre et aérien est doté d'armement nucléaire tactique ; c'est la façon d'obliger nos alliés, en particulier les hommes politiques, à envisager l'emploi des feux nucléaires en Europe avant qu'il ne soit trop tard. »

★ *Défense nationale*, juillet 1975, 1, place Joffre, 75007 Paris. Prix : 9 F.

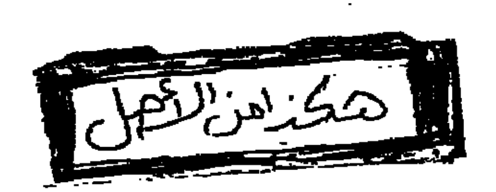
Après publication d'une le[ttre] dans un quotidien

TROIS MÉDECINS ASPIRAN[TS] SONT MIS AUX ARRÊTS

Trois médecins aspirants [du] service de santé des armées [de] Lyon, MM. Gilbert Cornillon, [Di]dier Garandean et René Sa[...] ont été punis de soixante j[ours] d'arrêts « *pour avoir fourni à [un] journal des renseignements [sus]ceptibles d'entraîner l'indi[sci]pline* ».

Ils avaient signé, dans *le Q[uo]tidien de Paris* du 31 mai d[er]nier, une « Opinion » par laq[uelle] ils signalaient l'interdiction [qui] leur était faite de résilier l[eur] contrat. Ils y dénonçaient le [...] du médecin militaire « *ravalé [au] rang de secrétaire médical d[ans] une infirmerie de corps de trou[pe] sans moyens* », ainsi que son [in]tégration dans la hiérarc[hie] l'amenant à agir « *uniquement [en] fonction des nécessités du s[er]vice* ».

● *Le transport de chalands [de] débarquement* Ouragan est [af]fecté pour un an à la zo[ne] maritime de l'océan Indien. [Il] sera stationné à Djibouti à pa[r]tir du mardi 17 juillet. Ce bâ[ti]ment de 14 400 tonnes peut tran[s]porter quatre cents hommes [de] troupe, des engins de débarqu[e]ment d'infanterie et de char[s et] recevoir des hélicoptères. [La] marine nationale affirme que [la] présence d'un tel bâtiment [en] océan Indien constitue un pui[s]sant renfort des capacités mil[i]taires et logistiques pour l'ensem[ble] des forces navales français[es] stationnées dans cette zone.



SCIENCES

MILLE CINQ CENTS SPÉCIALISTES RÉUNIS A DIJON

...s physiciens dans la société : un besoin de dialoguer

...— Pour la troisième fois consécu... Société française de physique a orga...n congrès où sont représentées toutes ...anches de cette science. Comme à ...en 1971, et à Vittel, en 1973, plus de ...inq cents physiciens français et étrangers viennent de se réunir à l'université de Dijon pendant une semaine.

L'impression générale qui se dégage de ce congrès est un sentiment de convergence. Il y a quelques années, on pouvait encore avoir l'impression que chaque branche de la physique développait ses propres méthodes. On constate maintenant que les travaux faits dans une spécialité trouvent ailleurs des applications inattendues.

De notre envoyé spécial

...convergence constatée au ...des travaux concerne, en ...lier, une technique de phy... mathématique, étudiée par ...oriciens de particules élé...res, et qui a actuellement ...pplications dans des do...s très différents, comme la ... des changements de ...(fusion, vaporisation ou ... de la turbulence des écoulements). Cette technique, connue sous le nom de « groupe de renormalisation », est essentiellement une méthode très complexe pour réduire le nombre de variables dont dépend un problème, et, par là même, faciliter sa solution.

Cette impression de convergence est aussi liée au développement des recherches interdisciplinaires qu'il est difficile de rattacher précisément à telle ou telle branche de la physique. Cette interdisciplinarité s'est traduite dans le programme des colloques de spécialités au sein du congrès. Il s'est produit plusieurs fois que deux d'entre eux tiennent une séance commune. L'interdisciplinarité s'étend aux autres sciences qui font de plus en plus appel à des recherches proprement physiques. Une conférence sur la vulcanologie, une communication sur l'hydrodynamique des écoulements sanguins, en ont été les manifestations les plus marquantes.

Les crédits de la recherche

Mais les physiciens s'intéressent à des problèmes autres que physiques : les crédits de la recherche et les créations de postes sont au premier rang de leurs préoccupations. Il a été souligné que, plus peut-être que le niveau des crédits, leur régularité est un facteur essentiel. Les à-coups dans le financement peuvent complètement stériliser le travail d'un laboratoire. Toute recherche est une entreprise pluriannuelle ; on peut parfois la mener avec des moyens réduits, mais il faut au moins l'assurance, en commençant un travail, qu'on aura quelques années plus tard les moyens de le terminer.

Autre problème critique, celui des postes de chercheurs. Il a conduit le professeur Louis Michel, lauréat du prix de la Société française de physique, à demander que le montant de ce prix soit remis à un jeune théoricien qui n'a pu obtenir un poste au C.N.R.S. malgré des débuts prometteurs, et qui tente de continuer ses recherches tout en travaillant comme aide-bibliothécaire. La forte réduction des embauches de chercheurs ces dernières années a eu la conséquence prévisible de réduire le nombre des étudiants en sciences, tarissant par là même une source et rendant difficile une relance.

Les physiciens se sont aussi intéressés à leur rôle dans la société. Le mode de pensée des physiciens leur permet de prendre conscience avant d'autres de certains problèmes : la notion précise qu'ils ont de la conservation de l'énergie a conduit beaucoup d'entre eux à s'élever contre le gaspillage avant que ce ne soit la mode. Dans le même ordre d'idées, la Société française de physique a attiré l'attention sur un autre gaspillage : celui que représente la publicité dont la quantité d'informations — au sens scientifique du mot — est à peu près nulle. Il est donc essentiel que s'établisse une communication entre le physicien et les non-scientifiques.

Ce besoin de communication a conduit un certain nombre de participants du congrès de Dijon à renouveller une expérience faite à Aix-en-Provence deux ans plus tôt : faire que les physiciens, au lieu de se confiner dans leurs conférences, s'adressent directement au public et répondent à ses questions. C'est dans l'église romane de Saint-Philibert qu'ont eu lieu ces manifestations, suivies par une assistance attentive. Pour ne pas trop disperser l'intérêt, on a choisi un thème : la Terre et ses énergies. Une première soirée a pris la forme d'un débat sur ce qu'est la Terre. Dans une seconde soirée, ont été projetés des films sur les multiples formes d'énergie. Enfin, plusieurs groupes ont présenté un atelier sur les diverses formes d'énergie : énergie solaire, énergie éolienne, énergie nucléaire, fusion, etc.

MAURICE ARVONNY.

● *Le groupe Glaxo*, société pharmaceutique internationale dont le siège social se trouve à Londres, et qui a créé, en 1966, un prix de vulgarisation scientifique destiné à encourager les écrivains britanniques, a décidé cette année de décerner son prix en France. C'est en 1971 que le groupe Glaxo a étendu son prix à d'autres pays que la Grande-Bretagne, et l'a ainsi remis successivement à des journalistes ou écrivains scientifiques allemands, belges, hollandais et des pays nordiques. Cette année, la société Glaxo atribuera trois prix en France aux candidats qui déposeront leur dossier et leurs œuvres avant le 15 octobre. (Prix Glaxo, laboratoires Glaxo, 43, rue Vineuse, 75016 Jaris. Tél. 727-71-89.)

POUR LA GÉOTHERMIE ET LE SOLEIL

...délégué aux énergies nouvelles voudrait accroître ...nombre de projets en démonstration

...première tâche des respon...s gouvernementaux en faveur ...énergies nouvelles a été de ...ser les recherches et les ...ux des organismes publics ou ...striels dans ces domaines.

...Jean-Claude Colli, délégué ...énergies nouvelles depuis ...ques mois, a donc fait dresser ...premier bilan provisoire des ...s engagés pour les énergies ...elles pendant l'année 1975. Ce ... se monte à environ 79,2 mil... de francs pour les travaux ...cherche, de développement et ...monstrations expérimentales. ...ce total, la recherche et le ...loppement bénéficient de la ...re partie, 67,3 millions de ...s, dont 21,4 millions pour ...gie géothermique, 23,85 mil... de francs pour l'énergie so... et 20 millions de francs pour ...rogène. La fermentation ...anique et l'énergie éolienne ... incontestablement les pa...s pauvres.

...us gênants, aux yeux de ...Colli, est la faiblesse des ...es allouées aux projets de ...onstration. Seules l'énergie ...hermique et l'énergie solaire ...éficient de quelques crédits : ...t 4,45 millions de francs res...vement. Pour l'année 1976, le ...gué aux énergies nouvelles ...aiterait que le gouvernement ...isse largement les fonds des... aux projets de démonstra..., plus encore que les crédits ... à la recherche. Il estime ... le budget total des énergies ...elles devrait doubler pour ...re une dimension qui per... de ordre au désir du gouver...ent de diversifier, à terme, ...urces d'énergie.

...x mille logements chauffés ...ar la géothermie

...sources de financement aux...es le délégué peut faire appel ... aussi diversifiées que les ... d'énergie qu'il souhaite ... Au niveau de la recherche ...mentale comme au niveau ... recherche appliquée, les ... des laboratoires publics et ...viennent essentiellement de ...légation générale à la re...he scientifique et technique ... Centre national de la re...he scientifitique. Au niveau ...rojets de démonstration, les ...s proviennent surtout du ...tère de l'industrie et de la ...rche.

Mais l'aide de l'État reste insuffisante. Qu'il s'agisse du soleil ou de la géothermie, les investissements nécessaires aux projets de démonstration sont en effet importants, et les logements ainsi chauffés sont plus chers que les logements chauffés au fuel, au charbon ou à l'électricité.

Par exemple, une douzaine de milliers de logements H.L.M. nouveaux posent leur candidature pour être chauffés par géothermie l'année prochaine : 2 200 à Melun, 4 000 à Creil, 1 800 à 2 000 à Toulouse-Blagnac, 6 000 à Melun-Sénart. Mais les forages de deux puits pour alimenter chaque ensemble de logements et pour rejeter l'eau une fois refroidie dans la nappe coûte environ 7 millions de francs. L'investissement initial de départ par logement est environ le double de celui d'un système de chauffage au fuel. D'autre part, le succès d'un forage n'est jamais garanti.

L'État doit donc intervenir à un double titre. Il doit d'une part garantir les risques encourus si le forage ne permet pas d'atteindre la nappe d'eau chaude, et d'autre part, M. Colli souhaite aussi que le gouvernement augmente le plafond des prêts accordés aux H.L.M. au taux très préférentiel de 3,35 %. Ces prêts sont aujourd'hui accordés jusqu'à concurrence de 95 % de l'investissement, sur quarante ans, pour un montant calculé sur la base de 1 500 F le mètre carré de logement.

Un plafond supérieur du prix par mètre carré permettrait d'équiper davantage de H.L.M. de chauffage géothermique. Ces ensembles d'immeubles se prêtent en effet particulièrement bien aux démonstrations. En effet, il n'est pas rare de trouver des groupes d'immeubles H.L.M. de 2 000 à 3 000 logements, taille minimum pour justifier un double forage géothermique. En outre, les organismes construisant les H.L.M. se charger ensuite de gérer les immeubles et peuvent ainsi récupérer le surcroît d'investissement par les économies réalisées sur le chauffage. Ce qui n'est pas le cas pour les autres types d'immeubles.

Pour l'énergie solaire aussi, M. Colli souhaite voir se multiplier les installations expérimentales, par exemple les piscines, les écoles, les laboratoires publics chauffés par le soleil, voire quelques H.L.M. Ici aussi le surcroît d'investissement initial est important, et l'État aura à intervenir. — D.V.

RELIGION

LES CHRÉTIENS POUR LE SOCIALISME DÉNONCENT LES « CRIMES » DU FRANQUISME

Le Comité de liaison européen des mouvements Chrétiens pour le socialisme a réuni sa deuxième session à Montpellier les 30 juin et 1er juillet. Il a décidé d'orienter particulièrement ses travaux dans les prochains mois sur le rôle de la démocratie chrétienne en Europe, sur l'émigration et sur les problèmes de la sexualité et de la famille.

La Comité a dénoncé notamment les « *nouveaux crimes* » que prépare le franquisme. Il a manifesté sa totale solidarité avec les travailleurs et le peuple d'Espagne.

MÉDECINE

● *Le conseil national de l'ordre des médecins* a élu son nouveau bureau : président : professeur J.-L. Lortat-Jacob (Paris) ; vice-présidents : les docteurs J. Boudouresques (Bouche-du-Rhône), G. Lardy (Creuse), L. Léger (Antilles-Guyanne), J. Marcy (Savoie) ; secrétaire général : docteur J. Autin (Ville de Paris) ; secrétaires généraux adjoints : les docteurs J. Closier (Seine-Saint-Denis) et Jean Moulin (Ville de Paris ; trésorier : docteur P. Lagey (Marne) ; trésorier adjoint : docteur J. Castel (Ille-et-Vilaine).

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

La terminale optionnelle est un système « incohérent et absurde »

estime le GREPH

La place de la philosophie dans la réforme Haby n'est pas définitivement éclaircie puisque le mot même de « philosophie » ne figure pas dans le texte qui vient d'être voté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 21 juin 1975). Le ministre a précisé au cours des débats que, « *après avoir consulté quelques-uns parmi les plus éminents philosophes* », il lui a semblé « *qu'ils ne souhaitaient pas voir une initiation à la philosophie prendre place dans le « tronc commun »* (des classes de seconde et première). « *L'enseignement de cette discipline a donc été replacé en terminale* », a ajouté M. Haby, qui a affirmé que ces questions relevaient du cadre réglementaire et non du cadre législatif.

Le Groupe de recherche sur l'enseignement de la philosophie (GREPH) (1) dénonce de son côté « *l'utilisation qui a été faite du simulacre de concertation* » auquel a donné lieu, selon lui, la réforme de l'enseignement de la philosophie et qui a abouti au maintien de la philosophie comme matière obligatoire de la seule classe de terminale.

« *Le système (contestable) de la terminale optionnelle* » devient ainsi, pour le GREPH, « *incohérent et absurde* ». « *Il est incohérent dans la mesure où la terminale devient une classe saugrenue qui conjugue une spécialisation déguisée en optionalité avec un pseudo « tronc commun » réduit à la philosophie et à l'éducation physique... Il est absurde dans la mesure où le prétendu choix d'une (ou deux) options dans une discipline inconnue n'a aucun sens et n'a même plus l'apparence d'être défendable.* »

Le GREPH rappelle « *les exigences minimales et immédiates* » contenues dans sa pétition « *pour un enseignement de la philosophie en première et en terminale à l'intérieur d'un tronc commun* » (2).

(1) 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.
(2) Nous avons reproduit le texte de cette pétition dans *le Monde* daté 20-21 avril 1975.

Deux nominations au secrétariat d'État aux universités

Deux nominations au secrétariat d'État aux universités ont été décidées par le conseil des ministres du 2 juillet.

● **M. Jean-Louis Quermonne, directeur de l'enseignement, de la recherche et des personnels.**

M. Quermonne, qui était chargé de mission au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, « permute » avec M. Jean-Claude Dischamps, ancien président de l'université de Nice, qui le remplace au cabinet du secrétaire l'université de Nice, qui passe au cabient du secrétaire d'État pour préparer la réforme du statut des enseignants des universités.

[Né le 3 novembre 1927 à Caen, M. Jean-Louis Quermonne, agrégé de droit public et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, après avoir été avocat à la cour d'appel de Caen, est devenu en 1954 professeur à la faculté de droit d'Alger. Nommé à Grenoble en 1956, il est devenu en 1958, et jusqu'en 1969, directeur de l'institut d'études politiques de cette ville. Lors de la constitution, en 1970, de l'univerrité des sciences sociales de Grenoble (Grenoble-II), il en a été élu président et l'est resté jusqu'à 1974. Il a été en 1971-1972 premier vice-président de la conférence des présidents d'université. Il est depuis la rentrée 1974 chargé de mission auprès de M. Soisson ; il avait été conseiller de M. Pierre Aigrain lorsque celui-ci était directeur général des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, de 1965 à 1967.]

● **M. Pierre Tabatoni, délégué aux relations internationales.**

M. Tabatoni, attaché culturel auprès de l'ambassade de France à Washington, prend la tête du service des relations internationales qui est créé au secrétariat d'État.

[M. Pierre Tabatoni, né en 1923, docteur et agrégé de sciences économiques, après des études à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, à la London School of Economics, à Harvard et à Princeton, a été professeur à la faculté de droit d'Alger. Nommé à Aix-en-Provence en 1954, il y a dirigé l'Institut d'administration des entreprises jusqu'à 1961. Il a été ensuite professeur à Paris, d'abord à la faculté de droit et des sciences économiques, puis, à partir de 1968, à l'université Dauphine, dont il a été un des promoteurs. Conseiller technique à la direction des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation nationale de 1969 à 1973, il a contribué au développement des enseignements de gestion ; il est administrateur de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, et vice-président de l'Institut de recherche en management de Bruxelles.]

PRESSE

L'ARRIVÉE DE M. HERSANT AU « FIGARO »

Assemblée nationale : première séance du 18 avril 1956 (suite)

Nous poursuivons ci-dessous la reproduction intégrale — que nous avons commencée hier — du débat de l'Assemblée nationale qui, en date du 18 avril 1956, a conduit à l'invalidation de M. Robert Hersant.

M. JEAN LEGENDRE. — M. Hersant nous dit : « Voilà quelle a été mon action dans la collaboration. »

Elle ne s'est pas arrêtée là. M. Hersant a publié un journal.

Or, vous n'ignorez pas que, pour publier un journal, fût-il une feuille confidentielle, il fallait l'autorisation de la Propaganda-Staffel. M. Hersant a obtenu cette autorisation pour le journal *Jeunes forces*, qui s'intitulait *« L'organe des jeunes du maréchal »* : l'autorisation P A 623.

Dans sa lettre, M. Robert Hersant nous dit : *« J'ai fait un article et c'est à cause de cet article que j'ai été chassé du centre de Brévannes. »*

J'ai retrouvé à la Bibliothèque nationale la collection complète du journal *Jeunes forces*. Je l'ai lue avec attention et je vais me permettre de vous donner quelques extraits qui, à coup sûr, intéresseront l'Assemblée.

En quatrième page, il y a bien un article — M. Hersant ne l'a pas signé, mais il en prend la responsabilité — consacré à la vaillance des jeunes Français, des cadets de Saumur qui se battirent héroïquement sur la Loire. C'est vrai.

Mais il y a un autre article en page 3. Pourquoi M. Hersant ne s'en vante-t-il pas, puisqu'il montre, en réalité, une volonté de résistance beaucoup plus grande que l'autre ?

Je vais vous en lire un passage. Cela vous éclairera singulièrement sur les mœurs du temps. Cet article est intitulé : « Fraîche et pure jeunesse ». Personne ne l'a signé.

Son auteur raconte comment fut créée l'association des Jeunes du Maréchal et comr[…] le chef désigné par M. Bo[…]uet, qui était alors ministre de Pétain, était incapable de tenir son poste. Et il ajoutait :

« Rivalité : le délégué à la propagande Balestre, très abreuvé de lectures sur Fouché, ne manque pas de préparer de multiples complots contre son chef. Il ne passe guère son temps qu'à cela. Le mouvement ne résiste pas à ces luttes intérieures. Au temps de sa grande extension il comprenait quelque 482 adhérents et une vingtaine de chefs nationaux qui dévorèrent à belles dents, en moins de deux mois, 600 000 francs de subventions de l'Etat. » Ce sont des francs des années 1941-1942.

«La jeunesse, ajoute-t-on, *a toujours eu bon appétit. »*

« Plan de combat : sur la fin, Balestre ne cachait pas son intention de mettre la main sur la direction du mouvement. D'abord, déclarait-il à de nombreux amis, je liquide I... de la façon suivante : il a appartenu aux jeunesses communistes en 1937, je raconterai partout qu'il est resté communiste et qu'il me l'a dit. Deux ou trois amis bien placés m'aident dans cette tâche. »

Déclarer dans un journal qui paraissait avec le visa de la censure allemande qu'un homme qui occupe un haut poste, même sous Vichy, a appartenu aux Jeunesses communistes, et qu'il y appartenait encore, n'était-ce pas faire de la délation ?

On dit qu'on ne faisait pas de politique ; mais à la page 3 du même journal figure un article qui est tout un programme. Je vais vous en lire un passage qui ne manquera pas, j'en suis sûr, de dérider l'Assemblée.

Dans cet article intitulé « Nous voulons », nous lisons :

« Nous voulons instaurer en France le règne d'un Etat nouveau, juste et fort. Nous voulons que cette force ne s'exerce plus au profit des juifs, des francs-maçons, des trusts de la finance et du capitalisme international. »

On croit entendre la voix de son maître, la voix de Goebbels.

Les juifs ? Il a sollicité l'investiture de M. Mendès France. *(Exclamations et rires à droite et à l'extrême droite.)*

Les francs-maçons ? Il siège à côté du vénérable et charmant M. Caillavet. *(Mêmes mouvements sur les mêmes blancs.)*

M. HENRI CAILLAVET. — Voulez-vous me permettre de vous interrompre, monsieur Legendre ?

M. JEAN LEGENDRE. — Volontiers.

M. HENRI CAILLAVET. — Monsieur Legendre...

M. JEAN LEGENDRE. — J'ai dit « vénérable et charmant ». *(Sourires.)*

M. HENRI CAILLAVET. — ... Je suis encore, malgré tout, un des hommes jeunes du parti radical.

Mais j'accepte très volontiers d'avoir eu un père qui fut, en effet, vénérable d'une loge. A ce titre, il a été l'objet d'une sanction en 1940.

Il est non moins vrai que mes deux grands-pères ont également été des vénérables. Pour ma part, je ne cache pas que je ne participe à aucun culte, que je suis un libre penseur. Mais, que je sache, monsieur Legendre, vous ne fréquentez pas les sociétés secrètes puisque personne encore ne vous y a rencontré. Ainsi donc, à supposer que je les fréquente moi-même, je ne pourrai pas vous appeler mon frère.

M. JEAN LEGENDRE. — Bien entendu, je ne fréquente pas de société secrète ; mais je trouve qu'une évolution qui, du Jeune *Front* de 1940, conduit à la position d'aujourd'hui est tout de même excessive.

M. ROBERT HERSANT. — Je n'ai pas écrit cet article. Il s'agit d'une tribune libre !

M. JEAN LEGENDRE. — Il a paru dans votre journal. Vous en avez donc pris la responsabilité.

Alors M. Hersant nous dit : *« J'ai été chassé du centre de jeunesse de Brévannes parce que j'avais, dans mon article, montré cet esprit de résistance. »*

La vérité est moins glorieuse, monsieur Hersant. Vous avez été chassé sur plainte déposée contre vous pour escroquerie, abus de confiance, infraction aux lois sur le rationnement et titres d'alimentation.

Une plainte a été instruite...

M. ROBERT HERSANT. — Ce que vous faites est odieux.

A droite : « C'est vous qui êtes *odieux !* »

M. ROBERT HERSANT. — Vous changerez d'avis tout à l'heure, comme les électeurs de l'Oise.

M. JEAN LEGENDRE. — Une plainte a été instruite par M. Oneto, juge d'instruction...

M. ROBERT HERSANT. — Et comment l'affaire s'est-elle terminée ? Dites-le à l'Assemblée !

M. JEAN LEGENDRE. — Je vais le dire.

La plainte a été instruite par M. Oneto, juge d'instruction à Corbeil, en date du 8 juin 1943. Robert Hersant a été arrêté et emprisonné à Rouen pendant un mois. Il a été libéré et la plainte n'a pas eu de suite.

M. ROBERT HERSANT. — L'affaire s'est terminée par un non-lieu après la libération.

M. JEAN LEGENDRE. — Elle s'est terminée par un non-lieu après la libération, car, monsieur Hersant, sous l'occupation, il y avait deux sortes de gens : ceux que les Allemands mettaient en prison et qu'ils gardaient, et ceux qu'ils ont libérés avec facilité. Vous êtes de ces derniers.

M. ROBERT HERSANT. — C'est ignoble !

M. JEAN LEGENDRE. — Voilà quelle était l'action collaborationniste de M. Robert Hersant.

Dès la libération, avec une inconscience vraiment touchante, M. Robert Hersant a sollicité le suffrage des électeurs. Il s'est présenté le 29 avril 1945 dans le deuxième secteur de la Seine à *la tête d'une liste dite* d'union nationale qui a recueilli 2 551 suffrages sur 200 000 votants.

M. Hersant voulait entrer à l'Hôtel de ville : c'est à Fresnes qu'il est allé, car, cette candidature intempestive ayant alerté l'attention de la justice, il fut convoqué le 5 juin 1945 par M. Cornet, juge d'instruction, inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, conduit au dépôt le 15 juin, à Fresnes le 17 juin et libéré le 16 juillet de la même année.

Deux ans plus tard, il était condamné. J'ai évoqué tout à l'heure les termes de cette condamnation, en partie seulement, mais je tiens le jugement à la disposition de qui le voudra.

Voilà pour la collaboration de M. Hersant.

M. Hersant avait fondé, au début de 1945, une société d'édition qui se chargeait de l'édition de l'annuaire de l'automobile et qui s'appelait Internationale générale publicité — I.G.P. — dont le siège social *était 3, cité d'Hauteville,* à Paris.

Condamné à l'indignité nationale, il dut demander sa radiation au registre du commerce. Mais aussitôt, au même siège social et avec deux prête-noms, son frère et M. Jean-Marie Balestre, dont j'ai déjà parlé, il fondait une nouvelle société : Internationale générale presse, toujours I.G.P.

La société faisant de mauvaises affaires, ayant de nombreux créanciers privés, un autre créancier, l'Etat — j'indiquerai comment — un autre encore, la Sécurité sociale, au mois de décembre 1948, la société demandait la radiation du registre du commerce pour raisons financières.

Immédiatement, on créait à la même adresse, avec les mêmes personnes, après l'Internationale générale publicité, une troisième société qui s'appelait, celle-là — je me perds dans tous ces noms ! — l'Institut général de publicité, toujours I.G.P.

Mesdames, messieurs, cela cache certains procédés que les chevaliers d'industrie connaissent bien pour y avoir fréquemment recours. Mais il est une opération sur laquelle je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée.

En juillet 1949, M. Hersant a une idée : il veut publier l'annuaire du tourisme. Il va trouver M. Ingrand, haut commissaire du tourisme, lui expose son idée, lui demande une approbation écrite et M. Ingrand, galant homme, donne ce satisfecit écrit.

Aussitôt, M. Hersant publie sa lettre sous la forme d'une circu*laire à 15 000 exemplaires.* Il envoie 6 000 exemplaires avec des recouvrements postaux à tous les hôteliers de France, leur demandant une souscription de 2 800 F. Il reçoit ainsi 600 souscriptions, soit 1 680 000 F ; mais les souscripteurs, eux, n'ont jamais reçu l'annuaire du tourisme qui n'a jamais paru.

M. Robert HERSANT. — C'est faux !

M. JEAN LEGENDRE. — Quelques-uns d'entre eux ont protesté. Ils sont venus, 3, cité d'Hauteville. On les a remboursés. Pour 2 800 francs, on n'intente pas une action en justice parce que le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle. C'est avec le reliquat de ces sommes indûment perçues que M. Hersant a fondé au début de 1950 *l'Auto-Journal*.

J'ai dans mon dossier le numéro spécimen envoyé aux annonceurs de l'époque. Il y est écrit :

« L'Auto-Journal *devient dès à présent le premier journal de l'industrie automobile française. Programme ambitieux, certes, que le nôtre, mais programme bien à la portée de notre équipe, cette équipe de l'I.G.P. ardente et dynamique qui, par son souci de perfection, a su mériter chaque jour davantage la confiance et l'amitié des milieux automobiles.* »

Quelle est donc cette équipe de l'I.G.P. ? Quelle est donc cette équipe de *l'Auto-Journal ?* Je vais le dire à l'Assemblée : c'est la reconstitution d'un gang de la collaboration.

Il y a M. Robert Hersant. Vous êtes fixé sur lui. Il y a son frère, Pierre Hersant, qui l'a suivi jusqu'en 1943 et qui, en 1943, est parti volontairement en Allemagne, a été utilisé par les Allemands, à Berlin, à la rédaction d'un journal qui s'appelait *le Pont*, journal allemand de langue française destiné aux travailleurs français en Allemagne.

M. ROBERT HERSANT. — C'est faux, cela, monsieur Legendre.

M. JEAN LEGENDRE. — En 1944, Pierre Hersant, sentant que la situation évoluait, se sauve d'Allemagne, essaie de passer en Espagne, est pris par les Allemands et envoyé en camp de déportation. Il a payé.

Quelle est donc l'équipe d'I.G.P. ?

Celui qui collectionne aujourd'hui les condamnations que vous méritez, à qui vous avez donné le titre de directeur des publications, Boussemart, a été de 1940 à 1944 au secrétariat général à la jeunesse. C'est là que vous l'avez connu. Il a été arrêté au lendemain de la Libération, en octobre 1944, et a passé plusieurs mois au camp de Drancy. C'est un lampiste, je n'insiste pas.

Le premier, qui était votre prête-nom à *l'Auto-Journal*, Bougenot, qui fut, qui était encore réemment un de vos collaborateurs, était aussi avec vous au camp de Brévannes parmi les cadres de ce camp. Je n'insiste pas.

Mais Jean-Marie Balestre, celui qui voulait dénoncer un communiste pour prendre la direction des Jeunes du maréchal, celui qui était délégué à la propagande des Jeunes du maréchal et qui n'a pas réussi son coup au mois d'octobre 1942, qu'est-il devenu ?

Il s'est engagé dans la Waffen-S.S. Il y est resté deux ans, jusqu'au mois d'octobre 1944. Puis, sentant que le vent tournait, il a lâché, lui aussi, les Allemands et s'est fait arrêter par eux. Il a été interné dans un camp et a été libéré en avril 1945. Mais, aussitôt rentré en France, la justice française lui a demandé des comptes. Il a été interné à Fresnes pendant deux ans. Après, l'affaire a été classée. La justice a sans doute pensé que deux ans de Fresnes payaient deux ans de tapo de la rue Lauriston.

Mais, M. Hersant, l'un de vos *Journal*, qui se fait appeler M. Villiers, mais qui s'appelle en réalité Lemoy, a été condamné le 22 janvier 1945 à dix ans de travaux *forcés* par la cour *de* justice de la Seine, pour avoir eu des contacts trop étroits avec la Gestapo de la ru Lauriston.

Mais M. Hersant, l'un de vos collaborateurs les plus éminents et le plus fidèle, puisque je crois qu'il habite votre ancien appartement de la rue du Chevreuil, M. Marc Augier, qui fut l'un des fondateurs du journal *la Gerbe*, s'est engagé à la L.V.F., en 1942, s'est réfugié en Argentine au moment de la libération, a été condamné à mort par contumace le 15 octobre 1948, est revenu se constituer prisonnier le 15 mai 1953, a été condamné à deux ans de prison et à la confiscation de ses biens, limitée à 10 000 francs, couverte d'ailleurs par l'amnistie. Il est beaucoup plus connu sous le pseudonyme de Saint-Loup pour avoir écrit un livre qui a fait quelque bruit ces temps derniers et qui s'intitule : *Renault de Billancourt.*

Voilà les hommes du gang de la collaboration, dont vous êtes le *chef ! (...)* *(A suivre.)*

LE GROUPE HERSANT

Le groupe de presse Hersant comprend les titres suivants :

Dix publications : « L'Auto-Journal », « Yachting », « la Revue de la chasse », « Bateaux », « la Pêche et les Poissons », « Sport Auto », « Market », « *la Bonne Cuisine* », « Votre Tricot », « Layette ».

Dix quotidiens : « Paris-Normandie », « Nord-Matin », « Nord-Eclair », « Centre-Presse », « France-Antilles », « le Berry républicain », « Le Havre-Presse », « la Liberté du Morbihan », « la République des Pyrénées », « l'Eclair de l'Ouest ».

Dix bi-hebdomadaires : « le Pays d'Auge », « l'Action républicaine », « la Renaissance du Bessin », « les Nouvelles de Falaise », « le Journal d'Elbeuf », « le Courrier de l'Eure », « le Pont-Audemer », « la Voix du Bocage », « la Semaine boulonnaise », « la Liberté de la vallée de la Seine ».

* * *

M. C. Berneide-Raynal, directeur de « Presse-Océan », édité à Nantes, nous écrit :

« Dans le numéro du « Monde » du 2 juillet 1975 (n° 9470), page 18, dans votre encadré « L'empire Hersant », vous citez parmi les journaux faisant partie de cet « empire » notre titre « Presse-Océan ».

» Cette indication est erronée : « Presse-Océan » est un journal indépendant.

» Depuis quinze ans, nous entretenons avec notre collègue « l'Eclair de Nantes » les meilleurs rapports. La société Socpresse, qui le contrôle, siège au conseil d'administration de notre société. »

Le quotidie[…] a reparu

Le Figaro a reparu jeudi […] 3 juillet après « *un silen[…] 24 heures* », titre de l'édi[…] de M. Jean d'Ormesson. Le […] teur du journal écrit notam[…] que, derrière la grève obs[…] mardi par la rédaction, « *s[…] simule un problème fondam[…] plus difficile encore : celi[…] statut intellectuel et mor[…] journaliste à l'intérieur de s[…] lectivité, celui des rapports […] son indépendance individu[…] l'image d'ensemble, la to[…] générale, le climat de pens[…] journal où il écrit* ».

Au sujet de la cessio[…] actions de M. Prouvost, le […] précise que « *l'augmentati[…] capital (de 28 millions de f[…] entièrement libéré sera com[…] par la vente à Robert H[…] d'une partie des actions a[…] lement détenues par Jean […] vost et par son groupe. […] début d'août, Robert H[…] contrôlera donc la sociét[…]* Figaro. *Les modifications […] conseil d'administration de […] société, découlant de la pr[…] contrôle, seront réalisées pr[…] sivement à partir du 30 jui[…]*

Précisons que le conseil d[…] veillance de la société du g[…] du *Figaro* a été renouv[…] 30 juin sans qu'aucun chang[…] intervienne. En revanche, le[…] voirs du directoire — que p[…] M. Jean d'Ormesson — ex[…] le 23 août.

Les prolongements du conflit du « Parisien libéré »

Une réunion extraordinaire du conseil municipal de Saint-Ouen — communiste — se tiendra, ce jeudi 3 juillet à 18 heures, aux abords de l'imprimerie du *Parisien libéré*, avenue Michelet, à l'angle de la rue Rolland.

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., qui signale l'événement, appelle tous les travailleurs du Livre de la région parisienne à y participer.

Cette réunion à pour but, précise le communiqué, de « *protester contre la politique de M. Amaury, patron du* Parisien libéré, *qui, non content de licencier trois cents travailleurs, refuse toute négociation, et à recours à des milices privées avec des chiens de combat.*

» *Pour soutenir la campagne qu'il mène pour le retrait des forces de police extérieures à la ville de Saint-Ouen, la dissolution des milices patronales et l'ouverture de négociations pour la sauvegarde de l'emploi.* »

écrire (*le Monde* du 3 juille[…] la foi d'un informateu[…] exemplaires du quotidien […] destinés à la province ont é[…] en charge régulièrement le[…] let par les voitures des N.[…] (et non pas distribués, […] certains l'indiquaient, par[…] seau parallèle du *Parisien* […]

● *La rédaction par[…] d'*United Press Interna[…] sous l'impulsion de la sous-[…] du S.N.J. de l'agence amér[…] a déclenché, mercredi 2 […] une grève d'avertisseme[…] vingt-quatre heures, « *en […] du refus de la direction d[…] gager par écrit sur les con[…] de mise en place de ma[…] modernes* ».

Le communiqué précise n[…] ment « *que les consoles de[…] lisation sont déjà opération[…] et que leur mise en place o[…] voqué le licenciement des […] quarts des opérateurs télé[…] tes* ».

● *Le Comité pour le r[…] du droit à l'information […] télévisée,* créé à l'initiative […] trois principaux partis de […] position, a été mis en pla[…] mercredi 2 juillet : *prés[…]* Mme Edmonde Charles-R[…] *membres*, MM. J.-M. […] (M.R.G.), Jacques Cha[…] (P.C.), Roger Dosse (P.S.), C[…] Estier (P.S.), Georges F[…] (P.S.), Roger Gennesse[…] (M.R.G.), Charles Lede[…] (P.C.), François Loncle (M.[…]) Henri Malberg (P.C.), Henr[…] guères (P.S.), Jack Ralite ([…] et André Reynaud (M.R.G.)

La distribution de « l'Équipe »

Le comité d'entreprise du journal *l'Equipe* s'est réuni mercredi pour tenter de régler le différend opposant le Syndicat du Livre C.G.T. à la direction du journal, sanctionné le 1er juillet par la non-parution du quotidien en raison d'une grève de l'atelier de fabrication.

Au-delà, c'est le prolongement du conflit du *Parisien libéré* — qui appartient au même groupe de presse que *l'Equipe* — auquel on tente de trouver une issue.

En ce qui concerne la diffusion de *l'Equipe*, et contrairement à ce que nous avions cru pouvoir

L'aide publique au service des intérêts privés

Dans la crise que traverse l'ensemble de la presse, une seule chose apparaît clairement : l'absence, la volonté d'absence des pouvoirs publics. L'Etat peut-il, ne peut-il pas, doit-il, ne doit-il pas intervenir ?

De la Restauration jusqu'à la *loi fondamentale* sur la presse de juillet 1881, les gouvernements successifs ne se sont guère manifestés que pour réglementer la liberté de la presse, dont le principe était reconnu, mais qui était singulièrement limitée par l'autorisation préalable et le cautionnement. Lorsque la censure préalable n'était pas instaurée, de véritables délits d'opinion étaient réprimés (offenses au roi et à la morale, délits de « tendances », « avertissements » du Second Empire).

Le 29 juillet 1881 s'ouvre une période qui durera jusqu'en 1939 et se caractérisera par une non-intervention (au moins apparente) des pouvoirs publics, légitime réaction contre les manifestations étouffantes des régimes antérieurs.

A la Libération, la nécessité d'aider les journaux issus de la Résistance qui n'avaient pas les moyens de s'installer dans une économie de marché conduisit l'Etat à agir. Cette intervention était destinée non plus, comme au dix-neuvième siècle, à contrebattre les effets d'une liberté d'expression jugée dangereuse par le pouvoir en place, mais à assurer, au contraire, l'indépendance des entreprises de presse. L'ordonnance du 26 août 1944 édicta une série de mesures : les unes tendaient à asseoir l'indépendance financière des éditeurs de journaux (clauses d'agrément obligatoires pour les nouveaux associés, interdiction de travestir la publicité en articles rédactionnels) ; d'autres assuraient une publicité à la composition des sociétés de presse (obligation de publier périodiquement la liste des propriétaires) et à leurs ressources (obligation de publier annuellement leur bilan et compte d'exploitation).

Ainsi l'Etat pouvait se manifester non pour limiter la liberté de pensée et d'expression, mais pour en assurer un usage égal pour tous. La mesure la plus hardie fut l'attribution aux nouveaux quotidiens des biens de presse possédés par les journaux ayant paru pendant l'occupation.

Cette affectation première devait, dans l'esprit de ses auteurs, faire place à des dispositions définitives qui interviendraient lorsqu'un statut de la presse aurait été élaboré. L'idée du législateur était de faire profiter de cette attribution des entreprises soumises à un statut garantissant leur indépendance financière. Ce statut tardant à venir (nous l'attendions toujours aujourd'hui), une loi de 1954 organisa définitivement la dévolution.

N'eût-il pas été normal que, en sa qualité de gardien de biens confisqués à des propriétaires jugés indignes de poursuivre leur activité, l'Etat veillât à leur destination ? N'était-ce pas un devoir que d'édicter des règles obligeant les entreprises attributaires de ces biens à les conserver, à interdire que ce patrimoine, par le jeu des prises de participations, ne retombe entre les mains de puissances économiques et financières qui, souvent, étaient celles-là mêmes au détriment desquelles les mesures de confiscation ou d'interdiction avaient été prises ?

L'aide publique détournée

Il est très regrettable de constater aujourd'hui que ni le pouvoir en place ni sans doute l'opposition qui vise à le remplacer ne se soucient de ce véritable *détournement* que favorise l'absence d'un statut. Les conditions particulières de l'exploitation d'un journal, le poids des investissements nécessaires rendent certes l'aide de l'Etat rigoureusement indispensable, si l'on veut que le journal soit offert au lecteur à un prix abordable pour le plus grand nombre. Mais que les investissements réalisés grâce à un *régime* fiscal particulier accroissent la valeur patrimoniale de l'entreprise, donc la richesse personnelle des propriétaires, voilà en revanche qui devrait choquer ceux qui ont en charge les deniers publics. Dévolution des biens, exonération de la T.V.A., dispositions exorbitantes du *droit* commun pour les bénéfices, tarifs postaux préférentiels, tels sont, en vrac et parmi d'autres, les avantages réservés à la presse, à ses entreprises, à ses lecteurs.

Certains événements auraient dû susciter l'étonnement, sinon engendrer la lucidité : hier *Paris-Normandie, l'Est Républicain*, aujourd'hui *le Figaro*, ont été ou sont l'objet de tractations portant sur des sommes importantes. Ne serait-ce pas l'occasion de fonder clairement le principe suivant lequel l'accroissement de richesse réalisé à l'aide des deniers publics ne saurait faire l'objet d'une appropriation privée ? Serait-ce contraire aux règles de l'économie libérale que d'exclure de la valeur vénale des actions des sociétés de presse bénéficiaires de l'aide de l'Etat les plus-values acquises grâce à celle-ci ? Serait-ce une atteinte au droit de propriété que de constater que cette valeur ajoutée n'est qu'un dépôt consenti par les pouvoirs publics à des fins biens précises ?

Pour consacrer juridiquement une telle analyse, il suffirait de subordonner les différents régimes de faveur, fiscaux ou autres, actuellement consentis à la presse, à l'adoption par les sociétés bénéficiaires de dispositions statutaires par lesquelles les associés ou actionnaires renonceraient par avance à toute plus-value excédant le montant de leurs apports. Dans le but d'éviter toute appropriation détournée, les augmentations de capital par incorporation de réserves pourraient être limitées aux sommes nécessaires à la conservation, en francs constants, des capitaux apportés. Dans le même but, on peut instaurer une limitation des dividendes.

Ainsi la valeur de cession des titres des sociétés concernées correspondrait à leur nomial.

Si cette nouvelle forme de société avait été créée et si elle était rendue obligatoire pour les entreprises *bénéficiaires* d'une aide de l'Etat, les journalistes du *Figaro*, qui ont pour vocation de s'intéresser au sort de leur titre auraient pu procéder eux-mêmes au rachat de la participation offerte. Ils auraient empêché ainsi l'acquisition par une personnalité dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elle ne fait pas partie de ceux que le législateur entendait faire bénéficier des mesures prises depuis la libération en faveur d'une presse nouvelle.

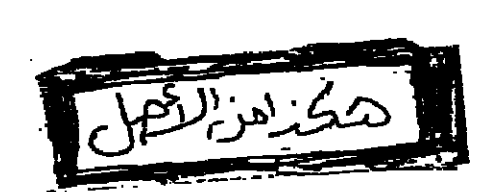
Il est vrai aussi que, si u[…] régime avait été en vig[…] M. Jean Prouvost n'aurait pr[…] blement pas songé à […] une société dont il peut au[…] d'hui, à bon droit, estimer le[…] à plusieurs dizaines de mil[…] de francs lourds. N'oublions […] que l'acquisition du *Fi[…]* comme le rachat des action[…] M. Beghin, son ancien parten[…] se sont effectués dans le c[…] du droit « normal ».

Un statut nécessaire

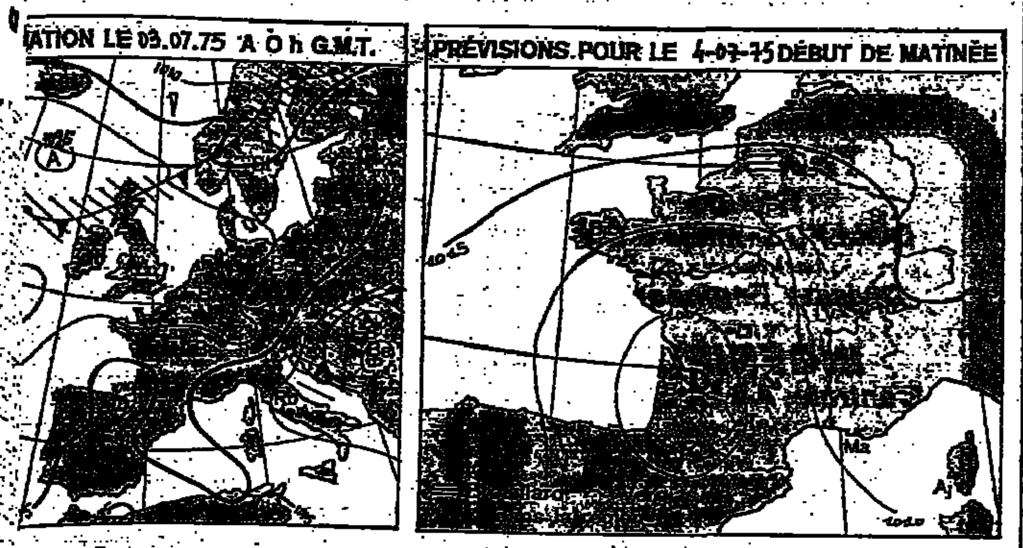
Pourquoi différer un statut […] empêcherait l'appropriation […] vée de valeurs qui ne sont qu[…] contrepartie des apports init[…] et qui n'ont fructifié que g[…] à l'aide que tout Etat, quel […] soit, doit réserver à la pres[…] Confié en dépôt aux équipes […] éditent les journaux bénéficia[…] ces biens ne devraient pas […] leur plus-value revenir aux […] priétaires, simples dépositai[…] mais au déposant. Un organi[…] paritaire, où l'Etat et les pro[…] sionnels de la presse seraient […] présentés, pourrait recevoir év[…] tuellement chaque année […] fraction des bénéfices réalisés […] les entreprises de presse, à t[…] de dividende sur ce capital in[…] sible représenté par l'aide […] l'Etat.

Mais les pouvoirs publics […] semblent pas vouloir renoncer […] leur non-interventionnisme da[…] un domaine où ils sont pourta[…] directement concernés comm[…] gestionnaires des biens de la n[…] tion. Ils ne sauraient demeu[…] plus longtemps absents sans r[…] quer d'être taxés d'imprévoyan[…] ou d'impuissance.

JACQUES BOISSEL.



MÉTÉOROLOGIE



...n probable du temps en ... entre le jeudi 3 juillet à ... e et le vendredi 4 juillet à ... res.

...mp de pressions s'affaiblira ...ment sur le sud-ouest de ... et une tendance orageuse ... opère sur notre pays. ...di 4 juillet, le temps en ... mais il devien... et orageux dans ... Des orages violents débuteront sur les ..., l'Aquitaine, le Limousin ...tou. Les orages s'étendront vers le nord et le nord-est, ... la Bretagne, le Bassin pari... le Massif central. Les vents généralement faibles ou mo... mais de fortes rafales sont ...dre durant les orages.

Jeudi 3 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,9 millibars soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet ; le second le minimum de la nuit du 2 au 3) : Biarritz, 27 et 16 degrés ; Bordeaux, 28 et 12 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 21 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Lille, 22 et 15 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille-Marignane, 24 et 14 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 13 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 30 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26 ; Rennes, 25 et 10 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 25 et 12 ; Toulouse, 27 et 13 ; Ajaccio, 24 et 13 ; Dijon, 23 et 13 ; Nancy, 22 et 13 ; Grenoble, 20 et 8 ; Boulogne, 20 et 13 ; Deauville, 21 et 10 ; Granville, 26 et 14 ; Saint-Nazaire, 26 et 11 ; Royan-la-Coubre, 28 et 14 ; Sète, 26 et 18 ; Cannes, 26 et 15 ; Saint-Raphaël, 24 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 22 et 14 degrés ; Athènes, 26 et 20 ; Bonn, 20 et 13 ; Bruxelles, 22 et 16 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 23 et 12 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 36 et 17 ; Moscou, 23 et 15 ; Palma de Majorque, 27 et 15 ; Rome, 25 et 19 ; Stockholm, 28 et 15 ; New-York, 29 et 25 ; Alger, 30 et 16 ; Tunis, 29 et 17 ; Casablanca, 28 et 17 ; Barcelone, 26 et 16 ; Dakar, 27 et 24 ; Eilath, 38 et 27.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
1	41	tous groupes	F 100
	81	tous groupes	100
	571	tous groupes	200
	891	tous groupes	200
	1 371	tous groupes	1 000
	9 801	tous groupes	1 000
	54 721	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	77 321	tous groupes	10 000
	85 761	tous groupes	10 000
	23 081	groupe 3	100 100
		autres groupes	2 100
2	032	tous groupes	200
	832	tous groupes	200
	3 432	tous groupes	1 000
	54 722	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	58 092	tous groupes	10 000
3	3	tous groupes	50
	0 213	tous groupes	1 050
	4 533	tous groupes	1 050
	36 873	tous groupes	10 050
	54 723	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	06 313	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
4	244	tous groupes	200
	684	tous groupes	200
	884	tous groupes	200
	7 634	tous groupes	1 000
	54 724	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
5	15	tous groupes	100
	42 515	tous groupes	10 100
	54 725	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	89 495	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
6	6	tous groupes	50
	06	tous groupes	150

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
6	76	tous groupes	F 150
	326	tous groupes	250
	696	tous groupes	250
	9 446	tous groupes	2 550
	00 266	tous groupes	10 050
	54 726	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
7	80 757	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
	54 727	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000
8	58	tous groupes	100
	448	tous groupes	500
	1 838	tous groupes	1 000
	7 898	tous groupes	1 000
	9 988	tous groupes	1 000
	08 418	tous groupes	10 000
	54 728	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	18 798	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
9	00 679	tous groupes	10 000
	54 729	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	74 909	tous groupes	10 000
0	0 710	tous groupes	1 000
	0 870	tous groupes	2 500
	00 570	tous groupes	10 000
	54 720	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	58 920	tous groupes	10 000
	63 090	tous groupes	10 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DES ROSES
TIRAGE DU 2 JUILLET 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 9 JUILLET 1975 à ALLEVARD (Isère) — 32e

P. T. T.

● *Téléphone automatique international pour la région de Bordeaux.* — Les 180 000 abonnés des groupements de Bordeaux, Agen, Arcachon, Bayonne, Mont-de-Marsan, Pau, Périgueux et Saint-Jean-de-Luz peuvent accéder au réseau téléphonique international en composant le 19. Grâce à la mise en service du centre international automatique de Bordeaux, ils ont la possibilité d'appeler la République fédérale d'Allemagne (indicatif 49), la Belgique (indicatif 32), l'Espagne (indicatif 34), la Grande-Bretagne (indicatif 44) et la Suisse (indicatif 41).

Société

● *Un « Guide pratique de l'aide sociale à l'enfance »*, dont l'auteur est M. Pierre Verdier, inspecteur à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale de Moselle, est publié par les Editions du Centurion, collection Socioguides ; 184 pages, 29 F.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 juillet 1975 :

UNE LOI

● Relative à la situation des détenus et de leur famille au regard des assurances maladie et maternité.

DES DECRETS

● Tendant à réprimer l'activité irrégulière de la profession de photographe-filmeur sur la voie publique ;

● Portant publication de la convention internationale sur l'intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par les hydrocarbures et de la convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, ouvertes à la signature à Bruxelles le 29 novembre 1969 ;

● Portant publication de la convention sur la loi applicable en matière d'accidents de la circulation routière, ouverte à la signature à La Haye le 4 mai 1971.

Visites, conférences

VENDREDI 4 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 21 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais illuminés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 39, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Hager). — 14 h. 30, portail : « La Sainte-Chapelle » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h., 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Tableaux mod. Me Robert.

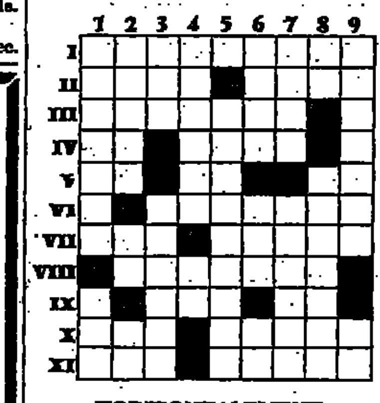
S. 2 - Meubles anciens et de style. Violons français, tapis. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 4 - Tableaux, bijoux, meubles de style, tapis. Me Lemée.

S. 6 - Timbres, tabl. Me le Blanc.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 191



HORIZONTALEMENT

I. Entreprend la conquête d'un continent. — II. Comporte différents exercices réservés aux cavaliers ; Indispensable, lorsque l'eau courante fait défaut. — III. Nécessité légale. — IV. Abréviation ; Localité de France. — V. Fin de participe ; Grecque inversée ; Fait souvent un pli. — VI. Fort légers. — VII. Condition du succès d'une sortie : Contrée ancienne. — VIII. Champignons. — IX. Possessif ; Invite à se déplacer. — X. C'était l'occasion ou jamais, pour des Latins, de se recueillir ; Une des rares choses que le plus parfait avare consentirait sans doute à donner. — XI. Tableaux ; Provoque certaines secousses.

VERTICALEMENT

1. Sont toujours prêts pour le grand jeu ; Renonça plusieurs fois à la vie de garçon. — 2. A, elle aussi, bon appétit ; Article étranger ; A souvent besoin de quelques grains pour pouvoir subsister jusqu'à la saison nouvelle. — 3. Enduit ; Rendis poli. — 4. Cause de mort ; S'entend en Provence. — 5. Risquent moins, de nos jours, de perdre la face. — 6. Joua un rôle historique ; Elément de certains jeux (inversé) ; Fragment de valse. — 7. Soufflaient comme un bœuf ; Avancent rapidement quand ils sont bons. — 8. Orientation ; Parfumais. — 9. A un appétit d'oiseau. — Le long d'un lit.

Solution du problème n° 1 190

Horizontalement

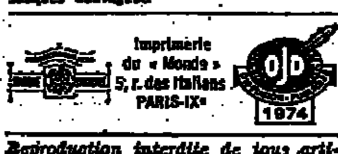
I. Avoine ; Pu. — II. Crâneuses. — III. Tôt ; Ali. — IV. Dieu ; Elut. — V. Sincère. — VI. La ; Eacées. — VII. Ecosse. — VIII. Ru. — IX. Reinettes. — X. Ite ; Rave. — XI. Pessaires.

Verticalement

1. Acidulé ; Rip. — 2. Vr ; Acreté. — 3. Oates ; Ouïes. — 4. Inoties. — 5. Net ; Nasse. — 6. Eu ; Ecce ; Tri. — 7. Salée ; Star. — 8. Pelures ; Eve. — 9. Usités ; Ases.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

emplois régionaux

EATON

FILIALE D'UNE CIE AMERICAINE

Nous nous implantons dans l'OUEST de la FRANCE.

Notre **SERVICE INFORMATIQUE** travaillera en liaison étroite avec le service informatique de notre Siège Européen à LONDRES.

Nous recherchons pour son étude et sa mise au point.

HOMME SYSTEME

Nous demandons :
- Diplome Grande Ecole Commerce : HEC - ESSEC - ESC.
- Plusieurs années d'expérience dans la gestion des stocks, l'ordonnancement, le calcul des prix de revient, la comptabilité générale.
- Connaissance parfaite de l'anglais.

Nous offrons :
- Des appointements intéressants.
- De réelles possibilités de promotion.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo, niveau de rémunération actuelle à Jean C. PENICAUD — Directeur du Personnel — EATON — Z.I. de Brais — 44600 ST NAZAIRE.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE, située dans une ville de la région Rhône-Alpes, recherche

un chef comptable

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec le Directeur Financier du groupe, ses missions sont :
- la création d'un service de comptabilité générale, celle-ci étant traitée jusqu'à ce jour dans un cabinet extérieur ;
- la gestion de la trésorerie ;
- le suivi des dossiers de financement des affaires à l'exportation.

Pour réussir dans ces fonctions, il faut avoir une expérience de plusieurs années à un poste similaire, une bonne formation à des méthodes de comptabilité analytique et de gestion prévisionnelle, et le goût du travail en équipe.

Ecrire (document manuscrit, C.V. + photo) à Mme G. DILL, sous réf. 305 M, qui transmettra.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Importante Société
au sein d'un des Premiers Groupes Français
recrute pour son Etablissement de BORDEAUX

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

à qui sera confiée la responsabilité du SERVICE SOCIAL
- Désireuse de s'intégrer dans une équipe de travail au niveau du développement de la Politique sociale : Formation - Information - Hygiène et Sécurité - Amélioration des conditions de travail.
- Il lui sera plus particulièrement demandé de participer à la recherche des besoins du Personnel dans ces domaines et à la mise en place de solutions.
- Ce poste à plein temps nécessite une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction, une formation psychologique et de travail social de groupe.

Prière d'adresser C.V., photo et prétent. à n° 8.933, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL

recherche
pour ses usines, situées dans une
IMPORTANTE VILLE DU SUD-EST

un MEDECIN du TRAVAIL

A TEMPS PLEIN.

Ce poste exige la possession du C.E.S. et plusieurs années de pratique médicale, en particulier dans la médecine d'entreprise.

Candidature avec C.V. à No 14492, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE
DE LA SOCIETE TRINDEL

recherche
pour sa division médicale
implantée à CAEN
quartier LE PERICENTRE :

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

spécialisés mini ordinateur expérience T 1.600 souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à M. SALMON TRINDEL, 151/153, rue de la Délivrance, 14000 CAEN.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LE CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

(Organisme professionnel émanant de l'ensemble des entreprises de ce secteur)
recherche

1 - INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

INGÉNIEUR

A. et M., SUP AÉRO, ECP ou équivalent

participera, au sein de l'équipe Informatique Scientifique, à la mise au point de programmes de calcul de structures. Les domaines d'application de ceux-ci sont : éléments finis, structures off-shore, plasticité.
Le poste nécessite une bonne connaissance de résistance des matériaux.
Une expérience même courte de B.E. serait appréciée.

2 - INFORMATIQUE GESTION

UN INGÉNIEUR
(INGÉNIEUR + IAE, ICG ou ESC)
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
UN PROGRAMMEUR

participeront à l'analyse fonctionnelle de modèles de gestion, en particulier dans le domaine des prix de revient, dans le but d'élaborer des programmes sur ordinateur en GAP 2 sur IBM 32.

3 - FORMATION CONTINUE

INGÉNIEUR

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé A. et M., E.C.P. ou équivalent, ayant une expérience de 4 à 5 années de B.E.
Ce poste requiert un attrait pour les activités d'enseignement et un sens pédagogique.
Disponibilité pour déplacements fréquents, de courte durée, en province chez les adhérents.

Env. lettre manuscrite avec curr. vitae à n° 15.218.
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e membre de l'ANCERP

Data General

Constructeur des Ordinateurs
NOVA et ECLIPSE
recherche

ingénieurs commerciaux

Nous sommes :
- Un leader de la mini-informatique avec plus de 16 000 installations dans le monde.
- Plus de 60% de croissance par an.
- Une profitabilité, une solidité financière uniques dans l'industrie.

Vous êtes :
- Un ingénieur commercial avec de l'expérience et du succès dans la vente de mini-ordinateurs.

ou
- Un diplômé d'enseignement supérieur sans l'expérience de ce métier. Vous saurez alors nous expliquer pourquoi vous réussirez.
- Capable de vous exprimer en américain (parlé, écrit)
- Désireux d'associer le travail au sein d'une équipe de professionnels à une rémunération qui reflète vraiment la qualité de vos résultats.

Faites moi parvenir votre Curriculum-Vitae:
Jean-Louis GASSEE — Directeur Général —
DATA GENERAL FRANCE
77, Rue de Sèvres — 92100 BOULOGNE —



SORA MANAGEMENT
2, Avenue Hoche - 75008 PARIS

accueille

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
X, MINES, CENTRALE, ...

- possédant personnalité de haut niveau et, si possible, quelques années d'expérience industrielle ;
- aimant les responsabilités et attirés par le métier varié et formateur de :

CONSEIL EN MANAGEMENT

dans tous les domaines de Gestion d'Entreprises.
- Rémunération intéressante avec possibilité de carrière rapide et stable. Promotion tenant compte des résultats objectifs obtenus dans le cadre d'une large autonomie d'action ;
- Complément de formation assuré ;
- Missions pouvant s'exercer soit en France, soit éventuellement à l'étranger.

Prière adr. lettre man., C.V., photo et prétentions.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
Leader sur marché des terminaux et périphériques

recherche

INGÉNIEUR - REPRÉSENTANT
pour PARIS et REGION PARISIENNE

Capable de s'intégrer à une équipe d'ingénieurs hautement qualifiés.
Solides connaissances de l'industrie indispensables.
Maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Adresser curriculum vitae + prétentions :
Mr Greg SHORTELL, HAZELTINE S.A.R.L.
148, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS.

TEXUNION
Groupe
DOLLFUS-MIEG & Cie
recherche pour sa
Division Engineering
un jeune

INGENIEUR
Centrale, A&M, ENSI...

possédant si possible quelques années d'expérience en GENIE CIVIL, BATIMENT...
Il participera aux Etudes concernant de nouveaux Projets Industriels à l'Etranger, ainsi qu'à leur Réalisation.
Anglais et/ou Portugais souhaités.

Les dossiers de candidatures - sous Réf. M. 1035 à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

CENTI

recherche pour
Importants Projets bases de données
en région Parisienne et Province

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Référence 7.234

Expérimentés sur :
- IBM 370 - PL 1 ;
- HB 6.000, GEMAP, COBOL.

Pratique I.M.S. ou I.D.S. - TDS très appréciée

Rémunération en rapport avec les compétences.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS ou tél. 222-25-31. Réponse et discrétion assurées.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UNE IMPORTANTE ENTRISE DE BATIMENT A PARIS (3.500 personnes) cherche un

chef du personnel

Il recrute, administre (60 % de son temps), assure les relations syndicales et joue auprès des responsables de travaux un rôle de conseil.
Il a une formation supérieure — universitaire, grande école — 5 ans minimum d'expérience de la fonction (dont 3-4 ans en administration de personnel), le désir d'acquérir une dimension supplémentaire dans l'environnement spécifique du bâtiment.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 2854 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Société filiale d'un
IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
spécialisé dans l'exportation d'installations industrielles
recherche pour son siège Paris (8e)

COMPTABLE CONFIRMÉ

30 ans minimum, bonne expérience comptabilité dans le secteur engineering ou équivalent et connaissant bien les problèmes de comptabilisation des grands contrats à l'exportation.
Le candidat retenu aura à sa charge la tenue de toute la comptabilité de la société.
Les perspectives d'avenir sont intéressantes compte tenu du développement de nos affaires.

Ecrire avec C.V. et références à
KLOCKNER INA FRANCE
31, rue Marbeuf, PARIS (8e).

IMPTE SOCIÉTÉ PÉTROLE
recherche

INSPECTEURS COMMERCIAUX
spécialistes G.P.L.

ayant déjà bonne expérience technique et commerciale gaz liquéfiés pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX

avec première résidence
TOURS ou PARIS

Disponibilité immédiate

Env. C.V. détaillé et ph. n° 15.197, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

QUARTIER ETOILE
Le Président d'un groupe Multinational recherche pour son bureau de Paris en formation

UNE COLLABORATRICE

Parfaitement bilingue Français-Anglais. Expérience secrétariat Direction haut niveau. Sténodactylo libre immédiatement.
Poste offrant possibilité de promotion rapide à élément de valeur. Haute rémunération, possibilité vacances 75.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à ARINCO FRANCE, 15, av. Victor-Hugo, Paris-16e.

SERVICE REGIONAL DE L'EQUIPEMENT
DE LA REGION PARISIENNE
recherche

— **2 TECHNICIENS SUPÉRIEURS**
Niveau DUT, BTS ou autodidacte expérimen possédant solides connaissances en électr nique. Lieu de travail : Maisons-Alfort.

— **1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
Niveau DUT, BTS, CNAM ou équivale Connaissances informatique appréciées. Lieu de travail : Saint-Denis.

— **1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
Niveau DUT, BTS, CNAM ou équivale pour participation à études de plans de c culation sur l'ensemble de la Région Pa sienne. Expérience appréciée. Lieu de Travail : Maisons-Alfort.

— **3 DESSINATEURS**
Lieux de travail : Saint-Denis et Boulog

— **1 STÉNODACTYLO**
pour petits travaux secrétariat. Lieu de travail : Boulogne.

Envoyer C.V. détaillé + photo + prétention 68, rue de Vincennes, 94700 MAISONS-ALFO

Société VIAFRANCE
département Grands Travaux
La Tour d'Asnières 92606 Asnières
recherche pour poste
d'Adjoint au Directeur du Département

INGENIEUR

Mission :
- Coordination et contrôle des besoins en matériel sur chantiers
- Maîtrise des problèmes techniques du matériel
- Collaboration étroite avec ateliers
- Gestion matériel

Formation :
Ingénieur A. et M. ou similaire. Expérience minimum 5 ans en matériel T.P. Place stable en région parisienne. Déplacements fréquents province.

Adresser c.v. manuscrit, photo, prétentions

Très Important Groupe Informatiq
RECHERCHE
pour sa Division Commerciale

10 Jnes Collaborateurs (H. ou F.)

diplômés(es) H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., Sc. ou de l'Université.
Dégagés des obligations militaires.

Ils seront fortement motivés par la Vente et dé dés à se faire une situation brillante en s'int grant au Groupe.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, ss référ. 1.14

à Cabinet BLUET-CHEVALLIER
7, rue Davioud - 75016 Paris

Sté internationale cherche
SECRET. BILINGUE
Sténo français - anglais, notions allemand appréciées. Ordonnée, cap. initiative, libre rapidem. Vacances août assur. Envoyer C.V. et prétentions : Consortium Européen 57, rue du Temple, PARIS (4e).

SODETEG ENGINEERING
recherche pour
ATHENES - GRECE
INGENIEUR DIPLOME
GENERALISTE BATIMENT TCE

Excellentes références CONCEPTION et REALISATION HOPITAUX pour fonction Coordinateur Important Projet Hospitalier

Poste à pourvoir : SEPT. 75
Durée séjour : 3 ans
Langue française

Adr. C.V. dét. et prét. à : SODETEG ENGINEERING 9, avenue Réaumur 92350 PLESSIS-ROBINSON

Institut de recherches des transports proche banlieue Sud recherche pour son département informat. des

INGEN. ANALYSTES

ayant l'un des profils suivants
- INGENIEUR-INFORMATICIEN expérimenté dans le domaine des bases de données et de la gestion.
- INGENIEUR-INFORMATICIEN expérim. système conversation et programmat. scientifique.
- CHERCHEUR OPERATIONN. s'intéressant aux modèles de simulation.

Adr. C.V., prétent., M. Azéma B. P. 28, 94110 ARCUEIL.

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son Informatique de Gestion des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Titul. B.T.S. ou équivalent (TEL. : 774-31-01)

IMPORTANTE SUCRERIE recherche pour
MADAGASCAR
INGENIEUR A.M. ou EQUIVALENT
EXPERIMENTE, pour poste : CHEF DES SERV. TECHNIQ. ENTRETIEN et FABRICATION
Ecr. n° 15.422, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

POUR HAMBOUR
(R.F.A.)
départ immédiat
DESSINATEUR
Catalogues techniqu Perspectives Mécanique g Tél. 735-08-60, pr rendez

SOCIETE HYPERMARCHES CONTINENT
recherche
POUR SON SIEGE
48, r. de Miromesnil - Par

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR DU PERSONNEL

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR DE LA PUBLICIT

Expérience dans ce dom requise

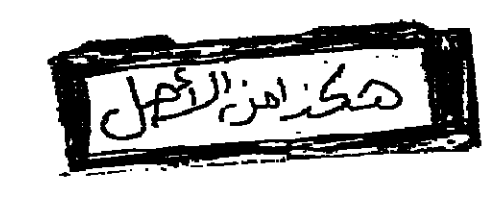
Salaire élevé, fonction de compétence et de l'expéri

Ecrire avec C.V. SERVICE du PERSONN
CIM - CONTINENT
48, rue de Miromesnil - Pa

INDUSTRIE LAITIERE
recherche
CADRE
pour diriger une unité production. Formation tech supérieure - Expérience quelques années exigée. Adresser C.V. et prétention C.L.C.P., Directeur du Per 102, rue Molière - (94) IV

INGEN. HARDWARE
format. ISEP ou ISEN ou é Expérience 2 ans enviro Chargé d'une étude de mod pour calculateurs numériqu Téléphoner au 589-72-78.

CONSTRUCTION ENGINEER
Paris-based consulting comp seeks experienced CONSTRUCTION ENGINEE to supervise civil works part of telecommunications project in ALGERIA. Fren English fluency required. Good salary and fringe Benefits. Resume to n° 7L REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2



offres d'emploi

...ntrale d'Achats
...herche
...IETEUR
...IFIRME
...mes, garçonnets,
... spécialisés
...ermarchés,
...ut septembre.
...n., photo. préf. à
...ls et Entreprises.
...ley, 75002 Paris.

... Pompes Funèbres
... banlieue Est
...YES DEBUT.
...ueil et assistance
...amilles en deuil,
... des funérailles.
...C., permis V.L.,
... Bne orthographe.
...sentat. Sens des
...ulaines. Formation
...se. Place stable
...s cadres.
...SEULEMENT
...Dumont-Frères,
...Ménilmontant (XIe).

...ering informatique
...ns système infor-
...ps réel sur mini
...r, recherche
...NIEURS
...2 à 3 ans expér.,
... travail commerc.
...mmerc. Env. C.V.
... 23.721 P.A. SVP,
...-Foy, 75008 Paris.

... de Publicité,
... Montparnasse,
...cherche
...E PUBLICITE
... Brillant/Associés,
... Boissonade,
...4 PARIS.

...ante Société
... Hôtel de Ville
...cherche :
...RETAIRE
...LINGUE
...

...Paris (20e)
...AIRE BILINGUE
... ALLEMAND
...national, allemande,
...ancaise exigée.
...u téléph. pour R.-V.
...rue Vitruve (20e).
... 371-12-65.

...COMMERCIAL à
...VALLOIS
...TOLE FRANCE
...cherche :
...DACTYLO
...
...LEVALLOIS
... 739-33-93 - Poste 339.

... DE RECHERCHE
...risienne recrute :
...GENIEUR
...NDE ECOLE
...DOCTORAT
...S 153/MAT)
... années d'expér.
... appliquées en
...MISE AU POINT
...IAUX (connaissance
...DISPENS.).
...ttre manuscrite +
...ce acquise à déve-
... prétentions à :
...NTESSE Publicité,
...-Paris-1er, qui tr.

...COMPTABLE
...
...-vous 735-96-50.
... très important
... dans la
... et biens
... installée
... et dans l'océan
... recherche
...ADJOINT
...DIRECTEUR
...viendrait à diplômé
..., HEC, Arts et
...CP, ESSEC, ayant
...expérience dans en-
...ilaire, une solide
... les domaines du
...marc. et de la ges-
...ilité d'étudier reca-
... autres sociétés du
...pe, après carrière
...on à dix ans.
... manusc., C.V. dét.
...N° 7.700 P. LICHAU
... de Louvois, 75063
... 02, qui transmettra.

... DE PUBLICITE
...parnasse recherche
... DE PUBLICITE
...C.V. BRILLANT,
...onnade, Paris (14e).
...ssionnaire Peugeot
...ARIS-XVIe
...echerche :
...ciens;
...
...ne : 525-46-20.

...ERT COMPTABLE
...recherche
...chef de mission, niv.
...ip. revis., possédant
...ér. cabinet;
...comptable, stagiaire,
...ECS, expér. ou déb.
...V. + prétentions à :
... rue Justice (XXe).
... (préfér. donnée à
...(e) retraité (e) pour
... ans, classe de 9e,
...Germain - Maisons-
...ue de contacts à pré-
...le 20 juillet. Ecrire.
...A. SVP, 37, rue du
...y. — 75008 PARIS.

...assurances cherche
...ir la fonction :
...GANISATION
...MINISTRATIVE
...Le poste :
...ise en place et suivi
...me de gestion inté-
... ordinateur;
...ion de documents et
...ion de gestion;
...ions ponctuelles sur
...s immédiats d'orga-
...

...gé 24 ans minimum,
...érieures, 2 ans expé-
...imum, qualités humai-
...ser C.V., photo et
... à S.A.C.M. recrute
... rue de la Chapelle,
...aris. — Cédex 18.

...PRE-SAINT-GERVAIS
... comptable homme
... : pour comptabilité
..., serv. administrat.
... mois. Téléphoner pr
... : 844-33-06 ou 35-33.

Boutique prêt-à-porter fourrures, 8e arrondt, rech. VENDEUSE TRES QUALIFIEE. Téléphoner pour rendez-vous au : 270-98-12.

COMPTOIR EUROPEEN DES CEREALES, négoce internatio-nal de céréales, à Fontainebleau recherche UN GESTIONNAIRE, FINANC., COMPT. ET ADMIN., respons. auprès du P.D.G., for-mation école sup. de commerce ou lic. sc. éco., maîtris. l'angl., l'allem., conn. du holland. étant un avant. décisif, désir. s'instal. à Fontainebleau, s'intégr. dans équipe jeune existante, capable apr. période d'orientat. d'assum. les responsab. de cette fonction. Offre : rémunérat. en rapport avec poste proposé. Avenir au sein d'un groupe inter. d'orig. néerlandaise. Ecrire avec C.V. et prétentions au : C.E.D.C., B.P. 35, 77210 AVON, à l'attention de M. KOLLER.

Société Banlieue Sud recherche CHEF COMPTABLE capable de faire bilan, comptes d'exploitation, moyenne entrepr. Envoyer C.V. et prétentions. Ecrire n° 23.712, P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Pour ses stands
GRANDS MAGASINS
Région Parisienne
ROSET
Meuble Contemporain
recherche :
DECORATEURS
VENDEURS
Ils devront justifier :
— De formation au dessin;
— D'expérience de la vente;
— De capacité à élaborer sché-mas pour conseiller clientèle.
Adresser C.V., photo et pré-tentions, sous le n° 880, à :
CENTRE
de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
104, RUE NEY,
69006 LYON.

VILLE DE SAINT-DENIS (93) recherche 2 directrices de crè-che, puéricultrices D.E. Possi-bilité de logement. Avantages particuliers. Renseignements au Service du Personnel, Mairie. Téléphone : 752-20-40.

CENTRE CHIRURGICAL
MAIRIE LANNELONGUE
129, rue de Tolbiac, Paris-13e,
recherche
POUR SON L.A.M.
LABORANTIN (NE) B.T.S.
Lib. ste, remplacement 6 mois.
Pour R.-V. : 707-47-39, P. 487.

Revue écon. spéc. Afrique rech. pr sit. perm. Paris J. H., min. 25 a., dég. O.M., bne éducat., cultivé, sérieux, dynam., lisant couramm. angl., intéressé par quest. économiq. Afrique. Prés. cand. manuscr. av. C.V. et réf. à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

LES COMPAGNIES
D'ASSURANCES
DU GROUPE DROUOT

recherchent
pour leurs
CENTRES DE REGLEMENT
DE SINISTRES

de
SAINT-MAUR

JEUNES GENS

libérés O.M.
niveau baccalauréat.

Une FORMATION technique et juridique leur sera donnée.

Nous leur offrons :

— la stabilité de l'emploi,
— un horaire souple,
— une ambiance agréable dans une petite équipe de travail,
— des tickets restaurant,
— des avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. à
M. NERI
GROUPE DROUOT
51, av. de la Libération,
94100 ST-MAUR.

STE D'ELECTRONIQUE
recherche
A.T. 3 - A.T.P.
BTS Electronique, minimum 3 ans expér. pr études déve-loppement matériel électronique DIGITAL. Env. C.V. à ELECTRONIQUE C.K.D., 35, bd Berthier, PARIS-17e.

représent. offre

Recherche pour entrée immédi. ou à convenir.
REPRESENTANT
EXCLUSIF
ayt qques années expér. tissus décoratifs et si possible papiers peints pour s'intégrer dans une équipe commerciale en constitution. Secteur à couvrir : 1/3 ou moitié France. Se prés. Société des PAPIERS PEINTS MYRIAM, 14, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris. Métro : Etienne-Marcel.

Sté internationale leader
dans l'offset de bureau.
recrute
REPRESENTANTS
Jnes, dynamiques, excell. prés. Stage rémunéré. Fixe + comm. Min. garanti pendant les 3 pre-miers mois (maison fermée août). Se présenter S.A. Roto Courvoisier, 21, bd Voltaire, 11e, vendredi 4 juillet de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.

capitaux ou proposit. com.

Prêts hypothécaires 12,5-14 %. PERRIER, 32, rue Damiette, 91-GIF-SUR-YVETTE. 907-63-57.

occasions

A vdre 2 paires HP HIFI 25 W et 45 W, 2 voies, 4 OHM occas. 1974. Tél. : 981-03-97, après 19 h.

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28.

autos-vente

504 Coupé V6 1975, 1.000 km. Véh. de direct. Gar. tot. ETS. NEUBAUER, P. DOLLE. 754-93-02.

perdu-trouvé

On rech. une R 5, bleu marine, 2222 JU 78. Tél. d'urgence au 968-67-63.

animaux

Part. vd très beaux Chiots Epagneuls-SPRINGERS. Tél. 551-72-75, 10 à 14 h.

L'immobilier

appartements vente

11 rue de Monceau Paris 8e
A vendre neufs
5 appartements de grand luxe
de 155 m² à 230 m²
vastes terrasses, parkings, tél.
possibilité usage professionnel
Hampton & Sons
19, av. F. D. Roosevelt 75008 Paris
Tél. : 225.50.35

Paris

METRO BOTZARIS
Sup. pav. meul., 4 pces cft. conv. Profession libérale. Rare. 320.000 av. 20 %. Sam. 9 h./16 h. 22, rue Mouzaïa - Tél. 607-36-54.

Gd Studio 28 m2 cft. 11e étage, Imm. récent face plan d'eau. 100.000 F av. 25.000 F - 607-36-54.

Ve - VAL-DE-GRACE
Bel appart. 3 pièces : 90 m2, parking, téléph. 522-62-14.

Rue Hauteville. Imm. standg, réf. neuf dernier étage ascens., appart. + chb. serv. 159 + 32 m2 balc. expoc. Sud, peut profl. S./R.-V. - B.N.C.I.C. - 359-46-75.

Luxembourg - Excep. Vue sur parc, atelier plein ciel, gd standing, 195 m2 - MED. 97-40.

Appt 2/3 pces dans imm. neuf, gd stand., dble liv., 1 chambre, terrasse + balc. étage élevé. Tél. 770-07-65.

Vue pl. St-Michel - ODE. 42-70. Sél. + chbe, tt cft, tél. Im. car. A aménager. Grenier. Terrasse.

Vue Saint-Michel. ODE. 95-10. Imm. 17e, classé, sél. + 2 pces. Terrasse + grenier. A aménag.

Part vend QUARTIER TERNES DUPLEX 4 pces 117 m2 + terr. 112 m2. STAND. - T. 755-84-81.

Part. à part 2 pces cft., tél., 13e arrt - Tél. : 588-67-52 soir.

R. D'AUMALE, Plein Sud « Romantique » 180 m2 en dupl. AV. JARDIN PRIVE. - 742-02-44.

14e - PARC MONTSOURIS
Propriétaire vend directement dans immeuble refait neuf 1 STUDIO aménagé et décoré, tout confort. Me téléphoner heures de bureau : 531-85-67.

NATION récent
étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr. Droit - 742-99-09.

XVe - Immeuble rénové
Sur rue et cour, jardin, occupés. 1 - 2 - 3 pièces - w.-c. Tél. : 622-26-63 - P. 24.

A saisir AV. RAPP, 5e étage, 2 p. 180.000 F - Tél. 555-43-59.

Me PYRENEES - Imm. nf, tt cft, 95 m2, liv. + 3 ch., box, fermé. 310.000 F - Tél. 797-93-21.

MONTPARNASSE
STUD., cuis., w.-c., sal. d'eau, chf. cal. 90.000 F - 606-11-25.

Part. vend studio, immeuble gd stdg, 40 m², Prix 170.000 F. Tél. 357-85-92, soir, 20 heures.

MARAIS. Part. vd cause départ étranger studio caractère. confort - 359-73-78.

FACE METRO
PLACE CLICHY
sur large voie privée sans auto, part. vd appart. 3 pièces + gde cuisine, entrée, wc, s. de bs, refait neuf, 4e étage, calme et plein soleil. Visible 11 h. à 17 h., sauf dimanche, ou rendez-vous 272-75-76 ou 387-92-97 - 2 bis passage Clichy.

7e QUAI D'ORSAY. Exception., beau 4 p. loué 2.500 F p/ms. A vdre 528.000 F - BAL. 10-97.

16e - VILLA GUIBERT
Magnif. appt 260 m². Livg + 5 chb., 2 bs, 2 toil., chb. serv., gar., 1.380.000 F - BAL. 10-97.

VILLIERS. Partic. vend coquet 2-3 p., tout confort, 160.000 F. Tél. 766-26-80.

Me Boissière. P. vd agr. 2-3 p., 4e sans ascens., calme, soleil. 340.000 F. - Guichard, 46, rue Hamelin (16e) - 727-95-68.

Pr. Bon Marché - ODE. 42-70. Terrasse - Verdure. Gd sél., 2 chb., 2 bs, asc., tél.

AV. D'ITALIE. Part. cause départ étranger, cède apparte-ment immeuble 73, 5-6 p., 153 m², 2 s. de bs, tél., cave, parking, piscine. Prix 5.400 F le m². Téléphone 580-47-54.

MONTPARNASSE. Imm. P. de T., asc., 2 et 3 p. ou 5 p., avant ou apr. travx. SAB. 85-86 mat.

PARC DES EXPOSITIONS
Raviss. 2 p., entr., kitch., s. bs + wc. terrasse sur jardin, asc.-descenseur, chauffage central. Prix 155.000 F - EUR. 71-55.

16e - AUTEUIL
5/RUE BOILEAU - CALME
Ds bel imm. P. de T. Standg. 2e, asc. S/rue et cour - jardin.
GD 5 PCES, entrée, cuisine, 2 s. de bs. Moquette. + CHBRE SERV. CONFORT. ENTIEREM. REFAIT NEUF.
PRIX : 650.000 F
Me voir, 14-18 h. 30, ce jour,
41, BD EXELMANS, ou 723-91-28.

16e rue La Fontaine - 290 m2 Salon dble, s. à m., 4 ch., 2 bains, 2 cab. toil., 3 ch. serv. Poss. professionnel - 567-22-88.

5e CL.-BERNARD. Beau studio ent., cuis., s. de bs, chauff. B. imm. p. de t. 92.000. 325-97-16.

8e EUROPE MAGNIFIQUE 110 M2 + ch. service, entièrement fait par décorateur, état impeccable. Tr. b. imm. bourgeois. 522-59-83.

6e PRES QUAI - CALME DS IMM. 18e SIECLE
GRENIER 30 M²
tél., 2 fenêtres sud. VOL. 59-78.

12e Près BOIS - Ds bel imm. récent, living dble, 2 ch., 5e étage, parking. 285.000 F + C.F. URGENT. - 343-42-14.

5e ARRT 1, RUE LINNE EXCEPTIONNEL
Stud. et 2 pièces, poutres appar. Propr. s/pl. jeudi-vend., 13-18 h.

5e près rue MOUFFETARD
Dans imm. neuf grand standing STUDIOS et 2 PIECES
Rentabilité garantie par contrat 9 % NET.
Tél. 083-61-67 - LACHAL S.A. 92, boul. du Montparnasse (14e)

15e JAVEL 110 m2, 4 p., cuis., bains, asc., chbre service. Prix total 350.000 F. - 567-22-88.

ST-DOMINIQUE 180 m2 à rénover 370.000 F - RIC. 38-73.

MARAIS Propriét. vd 2 pces, 40 m2, tr. ensoleillé s/rue, ref. nf, cuis. éq. 770-74-14

PTE SAINT-CLOUD - Bel imm. résid. Sup. living, 2 sanit., ch. s., tt cft. 520.000. RIC. 38-74

BASTILLE STUDIO, 2 et 3 P. en DUPLEX, av. terras. STUD. cft. A partir 77.300 F. Placem. except. Propriétaire : 225-62-65.

CHAMPS-ELYSEES - Gd stu-dio caractère sur 2 niveaux, poutres apparentes, gd confort. parking. - 567-29-31.

16e TROCADERO - Maison provinciale 200 m2 GRAND CHARME - MED. 97-40.

17e - FACE SQUARE
STUDIOS, DUPLEX
de 75.000 F à 135.000 F
34, rue E.-LEVEL - 627-78-84.

IDEAL PLACEMENT
BUTTES-CHAUMONT
Ds petit imm. entièrem. rénové STUD., DUPLEX, 2 P., mezzan. TOUT CONFORT, TEL. PRIX FERMES et DEFINITIFS Livraison octobre. de 57.000 F à 125.000 F. 704-88-78.

PL. DES VOSGES (Pr.)
T.B. appt 2-3 p. S/pl. 14-18 h., 1, rue de Birague.

Me PTE-DE-VERSAILLES
Im. stdg, p. de t., impec., salon, s. à m., chbre, tt cft, 75 m² sur jardin, ss vis-à-vis, 4e ét., asc., 350.000, fac., 15-18 h., jdi et vdi, 14, r. LACRETELLE. 579-24-39.

PYRAMIDES
Rue Saint-Honoré. B. 2 p., cuisine, gde s. bains, chauffage central, 2e étage - 723-38-74.

PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
30 STUDIOS
Dans IMMEUBLE ANCIEN
rénové 100 %
Etudiés spécialement pour le placement avec d'importants rapports et d'avenir. Location et gestion assurées. 325-25-25 + 56-78.

PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT 2e
Près BOURSE et PALAIS-ROYAL - Dans immeuble standing - Luxueux
STUDIOS
et 2 - 3 et 4 PIECES
AVEC LOGGIA
Aménagés et décorés par spécialiste.
POUTRES ET PIERRES D'ORIGINE - LIVRAISON IMMEDIATE - Me téléphoner 325-25-25 + 56-78.

Région parisienne

FRESNES - Part. à particulier, 3 p., espaces verts, imm. réc., 120 000 F - 287-37-79.

Part. vd 2 p., gde c., wc, entr., plac., cave, 10' Paris et gare, 70.000 F. Vis. s/pl. tlj. à p. 17 h. Fournier, 2 bis, r. Th.-Ducloux, 94600 CHOISY-LE-ROI.

NEUILLY. P. vd 2-3 p., tt cft, (rez-de-ch.) sur jdin privat. pl. soleil. Vis. 10 à 17 h. les 3 et 4 juillet, 4, rue de Longpont.

GENTILLY. Part. vd 3-4 p. réc., 79 m² + balc., calme, ch. c. indiv., vue dégagée. 588-09-37 s.

P. vend cse départ étranger 4 pièces, confort, 110 m². Impeccable. - 359-73-18.

VINCENNES. Duplex 120 m² + très grande terrasse dernier étage. Imm. 67, prix except. Urgent - 828-54-48.

St-Germain. A vendre 120 m² dans résid. réc., verd., tt cft, tél. Prix intéress. PROGESCO, 522-24-83.

BOULOGNE Imm. réc. s/jardin Séjour dble + 2 chbres, gde cuis., balc. 265.000 F. 825-90-39.

MAIS-ALFORT. Urgt, cse dépt. Réc. BEAU 3 P. LOGGIA. Crédit intér. - 752-49-09/734-16-99.

BOULOGNE Immeuble récent Etage élevé, asc.
263, boul. JEAN-JAURES
Balc. Vue Seine et coteau
GD 5 P., tél., poss. parking. Prix 410.000 F.
526-01-50. - Jeudi-vend., 14-19 h.

VUE PANORAMIQUE
Meudon Bellevue, partic. vend Appartement 120 m2 + jardin, terrasse, 350 m2, 2 s. de bns, 2 gar., 2 caves. Tél. 626-10-12.

VERSAILLES
Construction traditionnelle en pierre de taille.
Situation exceptionnelle face au parc du château.

LE PARC DE L'ERMITAGE
10, rue de l'Ermitage.
Appartements de 1 à 6 pièces PRIX MOYEN : 3.900 F le M2 Ferme et définitif. Crédit 80 %. Livraison immédiate.
Sur place tous les jours sauf mercredi 14 h. 30 à 19 h., samedi 10 h. 30 - 12 h. 30, 14 h. 30 - 19 h. - T. 954-43-50. Inter Immobilier Construction 232, bd Saint-Germain, PARIS-7e. Tél. : 222-27-97.

LES METZ
JOUY-EN-JOSAS
Au 3e étage du Château de Montebello dominant un parc boisé de 9 ha. Appartement entièrement rénové à vendre : Gd standing, 5 pces, 145,80 m2 + cave et parking, cuisine équipée, s. de bns et s. d'eau. 520.000 F Tél. : 605-24-93/24-94.

APPARTEMENTS
LUXUEUX
Prix fermes et définitifs
EVE A LA DEFENSE
sortie n° 6 sur le Circulaire.
PROMOGIM
775-85-37

Province

Cap d'Antibes. Pr. pinède plages Luxe gd 3 pces + terr. 50 m2, 2 sanit., cuis. équipée, garage. Calme, vue. 390.000 F - PARC AGENCE - « LE PRESIDENT » Juan-les-Pins - Tél. 93/61-39-96.

TROUVILLE Immeuble neuf Gd stand.
Vue sur mer et mont Canisy Soleil, gds appts, 3, 4 et 5 p., et chambres individuelles. PAUL MOREAU S.A. 12, rue St-Florentin - Paris (1er) 260-39-11 (ou 31-87-94-85)

BORD LAC LEMAN
Vue IMPRENAB. Studios état neuf aménagés bloc cuisine, wc, s. eau, chb., moquette. PX 85.000, av. 17.000. AVIS, 17, r. Evian, Thonon. T. (50) 71-06-13.

locations non meublées

Paris

Offre

SAXE
Magnifique 4 pièces, confort. Téléphone : 306-31-69.

Bd Pereire loue duplex, tt confort, tél., 2.800 F C. C. Appeler : Mme VOLPE, 203-94-75, ou SUR PLACE samedi 10 à 12 h., 14 à 17 h., 17, rue SAINT-SENOCH.

SAINT-JACQUES P.L.M.
Lux., résid., gd 2 p., 7e ét., balc. tél., parking, 1.400 F. 229-52-98.

PORTE DE CLIGNANCOURT duplex, 6 pièces, loyer 1.100 F, reprise 60.000 F - Bail 9 ans, neuf. Téléph. soir : 254-02-75.

BD BERTHIER. Petit immeuble 7 p., bourgeois ou professionn., refait neuf, 5.000 F - 366-45-29.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue du Hanovre. Me Opéra.
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

EXCEPT. 26, av. de Messine Appt 4 p., cuis., s. de bs, débarr., chb. de bns, tt cft. Bail 6 ans. 2.800 F pr. mois. Vr concierge ou téléph. 874-75-52.

A LA DEFENSE
RESIDENCE
GAMBETTA
APPARTS NEUFS
EN LOCATION

2 PIECES à partir de 950 F + charges
3 PIECES à partir de 1.400 F + charges
4 PIECES à partir de 1.440 F + charges
5 PIECES à partir de 1.840 F + charges

EMMENAGEM. le 1er juillet 75

RENSEIGNEMENTS :
Bureau d'accueil
774-53-93
sur place de 11 à 19 h.
(sauf mardi et mercredi)
1 - 2, quartier Regnault
COURBEVOIE
ou
G. F. F.
CEDEX 11
92081 PARIS LA DEFENSE
776-42-21, poste 45-83

Document. s/simple demande
ACCES :
R.E.R. : sort. av. Div.-Leclerc
Bd Circulaire - Sortie n° 3

17e WAGRAM - Liv. double, 2 chbres, TT CONFORT. TEL. 2.700 T.T.C. — 704-88-18.

16e FAISANDERIE et PICCINI. Ref. neufs Stud. 2 et 3 p. tt cft, tr. clair. 1.000 à 2.250 + ch. - 359-66-37.

Demande

Recherche APPARTEMENT à louer ou à acheter. 7e, 6e ou 5e, avant septembre - 734-94-67.

Ch. DIRECT 4 à 6 PIECES PARIS ou PAVILLON banlieue - 578-24-67.

Région parisienne

Offre

Particulier loue, DEFENSE : 1) Lux. stud., 18e étage, kitch., frigidaire, moqu., cave, soleil, poss. parking, 700 F + charg. ; 2) Lux. chamb. (19m²), 6e étg., douche, wc, moquette, 450 F + charges - Téléphone 033-87-67.

A louer MAISONS-LAFFITTE 8 min. gare ds résidence neuve, studio, 950 ch. et parkg compr.; 2 p., 1.100, ch. et parkg comp. ; 4 p., 1.500, ch. et parkg compr. PROGESCO - 522-24-83.

NEUILLY BEL APPART. 90 m2 - Living dble, 2 ch. GD STANDING. TEL. 2.950 T.T.C. - 704-88-18.

Gérant loue
NEUILLY 3 pièces Bd Bourdon
Tél. - Jamais habité
Gd standg. Prix mod. (2.000 F)
Tél. : 824-76-47.

Part. loue à Part.
PUTEAUX Beau Studio 32 m2 5' gare, imm. réc., tout confort, 700 F + charges. 961-77-28.

locations meublées

Paris

Offre

AUTEUIL. Im. réc., stud. tt cft, terras., tél., 950 F+ch. 566-80-46.

Exelmans-Boileau. Beau 5 p., très bon standing, 3.500 + chg. 555-43-59.

6e R. DRAGON. Chb. 6e étg. ss asc., coin cuis., 350. KLE. 04-17.

Ch.-de-Mars, ch., c. c., 350 net. St-Placide, ch., c. c., 400 net. Duroc, ch. + cuis., 420 F net. Panthéon, std., wc, dche, 600 n. Montparn., 2 p., c., bs. t. 1.200 n. Téléph. : 544-90-31 et 544-90-46.

Région parisienne

Offre

MEUDON-BELLEVUE
Gérant loue
GD APPT MEUBLE
3 MOIS - 2.000 F mens.
dans IMMEUB. GD STANDING
Tél. : 884-76-47.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartem. près NATION. - Tél. 343-62-14.

BOULOGNE ou proche, rech. 3 ou 4 pces, urgent. 825-90-39

RECH. URGENT APPTS TTES SURFACES MEME A RENOVER. FAIRE OFFRE
GILER S.A. 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-80

immeubles

95. Part. vd imm. 6 appartem. entièrem. libres. 990-52-71.

5e CARDINAL-LEMOINE
Propriétaire vd entièrement libre : Théâtre 1900
Tr. belle façade p. de t., rav. Surf. au sol du bâtim. 700 m2 s/4 nivx, poss. réouverture en théâtre, activ. commerc. ou en habitation. — Tél. 265-44-68.

hôtels-partic.

PASSY pav. au calme absolu. Atel. d'art, cuis., bs, 50 m² + loggia 20m². Largier. ANJ. 02-97

villas

VAUCRESSON, RESID.
Belle récept. Terrasse, bur., 3 chbres, 2 s. de bns, cuis. 18m² ss-sol total, salle de jeux. Gar. Atelier + Pav. gardien. PARC de 2.400 m². Px justifié. J.M.B. 970-48-18.

VESINET - 10' R.E.R.
ULTRA RESID. VILLA s/800 m2
BOISES, gd séjour, 4 ch., 2 bns, lingerie, gar. FRANCE PROMO-TION IMMOBILIERE - 976-07-06

CACHAN RESID. 3' Me
Sup. villa 7 pces, gd conft. PARF. ETAT. S/300 m2. Prix 476.000, avec 96.000. ACO, 15, r. J.-Moulin, Paris. — 250-05-37.

VESINET Résidentiel 10' RER
Mais. MANSART, récept., 6 ch., bains, cft, beau jardin 700 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

BD FORET FONTAINEBLEAU
6 km Melun. Spac. villa, sél.-terrasse, 7 ch., cuisine équipée, 2 bs, ch. cal maz., tél., linger., ss-sol tot, parc clos, essences rares et bassin, sur 1.100 m2. 382.000 av. 74.000. AVIS, 3, av. Patton, Melun. — T. 437-02-78.

CHATOU Villa neuve, 7 pièces, sous-sol, gar., confort électriq. Livrable septembre 75. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

VESINET - 15' ETOILE
CALME RESIDENTIEL, R.E.R. Villa 1970, séjour 50 m² + salle à mang., 5 chbres, 3 bns, gar. 2 voit., jard. boisé sur 1.600 m², décoration soign. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

pavillons

BOURG-LA-REINE Me
Quartier résidentiel, magnifique parc 1.100 m², belle maison pierre, récept. + 5 ch., gd cft. ss-sol + pet. pav. réc. impec. Prix 1.000.000 F. - 660-44-66.

Lim. SCEAUX P. gare BOURG-La-Reine, mais. part. 8 p., jdin, gar. Cabinet Dermion. 924-12-04.

SURESNES
Living 36 m² + 4 chbres, jdin 400 m². Tt cft. 550.000 F. Agence MALMAISON. 967-00-30.

Cesson, nouveau Village près Melun, Maison indépend. 7 P. cuis., s. de b. + 1 dche, 2 w-c., gar., grenier aménag., jard. 250.000 F. Tél. : 958-32-95, apr.-midi. Visite samedi de 10-12 h. - 14-17 h.

NEUF de son état ce tr. beau pav. est à l'ouest d'Arpajon, ds ville ts comm. Cuis. équip. T. b. sal., sél., 3 ch., moquette, w.-c., bs, ch. cl, gar.+terrain clos. Px 230.000 + C.F. créd. person. - ACO, 53, Gde-Rue, ARPAJON. — Tél. : 490-12-61.

JOINVILLE Près R.E.R. Pavillon, sous-sol tot., cave, gar., ent., cuis., wc, bs, sél., sal., 3 ch., terras., jard. 279.000 av. 60.000 F. TIC, 32, av. Thorez, Champigny - 706-14-52.

terrains

Part. vd à part. beau terr. à bâtir boisé viabil. 4.000 m² ds lottss. Lieutenante à PUGET/ARGENS près ST-RAPHAEL. Px : 84.000 F. Tél. M. Péranet 359-39-63, hras bureau.

LAMORLAYE
Près Chantilly terrain à bâtir 1.024 m², fac. 20 m. ttes viabilités. Prix : 102.000 F H. T. - 457-12-02.

POUR PLACEMENTS
magnif. TERR. A BAT.
25.000 m² - 65.000 F.
45.000 m², part. boisée.
120.000 F. Crédit 80 %.
L. THYRAULT, 89-Saint-Fargeau
Tél. : 183.

Rég. SENLIS. Beau terrain 1.700 m², 70 F le m², Part. Tél. : 202-24-32.

CROISSY-sur-SEINE R.E.R.
Beau terrain 800 m2, fac. 32 m, entièrement viabilisé. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

XXe - PRES NATION
(Bd de Charonne) 200 m inno, face Métro - Propriétaire vend directement
PERMIS
DE SURELEVATION
de deux étages - Tél. 325-25-25.

forêts

MASSIFS FOREST.
(58) 130 ha feuillus, 700.000.
14 ha, 850 m3 chêne, 150.000.
(21) 270 ha pr. Dijon, pavillon chasse, gros gibier, 4.000 l'ha.
175 ha résineux, dont 10 ha 40 a. exploit. 1.100.000.
(10) 200 ha 12.000 m3 chêne, hêtre, 2.100.000.
(89) 70 ha résineux 10-25 ans. 400.000 F. — Jean RICHEZ B.P. 29, 89200 AVALLON Tél. : (86) 34-03-44

chasse-pêche

1 h. de Paris par autoroute. Région Chartres. Act. chasse samedi 5.000 F avec 1 inv. Tabl. 74 : 500 perd., 350 fais., 100 lièvres, 4 chev. + divers. Ecrire ou tél. (le soir) de Labrousse, 2, rue de Civry, 75016. Paris. Tél. : 647-78-85.

constructions neuves

LE VAL D'OR
LONGJUMEAU Votre maison de 5 pièces en lisière de forêt
Prix ferme et définitif (5 % à la réservation, 95 % à la remise des clés)
Claude LACHAL S.A., Tél. : 909.71.44 de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi)

« MONTROUGE 75 »
METRO A 200 M. EN 1976
DU STUDIO AU 4 P.
PX FERME ET DEFINITIFS
Livraison décembre 1975
CONSTR. TRES SOIGNEE
Vis. appt type mardi, mercredi, jeudi, 15-19 h. ; samedi 10-19 h.
199, AV. P.-BROSSOLETTE
TEL. : 734-16-99 et 253-61-41.

CALME - SOLEIL
PARC - VUE EXCEPT.
Petite résidence très gd stand., insonorisation totale. Visite sur place : 35, rue du Progrès, LE PLESSIS-ROBINSON sam. 10 à 18 h., dim. 14 à 19 h. ou tél. 808-34-74.

fonds de commerce

AIX-LES-BAINS vds fonds quinc. drog. ou pr ts comm. 160 m², 150.000 F. Aff. rent. Ecr. N° 8.932 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous, la Société T.D., 24 Montera 5 N Madrid (Espagne) 14e est à votre disposition :
Boutique tt comm. empl. except Paris Gare Est.
Boutique confection, couture, plein carrefour 20e.
Atelier outillage usinage méca-nique prototype, petite série banl. Paris.
Parfumerie soins Beauté mag. lux. emplacem. except. 92.
Equipement électrique, indus-trie bâtiment, vente ou apport 400.000 F.
Librairie, papeterie machine à écrire, calculer, trav. impri-merie. Etaples 62.
Bar, restaurant, épic., bourg Oise.
Hôtel, café, rest., dancing, exc. aff. Bourg industr. Oise.
Café, restaurant, situation excel. gde ville touristique Oise.

locaux indust.

DECENTRALISATION
— A vendre atelier 400 m² un seul niveau sur terr. 7.500 m². Zone industrielle. Energie haute tension. Chauffage central mazout. Sanitaire installé. 140 km de PARIS. Etat neuf. Construction récente.
Ecrire : B.P. 141, 61300 l'Aigle. Tél. : (34) 24-06-15.

viagers

Viager Neuilly-Plaisance occup. magnifique propriété 5 pièces, cuis., bns., gar., ter. 550 m², cft. Estim. 350.000 F, compt. 20.000 + rentes 1.400 F s. 2 T. 66-62 a. Tél. : 935-11-01.

LIBRE 19e, Stud. sal. d'eau, cuis. Cpt. 15.000 F. Rte 800 F mens. 2 têtes 66-71 a. RONCEY, 76, av. P.-Doumer-16e. 870-85-88.

BON PLACEMENT
Av. Gambetta im. PdT apt. 2/3 p., c., bs., 55m², 2 T. 75 a. 30.000 cpt. + 900 rte. Lodel. 700-00-99.

LYS CHANTILLY. Viager une tête maison 3 p., parc de 2.400 m², 80.000 F et 1.250 F mensuel. Tél. : 457-30-98.

Libre, Courcelles, 5 p. 150 m2 + serv. Box. 5e ASC. Balcon. 140.000 + 5.500 F/m. 1 T. 73 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

villégiatures

La Baule. Villa 150 m. mer, 6 pers. 2e quz. juill. 2.200; août 3.800 ; sept. 1.500 F. Coutant, 3, avenue des Chênes-Verts. 44-Saint-Brévin.

BLONVILLE PR. DEAUVILLE appt. luxueusement meublé liv., 2 ch., tél., asc., balcon direct. sur mer. Juillet 4.500 F. Tél. 366-45-29 ou 366-84-02.

fermettes

A 150 km PARIS
Très belle FERMETTE indé-pend., habit. ste. 4 p., dépend. 3.000 m2 - 120.000 F. Cr. 80 %. L. THYRAULT (89) Saint-Fargeau - Tél. 183.

90 km OUEST PARIS
Fermette excell. état, 3 pces, poutr., chemin. Grenier amén. Cave, E., El., jardin 1.300 m2. Px 77.000 F av. 15.000 F cpt. SOMBIM, 9, rue Patenôtre, RAMBOUILLET. - 483-10-37.

VALLEE DE L'YONNE
tr. bel. fermette de pl.-pied, cuis., séjour, ch. Tr. gd gre-nier am. Sup. grange. Ecurie, étable. Tr. bon état. S/1.000 m² terr. 110.000, crédit 80 %. CHARON. 987-36-76 ou 422-27-78.

60 km PARIS - Fermette pierre pays. 4 P., cuis. + bel. dép. atten., possib. gar. Sur 1.000 m2 clos. Proxim. pêche. Ttes commodit. GARE. 130.000 avec 26.000 F. ACM, 14, pl. Marché, Meaux. 434-01-66.

Chalet

CHAMONIX - Beau chalet bois, mblé, pour 3 pers., cuisine, bain, 3 minutes du centre à pied, tran-quille, près forêt. Vente min. : 170.000 F. Ecrire B.P. 156/R4, STRASBOURG.

bureaux

Loue Bureaux - Téléphone, Rez-de-Chaussée. Me Bd Voltaire. Ttes possibilités. - T. 700-51-72.

MAILLOT. Loue sans P.-de-Pte Ttes surfaces. Ts quartiers. 293-45-55 - 522-19-10.

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

AV. MAC-MAHON
SANS PAS-DE-PORTE
Immeuble de prestige, 3 burx + récept., 2 lignes téléphone. Mensuels 5.000 charg. compr. KIJOXSON. LAB. 13-09.

CHAMPS-ELYSEES
HOTEL PARTIC. DE BURX
600 m2 7 lig. Park. Loy. bas. 265-64-11

RUEIL - BUZENVAL
A VENDRE OU A LOUER
PETIT IMMEUBLE
DE BUREAUX NEUF
Immédiatement disponible.
2.800 m² sur 5 niveaux + archives + parkings.
Possibilité location fractionnée.
G.S.C.I.C. Division des Equipe-ments Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine. 75735 Paris Cédex 15. Tél. : 538-14-07, poste 1.021.

GEORGE-V - ALMA
SANS PAS-DE-PORTE
318 m² - 650 F le m² C. C. Immeuble ancien grande classe. Magnifique RECEPTION. 13 burx de prestige, 6 lig. tél., Télex, décorés et opérationnels. KIJOXSON. LAB. 13-09.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

propriétés

A 185 km PARIS, ancien MOU-LIN, beaucoup caractère, 1 corps bâtiments avec pièces style LOUIS XIII, petites tuiles. 2e corps de bâtiment long et bas avec LOGEMENT. 300 m. bord riv. Le tout sur 4.000 m2. 280.000 F. Crédit 80 %. L. THYRAULT (89) Saint-Fargeau - Tél. 183.

MONTIGNY-SUR-LOING, 6 km FONTAINEBLEAU. Sup. ppté, 9 chambres, 6 salles de bains, ds parc 1 ha. 50 arbres centen. Px 800.000. H.B. - 551-66-92.

DEAUVILLE-CABOURG
5 km mer. Pleine campagne. Maison normande, colombages. Entier. restaur., parfait état. Entrée, hall, cuis., s. manger, séjour, gde chem. pierre, 4 ch., 2 bains, chauff. central, tél. Plus de 4.000 m2 terrain. Très belle vue. Site protégé. Prix : 500.000 F. Tél. semaine à part. 14 heures : 704-09-25.

ENGHIEN EXCEPTIONNEL
Villa 280 m2 habitable. Jardin 1.000 m2. Urgent cause départ. 550.000 à déb. Tél. : 989-31-74.

PROPRIETES BRETONNES :
— TREGUIER : Joli MANOIR, 16e ;
— LANNION : LOGIS 15e à res-taurer, 3 ha ;
— CORLAY (22) : Petit CHA-TEAU, parc 9 ha ;
— 20 km ST-BRIEUC : MAISON de MAITRE ;
— VITRE : Sup. MANOIR 16e restauré ;
— BELLES VILLAS bord mer.
HOUDIARD - B.P. 83 LAVAL Tél. 53-25-21.

VESINET Splendide propriété
Parc 2.000 m2, gde récept., 5 ch. + pav. gard. Prix 900.000 F. Sur pl. sam. 5, 14-18 h, dim. 6, 9 à 12 h, 14-18 h, 41, rte Montesson.

60' PARIS A-1 - Maison rustiq. B. état. 6 P.+C. Conft. Cheminée, Pout. Gar., dép. caravanes. 1.200 m2 terr. bois, 189.000, avec 38.000. 1, place Saint-Clément AVIS Compiègne. - 440-19-60.

90 km PARIS VALLEE SEINE
Gros. ferme CARACTERE, pier. pays, vaste entrée, sél., cuis., cheminée, pout. app. 5 chbres. E. El. Gren. amén. Cave. 1.500 m2 terr. 85.000 av. 17.000. 2, rue Gal-Gaulle, Sens AVIS Tél. : (16) 86-65-09-03

CORSE SUD Part. vend
8.578 m2 sur crique sable Charme exceptionnel MAISON 200 m2, mimosas, oliviers. Prix 1.000.000 F. Ecr. M. Y. de la Tour d'Auver-gne : 21, r. Béranger, Paris-3e. Tél. 277-85-36

50 km PARIS - Pays du THELLE
Magnif. maison s/1.300 m2 terr., s. à mang., cheminée, 2 chbres, cuis., wc, s. d'eau + gren., dép. amén., cave. 175.000 F avec 35.000 F. ACB, 25, r. Nationale, Beaumont-sur-Oise. Tél. 470-20-94

GISORS Propriété ANCIENNE Gd sél., cuis., 3 ch., bains, chff. maz. Jard. 750 m2, arbres. Prix 300.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS - Tél. 620.

100 km Paris autoroute Sud, 12 km Montargis.
MAISON RUSTIQUE
112 M2 au sol + grenier, 2 pces, dépendances à amén. Eau, élect., jardin 600 M2. Prix total : 68.000 F. ROCHET, 5, r. du Longeard, 45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

Voir les demandes d'emploi en page 34

CARNET

Naissances

— M. Alain Boublil et Mme, née Armand, ont la joie d'annoncer la naissance d'

Antoine.

Paris, le 2 juillet 1975.
9, rue Lauriston,
Paris (16e).

Mariages

— M. et Mme Pierre-Philippe Ozanne,
Le Dr et Mme Jacques Oudin,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Odile
et
Louis-Charles,

qui sera célébré le 12 juillet dans l'intimité, en l'église de Saint-Firmin-des-Prés, 41 Vendôme.

— M. et Mme Jean Boset,
M. et Mme Pierre Gagnaire,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants

Pierre
et
Marie-Laurence.

01470 Montagnieu.
69 Bagnols.
Le 3 juillet 1975.

— M. et Mme A.-P. Mendes,
M. et Mme Paul Bernard,
M. et Mme Bertrand Strauss,
Mme Jean Schaal,
M. et Mme Paul Evrard,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants

Laura
et
Philippe.

Le vendredi 4 juillet 1975, à Nancy.
5, rue des Glacis,
54000 Nancy.
15, rue Léonard-Bourcier,
54000 Nancy.

Décès

— M. et Mme Michel AURENCHE ont la douleur de faire part du décès de leur fils

Benoît

à l'âge de seize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 7 juillet, à 8 h. 30, dans l'ancienne église de Saint-Germain de Charonne.

— Mme Jean-Pierre Chastres, née Dominique Morin,
Sophie et Cécile, ses enfants,
Mme Jeanne Burat,
Mme Henri Saupiquet,
M. et Mme Maxime Chastres et leurs enfants,
M. et Mme Robert Morin et leurs enfants,
Ainsi que leurs familles,
font part du décès accidentel de

Jean-Pierre CHASTRES,

survenu à Abidjan, le 29 juin 1975, dans sa trente et unième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 juillet, à 10 h. 30, en l'église de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, avenue des Roches,
91190 Gif-sur-Yvette.
19, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.

— Mme veuve Cart-Tanneur et ses enfants,
M. et Mme Raymond Clavreuil,
M. et Mme Jean Clavreuil,
Mme Anne-Marie Clavreuil,
M. et Mme Bernard Clavreuil et leurs enfants,
font part du décès de

Mme veuve Charles CLAVREUIL,

survenu le 30 juin, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juillet, en l'église de Migé (Yonne).
Migé 89580 Coulanges-la-Vineuse.
37, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

— Le président,
Le vice-président,
Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel de la société l'Air Liquide,
ont le grand regret de faire part du décès, survenu le 1er juillet 1975, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

M. Edmond DESCHARS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
vice-président honoraire de l'Air Liquide,
président honoraire de la Soudure autogène française (SAF),
président honoraire de la Societa per l'Industria dell'Ossigeno (SIO),
ancien administrateur de la Société chimique de la Grande Paroisse,
ancien administrateur de la Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient (S.O.A.E.O.).

Le service religieux sera célébré le vendredi 4 juillet, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à 10 h. 30.

— Le président,
Le vice-président,
Les membres du conseil d'administration de la Soudure autogène française (SAF) ont le grand regret de faire part du décès, survenu le 1er juillet 1975, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

M. Edmond DESCHARS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire de la Soudure autogène française.

Le service religieux sera célébré le vendredi 4 juillet, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à 10 h. 30.

[Né le 31 octobre 1880 à Paris, M. Edmond Deschars était ancien élève de l'Ecole polytechnique et licencié en droit. Ingénieur, puis directeur général, vice-président et (depuis 1971) vice-président honoraire de la société l'Air Liquide, il fut également président (de 1949 à 1969) de la Soudure autogène française et président-directeur général (de 1962 à 1972) de la Compagnie nantaise des bois déroulés et contre-plaqués Océan.]

— Mme Paul Garofalo, son épouse,
Jean-Paul Garofalo,
Bertrand Warnier,
Yolande Garofalo-Warnier,
Ses enfants,
Perrine Warnier, sa petite-fille,
font part du décès de

Paul GAROFALO,
architecte D.P.L.G.,

le 25 juin 1975, à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.







— Mme Albert Hamel,
M. et Mme Hervé Hamel et leurs enfants,
Le capitaine de corvette et Mme Claude Hamel et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Fouques et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau Albert HAMEL,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, le mercredi 2 juillet 1975, à l'âge de soixante-dix-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le samedi 5 juillet, à 14 heures.
12, boulevard Raspail,
75007 Paris.

— M. et Mme Jean-Pierre Lequime,
M. et Mme André Spinga,
M. et Mme François Lequime,
Jean-Philippe, Thierry, Nathalie Lequime,
Nicolas, Martin, Benoît Spinga,
Sophie, Corinne, Bruno, Hervé Lequime,
Mlle Germaine Loreau,
Mme Jacques Lequime, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Brune, Genevoix, Girerd, Lange, Laporte, Lequime, Michelez, Porte, Ramas, Ruttinger, Salone, Sergent, Thévenet, Vergnaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LEQUIME,
née Suzanne Girerd,

survenu le 29 juin 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
92, rue Jouffroy,
Paris (17e).

— Mme Jack Maurice,
Annie et Alain Maurice,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jack MAURICE,

leur mari et père,
survenu à Grasse le 21 juin 1975.

L'inhumation a eu lieu à Mougins, dans la plus stricte intimité, le 25 juin 1975.
Mas du Figuier,
La Tourâche,
06130 Grasse.
« Le Concorde »,
avenue Foch,
83100 Toulon.

— Mme Claude Perinet et ses enfants,
Les familles Perinet, Bousseau, Bouton, Renou et Regnaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude PERINET,

survenu à Versailles, le 2 juillet 1975, dans sa cinquante et unième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 juillet, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

— M. Armand Sasportes,
M. et Mme Jacky Sasportes et leurs enfants,
M. et Mme Paul Sasportes et leurs enfants,
M. et Mme Claude Levy et leur fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Armand SASPORTES,
née Clara Hatchel.

L'inhumation aura lieu vendredi 4 juillet, à 10 h. 45, au nouveau cimetière de Neuilly.
Rendez-vous sur place.
77, boulevard Kœnig,
92200 Neuilly.

Anniversaires

— Un souvenir affectueux est demandé aux amis du

Dr H. DESCOMPS,

à l'occasion du troisième anniversaire de sa mort.

— A ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir de

André VIGNEAU

est rappelé à l'occasion du septième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— On nous communique :
Le treizième anniversaire du sacrifice du

lieutenant Roger DEGUELDRE,

mort pour la France le 6 juillet 1962 au fort d'Ivry, sera marqué par les cérémonies suivantes :

- Le vendredi 4 juillet 1975, à 19 heures, messe en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris (2e).
- Le samedi 5 juillet 1975, à 11 heures, au cimetière des Gonards à Versailles, dépôt de gerbes, des prières sur la tombe.

De la part de sa famille et de ses amis.



ANNONCES CLASSEES

demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL
Licence Sciences Economiques - I.A.E. - 32 ans. Anglais, Espagnol, expérience commerciale variée. Très attiré par activités en rapport avec
HOTELLERIE - RESTAURATION
TOURISME - LOISIRS - VOYAGES
Etudiera toutes propositions impliquant l'utilisation des langues étrangères.
Ecrire n° 3.765, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 PARIS (9e).

CADRE ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER
Fondé de Pouvoir (41 ans)
Actuellement dans un Groupe Industriel Important Chiffre d'affaires : 400 000 000.
Responsable : TRESORERIE (Relations Banques - Financements - Prévisions - Gestion) - Compte client France et Etranger (40 % du C.A.) - Comptes Fournisseurs - Pré-Contentieux - Mécanographe - Statistiques.
Habitué au commandement (50 personnes).
Sérieuses réf. : 10 ans de Banque ; 13 ans Industrie.
recherche
Poste similaire - Libre début septembre.
Ecrire sous le numéro 3.766, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JEUNE FEMME ALLEMANDE
31 ans, MBA
Trilingue FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS.
8 ans expérience sociétés multinationales
cherche situation
ASSISTANTE DIRECTION
PARIS ou REGION PARISIENNE.
Ecrire n° 11.127 à REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

DIRECTEUR COMMERCIAL
57 ans - Sciences Politiques (finances privées)
Spécialiste réseaux commerciaux, animation, direction, contrôle et rentabilité.
— Expérience automobile, ménager, matériels électriques, liaisons filiales, relations publiques.
— Je recherche poste responsabilités PARIS ou Ville universitaire.
Ecrire M. BEAULIEU, 20, rue de l'Espérance, PARIS (13e), pour contact ou
Téléphoner : 624-52-55.

DE FORMATION SUPERIEURE (MATHEMATIQUES)
J.H. - 27 ans
après 2 ans d'expérience dans une société pétrolière et ayant assumé responsabilités :
ORGANISATION, GESTION
et participation lancement de systèmes mécanisés, cherche à PARIS ou région parisienne situat. permettant de s'intégrer à une équipe de direction.
Ecr. n° 6.998 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., 24 a., IEP Strasbourg, lic. dr., ch. empl. Paris, 2.500 F, lib. 1/8/75. N° 3.761, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Sup. Autodidacte, 48 a., actuel. direct. gal entrepr. moy., excell. exp. de la distrib. trad. et moderne du matér. ou publ., sens de l'organis., habitude de mener des hommes, ch. situat. imp. dir. génér., adjoint présid.-direct. génér. ou direct. ciale ou ttes formes de collaborat., réf. 1er ord., lib. octob. Ecr n° 2.688, Decq Pub., 10, sq. Var-20e, q. tr.

J. H., 26 a., dég. O.M. le 31/7-75, lic. angl. + 1 a. G.-B., ch. poste enseign. ou autre, prov., étrang. Ecr. n° 8.931, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Respons. relat. extér. dans Stés intern., 35 a., parf. conn. franç., angl., all., esp. ciale, ch. poste simil. à Abidjan, Côte-d'Ivoire. Ecr. n° 3.766, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASST PHOTOGRAPHE
3 a. exp. Milan, Dég. O.M. Rech. pl. studio pub. - 577-85-38, mat.

MEDECIN DU TRAVAIL
expérimenté cherche poste Paris ou banlieue à temps partiel, service autonome de préférence, inter sinon.
Ecr. n° 3.619 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., dég. O.M., 23 a., bac., ét. sup., sort. IPC contrôle de gest., cherche ce poste dans PME à Paris, étudier. toutes proposit. Ecr. n° 8.930, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 ans, licence sciences écon., gestion des entreprises, expér. 4 a. secrétariat de direction, cherche poste stable dans serv. comptabil. ou service du personnel. Ecr. n° 494, Edit. Bleu Pté, 41, av. du Château, 94300 Vincennes, qui transmet.

H., 31 a., lic. en droit, expér. adm. et financ., compt., cont. et immob., ch. situat. posit. cadre. Ecr. n° 8.929, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 ans, célibat., maîtrise informatiq., gestion, cherche : EMPL. FRANCE ou Outre-Mer. Etudier. toutes proposit. Ecrire HAVAS, BELFORT, s/n° 40.881.

J. H., Egyptien, 25 a., lic. droit, parl. parfaitem. angl., franç., recherche situation en France. Téléphone : 294-74-04.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIA[L]

Le patronat battu... et content

« *Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre...* », venait de dire en souriant le président du Conseil national du patronat français dans l'un des couloirs du Conseil économique et social lorsque le vote sur le principal amendement d'origine patronale au projet d'avis sur la réforme de l'entreprise intervint en séance plénière mercredi 2 juillet. L'enjeu était de taille. « *Le Conseil économique et social souhaite que chaque salarié puisse, dans l'entreprise, s'exprimer par le canal de ses représentants au comité d'entreprise, notamment, et pour ce faire, il souhaite que les candidatures aux élections à cet organe essentiel de l'entreprise soient, dès le premier tour, ouvertes non seulement aux organisations représentatives, mais à tous les salariés* », disait le texte.

L'argumentation patronale est connue : « *Le monopole syndical de présentation des candidats au premier tour de l'élection au comité d'entreprise se justifiait en 1945, car il constituait une passerelle entre le syndicat et l'entreprise. Il ne se justifie plus depuis qu'en 1968 la section syndicale a été établie au sein de l'entreprise. L'extension du rôle du comité d'entreprise devrait donc être subordonnée à une révision de sa procédure de constitution...* »

Développée devant la commission Sudreau, qui ne l'a pas retenue dans son propre rapport, cette thèse qui vise à « *distinguer les rôles de contestation et de participation* » dans l'entreprise, a fait office de cheval de bataille patronal au Conseil économique et social.

Les syndicats ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, qui ont déclenché une riposte de grand style, d'une violence peu habituelle au palais d'Iéna. « *Il est clair que votre amendement est une déclaration de guerre contre les organisations syndicales les plus représentatives de ce pays* », devait dire le représentant de la C.F.D.T. « *Voter contre, c'est prendre une garantie contre l'antisyndicalisme patronal.* »

De son côté M. Moynot, du « groupe » de la C.G.T., devait lire d'un ton véhément une déclaration présentée solennellement comme émanant du XXIVe congrès de cette centrale ; c[...] pendant que M. Lerda, [...] C.G.T.-F.O., s'indignait qu'c[...] voulût « *permettre à l'assoc[ia]tion des pêcheurs à la ligne [de] l'entreprise X de présenter s[es] candidats* ».

Perplexe, le représentant d[es] entreprises nationalisées déc[la]rait que son groupe s'abst[ien]drait : pour lui, le débat ét[ait] trop fondamental pour être ab[or]dé seulement à propos de [la] question plus générale de [la] réforme de l'entreprise, et [il] vaudrait mieux l'aborder de fr[ont] par la voie législative. L'Un[ion] nationale des associations fa[mi]liales se prononçait contre [le] texte. Les agriculteurs étai[ent] divisés. Les artisans dem[an]daient, au plus fort de la « c[...] pation », dix minutes de s[us]pension de séance... pour fi[na]lement décider que chacun [vo]terait pour soi. Finalement [le] « non » l'emportaient par 80 v[oix] contre 40 « oui » et 49 abst[en]tions. L'initiative patron[ale] n'était pas un succès. Batt[us,] les représentants du C.N.P.[F.] n'en étaient pas moins conter[ts de] rien que d'avoir osé poser [un] problème jusqu'ici tabou.

L'assemblée du Con[seil] économique et social s'est b[or]née finalement à approuver [par] cent douze voix contre tr[ente-] neuf et dix-huit abstentions [un] projet d'avis couleur de grisa[ille].

C'est un texte qui refl[ète] à la fois la prudence d'[une] assemblée dont les intérêts [des] membres s'opposent, et le [ma]laise de nombreux conseill[ers] devant la procédure hâtive [et] quelque peu désinvolte par [la]quelle il leur a été dema[ndé] leur avis. Les vingt et [...] conseils économiques et [so]ciaux régionaux sont en e[ffet] saisis eux aussi du rapp[ort] Sudreau, et n'ont pas enc[ore] donné leur avis, alors que [le] Conseil national doit en a[voir] fini de faire connaître le s[ien.] Des représentants de grou[pes] aussi bien patronaux que s[yn]dicaux ont fait remarquer [que] c'est plutôt sur le projet [de] texte gouvernemental — « [...] rieux » — qu'ils préférera[ient] [...]sus », aime à rappeler M. C[...] avoir à se prononcer. « *Qu[elle] partition cherche-t-on à n[ous] faire jouer dans cette cacop[ho]nie concertante ?* » s'est ai[nsi] interrogé à la tribune un o[ra]teur.

JACQUELINE GRAPIN.

HISTOIRE

L'« AFFAIRE » ET LE PEUPLE JUIF

La grandeur de Dreyfus est dans le « non » opposé à l'injustice et aux pouvoirs

déclare à Jérusalem le petit-fils du capitai[ne]

Le docteur Jean-Louis Lévy, petit-fils du capitaine Dreyfus, a prononcé mardi 1er juillet une allocution lors du jubilé de l'université de Jérusalem, à l'occasion de la remise à la bibliothèque nationale et universitaire de documents sur l'affaire Dreyfus. Il a notamment déclaré :

Qui était Alfred Dreyfus ? Ni un héros ni un tribun. Ni, sans doute, un juif au sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot.

Peut-être ne fut-il à l'aise dans aucun des rôles que l'histoire lui assigna. Entre l'Affaire et sa victime, entre la *situation* et le *personnage*, subsiste un hiatus, vibre une sorte d'ambiguïté, se fait jour un subtil malentendu.

Un socialiste ne pouvait se reconnaître en Dreyfus, qui était officier et bourgeois.

Un parlementaire, un avocat, ne pouvaient se reconnaître en Dreyfus, qui était stoïque et silencieux.

Un juif de l'Europe de l'Est ne pouvait se reconnaître en Dreyfus, qui était Français et assimilé. (...)

Juif, Dreyfus le fut, sans nul doute, par sa foi en la raison et la justice humaines, à une époque où le sommeil de la raison engendrait des monstres. Bernard Lazare le lui rappelle dans une émouvante lettre : « *Vous êtes plus juif que vous ne pensez peut-être, par votre incoercible espérance, votre foi au meilleur, votre presque fataliste résignation. C'est ce fond indestructible qui vous vient de votre peuple, c'est lui qui vous a soutenu. Chrétien, vous seriez mort en en appelant à la justice divine. Juif, vous avez voulu vivre pour la voir réaliser...* »

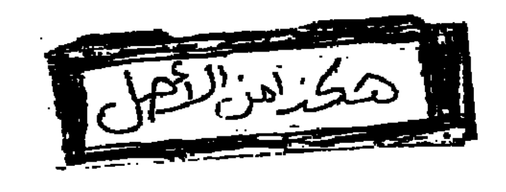
La grandeur de Dreyfus est sans doute plus universelle. Elle est dans le « non » opposé à l'injustice. Non aux pouvoirs. Non à César.

La puissance mystérieuse du « non », Malraux l'évoquait en ce haut lieu de la Résistance française, le plateau des Glières [...] mot « *non* » *fermement oppos[é à la] force possède une puissance [mys]térieuse qui vient du fon[d des] siècles. Toutes les plus h[autes] figures spirituelles de l'hum[anité] ont dit « non » à César.* »

A la mort de mon grand-[père,] Julien Benda a très bien m[arqué] le rôle — je dirais presqu[e la] fonction — d'Alfred Dre[yfus] dans l'affaire qui porte son n[om.] « *La victime du drame, qu'a-[t-elle] fait personnellement pou[r le] triomphe de la justice ? L'of[ficier] frappé, puis retranché du m[onde,] qu'a-t-il fait par lui-même [pour] la cause du droit ? Il a fa[it la] seule chose qui fut en son [pou]voir, mais dont l'effet fut [capi]tal : il a refusé de se la[isser] abattre par les clameurs d['une] foule en délire, il n'a cess[é de] porter la tête haute et d'affi[rmer] son droit avec un accent do[nt la] vérité troubla jusqu'à ses [...] ennemis.* »

La mutation de l'homme [...] que vous vivez, « *ici* » et « *m[ain]tenant* », au premier rang [...] pas moins remarquable. L'ho[mme] juif, sa mémoire, son hérit[age] demeureront-ils invariants ? [...] ne paraît moins sûr. Dès lors [que] la spore diasporique a su se c[...] un espace et un milieu où ger[mer] et s'épanouir, tout évolue et [de]vient une « *composition* » d'[in]variance et de transformation. [Le] peuple avait misé — il y a [...] neuf siècles — sa « *probabilité [de] durer* » sur le temps, sur l'in[las]sable répétition du message ab[ra]hamique. Il mise aujourd'hui [sur] l'espace. C'est-à-dire — qu'on [le] veuille ou non, nation parmi [les] nations — sur la puissance...

Non sans risques, à l'éviden[ce.] Non sans erreurs ou impass[es.] Non sans que la pression sél[ec]tive du milieu ne s'exerce sur [...] ne modifie en retour et les d[es]cendants de vos petits-enfants, [et] votre mémoire collective. En [...] bref, vous le savez, la [...] « Thora » vibre entre plusie[urs] sens : *Ordre et Orientation* - [...] *et Voie*.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Dans son projet d'avis au Conseil économique

M. Malterre se prononce pour une relance « prudente » de la consommation

Le Conseil économique et social examinera, les mercredi 9 et jeudi 10 juillet, la conjoncture française sur la base de deux rapports présentés, l'un par M. Constantin Lougovoy sur l'« Etat de la situation économique »; l'autre, par M. André Malterre, intitulé « Prévisions et politique économique ». M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, doit intervenir au cours de la séance d'ouverture, avant que le scrutin n'ait lieu, le lendemain, sur le projet d'avis de M. Malterre.

« *La France connaît, comme la plupart des pays du monde, une situation de crise telle qu'on n'en n'avait pas observée depuis la fin de la dernière guerre tant en ce qui concerne la chute de l'activité que la gravité des problèmes de l'emploi* », souligne M. Lougovoy, avant de conclure : « *Les quelques données positives ne permettent pas d'affirmer qu'il y ait aujourd'hui des signes certains d'une reprise prochaine* ».

De son côté, M. Malterre indique : « *Il est à craindre, même dans l'hypothèse optimiste, que la reprise ne s'amorce réellement que l'an prochain, ce qui rend encore plus difficiles les perspectives de l'emploi.* » Pour 1975, « *on ne peut, selon lui, escompter au mieux qu'une croissance très limitée* ».

Afin de redresser cette situation, « *si une relance brutale et indifférenciée de la consommation comporte un risque certain de stimulation de l'inflation, il reste,* souligne M. Malterre dans son projet d'avis, *qu'une relance prudente et modulée est devenue aujourd'hui nécessaire* ». Le rapporteur se prononce notamment en faveur de certaines mesures sociales : majoration complémentaire du SMIC, du minimum vieillesse, des prestations familiales et des aides publiques au chômage.

Par ailleurs, « *des mesures spécifiques sont indispensables* » dans le domaine de l'emploi. « *Il demeure nécessaire de poursuivre les objectifs de réduction de la durée du travail et de l'avancement de l'âge de la retraite. Il faudra conjointement prendre des mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail... et rechercher une meilleure adaptation entre demandes et offres d'emploi par le développement de la formation continue.* »

M. Malterre estime également « *nécessaire d'accélérer au maximum l'engagement des commandes publiques et le paiement des marchés de l'Etat* ». Enfin, pour lui, « *la politique conjoncturelle doit contribuer à la transformation progressive du type de croissance en stimulant la création d'emplois, notamment dans les industries d'équipement et les industries exportatrices, les industries agricoles et alimentaires, et en accentuant le développement des services collectifs* ».

● M. FRANÇOIS DE WISSOCQ, ingénieur en chef des mines, a été nommé, par décret paru au *Journal officiel* du 2 juillet 1975, directeur des mines au ministère de l'industrie et de la recherche, une nouvelle direction qui remplace celle de la « *technologie, de l'environnement industriel et des mines* ».

La fonction d'adjoint au délégué général de l'énergie, qu'occupait M. de Wissocq, sera désormais assurée par M. Gérard Renon, ingénieur en chef des mines. M. Renon était chargé de mission à la délégation à l'énergie.

● LE LICENCIEMENT DE QUATRE DELEGUES C.G.T. ET C.F.D.T. D'USINOR-DUNKERQUE a été refusé, le 2 juillet, par l'inspection du travail. La direction le réclamait pour « *violences et entraves à la liberté du travail* ». La C.G.T. et la C.F.D.T. réclament la réintégration de sept autres salariés « *licenciés pour les motifs identiques* », lors des grèves du printemps dernier (*le Monde* du 9 mai et du juin).

CONJONCTURE

Ne pas se tromper de crise

(Suite de la première page.)

Si l'ampleur de la dépression d'alors n'a rien à voir avec la récession que nous connaissons aujourd'hui, sur le plan financier les différences l'emportent aussi largement sur les similitudes. Les prix et les salaires avaient *diminué*, en 1930-1933. C'est exactement l'inverse, aujourd'hui. Les chutes de la Bourse, pour sévères qu'elles aient été en 1970 et 1974, n'ont pas conduit aux catastrophes d'alors. Elles ne résultaient pas du dégonflement d'une spéculation excessive, mais d'une conséquence de la lutte contre l'inflation et de taux d'intérêts élevés. Durant les années 30, la masse monétaire s'était fortement contractée, à cause de la passivité des banques centrales, qui, devant la ruée des déposants, ne sont pas intervenues pour fournir la monnaie fiduciaire nécessaire. *Aujourd'hui*, la *masse monétaire* voit seulement son rythme de croissance se ralentir.

Dans l'analyse des différences entre la situation de 1929 et celle d'aujourd'hui, M. Maurice Bommensath (2) insiste aussi — ce que l'on fait trop rarement — sur le jeu des sociétés multinationales et l'imbrication des économies des pays industrialisés. « *Le tissu économique est doublé par un tissu financier tout aussi serré avec le marché de l'eurodollar. Certes, on a beaucoup critiqué son fonctionnement sans contraintes ; il a peut-être provoqué quelques accidents et est à discipliner. Mais, en sens inverse, il a permis le financement souple et rapide des premiers déficits pétroliers et évité la réaction en chaîne des mesures commerciales restrictives.* »

Pour cette raison et pour d'autres (existence du Marché commun), on pourra mieux aujourd'hui utiliser des coupe-circuit évitant la propagation rapide du processus dépressif du type 1929-1933 qui, partant d'une contraction boursière, s'est transmis au *crédit*, à la *monnaie*, à l'*économie* des Etats-Unis, puis s'est diffusé au niveau international avec retrait des capitaux et déclenchement des politiques protectionnistes.

Les lunettes de Marx

« *Je ne sais plus quel historien estimait que la décadence de Rome a commencé le jour où Romulus a assassiné Rémus* », disait M. Simonet, vice-président de la commission du Marché commun, au colloque de Suresnes. Certains socialistes ont ainsi tendance à penser que le capitalisme vit constamment en crise et que celle d'aujourd'hui lui sera fatale. Marx a sans doute bien aidé à la propagation de ce schéma, l'autodestruction du système étant I'un de ses dogmes. Jusqu'ici il ne s'est pas vérifié. Il est même assez extraordinaire de constater que deux séismes n'ont pas eu raison du capitalisme, qui a relevé la tête aux Etats-Unis après la crise de 1929 et en Allemagne après Hitler.

Or il ne s'agit cette fois que d'un fort ébranlement. Retenons quelques signes. Le dernier en date a trait à la réduction du commerce international. En 1974, son accroissement n'a été que de 5 % contre 15 % en 1973, et le GATT estime que la stagnation *continue* de la production dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. conduira à « *un fléchissement pur et simple du volume des échanges mondiaux en 1975* ».

Les excès provoquent toujours des contre-réactions, et après le développement rapide d'un quart de siècle, la chute est sévère, la réduction des importations des pays riches du fait de la hausse des prix du pétrole ayant relayé la baisse des investissements américains en Europe, stimulés jadis par la création de la C.E.E.

Sans doute, la relève pourra un jour être effectuée par les pays du *tiers-monde, mais même* ceux de la « zone dorée » du pétrole ne peuvent, faute d'infrastructure et de personnel qualifié, absorber les équipements et les marchandises qu'ils pourraient aujourd'hui se payer. Au reste, le renchérissement des produits industriels et le manque à gagner dans les ventes de pétrole, du fait de l'inflation, a écorné leurs possibilités de développement.

La réduction du taux du profit est un autre phénomène, analysé depuis longtemps par les marxistes et qui a alimenté des discussions à n'en plus finir sur « *l'économie de la maturité* ». Il faut le considérer de plus près aujourd'hui. Jacques Attali et A.-L. Chadeau ont déjà attiré, dans ces colonnes (3), l'attention sur cette baisse de productivité *du capital que l'on peut maintenant mesurer* : aux Etats-Unis, elle serait tombée de 50 % en huit ans. L'indice de la Citybank mesurant les bénéfices des entreprises a baissé de 40 % d'octobre *1974 à avril 1975. Mais la rapidité* de cette chute, notent les experts (4), a été plus la conséquence de la disparition virtuelle des bénéfices sur stocks dus à l'inflation que celle d'une intensification de la récession. Or les causes de cette évolution ne vont pas disparaître comme par enchantement, bien au contraire : les pressions des syndicats pour les augmentations de rémunération restent fortes malgré le chômage ; les charges « annexes » à la production et qui concernent aussi bien la lutte contre la pollution que l'amélioration des conditions de travail n'auront pas tendance non plus à diminuer dans l'avenir ; les « pertes en ligne » entraînées par *le gigantisme des multinationales*, par l'insuffisance des équipements d'infrastructures sociales, voire économiques, auront plutôt tendance à croître.

Les possibilités d'autofinancement des entreprises s'étant réduites du fait de la baisse des profits, notamment aux Etats-Unis, les entreprises ont emprunté de plus en plus, découvrant du même coup les avantages de l'endettement. Un mot magique revient dans les publications spécialisées, avait noté dès 1971 M. Denizet (5), celui de *leverage*. Il y aurait un « effet de levier », un effet multiplicateur de l'endettement sur les profits, des experts expliquant que les intérêts payés sur les dettes de l'entreprise sont déductibles du bénéfice imposable. Ce qu'ils n'*ont* pas vu, c'est que l'élévation considérable des taux d'intérêt à court et à long terme pendant la même période a fait plus que compenser les effets du *leverage*. Cette « économie de dettes » (*debt economy*) a pris des proportions inquiétantes si l'on songe que, selon les statistiques officielles, on compte quelque 8 dollars de dettes pour 1 dollar de masse monétaire et la dette des entreprises américaines s'élève à plus de quinze fois le montant de leurs bénéfices après impôts, alors qu'elle ne représentait que huit fois ce chiffre en 1955.

Autres constatations : certaines « contradictions » du capitalisme sont plus visibles aujourd'hui qu'à n'importe quelle époque : les pouvoirs se concentrent, alors que le système devrait être fondé sur une *économie décentralisée* ; le marché ne parvient plus à rétablir les équilibres fondamentaux. En outre, alors que l'information *économique* est *indiscutablement* meilleure qu'entre les deux guerres, les mécanismes économiques qui avaient fait leurs preuves jusqu'ici ne marchent plus : les instruments classiques (budget, fiscalité, crédit) paraissent déréglés, l'inflation couche avec la récession, la forte épargne avec l'inflation, etc., toutes choses *monstrueuses* pour ceux qui ont fait leurs classes avec l'évangile selon Keynes.

Devant ces leviers qui ne répondent plus ou très mollement, nombre de gouvernements ont tendance à reporter sur des forces qui les dépassent l'aggravation de la situation : la dislocation du *système monétaire international* (comme si c'était une cause et non un effet !), la lenteur de la reprise en Allemagne ou aux Etats-Unis, considérés comme pays-pilotes. En fait, l'absence de vision à long terme, la peur de secouer des structures économiques vermoulues, expliquent surtout l'irrésolution d'aujourd'hui. Pour reprendre un jargon propre à la défense, une stratégie « anti-cités », reposant sur le chômage, est préférée à une stratégie « anti-forces », s'attaquant directement aux causes mêmes de l'inflation de notre société.

Le capitalisme est sur la défensive, mais c'est une illusion de penser qu'il mourra de sa belle mort, qu'il tombera de l'arbre *économique* comme un fruit trop mûr, et que le bourgeon socialiste pourra prendre sa place tout naturellement. Les signes que nous avons relevés (détérioration du commerce international, abaissement du taux de profit, *endettement excessif des entreprises*, notamment) s'inscrivent bien dans la perspective marxiste de décrépitude du système, mais les œuvres vives ne sont pas atteintes, et même ces signes ne sont pas les plus importants pour lire la « crise » d'aujourd'hui. Comment s'expliquer le dérèglement auquel nous assistons ?

PIERRE DROUIN.

Prochain article :

TROIS RÉCIFS

(2) *Note* de Cegos - Economie : « Comprendre et gérer la crise actuelle ».

(3) Voir *le Monde* des 4 janvier et 17 juin 1975.

(4) Bulletin économique mensuel de la First National City Bank de mai 1975.

(5) *Inflation, dolar, eurodollar* (en collaboration avec F. Perroux et H. Bourguinat), N.R.F., coll « Idées actuelles ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

M. CEYRAC : les chiens policiers dans l'entreprise sont une imprudence psychologique.

A la question : « Que pensez-vous de l'offensive C.G.T.-C.F.D.T. sur la répression patronale ? », M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a répondu le 3 juillet à notre confrère *les Echos* :

« *On se moque du monde. La propriété, jusqu'à nouvel ordre, mérite d'être défendue. Quand il s'agit d'une usine, cette responsabilité est encore plus grande parce qu'il s'agit d'un instrument de travail qui fait vivre un grand nombre de personnes. (...) Les entreprises ont toujours disposé de services de gardiennage et de sécurité tels que les pompiers. Ces services ont des responsabilités particulières dans les périodes critiques, cela est normal. Lorsque dans certaines entreprises le service de gardiennage est insuffisant, dans les périodes agitées notamment, on fait appel à des services supplémentaires. On a marqué que certains sont venus avec des chiens policiers, je trouve personnellement que c'est une imprudence psychologique...* »

A la question : « Que pensez-vous de la cosurveillance qui a les faveurs de M. Sudreau ? », M. Ceyrac a répondu :

« *L'assimilation des conseils de surveillance aux conseils d'administration n'est pas justifiée. La formule n'est pas bonne et ne résoudra rien. Il n'y a pas de limite précise entre surveillance et gestion, et qui dit cosurveillance dit en fait cogestion. Si vraiment il y a un dialogue économique à installer, ce n'est pas au niveau des conseils d'administration qu'il faut agir, mais par la voie beaucoup plus difficile du comité d'entreprise.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

ATO pourrait coopérer avec l'E.M.C. et C.D.F.-Chimie

ATO-Chimie, filiale du groupe Aquitaine et d'Elf-Erap, ou une autre firme chimique, pourrait s'associer au montage industriel formé par l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) et C.D.F.-Chimie (« le Monde » des 22, 23 et 24 juin).

M. Prada, président du directoire de l'E.M.C., n'en a pas exclu l'éventualité lors de la conférence annuelle de la société, et des contacts périodiques ont lieu à ce propos au ministère de l'industrie entre les responsables des trois entreprises. Si tel était le cas, ATO pourrait alors renoncer à s'associer avec le hollandais AKZO pour la construction d'un vapo-craqueur à Gonfreville.

Avec ou sans ATO, l'accord conclu par les deux sociétés, qui se matérialisera dans un premier temps par le partage du capital de l'Artésienne du Vinyle, initialement filiale à 100 % de C.D.F.-Chimie, donnera naissance d'ici à la fin de la décennie à une plate-forme chimique sur le site alsacien de Fessenheim (Haut-Rhin). Cette plate-forme comprendra un atelier de chlore — celui-ci absorbera 450 000 tonnes de sel résiduaire (15 % au total) provenant des mines de potasse d'Alsace, — une unité de chlorure de vinyle monomère de 300 000 tonnes/an et une unité de P.V.C. de 150 000 tonnes/an.

La décision de construire cet ouvrage renvoie *sine die* l'étude du projet de vapo-craqueur alsacien, puisque l'éthylène indispensable à la fabrication du P.V.C. sera fourni par C.D.F.-Chimie à partir de ses installations de Carling (Moselle). Elle implique l'abandon du projet d'usine de P.V.C. à Tessenderlo (Belgique).

A l'instar de M. Petitmengin, président de C.D.F.-Chimie, M. Prada n'est pas favorable à une concentration, lui préférant des accords au coup par coup. Non qu'il soit opposé à une fusion dans la mesure où elle permettrait de parvenir à un meilleur équilibre industriel. Mais parce qu'une telle opération entraînerait une perte de dynamisme, préjudiciable à la bonne marche des affaires, et qu'il y a mieux à faire en exploitant les complémentarités des deux firmes. Les pouvoirs publics, au reste, ne paraissent pas désireux, dans l'immédiat du moins, de pousser l'E.M.C. et C.D.F.-Chimie sur cette voie. — A. D.

AGRICULTURE

Pour résorber les excédents

DU SUCRE DE RAISIN ?

Pourquoi distiller les mauvais vins alors qu'il est possible de faire du sucre à partir du raisin ? demande l'Association pour la promotion industrie-agriculture (APRIA). Pas ce mauvais sucre dont les Français ont goûté sous l'occupation, mais un liquide ambré, qui s'apparente fort au sirop de canne et qui est obtenu à partir du jus de raisin traité puis concentré pour contenir finalement 51 % de fructose et 45 % de glucose.

Le procédé est expérimenté depuis deux ans par la société Transtecom, en Grèce. Il permettrait, d'après les responsables de l'APRIA, d'importantes économies. Cette année, près de 10 millions d'hectolitres de vin ont été envoyés à la « chaudière ». Le million d'hectolitres d'alcool pur, produit de la distillation, est acheté à près de 9 francs le litre par le service des alcools. Mais le prix mondial n'est que de 4,50 francs, ce qui laisse la différence à la charge des finances publiques. Or les 10 millions d'hectolitres de vin auraient pu fournir 200 000 tonnes de sucre, ce qui représenterait, au prix de 2,30 francs le kilo, un chiffre d'affaires de 460 millions de francs. En outre, ce sucre aurait pu être utilisé pour la chaptalisation des vins de faible degré, opération qui nécessite généralement plus de 250 000 tonnes de saccharose chaque année.

On aurait ainsi fait coup double : l'amélioration de la situation du vigneron et de la qualité des vins ; la possibilité de dégager un important tonnage pour l'exportation sur le marché mondial du sucre déficitaire. Ce projet a rencontré un accueil très favorable au ministère de l'agriculture. Il reste maintenant à trouver les fonds pour réaliser dans le Midi l'unité pilote qui produirait 8 tonnes de sucre par jour.

AUTOMOBILE

CITROËN NE RENONCE PAS AUX VOITURES DE PRESTIGE

Avec la disparition des DS, et notamment de la DS 23, la question était posée de savoir si Citroën renoncerait en même temps aux voitures de prestige. Une réponse vient d'être donnée hier par la firme au double chevron qui annonce la sortie dans les six mois d'une nouvelle CX appelée précisément Prestige.

Allongée de 27 centimètres par rapport aux CX de série normale (longueur hors tout : 4,91 m), l'habitabilité arrière du nouveau véhicule a été augmentée et l'isolation phonique et thermique améliorée. La ligne est effilée et basse.

Le moteur choisi est le quatre cylindres de 2,35 litres qui fournit 115 chevaux à 5 750 tours/minute. Son couple donne 18,7 m. kg à 3 500 tours. Mêmes caractéristiques donc que le moteur de la DS 23. Destinée à remplacer ce modèle dans les cortèges officiels, la CX Prestige sera vendue environ 55 000 francs.

Citroën expose durant trois jours, les 3, 4 et 5 juillet, la dernière-née dans son hall d'exposition aux Champs-Elysées à Paris.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PUBLICIS S.A.

A l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 30 juin dernier au siège social reconstruit de la société, le conseil d'administration a présenté les comptes de la holding et du groupe.

Le ralentissement de la croissance économique conjugé à une aggravation du courant inflationniste a pesé sur les décisions d'investissement des entreprises. La réduction des budgets publicitaires, le freinage du lancement de produits nouveaux et la tendance à différer la mise en application de programmes d'action commerciale à longue échéance ont eu des répercussions directes tant sur l'activité des agences de publicité que des régies.

Cependant, le groupe a su s'adapter, dans toute la mesure du possible, à cette conjoncture grâce à son extension géographique au-delà des frontières et à la diversification de ses activités.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint un montant de 1 524 677 313 F contre 1 518 238 985 F en 1973, tandis que le bénéfice net consolidé après impôt s'est établi à 4 395 448 F. Ce chiffre se compare à celui de 7 757 476 F hors plus-values, l'année précédente.

En France, les filiales dont nous ne retiendrons que les plus importantes ont diversement ressenti la conjoncture :

— Publicis Conseil a enregistré un chiffre d'affaires (hors taxes) de 279,7 millions de francs contre 316,7 millions en 1973. Cette baisse reflète non pas une perte de clientèle, la balance des mouvements de budgets s'étant soldée positivement, mais la contraction des dépenses publicitaires des annonceurs. Après le prélèvement exceptionnel de 140 880 F, le bénéfice net s'est inscrit à 392 013 F contre 3 027 998 F (dont 2 746 399 F de plus-values nettes sur immobilisations sinistrées) ;

— Régie Presse, dont l'exploitation a subi le contrecoup du renversement de conjoncture dans la presse, aggravée par les effets de la grève des communications, a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de 412,8 millions de francs contre 429,5 millions et un bénéfice net (après le prélèvement exceptionnel de 552 034 F) de 1 186 018 F contre 3 652 079 F (dont 856 463 F de plus-values sur immobilisations sinistrées) ;

— Les Drugstores Publicis ont vu leur chiffre d'affaires (hors taxes) passer de 46,7 millions de francs en 1973 à 54,4 millions de francs. Toutefois, privée pendant la quasi-totalité de l'année dernière de son principal établissement, le Drugstore des Champs-Elysées, la société a enregistré une perte de 1 243 503 F après 81 642 F de majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés contre un bénéfice de 2 818 886 F (dont 2 621 738 F de plus-values nettes sur immobilisations sinistrées).

Au plan international, le réseau d'agences Intermarco-Farner a réalisé au total un chiffre d'affaires de 539 millions de francs contre 472 et dégagé un bénéfice net de 1,95 million de francs contre 1,76, dénotant ainsi le remarquable équilibre de l'ensemble malgré les circonstances économiques difficiles dans toute l'Europe.

Le bénéfice net de la holding Publicis S.A., après impôt et provisions, ressort à 5,95 millions de francs, compte tenu de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés de 275 009 F. Ce résultat se compare à celui de 9 millions de francs en 1973, hors plus-values nettes de 25,5 millions de francs provenant des indemnités relatives aux immobilisations sinistrées et de certaines opérations de cessions des participations.

L'assemblée générale a décidé que le dividende fixé à 5 F par action de 100 F nominal, assorti d'un avenir fiscal de 2,50 F, sera mis en paiement à compter du 21 juillet 1975 contre remise du coupon n° 5. Elle a, par ailleurs, ratifié la nomination de M. Jean Marin, précédemment président de l'A.F.P., en qualité d'administrateur.

RECHERCHE ET EXPANSION THÉRAPEUTIQUE INTERNATIONALE R.E.T.I.

Le groupe R.E.T.I. a réalisé pour les six premiers mois de l'exercice 1974-1975 un chiffre d'affaires consolidé de 118 882 000 francs contre 92 793 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 28,1 %.

Le bénéfice d'exploitation consolidé s'élève à 6 094 000 francs contre 4 099 000 francs pour le premier semestre 1973-1974, soit une augmentation de 48,70 %. Cette progression est due à la fois à un accroissement du nombre d'unités vendues de 8,7 % et du montant des redevances perçues.

Durant cette période, le groupe R.E.T.I. a développé son activité internationale, mais, en raison de la situation sur le marché des changes, il a dû simultanément subir des différences de change d'un montant total de 949 000 francs essentiellement sur des ventes de matières et de produits. Compte tenu, d'autre part, d'un complément de provision de participation des salariés de 680 000 F pour l'exercice 1973-1974 et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 1 762 000 francs, le bénéfice net consolidé du premier semestre ressort à 3 010 000 francs contre 3 931 000 francs pour l'exercice précédent.

La prévision d'augmentation de 20 % du chiffre d'affaires consolidé pour l'ensemble de l'exercice 1974-1975 demeure l'objectif du groupe. La réalisation d'une progression parallèle du bénéfice dépendra pour une large part des répercussions de l'évolution du marché des changes sur les ventes du groupe à l'étranger.

Au cours du premier semestre écoulé, le groupe R.E.T.I. a promu une nouvelle forme d'un antitussif breveté par le CERM. Il a, de plus, lancé un produit entièrement nouveau destiné au troisième âge, et plus spécialement à améliorer la circulation cérébrale. Ces deux nouveaux produits ont rencontré un vif succès dépassant largement les prévisions.

COMPAGNIES D'ASSURANCES LA PROTECTRICE

Les compagnies d'assurances « La Protectrice » ont tenu leurs assemblées générales le 30 juin 1975 sous la présidence de M. Henri Rosa.

LA PROTECTRICE I.A.R.D.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui, après contribution exceptionnelle de 1 million de F et constitution des amortissements et provisions réglementaires et d'une provision pour participation des salariés de 240.000 F se soldent par un bénéfice net de 8.873.874 F auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent de 14.189.764 F formant un bénéfice disponible de 23.063.638 F (contre 19.979.975 F l'exercice précédent).

Sur ce montant l'assemblée a décidé d'affecter 6.775.860 F à diverses réserves dont 1.686.721 F à la réserve des plus values à long terme et 5.000.000 F à une « réserve pour fluctuation des valeurs mobilières » et de répartir aux actionnaires un dividende total de 5.000.000 F. Compte tenu de ces répartitions et affectations, il sera reporté à nouveau une somme de 11.307.777 F. Le dividende net unitaire a été fixé à 12.50 F (contre 10 F l'exercice précédent) auquel s'ajoute l'impôt correspondant payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F ce qui aboutit à un revenu global de 18,75 F (contre 15 F) par action de 100 F. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1er septembre 1975.

Le chiffre d'affaires réalisé par la compagnie a connu en 1974 une progression de près de 13 % et a atteint 318,5 millions de F. Le montant des produits financiers s'est élevé à 30,3 millions de F contre 25,1 millions de F.

LA PROTECTRICE VIE

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui, après constitution des diverses provisions réglementaires et d'une provision pour participation des salariés de 55.000 F font ressortir un bénéfice net de 1.282.545 F contre 1.150.223 F l'exercice précédent.

Sur le bénéfice disponible qui s'élève à 2.282.501 F (contre 1.939.952 F), l'assemblée a décidé d'affecter une somme de 750.000 F à une « réserve pour fluctuation des valeurs mobilières » et de répartir un dividende total de 900.000 F.

Il sera distribué à compter du 1er septembre prochain un dividende net de 9 F auquel est attaché un remboursement d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F portant le revenu global à 13,50 F par action de 100 F. Le montant des primes émises est passé de 15,4 millions de F à 18,8 millions de F. Cette augmentation de l'ordre de 22 % du chiffre d'affaires provient du succès de la formule « R.P.R.C.A. » lancée au début de l'année et ce malgré une conjoncture économique difficile.

Poclain

Un accord a été signé la semaine dernière entre Volvo BM AB, Suède, et Poclain S.A., France. Cet accord vise à établir une coopération dans le domaine de la commercialisation des matériels de travaux publics et des engins forestiers en France, en Suède, en Allemagne de l'Ouest et en Autriche.

Cette coopération, qui deviendra effective en 1976, signifie que :

— Poclain S.A. reprendrait la distribution des produits Volvo BM en France ;

— Volvo BM reprendrait la distribution des produits Poclain en Suède et rachèterait la filiale de Poclain en Suède, Svenska Poclain AB ;

— En Allemagne de l'Ouest, la filiale Deutsche Poclain G.m.b.h. reprendrait la distribution des produits Volvo BM ;

— En Autriche, une nouvelle filiale serait créée où Volvo BM détiendrait la majorité.

Les directeurs généraux des deux sociétés, M. Lars Christian Eriksson et M. Pierre Bataille, ont commenté l'accord en ces termes :

« Cette coopération signifie que nous pouvons offrir à notre clientèle une gamme plus complète de produits. Le programme combiné des deux sociétés correspond à des applications identiques et se complète dans le domaine des matériels de travaux publics et des engins forestiers. Grâce à une meilleure utilisation des ressources et à une efficacité accrue, la même organisation assurera le service après-vente, améliorant ainsi le service du produit et l'approvisionnement des pièces détachées. »

La société suédoise Volvo BM AB, créée en 1832, est depuis 1950 détenue à 100 % par AB Volvo. Volvo BM est l'un des premiers constructeurs mondiaux de chargeuses sur pneus, de dumpers articulés et d'engins forestiers. La société produit également des tracteurs agricoles et des moissonneuses-batteuses. La coopération entre Volvo BM et Poclain S.A. ne concerne pas le matériel agricole.

Volvo BM dispose de quatre usines en Suède. En 1974, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1,349 milliard de couronnes suédoises. Les exportations représentent 60 % du total. Le matériel de travaux publics et les engins forestiers représentent environ 65 % des ventes de Volvo BM.

Poclain S.A. a été créée en 1928. Depuis cette date, la société s'est développée rapidement et est aujourd'hui le principal constructeur mondial de pelles hydrauliques. La gamme de produits comprend trente-deux modèles différents, y compris vingt modèles de pelles hydrauliques à chenilles et sur pneus, ainsi qu'une gamme de douze grues mobiles.

Les usines Poclain et les fabrications sous licences sont réparties dans quinze pays différents.

Le groupe Poclain a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 1,845 milliard de francs français.

PIERREFITTE-AUBY

Les assemblées ordinaire et extraordinaire se sont tenues le 30 juin 1975 sous la présidence de M. Paul Paclot, président du conseil d'administration.

L'assemblée ordinaire a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et, notamment les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, d'une durée exceptionnelle de six mois. Les comptes de cet exercice font apparaître un bénéfice net, après plus et moins values à long terme, et après impôts, de 13 661 000 F. Les dotations aux comptes d'amortissement et aux comptes de provisions ont été respectivement de 4 343 000 F et 8 798 000 F ; cette dernière comprend essentiellement la dotation à la provision pour hausse des prix pour un montant de 8 780 000 F.

Le dividende net de 3 F par action, formant avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 4,50 F, sera mis en paiement le 10 juillet 1975, contre remise du coupon n° 90.

L'assemblée extraordinaire a ensuit approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises.

Après l'apport-fusion de Carbonisation et charbons actifs « Ceca », le capital de Pierrefitte-Auby se trouve porté de 168 000 000 de francs à 168 741 750 F.

Les actionnaires de CECA recevront deux actions Pierrefitte-Auby (coupon n° 91 attaché) contre trois actions CECA (coupon n° 19 attaché). Un avis aux actionnaires précisera ultérieurement les modalités pratiques de cet échange.

M. Paclot a indiqué que la valeur mathématique non consolidée de l'action Pierrefitte-Auby était, au 31 décembre 1974, de 154,10 F contre 144,78 F au 30 juin 1974, résultats non affectés, et de 155,11 F contre 151,49 F au 30 juin 1974, résultats affectés. Pour la détermination de la parité d'échange des actions CECA contre des actions Pierrefitte-Auby, elle a été estimée par les commissaires aux apports, et compte tenu des plus-values latentes, à 174 F.

M. Paclot a, par ailleurs souligné que les résultats de l'exercice 1975 demeureraient satisfaisants, compte tenu des dividendes qui seront reçus des principales filiales.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

En raison de l'évolution favorable des résultats de l'exercice en cours, le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte, usant des pouvoirs accordés par les assemblées des 2 avril 1974 et 30 avril 1975, a, sur proposition de son président, M. René Cassou, décidé le virement aux réserves de 19 millions prélevés sur les provisions hors exploitation. Le capital de la société a ensuite été porté de 75 à 100 millions par prélèvement sur la réserve spéciale.

En conséquence, les actionnaires bénéficieront d'une distribution gratuite de 250 000 actions nominatives, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Les actions récemment émises (le 2 juillet 1975) en représentation de l'augmentation de capital de 50 à 75 millions, participeront à cette distribution.

Les nouvelles actions seront créées jouissance 1er janvier 1975.

SICAVIMMO

Les actionnaires réunis en a blée générale ordinaire le 26 juin 1975 sous la présiden M. Louis de Pages de Latour approuvé à l'unanimité les co de l'exercice 1974-1975 qui fon sortir un bénéfice net de 3 lions 927 110,68 F dont la pa répartir aux actionnaires est de lions 251 468,22 F contre 2 088 8 pour l'exercice précédent.

Mis en paiement dès le ve 27 juin 1975, le dividende par est de 9,30 F donnant, compt du crédit d'impôt, soit 0,59 revenu global de 9,89 F contre l'an dernier.

Le dividende est réparti ent trois coupons n° 10, 11 et 12.

Le n° 10, de 0,97 F exon l'impôt sur le revenu.

Le n° 11, de 1,74 F (crédit d de 0,18 F) représentant les r d'obligations françaises non in

Le n° 12 de 6,59 F (crédit d de 0,41 F).

Les actionnaires ont la pendant trois mois d'affect franchise de commission le m des dividendes encaissés à la cription d'actions nouvelles.

Le prix de rachat de l'actio était de 167,59 F le 31 mar s'élevait à 159,71 F le 31 mar date de la fin de l'exercice. juin 1975, ce prix de rachat é 162,37 F.

INSTITUT MÉRIEUX

Les comptes de l'exercice 31 décembre 1974, d'une dur ceptionnelle de quinze mois, approuvés par l'assemblée du 20 juin 1975. Au cours exercice, le chiffre d'affaires teint 368 millions de francs les douze mois de l'année a été de 290 MF, en augmen de 24 % sur les douze mois d

Après dotation de 17,8 M amortissements, le bénéfic s'établit à 38,8 MF et perr distribuer un dividende net par action, payable à comp 1er septembre 1975.

L'assemblée a renouvelé les dats d'administrateurs de M Recordon et G. Bost.

Le conseil a fixé au 1er oc le début de l'opération d'aug tion de capital par incorporat réserves. Les actions nouvell tribuées gratuitement à raiso pour quatre anciennes, auron au dividende de l'exercice 19

Le chiffre d'affaires des cin miers mois de 1975 est en p sion de 24 % sur la période pondante de 1974.



C.M INDUSTRIES

(ANCIENNEMENT CLIN-M

L'assemblée générale ordina la société qui s'est tenue le 1975 sous la présidence de M rard Gruson a approuvé les co de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires con (hors taxes) du groupe s'est à F 870 430 000 contre F 741 en 1973, marquant une progr de 17,30 %.

Le résultat net de C.M. Indu après impôt, ressort à F 25 contre F 25 217 356 en 1973.

Le dividende a été fixé à F par action, dont F 4,50 d'impô payé au Trésor (avoir fiscal) sentant un revenu net de F 9.

L'assemblée a renouvelé les dats des administrateurs sor toutes les résolutions ont été tées à l'unanimité.

Au cours de son allocution, l sident a souligné que la pol de diversification entreprise plusieurs années dans la chim arômes naturels, l'alimentati le matériel médico-chirurgical mence à manifester, de façon stantielle, ses résultats : en 19 activités du groupe, en deho secteur pharmaceutique, rep teront, sur la base des prév actuelles, 30 % du chiffre d'af consolidé.

Sur le plan international, la tion du groupe continue de s' mer et la progression des exp tions de la branche pharmaceu a été vive depuis le débu l'exercice.

Au total, le chiffre d'affaires solidé a augmenté pendant les premiers mois de l'exercice de par rapport à la période corre dante de l'année dernière, la gression ayant été particulière marquée tant dans la chimie dans la branche alimentaire Banania poursuit le développe et l'extension de ses lignes de duits.

A l'issue de l'assemblée, le co d'administration s'est réuni et nouvelé M. Gérard Gruson ses fonctions de président-direc général et réélu M. Robert Midy mier vice-président et M. M Romet, vice-président.

Le docteur Jacques Robin a demandé, pour des raisons per nelles, à être déchargé de ses f tions de directeur général, a nommé conseiller du président les affaires scientifiques et m cales. Sur proposition du présid M. René Belhoste a été confirmé qualité de directeur général.

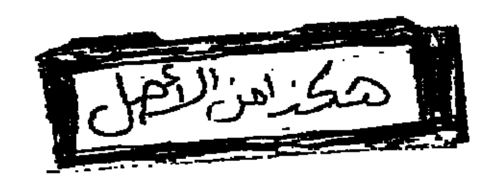
GRANDS MOULINS DE PAR

Au cours de l'exercice 1974, groupe industriel des Grands Mo lins de Paris a écrasé 10 681 762 qu taux de blé et fabriqué 3 435 quintaux d'aliments pour le bét Son chiffre d'affaires s'est él à 1 282 000 000 de francs do 309 millions ont été réalisés à l'e portation.

Le cash flow acquis par la s ciété des Grands Moulins de Pa s'est élevé à 13 231 632 F pour chiffre d'affaires de 1 millia 109 millions de francs.

Le résultat bénéficiaire net ap amortissements a été de 4 193 915

L'assemblée générale du 30 ju a ratifié la distribution d'un div dende de 5 F, soit 7,50 avec l'avo fiscal, qui absorbera 3 737 000 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

[P]ARIS
[2] JUILLET

[Nouv]elle avance
[Re]pli de l'or

[…] des valeurs françai[ses …]it amorcée au cours [de la séan]ce de mardi s'est [non seulem]ent maintenue, elle s'est même amplifiée [… le] volume des transactions [progressant] nettement. Aux [achats des] vendeurs à découvert, [qui se pour]suivent et se multi[plient avec] la hausse des cours, [se sont ajou]tées derechef les ac[quisitions des] investisseurs institu[tionnels, em]ployant une partie de [leurs liquidi]tés.

[…]appeliez a progressé [de … % en]viron, et le déca[lage est de] 2 % à 5 % sur de [nombreux] titres. Parmi ceux-ci, […]G.D., Michelin, Peu[geot, Chau]ssière de Paris, [Air] liquide, Rhône-[Poulenc,] Nobel-Bozel, Car[refour, Sur]prix. L'action Du[… récem]ment admise à la [cote sur] le marché à terme, [a] été très-recherchée.

[Les raison]s de ce mouvement [ont peu cha]ngé d'un jour à l'autre : [abon]dance de liquidités, [rachats du] vendeur à découvert [pris à contr]epied, bonne tenue du [… de] Wall Street, espoir de [voir la] relance à la rentrée. […]ent, reprise technique [après six] mois de baisse.

[Valeurs] étrangères, les [mines d'or] ont légèrement pro[gressé] à la fermeté de la [… Les] allemandes et Deutsche Bank [… se sont] distinguées tandis que [les mines d']or étaient irré[gulières].

[Au m]arché de l'or, repli du [lingot] du kilo en barre à 22 500 F contre 22 590 [tandis] que le napoléon [revenait] à 247 F et que la rente [Pinay] revient au-dessous de [… Manif]estement, le recul du [cours de l'o]nce d'or à Londres a […]

[…] marché monétaire […] 7 1/2 %

LONDRES

La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse qui s'était amorcé mercredi, en clôture, s'accélère à l'ouverture. Après une demi-heure de transactions, l'indice des industrielles accusait déjà un recul de 3,4 points à 311,9. Nouveau repli des mines d'or. Irrégularité des pétroles. Bonne tenue des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 164 .. contre 165 ..

VALEURS	CLOTURE 2/7	COURS 3/7
War Loan 3 ½ %	24 1/2	24 5/8
Beecham	272	277 1/2
British Petroleum	512	512 1/2
Shell	310	308
Vickers	127	125 ..
Imperial Chemical	267	261 ..
Courtaulds	124	122 ..
De Beers	318	317 ..
*Western Holdings	37 1/2	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp	182 ..	182 ..
*West Driefontein	49 ..	48 3/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	1er juill.	2 juill.
Valeurs françaises	121,5	123,9
Valeurs étrangères	125,5	128,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	70,5	72

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L'ENTREPRISE MINIERE ET CHIMIQUE. — Pour la première fois de son histoire, la société a réalisé un bénéfice net en 1974 : 188 millions de francs. Les cinq premiers mois de 1975 ont été satisfaisants. Le chiffre d'affaires consolidé s'est accru de 10 % par rapport à la période correspondante de 1974 et les résultats ont augmenté dans des proportions plus sensibles encore. Mais les dirigeants de l'E.M.C. ne se bercent pas d'illusion et reconnaissent la précarité de ces progrès dus, pour l'essentiel, aux rajustements de tarifs. Ainsi le prix de la potasse a augmenté de plus de 45 % en un an. La demande continue de se ralentir — pour les engrais complexes elle est retombée au niveau atteint au cours de la campagne de 1970-1971 — et les prix fléchissent.

Tout en étant très prudent dans ses prévisions, le président croit qu'une reprise s'amorcera dans le secteur des engrais à la rentrée. « Mais si elle n'était pas au rendez-vous — a-t-il ajouté, — cela risquerait d'être une catastrophe. »

NEW YORK

Repli

De nouvelles ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours durant la majeure partie de la séance de mercredi et en dépit d'une reprise de dernière heure l'indice des industrielles s'est inscrit en clôture à 870,38, soit à 7,04 points au-dessous de son niveau de la veille.

L'activité s'est ralentie : 18,53 millions de titres ont changé de mains contre 20,39 millions précédemment. Le renchérissement du loyer de l'argent à court terme est le principal responsable de cet accès de faiblesse, dans la mesure où il pourrait présager une prochaine remontée des taux de base bancaires. Les opérateurs se sont également inquiétés de la contraction persistante de la demande de crédit, qui risque de retarder la reprise de l'expansion.

La plupart des compartiments ont subi des pertes. Les compagnies aériennes et les automobiles ont été les plus affectées. Irrégularité des pétroles, des magasins et des cinémas.

Sur 1 853 valeurs traitées, 1 079 ont baissé, 405 ont monté et 369 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 170,07 (— 1,64) ; services publics, 84,74 (— 0,70).

VALEURS	COURS 1/7	COURS 2/7
Alcoa	48 5/8	47 3/4
A.T.T.	51 1/4	51 1/8
Boeing	30 1/4	30 ..
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37 ..
Du Pont de Nemours	127 1/4	127 1/4
Eastman Kodak	102 1/4	103 1/8
Exxon	91 7/8	91 3/4
Ford	40 ..	39 3/4
General Electric	52 1/4	51 1/2
General Foods	25 3/4	25 5/8
General Motors	48 1/4	48 1/4
Goodyear	18 7/8	18 3/4
I.B.M.	208 1/2	206 7/8
I.T.T.	23 3/4	23 1/2
Kennecott	38 5/8	38 3/8
Mobil Oil	47 7/8	47 3/4
Pfizer	33 ..	32 1/8
Schlumberger	86 1/2	85 1/4
Texaco	26 1/2	26 1/4
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 ..
Union Carbide	61 3/4	60 3/4
U.S. Steel	60 5/8	60 3/8
Westinghouse	18 5/8	18 3/8
Xerox	68 5/8	69 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/7	3/7
1 dollar (en yens)	295 40	295 40

[BOU]RSE DE PARIS — 2 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	C372	368	Séquanaise Banq.	205 ..	211 ..	Un. Imm. France	114	114 ..
Préservatrice S.A	349	347	SLIMINCO	126 ..	130 50	Acier Investiss.	99 ..	100 ..
Prévoyance	1106	1096	Stè Cent. Banque	78 50	79 ..	Fr. Ins. Fr. Etr.	..	136 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ousoza	.. ..	24 80	De Dietrich	439	429
Providence S.A.	190 ..	190	Duc-Lamothe	292	280 40
Révillon	450	445	E.L.M. Leblanc	250	240 ..
(Ny) Sade	118 50	419 ..	Ernault-Somua	238	223 50
Santa-Fé	.. ..	47 50	Facom	465 ..	458
Saffo	65 ..	C 67	Forges Strasbourg	57 50	58
Sofinex	400 ..	405 90	(Li) F.B.M. ch. fer	113	114
			Frankel	...	429
Cambodge	39 30	38 ..	Huard-U.C.F.	..	154
Clause	384	370 ..	Jaeger	60	61 ..
Indo-Hévéas	85	86 ..	Luchaire	123	119 ..
Agr. Ind. Madag.	29 60	28 30	Manurhin	112 ..	118 ..
Mimot	27 50	28 50	Métal Déployé	230 30	225
Padang	.. ..	70 80	Nadella	85 30	90
Salins du Midi	168 ..	165 10	Nodet-Gougis	94	93
			Peugeot (ac. ant.)	C130	173
			Ressorts-Nord	42	43
Aliment. Essent.	.. ..	38 80	Rotto	58 10	55 80
Allobroge	198 80	190 50	S.A.F.A.A. Ap. Aut.	80	80
Bananla	251 ..	245	Saturn	22	22
Fromage Bel	91	95	Sico	118 ..	114 40
Bertrand-Savecu	730	730	Soudure Autog.	202	210
Cédis	553 50	575	S.P.E.I.C.H.I.M.	..	158
(M) Chambourcy	... ..	153	Stein et Roubaix	126	126 ..
Compt. Moderne	... ..	180 ..	Stokvis	91	o 87 40
Docks France	215 50	216 ..	Titan-Coder		.. ..
Economats Centr.	380	380	Trailor	490	498 ..
Epargne	212	215 ..	Vitrax	81 50	80 50
Fr. Paul-Renard	210 10	o196 ..			
Générale-Aliment.	59 50	59 50	Chant. Atlantique	225	228 50
Gouvrain	200	202	At. Ch. Loire	45 20	46 90
Goulet-Turpin	113 10	117 ..	France-Dunkerque	64 50	64
Lesieur (Cie fin.)	228	228			
Gr. Moul. Corbeil	175	171	Ent. Gares Frig.	146	151 50
Gr. Moul. Paris	260	268	Indus. Maritime	235	241 50
Nicolas	326 ..	338	Mag. gén. Paris	120	116 40
Piper-Heidsieck	324	320			
Potin	336	336			
Rochefortaise	150 50	154 90	Cercle de Monaco	42 70	41 10
Roquefort	262	260	Eaux Vichy	307	320
Saupiquet	d185	185	Grand Hôtel	...	2100
Sup. Marché Doc.	146	145 50	Sofitel	28 10	26 ..

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
16	De Beers (S.)	17 05	17 10	16 85	17 ..	48	Sony	52 40	52 85	52 10	52 85
495	Deuts. Bank	523	541	544 ..	545	18	Tanganyika	18 60	18 70	18 70	18 45
200	Dome Mines	211	207	208 ..	204	173	Unilever	172 50	176	175	175
485	DuPont Nem.	518 ..	524	519 ..	530	27	Union Corp.	28 75	29 10	28 95	29 ..
420	East. Kodak	422 ..	C423	420 10	415 10	155	U. Min. 1/10	147	148 ..	147 ..	146
58	East Rand	60 90	59 50	60 30	59 95	260	West Drief.	274 80	274 50	274 80	270 30
235	Ericsson	238 ..	240	229 50	235 60	111	West Deep	118 30	118 50	118 50	118 ..
365	Exxon Corp.	377	379 50	379 ..	379 50	191	West Hold.	202	203 50	203 80	204 50
153	Ford Motor	168 ..	165 90	165 ..	167	3 50	Zambia Cop.	3 20	3 25	3 20	3 20
155	Free State	167	166 20	166 ..	164 80						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 082	4 098	4 09
Canada ($ can. 1)	3 937	3 995	4 01
Allemagne (100 DM)	172 075	172 490	171 75
Belgique (100 fr.)	11 467	11 510	11 05
Danemark (100 krd.)	74 020	73 920	74
Espagne (100 pes.)	7 228	7 232	7 32
Grande-Bretagne (£ 1)	9 012	9 030	5 07
Italie (100 lires)	0 642	0 647	0 64
Norvège (100 kr.)	81 870	82 120	82 50
Pays-Bas (100 fl.)	165 650	165 975	165 25
Portugal (100 esc.)	16 620	16 800	15 75
Suède (100 krs.)	102 980	103 260	102 75
Suisse (100 fr.)	161 880	162 225	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	22530	22375
Or fin (kilo en lingot)	22590	22450
Pièce française (20 fr.)	247 70	247 ..
Pièce française (10 fr.)	174	170 50
Pièce suisse (20 fr.)	232 60	229 70
Union latine (20 fr.)	214 10	215 ..
Souverain	215 50	215 50
Pièce de 20 dollars	1020 50	1020 50
Pièce de 10 dollars	511	512 80
Pièce de 5 dollars	347 40	.. ..
Pièce de 50 pesos	900	900 ..
Pièce de 10 florins	201 90	197 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 3 juillet 1975 a été tiré à 521 014 exemplaires.

LES MÊMES MOTS, PAS LA MÊME LANGUE

MM. CUNHAL ET SOARES se sont courtoisement affrontés à la télévision française

L'émission « Le point sur l'A 2 » a diffusé, en direct de Lisbonne, mercredi 2 juillet, un débat entre MM. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, et Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste. Pendant une heure, les deux dirigeants ont exposé leurs conceptions sur la construction du socialisme et la démocratie après un demi-siècle de dictature.

Venus pour un face-à-face, ils ont marché côte à côte une heure durant, sans trop se rencontrer et sont partis dos à dos, seulement sûrs l'un et l'autre que le Portugal va vers une vraie démocratie. M. Georges Leroy aurait bien voulu faire de cette « *grande première* » une belle polémique. Ses invités ont préféré décliner l'offre. MM. Mario Soares et Alvaro Cunhal savaient à qui ils s'adressaient. Leur courtoisie et leur modération ont peut-être gêné le meneur de jeu, qui rappelait, insistant, leurs empoignades et leurs diatribes récentes. En rompant l'assaut, les deux chefs de la gauche portugaise ont en fait répondu aux intérêts de leurs homologues français, engagés, eux, sur les chemins précaires de l'unité.

Ainsi le leader socialiste admet qu'il a « *quelquefois soupçonné* » le P.C. de vouloir prendre le pouvoir. Bel euphémisme après tant d'appels pathétiques contre « *la dictature communiste qui menace* ». Mais la prudente réserve de ton que chacun s'est efforcé de garder n'a pu dissimuler l'opposition trop évidente entre les deux hommes. Sont-ils donc, demande Georges Leroy, « *condamnés à ne pas s'entendre* » ? Tous deux veulent le socialisme, une société sans classes. Lointaine convergence. Avant cela, tout ou presque les sépare.

Les rondeurs louis-philippardes de Mario Soares se marient aisément à un langage qui prêche la tolérance et le respect des règles. Le visage tout en angles d'Alvaro Cunhal est fait pour la rigueur et la sévérité. Ils emploient les mêmes mots sans parler la même langue. Défendre les libertés ? L'un et l'autre y mettent toute leur ardeur, mais le premier dresse le bouclier à gauche quand le second brandit l'épée à droite. Le secrétaire général du parti socialiste rappelle les règles immuables de la démocratie. Le chef du P.C. répond, un peu plus tard, qu'une révolution ne trouve pas ses règles dans un manuel mais dans « *la lutte créatrice du peuple* ». Mario Soares parle, avec des accents d'inquiétude, de la position géostratégique du Portugal « *entre l'Espagne et les Etats-Unis* ». Alvaro Cunhal note, sans cacher son plaisir, la « *surprise* » des pays capitalistes devant ce « *petit peuple qui pense qu'il peut choisir son destin en dehors des cadres traditionnels de la politique ouest-européenne* ».

Quand l'un se réclame de sa victoire aux élections, l'autre décrit le processus révolutionnaire. Ce n'est plus une discussion mais deux discours juxtaposés. Une direction plus alerte du débat aurait sans doute permis de sortir de cette impasse. Georges Leroy a préféré laisser parler. Que n'a-t-il pas plutôt obligé les deux protagonistes à s'expliquer sur le terrain concret des conflits en cours ? Il a fallu attendre trois quarts d'heure pour qu'enfin l'on évoque l'affaire *Republica*. Encore l'a-t-on escamotée après deux brefs échanges, l'arbitre ordonnant le « *break* » — « *je ne crois pas, messieurs, que nous nous mettrons d'accord sur ce problème* » — quand la confrontation s'amorçait à peine. Mario Soares s'était, il est vrai, enferré dans une explication embarrassée que son adversaire n'a pas manqué de relever : comment admettre que les communistes ne sont pas responsables du conflit et affirmer, en même temps, qu'ils veulent mettre la main sur le journal ?

On n'aura pas, finalement, beaucoup appris au terme du débat. Sinon peut-être que les têtes de file de la gauche portugaise n'aiment pas se regarder en face, préférant s'interpeller par l'intermédiaire du meneur de jeu, comme dans un tribunal défense et partie civile n'échangent que par le biais du président. L'un et l'autre croient en la victoire de la démocratie, de la révolution. Mais est-ce bien la même ?

DOMINIQUE POUCHIN.

M. ESTIER (P.S.) : un débat serein et intelligent.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste :

« Le débat d'Antenne 2 a eu le grand mérite de rétablir quelque vérité pour le public français, trop souvent informé de façon partiale sur les événements du Portugal. Alvaro Cunhal et Mario Soares sont généralement présentés comme des ennemis irréductibles. Nous les avons vus débattre avec beaucoup de sérénité et d'intelligence de leurs divergences et de leurs convergences.

» Ces dernières sont nombreuses. Socialistes et communistes portugais sont d'accord pour construire une société socialiste qui mette fin au monopole capitaliste ; ils sont les uns et les autres conscients des dangers d'une contre-révolution ; ils admettent ensemble que l'avenir démocratique du Portugal repose sur l'alliance entre le peuple et les forces armées.

» Les divergences portent sur la conception même de la démocratie. Soares insistant beaucoup plus que Cunhal sur la valeur des élections et le respect du suffrage universel. C'est un débat important qui intéresse tous les mouvements ouvriers mais qui n'empêche pas socialistes et communistes de vouloir travailler ensemble. La conclusion commune à ce sujet d'Alvaro Cunhal et de Mario Soares est encourageante pour tous ceux qui pensent que l'union de la gauche est la seule alternative aux forces réactionnaires. »

En Australie

UNE NOUVELLE CRISE ÉCLATE AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre australien, M. Whitlam, a exclu mercredi 2 juillet de son gouvernement M. Jim Cairns, vice-premier ministre et ministre de l'environnement. Il l'accuse d'avoir tenté d'obtenir en Arabie Saoudite des crédits d'une valeur de plusieurs millions de dollars par l'entremise d'un homme d'affaires australien à qui il aurait promis une commission de 2,5 % sur l'opération. Ces crédits, destinés à une société immobilière privée, devaient servir au financement de construction de maisons aux environs de Melbourne. M. Cairns a rejeté les accusations de M. Whitlam et a refusé de donner sa démission.

Il conserve son poste de secrétaire-adjoint du parti travailliste et reste, de ce fait, vice-premier ministre, poste électif auquel il a été désigné par le groupe parlementaire travailliste. Il va sans doute chercher à obtenir l'appui de son mouvement pour retrouver le poste qui vient de lui être retiré, ce qui provoquerait une crise dans la formation majoritaire.

L'opposition, qui parle déjà d'un « Watergate australien », a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire. Le parti travailliste ayant subi un revers le 30 juin lors d'une élection partielle en Tasmanie, le limogeage de M. Cairns, qui s'était déjà heurté à M. Whitlam il y a trois semaines (il avait perdu ses fonctions de ministre des finances), ne peut qu'affaiblir encore la majorité. — (A.F.P., Reuter, Times).

L'AMBASSADEUR DE CHINE EN BELGIQUE REPRÉSENTERA SON PAYS AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Bruxelles (Communautés européennes). — L'ambassadeur de Chine en Belgique, M. Li Lien-pi, représentera également son pays auprès des institutions communautaires à Bruxelles. La demande officielle d'accréditation qu'il vient d'adresser à la Commission européenne a en effet toutes chances d'être acceptée par les Neuf, qui disposent d'un délai d'un mois pour éventuellement contester la requête de Pékin.

L'initiative chinoise était attendue. Sir Christopher Soames, commissaire européen chargé des relations extérieures, avait annoncé, à l'issue d'un séjour en Chine, début mai, que ce pays désignerait un représentant auprès des Communautés. Le commissaire européen avait également reçu l'assurance de ses hôtes que Pékin étudierait avec bienveillance le modèle d'accord commercial mis au point en novembre dernier par les Neuf à l'intention de l'ensemble des pays à commerce d'Etat.

La Chine se distingue ainsi des pays du COMECON qui, officiellement du moins, continuent d'ignorer la proposition communautaire. Cela dit, le choix de M. Li Lien-pi n'a pas surpris. Depuis trois ans, grâce à des contacts discrets avec les responsables communautaires à Bruxelles, il joue le rôle effectif de représentant des intérêts chinois auprès des Neuf. A ce titre, il a notamment facilité le voyage décisif à Pékin de Sir Christopher.

(*Intérim.*)

M. BOUTEFLIKA S'ENTRETIENT AVEC LE ROI HASSAN II

Rabat. — M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, s'est rendu à Rabat, le mardi 1er juillet, afin de rencontrer le roi Hassan II. Il s'est entretenu avec lui en tête à tête durant deux heures et demie de « *la situation dans la région* ». Mercredi soir, le souverain a reçu une seconde fois le ministre algérien en présence du premier ministre marocain, M. Ahmed Osman.

Il est probable que le problème du Sahara espagnol sur lequel les deux pays ont des positions différentes se trouve au centre des entretiens. — (*A.F.P., A.P.*)

NOUVELLES BRÈVES

● *Deux quotidiens britanniques*, le *Daily Mirror* et le *Guardian*, n'ont pas paru le jeudi 3 juillet en raison de mouvements de grèves.

Au *Daily Mirror*, plus fort tirage des journaux européens avec quatre millions et demi d'exemplaires, ce sont les membres du Syndicat national des journalistes (NUJ) qui ont cessé le travail pour revendiquer une hausse des salaires qui les mettrait au niveau des typographes. L'édition du *Mirror* a été imprimée à Manchester, mais le journal a perdu deux millions neuf cent mille exemplaires à Londres.

Les raisons de la grève du *Guardian* n'ont pas été encore rendues publiques.

Enfin, le *Daily Telegraph* a sorti pour la deuxième journée consécutive une édition réduite, composée par les membres de l'Institut des journalistes, le plus petit des deux syndicats des journalistes. Les membres du NUJ réclament, eux, une hausse salariale de 8,5 %. — (*Reuter, A.F.P.*)

● *Un Beechcraft-99* de la compagnie régionale Touraine Air Transport (TAT) s'est écrasé à Couets-en-Bouguenais, près de Nantes (Loire-Atlantique), le mercredi soir 2 juillet, peu avant 21 heures, alors qu'il décollait de l'aéroport de Château-Bougon en direction de Brest. Les huit occupants de l'appareil — six passagers, un pilote et un copilote — ont péri carbonisés.

Selon des témoins, l'avion venait de décoller lorsque le réacteur droit aurait pris feu. L'incendie se serait propagé à l'autre réacteur. Le pilote aurait alors essayé de faire demi-tour pour tenter de se poser en catastrophe, mais il n'a pu rejoindre la piste. Le Beechcraft a piqué du nez, puis s'est écrasé dans un champ de maïs situé en bordure de l'aérodrome.

Les noms des victimes de l'accident sont les suivants : MM. André Bechtollle, commandant de bord, et Didier Chappat, co-pilote ; MM. Guérout, Yves Boscher, Meunier, Grimandi, Desmoutiers et Delbart.

● *Attentat à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.* — Une explosion a détruit, le 3 juillet, vers 3 heures, un hélicoptère stationné dans un hangar de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux. Les policiers estiment qu'il s'agit d'un attentat. Des débris de mèche lente ont été retrouvés à proximité de l'appareil qui appartenait à une firme de transport privé et effectuait des liaisons entre la France et la Belgique.

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE POURSU

Le recul du franc se ralen

Le redressement du dollar, amorcé depuis une huitaine de jours, s'est poursuivi à une cadence plus rapide mercredi après-midi et jeudi matin, sur un marché des changes très actif est extrêmement nerveux. Les milieux cambistes signalaient que la demande de dollars, déjà forte à l'approche de l'échéance semestrielle, s'est très vivement gonflée depuis le début de la semaine. Aux facteurs de hausse relevés précédemment — indices d'une reprise de l'économie aux Etats-Unis, ralentissement du rythme d'inflation outre-Atlantique et augmentation de l'excédent de la balance commerciale américaine — vient de s'ajouter une brusque tension des taux d'intérêt à court terme sur la place de New-York.

Provoquée par la Réserve fédérale qui veut modérer le rythme de croissance de la masse monétaire, jugé trop rapide ces dernières semaines, cette tension, qui rend plus attrayants les placements aux Etats-Unis, et se répercute sur les taux des eurodollars, a déclenché une « course au dollar » d'autant plus rapide que cette monnaie a baissé tout récemment à des niveaux très bas. Sa remontée, plus forte qu'ailleurs, a même obligé la de France à vendre mass des dollars, mercredi et jeu ralentir sa hausse, et donc la baisse du franc par rapp monnaies du « serpent eu dans lequel il doit rentrer le let prochain, comme l'a dans un communiqué pu 2 juillet, le ministère de mie et des finances, qui a les rumeurs de dévaluation qui avaient récemment cir

Conséquences de ces inter le dollar, qui valait encore la semaine dernière, et mont talement en deux jours, de à près de 4,13 F jeudi mat nait en fin de matinée au tours de 4,10 F-4,11 F.

La livre sterling s'est aux alentours de 2,1980 d de 9,01 F, dans l'attente d ciations avec les syndicats niques, sur l'avenir desqu cambistes montrent bien pe misme, craignant une rechut à l'or, son cours a fléchi à sur le marché libre de L 164 dollars l'once, contre 16

L'augmentation du SMIC intéress un million de travailleurs

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance a été relevé de 6 %, à compter du 1er juillet, par le conseil des ministres réuni le 2 juillet. ministres réuni le 2 juillet. Le décret a paru au « Journal officiel » du 3 juillet.

Le salaire-plancher passe ainsi de 7,12 F l'heure à 7,55 F. Soit 1 313 F par mois à raison de quarante heures de travail par semaine et 1 396 F par mois pour quarante-deux heures, durée moyenne actuelle de l'activité.

Ce relèvement est supérieur à la majoration minimale prévue par la loi, qui aurait seulement porté le SMIC à 7,38 F. Par rapport au 1er juillet 1974, l'augmentation est de 18 %.

● Selon le ministère du travail, la décision intéresse directement de cinq cent mille à sept cent mille personnes. Mais, étant donnée l'insuffisance d'informations sur les petites ent qui pratiquent les salaires bas, on peut penser qu un million de salariés cient de la mesure, sans ceux dont le salaire ser cordé » en conséquence.

● Les syndicats esti majoration insuffisante. clament un salaire mini 9,75 francs (+ 37 %) p venir à un salaire de 1 7 par mois (pour quarante

Selon eux, les prix o menté beaucoup plus qu que l'indice officiel. testent donc contre l'ins du relèvement des salai en ce qui concerne le interprofessionnel qu'en concerne le traitement tionnaires.

● La C.G.T. et la C.F. se sont rencontrées le devaient annoncer, ce consignes d'action à dans les prochaines sem

MORT DE L'ACTEUR JAMES ROBERTSON JUSTICE

L'acteur de cinéma britannique Sir James Robertson Justice vient de mourir à Winchester. Il était âgé de soixante-dix ans.

D'origine écossaise, Sir James Robertson Justice avait fait ses études à l'université de Bonn. Son nom figurait au générique de plus de soixante-dix films dont, notamment : Moby Dick, les Canons de Navarone, Michel Strogoff, Et Dieu créa la femme, le Jour le plus long. *En 1955, il avait reçu la coupe Volpi d'interprétation masculine pour ses apparitions* dans Les héros sont fatigués *et dans* Général du diable. *Ce comédien à la corpulence imposante était, avec Robert Morley, une des figures pittoresques du cinéma britannique ; inventeur d'une méthode de lancement par fusées de filets pour capturer le gibier à plume, il avait été élu deux fois recteur de l'université d'Edimbourg.*

M. GUY MÉTAI EST NOMMÉ A LA DI DE L'AGENCE NATIC POUR L'EMPLO

M. Guy Métais a été par le conseil des mini 2 juillet à la direction de nationale pour l'emploi (Il succède à M. Jean-Pier sochet dont le nouveau pas encore été précisé.

En outre M. Pierre C été nommé, au ministère vail, directeur des relat travail. Ce nouveau serv que la délégation à l'emp mée par M. Oheix, re l'ancienne direction du t de l'emploi qui couvrait domaines.

[M. Guy Métais est né le 1933 à Azay-le-Rideau (Loire). Licencié en droit, il a exercé différentes fonct P.T.T. avant d'entrer en commissariat général du Conseiller technique au ca premier ministre, M. Chaban de 1969 à 1972. M. Métai chargé de mission, en juil au secrétariat général de la tion professionnelle, puis nommé directeur de l'ADE vrier 1973.]

[M. Pierre Cabanes, né le 1939 à Clermont-Ferrand, es élève de l'ENA. Maître des au Conseil d'Etat, M. P. C été rapporteur de plusieurs sions, notamment de l'aide et des pensions, avant conseiller technique, en 197 du garde des sceaux, M. T. Depuis, il avait réintégré le d'Etat.]



A C D E F G H

